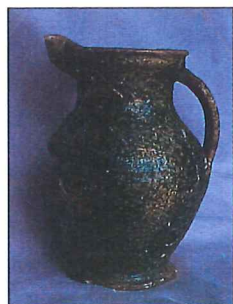
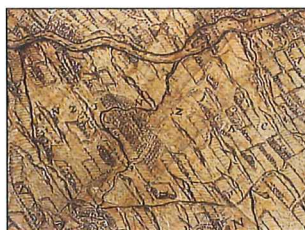
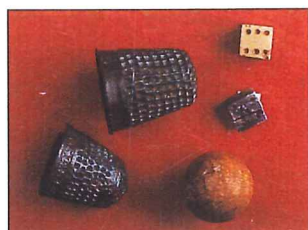


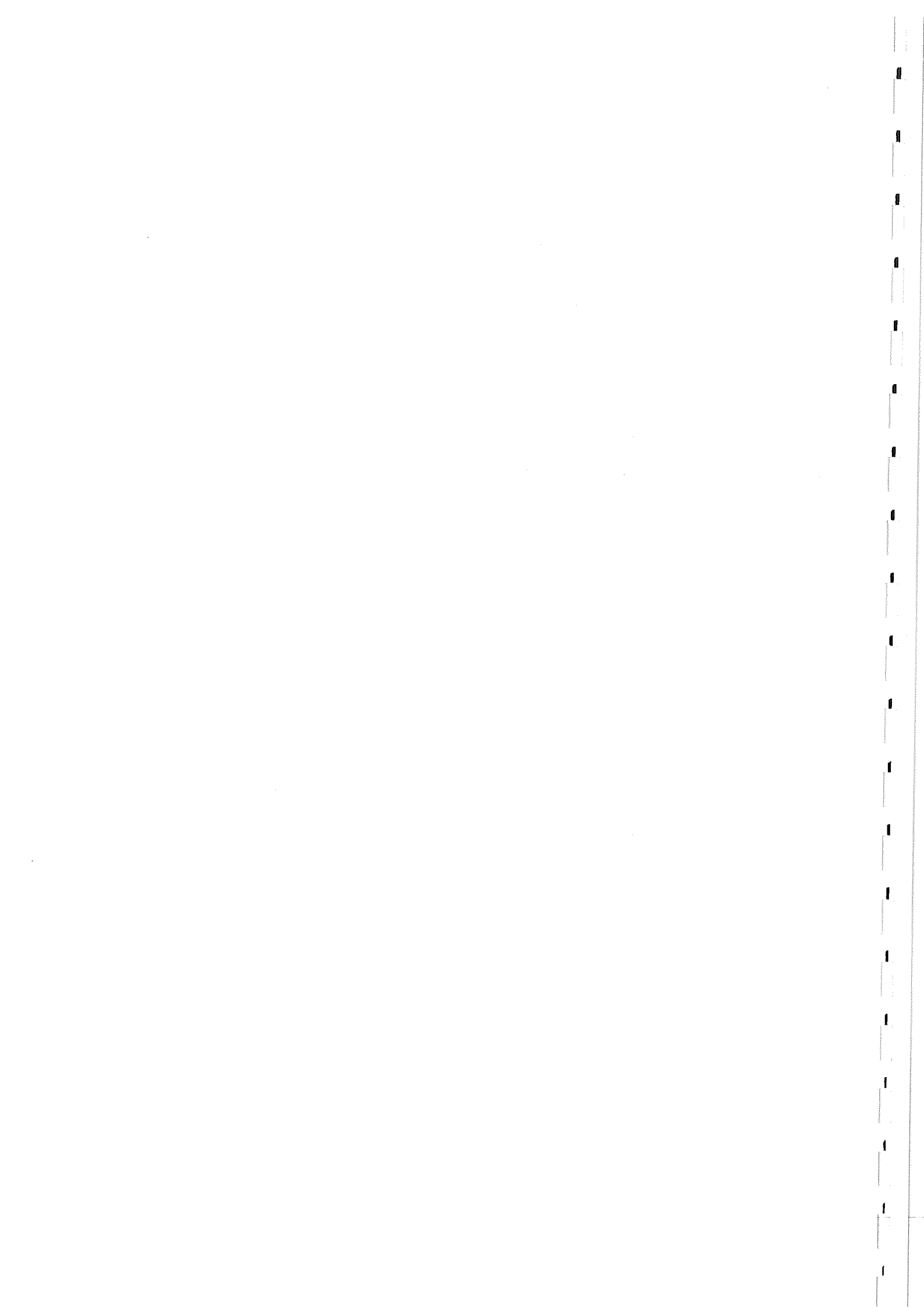
SPÉCIAL 25^e ANNIVERSAIRE



SOCIÉTÉ D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE DU PAYS DE LORIENT



BULLETIN ANNUEL 1994 n° 25



SOMMAIRE

RESUMES DES CONFERENCES ET SORTIES

Pages

☐ Quistinic au coeur de la Révolution - Michel Guillemoto	1
☐ A propos de la Villeneuve Jacquelot en Quistinic - Michel Guillemoto	2
☐ Mégalithes et rites funéraires - Anne-Elisabeth Riskine	3
☐ Jean II de Rohan, Grand compétiteur à la couronne de Bretagne Yvonig Gicquel	5
☐ Le Paléolithique de l'ouest de la France - Jean-Laurent Monnier	14
☐ Le mégalithisme du Morbihan intérieur - Les Landes de Lanvaux Philippe Gouézin	26
☐ Les ouvriers de l'arsenal au XIX ^e siècle - Gérard Le Bouédec	41
☐ 1790-1800 - Les Chouans - Antirévolution, contrerévolution Jacques Sotéras	44
☐ Les fouilles de Kerven-Teignouse à Inguiniel - Daniel Tanguy	53
☐ Le Mésolithique en Basse Bretagne - Vers la constitution d'un réseau d'observation - Pierre Gouletquer	58

TRAVAUX ORIGINAUX DES SOCIETAIRES

☐ Prospection-Inventaire dans l'ouest du Morbihan et le Finistère-Sud en 1993 - Roger Bertrand	65
☐ La seigneurie du Poü et ses officiers de justice - Gilbert Baudry	82
☐ Les Kaolins en Morbihan - René Royant	98
☐ Briqueterie-Tuilerie Moulin-Kérolé - René Royant	105
☐ Le village de Kérolay à Lorient - René Royant	110
☐ Briqueterie Barbier Briqueterie Poterie Durand "La Fabrique" - René Royant	113
☐ L'épopée du Chemin de fer d'intérêt local - du Morbihan dans notre ville (Port-Louis) - MM. Le Falher et Royant	115
☐ Etude toponymique de la commune de Landévant (Morbihan) Claude Le Colleter	117

QUISTINIC AU COEUR DE LA REVOLUTION *

L'ouvrage s'intitule "*QUISTINIC AU COEUR DE LA REVOLUTION - 1789-1800*", le coeur étant bien sûr celui des chouans qui furent omniprésents dans cette commune du centre Morbihan, comme nous le constatons dans le livre.

A l'origine du livre, le Bicentenaire de la Révolution : en 1988, un petit groupe d'une dizaine de personnes s'est formé à Quistinic pour préparer cette célébration. Le résultat en fut la réalisation d'une exposition de documents d'époque sur la commune, telle la réalisation d'une carte de Quistinic d'après le recensement de 1794, documents qui complétaient l'exposition itinérante préparée par les Archives Départementales du Morbihan.

Continuant seul sur cette lancée, j'ai donc complété ces premières recherches, au long d'une quarantaine de journées passées aux Archives Départementales à Vannes, plus la lecture d'une vingtaine d'ouvrages sur le sujet.

Pourquoi à Vannes ? Tout simplement parce que la commune de Quistinic ne possède pas d'archives, celles-ci ayant disparu lors de l'incendie de la Mairie en 1950, et que celles de la paroisse et du Diocèse sont, soit trop succinctes, soit inaccessibles.

Ces recherches intéressent donc aussi la Mairie qui ne manque pas, à l'occasion, de m'adresser toutes les personnes à la quête de renseignements historiques sur la commune.

Voici donc le résultat de quatre années de travail, plus ou moins assidu, suivant le temps dont je pouvais disposer.

Après une rapide présentation géographique et historique de la commune, en m'arrêtant en peu plus longtemps sur la noblesse : de Marboeuf, dont l'un fut évêque d'Autun où il précéda Talleyrand, puis archevêque de Lyon, et l'autre, l'oncle du premier, fut le protecteur du jeune Bonaparte qu'il aida financièrement à entrer à l'école de Brienne ; Boullé (dit de Kernantec), qui donna des maires à Auray et Pontivy ; le comte de Langle ; les Lantivy (de Talhouët ou Kerveno), et bien sûr de Traurout, qui possédait le château - ou manoir - de Villeneuve Jacquelot en Quistinic (où, entre parenthèses, fut tourné en grande partie le film "Chouans" de Philippe de Broca), et qui était pendant la Révolution un des lieux de rassemblement privilégié des Chouans de la région, qui profitaient de son isolement et du fait qu'il se trouve à la

limite des sénéchaussées, puis districts, d'Hennebont et de Pontivy.

Les actes de l'état-civil des années 1789 à 1791 m'ont permis de noter que peu d'habitants savaient lire ou écrire, ce qui explique l'écriture fantaisiste des noms propres ou l'approximation des âges.

J'ai aussi relevé les prénoms les plus courants (Marie, Jeanne, Perrinne et Louise pour les filles, Jean, Joseph et Pierre pour les garçons) qui étaient, en règle générale, celui du parrain ou de la marraine, ou celui du père ou de la mère, et noté quelques cas de jumeaux, qui survivent rarement. Les mariages ont lieu entre l'Epiphanie et le Carême, temps de carnaval. On se marie les lundi, mardi ou mercredi, et les mariages sont multiples (jusqu'à 9 en même temps).

La vie est dure et la moitié des enfants ne dépassent pas leur premier anniversaire. Par contre, j'ai noté plusieurs cas d'octogénaires.

J'arrive enfin à la Révolution proprement dite ; J'ai pris comme fil conducteur les événements en France (comment expliquer par exemple les émeutes de Pluméliau et de Pontivy en mars 1793, auxquelles ont participé quelques dizaines de Quistinicois, sans parler de la levée des 300 000 hommes), et en Bretagne (Pont de Buis, Quiberon, La Mabilais). J'ai conservé au maximum les textes de l'époque et les événements locaux comme les élections municipales, l'assassinat d'un prêtre, la déportation d'un autre, la fin du curé constitutionnel ou le meurtre commis dans une auberge du bourg.

J'ai terminé par le cas d'un ancien notaire resté finir ses jours à Quistinic et qui était apparenté à une bonne partie des notables républicains du Morbihan : Gaillard de la Touche, Le Maillaud de Kerharnos, Corbel du Squirio, Coroller du Moustoir, Caradec et enfin Boullé cité plus haut.

J'ai enfin complété l'ouvrage par le répertoire des principaux personnages locaux de l'époque. Je n'ai pas repris le détail des lieux de Quistinic, qui se trouve déjà au début du livre avec une carte des Frairies.

Ce livre est l'oeuvre d'un amateur d'Histoire régionale et locale. Je ne suis ni professeur d'histoire ni professeur de lettres. Le lecteur voudra donc bien excuser les quelques imperfections dans le style ou dans les faits.

Michel GUILLEMOTO

* Présentation de son ouvrage "*QUISTINIC au coeur de la Révolution - 1789-1800*"

Conférence S.A.H.P.L. - 9 octobre 1993

A PROPOS DE LA VILLENEUVE JACQUELOT en QUISTINIC (Morbihan)

A l'origine existait à cet emplacement une motte féodale.

Le château - ou manoir - de la Villeneuve conserve des parties les plus anciennes du XIII^e siècle : la partie ouest de la façade sud, les archères de la face nord, les cheminées des deux pièces ouest.

Du XIV^e siècle sont les armoiries qui ornent la porte d'entrée en anse de panier, alors que certains décors de cette porte ne datent que du XVI^e siècle. Les armoiries sont celles des Jacquilot, famille originaire d'Anjou : *"d'azur au chevron d'argent, accompagnés en chef de deux mains dextres de même et en pointe d'une levrette assise, aussi de même, colletée d'or"*

Au XVI^e siècle également fut érigée la tour carrée qui renferme l'escalier ; celui-ci a la particularité d'être le premier escalier droit édifié en Bretagne. Il est composé d'un énorme pilier central sur lequel s'appuient les marches entrecoupées de grands paliers au niveau des baies percées dans cette tour.

Enfin, la partie Est de la façade Est fut réaménagée au XVIII^e siècle ainsi que l'aile construite à l'Ouest de la tour carrée, à l'arrière du manoir.

Un éboulement se produisit en 1897 et la restauration de cette partie ne respecta pas les ouvrages d'origine, comme on peut le constater dans la façade par les fenêtres qui n'ont pas retrouvé leurs meneaux et leurs fleurons.

Le château a été partiellement classé par les Monuments Historiques en 1970.

A l'Est de la cour s'élevait la chapelle domestique, ouvrant à l'Ouest, mesurant 33 pieds 1/2 sur 17 (11 m x 5,5 environ). Un colombier existait également dans le Sud de cette cour.

Comme son nom l'indique, le château appartenait à l'origine aux Villeneuve (ou plutôt Villeneuve comme on l'écrivait alors), que nous trouvons dans les montres et réformations aux 15^e et 16^e siècles.

Vers 1647, Louise Cybouault, héritière de Louise de Villeneuve, épouse Louis Jacquilot, vicomte de la Motte, conseiller au Parlement de Bretagne, apporte dans sa dot, entre autres, La Villeneuve et la Seigneurie de la Saudraye en Guidel.

Au cours des 17 et 18^e siècles, les Jacquilot, dont le château s'appelle désormais La Villeneuve Jacquilot, conservent la charge de conseillers au Parlement de Bretagne : Florian-Louis en 1689, Louis-Jacques en 1703, Louis-René en 1729. En 1774, l'héritière se nomme Marie-Jeanne-Louise-Rose ; celle-ci épouse messire François-Claude Kermarec, chevalier, seigneur comte de Traurout, également conseiller au Parlement de Bretagne.

Le comte de Traurout n'était pas dénué de revenus puisqu'une estimation de 1780 portait sur la somme de 8 à 10 000 livres de rente.

A l'intérieur du manoir, toujours du XVI^e siècle, sont la cheminée de la salle d'honneur et les deux portes de cette salle, ainsi que les deux cheminées de l'étage.

La voûte d'escalier, qui part de la salle d'honneur, est soutenue par des arcs doubleaux et appuyée aux murs sur des arcs formerets retenus par des chapiteaux sculptés de personnages et d'animaux pittoresques.

Michel GUILLEMOTO
Visite du Château de la Villeneuve-Jacquilot
Sortie S.A.H.P.L. du 27 février 1994

MEGALITHES ET RITES FUNERAIRES

C'est en 1685 que le prévôt de Cocherel (Normandie) découvrit par hasard sous les dalles (dolmen) des ossements humains. Avec son frère, il fouilla et fit le premier "rapport de fouille" d'une sépulture mégalithique.

Rites funéraires

La coutume de réunir des morts dans des cavités closes construites est connue depuis au moins le mésolithique puis va se répandre dans toute l'Europe Occidentale.

Les caveaux sont variés allant des hypogées de Champagne aux fosses avec sépulcres en bois en passant par les dolmens.

Nous allons nous attacher à ce troisième type. Il s'agit de ce qui est appelé en gros "le dolmen".

On peut réellement parler d'architecture car ces monuments ont perdu leurs structures à gradins de pierres sèches appelées cairns qui les recouvraient. Le but était non seulement d'étanchéifier les tombeaux mais aussi de leur donner un aspect colossal, spectaculaire. Peut-être chaque village avait-il son cairn pour marquer son territoire ?

Les mégalithes se retrouvent dans le monde entier à des époques différentes, mais pour le même rôle : enterrer les morts.

Faisons un rapide tour du monde mégalithique avant de revenir en France.



Afrique Noire

L'exemple du monument mégalithique de Beforo en République Centrafricaine est célèbre - Ce "cromlech" entoure un coffre en pierre dans un petit tumulus. Ce site, fouillé en 1975, serait daté de 500 avant J.C.

Asie

En Corée, des coffres funéraires du premier millénaire avant J.C. sont recouverts d'énormes blocs. Un exemple, celui du site de Sangapp Ni Kochang, très spectaculaire.

Au Japon, le tumulus de l'empereur Nintoku (Osaka), en forme de trou de serrure, est gigantesque. Il date du V^e siècle après J.C.

Amérique

A San Augustin, en Colombie, il existe plusieurs types de mégalithes dont les dolmens accompagnés de statues anthropomorphes précolombiennes. Ils datent du VI^e siècle avant J.C.

Océanie

Les célèbres statues de l'Île de Pâques, disposées sur des plates-formes dressées entre le VII^e et le XVIII^e siècle après J.C. sont bien des "mégalithes" leur poids allant jusqu'à 80 tonnes.



L'Europe est riche aussi en mégalithes surtout sur la côte atlantique. Des exemples célèbres sont en Irlande, à Guernesey, au Portugal (dolmens), aux îles Orcades, en Suède, au Danemark ...

En France, un ensemble célèbre hors Bretagne est par exemple celui des tumulus de Bougon (Deux-Sèvres).

La Bretagne et particulièrement le littoral dans la région de Carnac, Locmariaquer, est riche en sépultures mégalithiques. Dès le V^e millénaire nous avons les dolmens à couloir comme Kercado (Carnac : environ 4670 ans avant J.C ; Mané Kérioned (Carnac : ensemble de 3 dolmens) ; Crucuno (Plouharnel : dalle de couverture de 30 tonnes) ; Mané Rutual (Locmariaquer) ; Kermario (Carnac) ... pour ne citer que quelques exemples.

Ces dolmens vont évoluer au cours du néolithique ; ils auront des chambres latérales, puis se couderont, puis auront une entrée latérale, pour aboutir à l'allée couverte vers 2000 avant J.C.

À côté de ces mégalithes recouverts d'un cairn en pierres sèches formé de murs à gradins, on a par exemple les tumulus carnacéens. Ils renferment une sépulture principale sans couloir et des sépultures annexes. La tombe dolménique centrale renferme toujours une grosse quantité de magnifiques haches polies en roches rares ainsi que des perles et pendeloques en "*callais*".

Ce matériel prestigieux, le mode de sépulture (fermé) ainsi que le gigantisme des tombes font penser à un seul mort, personnage important (chef, prêtre ...) Dans les sépultures annexes ont été trouvées des offrandes, dont un bovidé à celui de Saint-Michel (Carnac). Les structures complexes demanderaient des fouilles modernes en particulier pour voir la chronologie entre ces tumulus et les dolmens à couloir qui sont quelquefois "pris" dans le tumulus, côté Est.

À Saint-Michel, une couche de vase recouvre le tumulus et passe sous le dolmen ; il est évident de penser que le tumulus est plus ancien.

Ma théorie serait de penser que les tumulus avec "incinération" d'un personnage important et objets rares (haches, bijoux ...), offrandes animales ... sont beaucoup plus anciens que les dolmens à couloir, donc au moins antérieurs à 4600 ans avant J.C.

Des monuments mégalithiques très proches de ceux de Bretagne existent au Portugal, en Italie, en Irlande, dans les îles Orcades, en Suède, au Danemark



Les morts dans les sépultures

Le sol en Bretagne étant très acide, il y a peu de conservation des ossements : il faut donc surtout comparer avec d'autres régions.

Comme exemple : le dolmen de la Chaussée-Tirancourt (Somme) avec des compartiments, est rempli de squelettes qui montrent peut-être une répartition suivant des critères sociaux ou familiaux : des ossements de six enfants ont été rassemblés dans une même logette.

D'après les quelques squelettes trouvés en Bretagne (dolmens de Beg Port Blanc à Saint Pierre Quiberon ...) les morts étaient souvent enterrés en décubitus dorsal, sur le sol ou peut-être dans un "*cercueil*" (restes de bois)

On a aussi des cas de squelettes découverts en deux couches séparées dans la chambre funéraire, mais aussi dans le couloir.

Beaucoup d'éléments sont inconnus, mais il est évident d'associer les dolmens à couloir à des sépultures collectives et de penser à une croyance dans l'Au-Delà.

Anne-Elisabeth RISKINE
Conservateur du Musée de Préhistoire Miln-Le Rouzic - Carnac
Conférence S.A.H.P.L. du 13 novembre 1993



JEAN II DE ROHAN, GRAND COMPETITEUR A LA COURONNE DE BRETAGNE



Portrait de Jean II de Rohan autrefois représenté sur un vitrail de l'église des Cordeliers à Nantes. Un des trois portraits connus. (B.N.).

A la fin du XV^e siècle, après une période d'apogée, l'indépendance de la principauté bretonne se brise. La Bretagne ne peut plus résister au long défi géopolitique lancé par les rois de France. Jean II de Rohan (1452-1516) - chef du lignage le plus prestigieux et le plus riche de Bretagne - vit intensément cette période charnière, dans l'obsession de la prise du pouvoir breton.

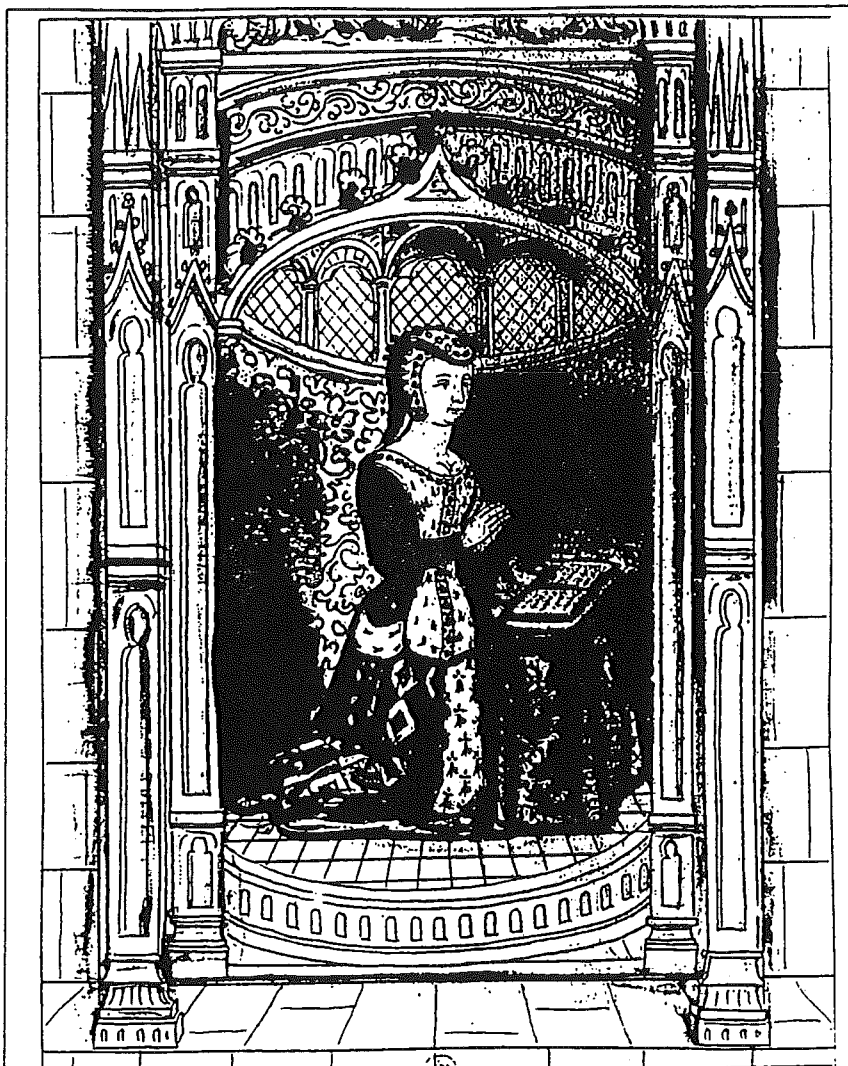
Elevé par son père Alain IX, qui a joué un grand rôle dans la politique bretonne, et marié à Marie de Bretagne (fille du duc François I^{er} et d'Isabeau d'Ecosse), dans cette perspective, Jean II sera, dès son enfance, conditionné par cette idée fixe hors de laquelle on ne peut comprendre le personnage. Tout au long de son existence, le trône breton s'imposera pour lui comme une obsession qui ne le quittera plus.

Pourquoi se serait-il privé d'atteindre la couronne de Bretagne puisque jamais, au cours de leur longue histoire, les Rohan de la branche aînée n'en ont été aussi proches, et cela à double titre ? Le duc François II (règne de 1459 à 1488), le dernier mâle Montfort, est marié (en premières noces) à Marguerite de Bretagne, fille du duc François I^{er} et de soeur de Marie, l'épouse de Jean II de Rohan. Ce sont les dernières Montfort femmes. De son côté, Jean II est le mâle "*le plus proche du sang de la Maison de Bretagne*" du fait de son ascendance.

Le pouvoir breton va d'autant plus tenter Rohan que, lors de son enfance et de son adolescence, il est déjà le mal-aimé de son beau-frère le duc François II. Ce dernier va progressivement devenir "*indolent et voluptueux*" et se laisser manœuvrer par des "*étrangers*" alors que des grands nobles tel Jean II sont écartés de l'entourage ducal. Les maladresses et les faiblesses du souverain breton incitent fortement l'héritier des Rohan à pousser ses pions vers le pouvoir, en saisissant toutes les occasions et en usant d'argumentations parfois contradictoires. Au moins six tentatives peuvent être décelées dans la stratégie rohannaise vers la prise du pouvoir breton.

Rohan réclame l'héritage de son épouse, avec l'aide du roi Louis XI

A l'invitation de Louis XI, le 3 avril 1470, Jean II de Rohan, âgé de 18 ans, quitte la Bretagne pour la cour du roi de France qui lui promet de le faire duc de Bretagne et de marier l'une de ses filles à son fils François, né en juillet 1569, deux mois avant le décès de la duchesse Marguerite de Bretagne. François II est veuf, sans enfant. Oubliant le traité de Guérande de 1365 qui, à l'issue de la guerre de Succession avait écarté les femmes de l'héritage ducal, mais s'appuyant sur le droit coutumier breton antérieur à 1341, Jean II de Rohan réclame le duché pour sa femme Marie qu'il estime même la véritable héritière légitime. Selon lui, François I^{er} (fils aîné du duc Jean V, lui-même fils aîné du duc Jean IV) aurait dû être remplacé par sa fille aînée Marguerite et non par un cadet Montfort, François II (fils de Richard d'Etampes, frère du duc Jean V). Marguerite étant décédée, la seule héritière de la branche aînée Montfort est Marie. En fait, pour Louis XI, Rohan est plus un instrument qu'un recours contre François II. Berné, Rohan se sauve de la cour royale et revient en Bretagne, d'autant que Louis XI a décidé d'attaquer la Bretagne en juillet 1472, ce que ne souhaite pas Rohan. Louis XI renonce à envahir la Bretagne secourue par la Bourgogne. Rohan, pour sa part, a totalement échoué mais il retrouve, avec le pardon ducal, sa Bretagne sans renoncer à l'héritage suprême.



MARIE DE BRETAGNE femme de Jean II.^e du nom
Vicomte de Rohan ainsi représentée vis à vis de son mary
aux vitres de l'Eglise des cordeliers de Nantes.

(B.N.)

Défense et illustration rohanaise d'une prééminence bretonne dans un long Mémoire étayé par une enquête

En 1479, à l'occasion d'une défense de sa prééminence par rapport à Laval, Rohan - qui n'a que 27 ans - entend prouver par un écrit préparé avec minutie par les meilleurs juristes qu'il est "l'héritier présomptif" de la couronne. Il affirme avec de nombreuses références "sa filiation masculine de Bretagne". Il ne s'agit nullement d'un coup d'Etat, mais d'une revendication étayée sur des droits historiques et légitimes, proclamée publiquement, avec rejet de succession pour les femmes, y compris la sienne. Entre temps, de Marguerite de Foix, seconde épouse du duc, étaient nées deux filles Montfort, Anne et Isabeau. Mieux vaut donc pour Rohan réclamer l'héritage pour lui-même.

Agacé par cette montée en puissance de Rohan autour de cette nouvelle offensive vers la succession ducale, François II met à profit le meurtre à Josselin de René de Keradoux (époux clandestin de Catherine de Rohan, soeur de Jean II) pour faire arrêter Jean II. Aucune preuve n'est apportée et ne le sera jamais par la suite à l'encontre de Rohan qui reste cependant 51 mois en prison à Nantes. C'est le fait du prince ; la raison d'Etat l'emporte. Rohan doit se soumettre pour sortir de prison et reconnaître Anne et Isabeau comme vraies héritières, avant le choix officiel des Etats de Bretagne. L'héritage ducal semble bien écarté pour Rohan.

Un essai de double mariage entre les deux fils de Rohan et les deux filles de François II

Jean II rebondit, en contournant l'obstacle. En mai 1485, il fait proposer par son neveu, le maréchal de Rieux, le mariage de ses deux fils aînés, François (âgé de 16 ans) avec Anne (âgée de 8 ans), et Jean (12 ans) avec Isabeau (7 ans). Ainsi, ce n'est plus pour son épouse ou pour lui-même que Rohan envisage l'héritage du duché, mais par le double mariage de ses fils avec les filles de Bretagne. Rieux, aux côtés d'Orange et de Lescun, fait partie du triumvirat qui gouverne la Bretagne dirigée par un duc de plus en plus aboulique. Et tout s'accélère en Bretagne où trop "*d'étrangers*" (Orléans, Dunois, Orange, Lescun, Foix ...) influencent François II. Le problème important devient de trouver un mari pour l'héritière Anne. Orange penche pour Maximilien d'Autriche. Lescun (espion de Louis XI, correspondant des Beaujeu), grand ennemi de Rohan, s'oppose fortement au mariage de François de Rohan avec Anne, et propose Alain d'Albret, un neveu de Jean II de Rohan. L'approche du pouvoir breton devient de plus en plus difficile pour Rohan contraint de se rapprocher de Louis XI, mais il réagit plus en adversaire du duc de Bretagne qu'en homme du roi de France.

Un engagement plus musclé près du roi de France au cours de la guerre franco-bretonne

Cette fois, le vicomte de Rohan, âgé de 35 ans, s'engage à la tête d'une troupe, mi-bretonne mi-française, dans une lutte armée contre le duc François II. Il accepte, lui, le Breton convaincu de sa bonne solution successorale strictement bretonne, de prendre les armes y compris en s'alliant avec le roi de France pour rejeter hors de Bretagne les conseillers "*étrangers*" de François II.

Quel paradoxal engagement ! La Bretagne - "sa" Bretagne - en effet s'incruste chez Rohan comme le problème primordial. Faute d'avoir réussi, par la négociation, à marier son fils aîné à la fille aînée de François II, parce que le duc a l'esprit totalement annihilé sous l'influence néfaste des "*étrangers*", le rejet de ces derniers s'impose comme l'exigence prioritaire.

C'est alors l'engrenage de violences avec la guerre civile et l'escalade de ruptures, de haines, de vengeances, de destructions, y compris dans le propre clan Rohan.

A Saint-Aubin-du-Cormier, le 28 juillet 1488, François, le fil aîné du vicomte, meurt, à peine âgé de 19 ans, alors qu'il combat, dans les troupes duciales, son propre père, engagé du côté français. La guerre va durer quatre ans et demi, de mai 1487 à décembre 1491, et nécessiter quatre campagnes militaires des royaux avant de contraindre l'héritière Anne à épouser le roi Charles VIII. Après Saint-Aubin et la mort du duc François II, Jean II de Rohan n'hésite pas à s'intituler "*duc de Bretagne*" mais Charles VIII met rapidement le holà : "*s'il y a droit, il lui sera gardé*" fait-il dire à Rohan, mais déjà "*le roi prétend droit en la duchie*".

En pleine guerre franco-bretonne, Rohan négocie secrètement avec le gouvernement d'Anne

Les relations entre le roi et le vicomte deviennent complexes et empreintes d'une réelle ambiguïté. Est-ce Rohan qui soutient le roi ou Rohan qui se préoccupe, uniquement pour lui, de l'occupation territoriale bretonne où il est maître en Basse-Bretagne, afin d'accéder au pouvoir ? Anne se fait couronner duchesse, en la cathédrale de Rennes, le 10 février 1489. Dès lors, l'important est le choix de son époux.

Après la mort de son fils aîné, François, le vicomte n'hésite nullement à proposer son second fils Jean. La partie s'avère très difficile pour Rohan qui se rend compte que l'entourage du roi s'efforce à engager Charles VIII dans un mariage avec Anne, sans rien déclarer officiellement. D'autres concurrents tentent de s'imposer, dont, au premier rang, Maximilien d'Autriche, et Alain d'Albret, soutenu désormais par le Maréchal de Rieux.

Tout se complique dans le conflit franco-breton où l'imbroglio le plus complet s'installe. Rohan, lieutenant général du roi, gouverne en Basse-Bretagne ; à Nantes, c'est Rieux ; Anne n'est la patronne que d'une fraction de la Haute-Bretagne, autour de Rennes. Le conflit breton s'eupéanise et chacune des trois grandes fractions bretonnes fait appel à des "*étrangers*" pour la soutenir. Dans l'enjeu du mariage d'Anne, il faut savoir demeurer subtil. Rohan s'efforce alors de négocier, y compris près du gouvernement officiel d'Anne, qui ne va pas tarder à se reconcilier avec Rieux.

Les négociations secrètes de Rohan s'amorcent bien puisqu'il lui est dit que "*madame Anne, le comte de Dunois et le chancelier consentiraient à ce mariage pourvu qu'il cédât sur le duché et engageât le roi à retirer ses troupes*". Rohan répond "*qu'il céderait volontiers ses droits (de succession sur le duché) à madame Anne et à son fils aîné*". La condition de cette cession serait les deux mariages des filles de Bretagne (Anne et Isabeau) avec ses deux fils désormais aînés, Jean et Jacques "*afin de prévenir les troubles que la mort de l'aîné ou celle de madame Anne pourrait causer*". Il précise "*qu'il irait trouver le roi pour le prier de retirer ses troupes et d'agréer les deux mariages*".

Tout se complique à nouveau, car Rohan, qui éprouvait trop de difficultés dans ses rapports avec les officiers généraux du roi, doit se justifier, en 1489, de ses négociations avec le gouvernement de la duchesse Anne. Le roi ne répond pas à une longue lettre que lui adresse Rohan. Décidément, le vicomte l'impatiente à ne se préoccuper que de cette succession et du mariage de ses fils avec les filles de Bretagne, ce qui ne ferait nullement l'affaire de la France.

Charles VIII entend prioritairement conquérir la Bretagne où tout est croisé, décroisé, refait, défait, comme dans toute guerre civile qui dure. C'est l'embrouillamini le plus complet dans lequel les Bretons ne se reconnaissent plus. Fin 1490, Anne finit par épouser par procuration Maximilien d'Autriche qui, en fait, ne viendra jamais au secours de son épouse. La guerre continue et, fin 1491, à l'issue du grand chambardement breton, Charles VIII épouse la duchesse Anne. La Bretagne est vaincue et s'engage dans un lent processus d'intégration à la France.

Les illusions sont perdues pour Rohan. Charles VIII l'a bel et bien berné ; Jean II ne sera même pas invité au mariage royal de Langeais. Vainqueur militairement au côté du roi de France, dont il espérait éperdument, en reconnaissance, l'accès à ses prétentions successorales, le vicomte devient le grand vaincu de cette opération matrimoniale française. Perdue la fille pour son fils, perdue la Bretagne pour lui-même ! Quel double grand désenchantement ! Les chimères rohannaises de conquête du pouvoir breton ne se sont-elles pas définitivement évanouies ?

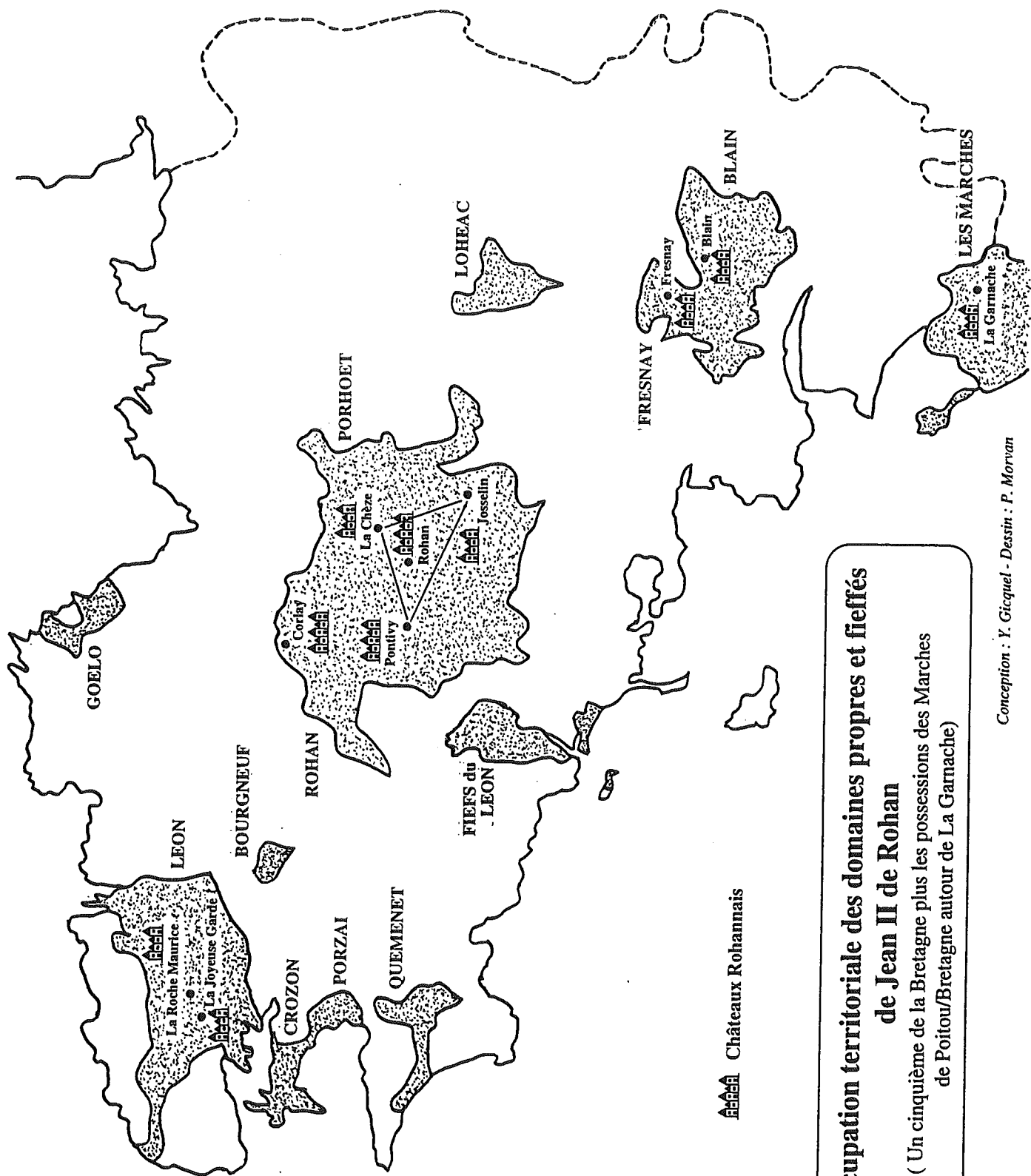
A la tête d'un "complot breton", Rohan tente en 1492 de conquérir la Bretagne avec l'aide du roi d'Angleterre

Eh bien non ! Pour Rohan, il y a toujours quelque chose à faire pour conquérir une Bretagne bretonne parce que Rohannaise. Jamais il n'a été en si mauvaise posture et pourtant il ne s'avoue pas vaincu et il va oser ne pas s'incliner, à l'issue de la conquête royale de la Bretagne.

Avec une réelle témérité, voire un sacré culot, il se lance, dès le début 1492, dans une nouvelle tentative de conquête du pouvoir breton mais cette fois contre le roi de France. A quarante ans, trop déçu d'avoir été l'instrument de Charles VIII, il veut en découdre et il n'hésite nullement avec l'appui de plusieurs comploteurs - Le Pennec, Carreau, Du Méné, Coëtanleur, Coëtcongar, son cousin l'amiral Louis de Rohan-Guéméné - à solliciter l'appui du roi d'Angleterre pour "*remettre le pays et peuple de Bretagne en sa liberté et franchise et hors de la captivité des Français*".

Rohan connaît bien Henri VII, le roi d'Angleterre qui, en tant que Tudor, lors de la guerre des Deux-Roses, est resté en exil pendant quatorze années en Bretagne. Finalement Henri VII ne va pas jusqu'au bout de ses promesses et se retire de toute politique bretonne qui l'aurait engagé dans une nouvelle guerre avec la France. Il finit par signer avec Charles VIII, en novembre 1492, le traité d'Etaples qui met fin aux ambitions continentales de l'Angleterre. Charles VIII s'engage à payer sur quinze ans - comme son père Louis XI l'avait fait avant lui - 745 000 écus d'or, somme considérable, qui permet aux Anglais de rester sur leur île et d'oublier la Bretagne.

Le "complot breton" se révèle un bel échec. C'est trop tard pour Rohan ; la conquête du trône breton est devenue pour lui mission impossible. La plupart des conjurés, dont les Rohan, sont grâciés car un jugement public risquait de poser trop de questions auxquelles le roi de France ne tenait pas à répondre. Mais le sursaut comploteur des Bretons permet à Charles VIII de consentir à la Bretagne des privilèges qui n'avaient pas été accordés lors de son mariage avec la duchesse Anne. Deux années plus tard, en 1494, Jean II de Rohan est même nommé lieutenant général de Bretagne, c'est à dire le représentant du roi. Décidément, le vicomte entend et sait s'agripper au pouvoir breton.



L'occupation territoriale des domaines propres et fiefés de Jean II de Rohan

(Un cinquième de la Bretagne plus les possessions des Marches de Poitou/Bretagne autour de La Garnache)

Conception : Y. Gicquel - Dessin : P. Morvan

L'un des plus grands compétiteurs à la couronne de Bretagne

Par son acharnement à récupérer la couronne bretonne, Jean II de Rohan s'illustre comme l'un des plus grands compétiteurs au titre ducal de l'Histoire de Bretagne et, depuis la guerre de Succession (1341-1364), celui qui met le plus de ténacité à parvenir à ses fins. Plus que son ancêtre, le connétable Olivier de Clisson qui, après vingt-cinq ans d'opposition au duc Jean IV, se rallie à la légitimité montfortiste ! Plus que les Penthievre, déchus après leur coup d'Etat manqué en 1420, contre le duc Jean V ! Plus que Nicole de Brosse, l'héritière des Penthievre, qui se contente, en 1479, de vendre ses droits supposés au roi de France Louis XI ! Plus que son neveu Alain d'Albret, autre héritier, par mariage avec un Penthievre, qui avait tant souhaité pouvoir épouser Anne de Bretagne !

Et pourtant, les échecs s'accumulent dans la longue marche du "grand vicomte" vers le pouvoir breton. Lors de son déplacement chez le roi de France, en 1470, Louis XI ne tient pas ses promesses. Après le décès sans enfant, en 1469, de Marguerite de Bretagne, l'épouse de François II, le duc se remarie et a deux héritières, Anne et Isabeau. Aucun fils de Jean II ne parvient à épouser l'héritière Anne. Après la mort du duc François II, en septembre 1488, le roi Charles VIII interdit à Rohan de se proclamer duc de Bretagne. Le roi ne tient pas ensuite sa promesse de marier Anne avec son fils Jean. Après le mariage de la duchesse Anne de Bretagne avec Charles VIII, Rohan annonce son intention de porter le titre de duc de Bretagne mais, en 1492, c'est l'échec du "complot breton" avec l'abandon du vicomte par Henri VII, le roi d'Angleterre. Alors qu'il n'y a pas d'enfant vivant d'Anne et de Charles VIII, la reine-duchesse se marie avec Louis XII et leur fille Claude épouse le roi François 1er qui conclut l'annexion de la Bretagne à la France. Le contrat de mariage de 1499, entre Louis XII et Anne, prometteur pour les Rohan, n'est pas respecté. Il est vrai - et c'est peut-être le plus cuisant des échecs - le vicomte n'a plus de fils capable de relever le défi successoral breton.

Ainsi, quatre rois de France, Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François 1er, contribuent-ils à faire échouer Jean II de Rohan. Mais, dans sa quête du pouvoir breton, que pouvait Jean II face à la volonté royale d'incorporer la Bretagne dans le royaume de France ? Jean II s'imagine que, si les rois Louis XI puis Charles VIII remplaçaient le duc Montfort qu'ils n'aimaient pas, la place vacante pouvait et devait lui revenir. Puis il ne croit pas à l'annexion de la Bretagne par le mariage de l'héritière ducal avec le roi de France. Ainsi s'explique sa grande révolte de 1492. Quant au duc François II, c'est bien lui qui déjoue le plus les calculs du vicomte. Il ne comprend pas que l'alliance des Montfort-Rohan pouvait faciliter - pour combien de temps ? - la survie de la Bretagne. Les Rohan - lignage breton le plus fort et le plus représentatif - avaient une descendance masculine abondante alors que les Montfort n'avaient plus d'héritier masculin. Ce n'était pas en soi une mauvaise solution que le trône breton puisse revenir aux descendants communs. Mais François II ne cède pas à Rohan dans l'espoir d'avoir un fils, ce qui retarde les possibilités de mariage pour les filles Anne et Isabeau. De l'indécision et de la faiblesse du duc se déclenche une escalade politique conduisant à la guerre civile et à la perte du trône pour une famille bretonne.

Malheur aux vaincus

Les rivaux de Jean II de Rohan, ce sont donc tous ceux - y compris le roi de France et le duc de Bretagne - qui mettent obstacle à l'atteinte de son grand objectif de conquête du pouvoir breton, sans cesse martelé sans la moindre ambiguïté. Faut-il, après coup, le lui reprocher ? Est-ce pour lui une forme de trahison puisqu'il s'oppose au duc, son légitime suzerain, ou tout simplement du pragmatisme politique ? Jean II de Rohan affirme toujours au grand jour ses revendications car elles sont pour lui légitimes. S'il s'engage jusqu'à la lutte armée, celle-ci s'inscrit, à cette époque, dans le droit fil de l'opposition.

Le roi de France n'est son allié que pour l'aider à parvenir à ses fins. Aussi, puisque le roi ne lui donne pas satisfaction, s'affirme-t-il sans complaisance à son égard en se retournant contre lui. Alors que le roi est devenu le souverain légitime de la Bretagne, Rohan n'hésite nullement à solliciter l'alliance du roi d'Angleterre, lors du "complot breton" de 1492. A l'égal de son ex-rival, le duc breton, recherchant des alliances, tantôt françaises, tantôt anglaises, afin de maintenir la souveraineté bretonne, tel un souverain qu'il entend devenir, Rohan se procure, par nécessité, de puissants alliés, soit du côté français, soit du côté anglais, afin de faire triompher ce qu'il estime être son droit.

La trahison face à la légitimité ou la légalité formelle, c'est une grande interrogation. Qui détient la légitimité ? A cette époque, le pouvoir légitime ne repose que sur la naissance. S'il est mal exercé - ce qui est le cas pour le duc François II en Bretagne - quelles sont les possibilités de changement ? Ce peut être l'abdication. Ce sont parfois des alliances matrimoniales, ce que recherche longtemps Jean de Rohan. Ce sont souvent des coups d'Etat, des guerres dynastiques, des assassinats, comme dans la voisine Angleterre, avec la guerre des Deux-Roses et l'accès au pouvoir du Tudor Henri VII.

Alors quel commentaire à propos de la trahison - mot très fort lorsqu'il s'agit d'opposition dure et tenace - si elle s'avère du pragmatisme politique - mot plus réel - susceptible de défendre l'intérêt général, au-delà de l'intérêt particulier ? Et si Jean II de Rohan avait réussi à devenir duc de Bretagne ou à marier l'un de ses fils à Anne de Bretagne ? Sans la décision finale de Charles VIII, le rêve de Jean II aurait pu se réaliser. Et si la Bretagne, à ce moment-là, n'avait pas été appropriée ? Alors les prouesses de l'opposant et du résistant Rohan seraient devenues des valeurs incontestées. Ainsi en est-il très souvent dans l'Histoire. Parmi bien des exemples, ceux contemporains de deux personnages en exil en Bretagne - le rebelle Orléans, devenu roi de France, et le fugitif Henri Tudor réussissant à parvenir roi d'Angleterre - sont significatifs. Malheur aux vaincus !

Si Jean II de Rohan - au destin relativement exceptionnel - ne réussit pas à donner aux Rohan le pouvoir breton, il demeure, dans les mémoires, comme le plus grand bâtisseur de tous les Rohan car il a laissé à la postérité, même si le mécénat civil et religieux le servait dans sa conquête du pouvoir, de multiples réussites architecturales dont, au premier rang, le château de Josselin, chef d'oeuvre du style flamboyant breton.

Yvonig Gicquel (1)
Conférence S.A.H.P.L. du 5 février 1994

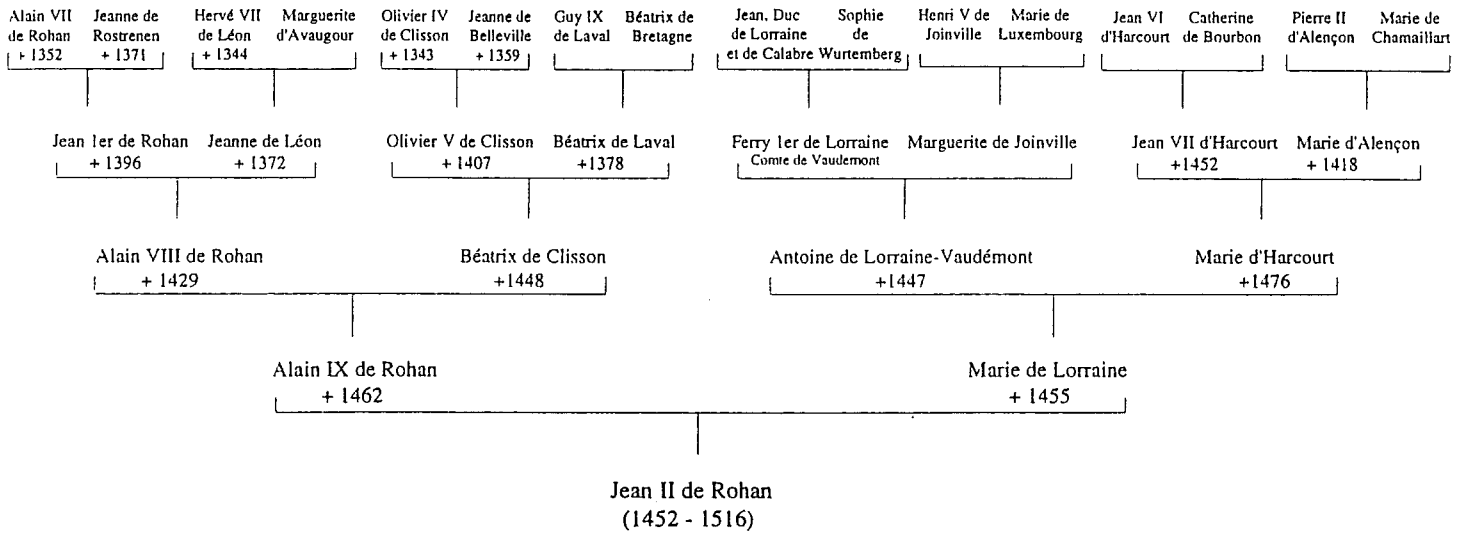
(1) Yvonig Gicquel est l'auteur d'un ouvrage récent "Jean II de Rohan, ou l'indépendance brisée de la Bretagne" - (Picollec - Coop Breizh) ; Cet ouvrage constitue une trilogie qui englobe les biographies d'Olivier de Clisson et d'Alain IX de Rohan : "Olivier de Clisson, connétable de France ou chef de parti breton ?" (Picollec), et "Alain IX de Rohan, un grand seigneur de l'Age d'Or de la Bretagne" (Picollec). Chaque ouvrage peut être lu séparément.



Les seize quartiers de Jean II de Rohan

avec l'ascendance de Bretagne, de Léon, de Rostrenen, de Clisson, de Belleville, de Laval, de Lorraine, d'Avaugour, d'Harcourt, de Joinville, de Luxembourg, de Bourbon, d'Alençon, de Chamillart, de Wurtemberg.

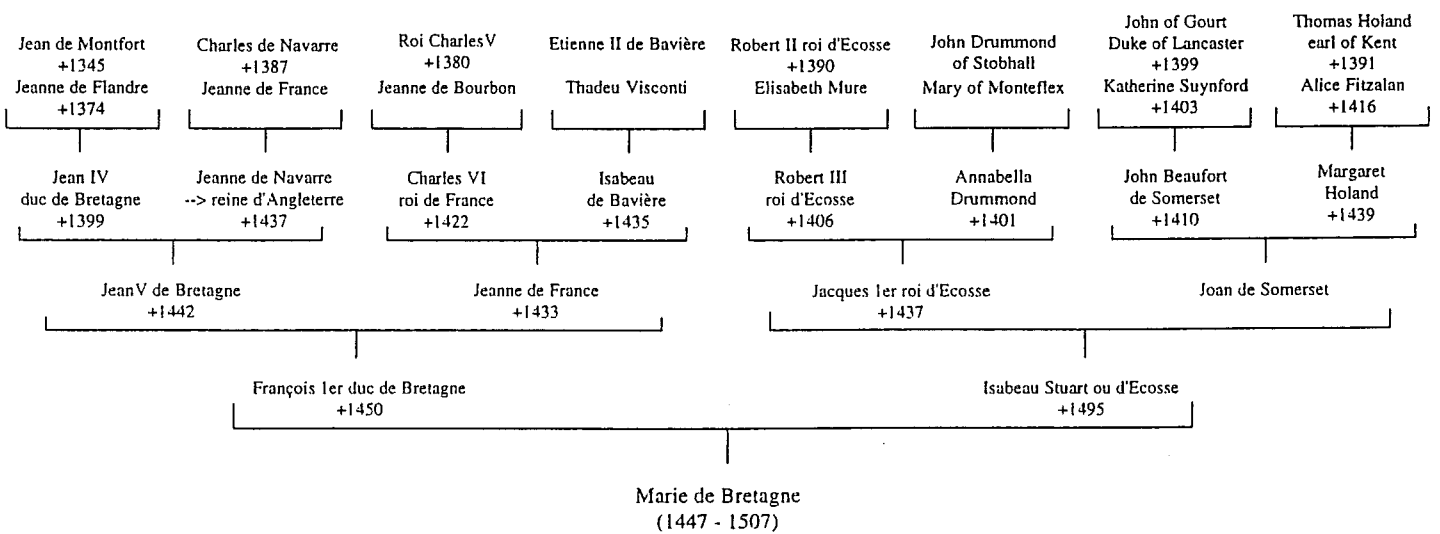
(reconstitution Yvonig Gicquel)

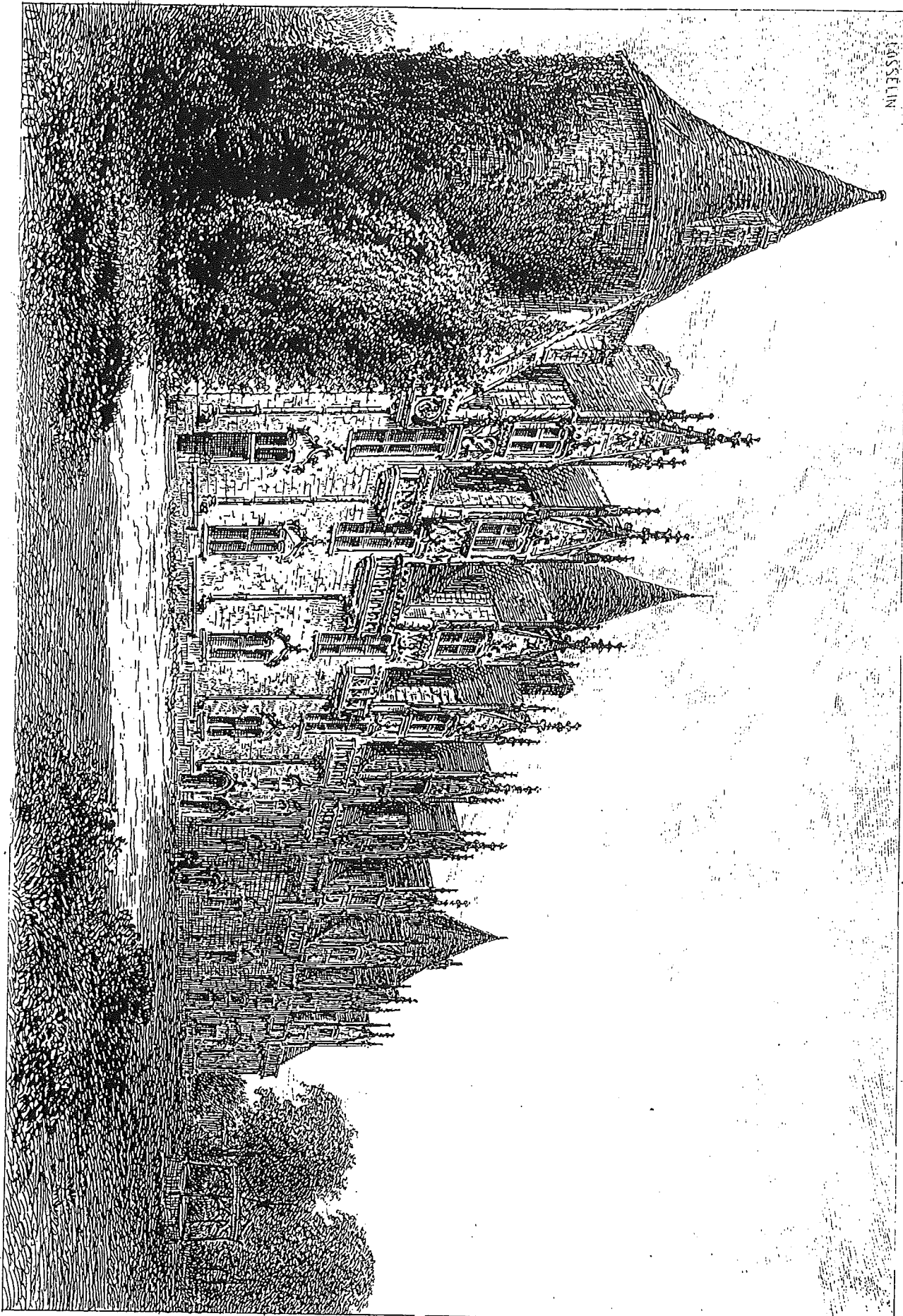


Les seize quartiers de Marie de Bretagne

avec l'ascendance de Bretagne, France, Navarre, Ecosse, Bavière, Lombardie

(reconstitution Y. Gicquel)





Façade du château de Josselin construit par JEAN II

LE PALEOLITHIQUE DE L'OUEST DE LA FRANCE

L'ère quaternaire a été marquée par une succession d'oscillations tour à tour froides et tempérées. Ces variations climatiques sont aujourd'hui bien connues grâce à l'étude des sédiments des grands fonds océaniques, et notamment au dosage des isotopes de l'oxygène contenus dans les restes de minuscules organismes marins (foraminifères). Le rapport O^{12}/O^{18} est en effet lié à la température de l'eau où vivaient ces organismes. Entre 800 000 ans et l'actuel, une vingtaine d'oscillations ont ainsi été mises en évidence, soit une succession d'une dizaine de cycles "interglaciaire/glaciaire". Le cadre de la préhistoire armoricaine se situe principalement dans les quatre ou cinq derniers cycles.

L'essentiel des données concernant le Pléistocène armoricain nous est fourni par l'étude des dépôts visibles en falaises, le long du littoral. Les grands glaciers quaternaires n'ont jamais recouvert le Massif armoricain, bien qu'ils se soient étendus, durant les périodes les plus froides, jusque sur le sud des Iles britanniques. Nous parlons alors, pour notre région, d'un domaine "périglaciaire". Les dépôts dits périglaciaires, loess et head pour l'essentiel, ont donc une importance particulière. En outre, l'extension des glaciers, notamment dans les régions polaires, s'est accompagnée d'une énorme rétention d'eau dont l'un des effets fut un abaissement du niveau des océans. C'est ainsi par exemple qu'au maximum de la dernière glaciation, soit vers 18000/20000 ans, la Manche était pratiquement à sec, ce qui correspond à une régression de plus de 100 m. Lors de chaque optimum climatique interglaciaire, les rivages marins se situaient au voisinage du niveau des plus hautes mers actuelles, parfois même au-dessus.

Le paléolithique inférieur dans le Massif Armoricain

En Bretagne, le Paléolithique inférieur est essentiellement localisé le long des grandes vallées et sur la côte sud. Sur les marges armoricaines, quelques gisements ont été signalés sur la côte normande du Cotentin et surtout dans le domaine ligérien.

Les sites du Paléolithique très ancien sont encore mal connus dans l'Ouest de la France. Dans l'état actuel des recherches, le gisement de Saint-Malo-de-Phily, sur la moyenne Vilaine, constitue un repère intéressant. Ce sont des lambeaux d'une ancienne terrasse qui coiffe les sables pliocènes.

La position stratigraphique de l'industrie a été repérée dans la base des alluvions grossières. Elle est essentiellement en grès quartzeux. Ce sont souvent des sortes de gros racloirs, d'épais grattoirs ou d'énormes encoches. Il reste donc très fruste et a parfois laissé subsister des doutes quant à son caractère véritablement anthropique. Or la trouvaille récente d'un outil sur galet, particulièrement évident, est venue heureusement confirmer l'intérêt du site. Il s'agit d'un chopping-tool typique, façonné dans un galet de quartzite fin. Cette pièce remarquable est, techniquement et typologiquement, très différente des outils sur galets colombaniens.

L'âge du gisement de Saint-Malo-de-Phily n'est pas encore établi avec certitude. Il se place dans les plus hautes terrasses de la Vilaine et est, sans nul doute, très ancien. L'hypothèse chronostratigraphique repose sur l'interprétation des paléosols et de la nature des dépôts. L'industrie de Saint-Malo-de-Phily se placerait au début du Pléistocène moyen (stade isotopique 15, vers -550 000 ans).

L'Acheuléen est surtout connu en Bretagne par des trouvailles isolées de bifaces, voire de hachereaux sur éclats, parfois même sans contexte stratigraphique. Seul un site des Côtes-d'Armor (Planguenoual), peut être véritablement qualifié de "gisement acheuléen", ayant livré de nombreux bifaces taillés dans des blocs de grès lustré d'un faciès particulier à gros grains de quartz. Ces outils assez lourds ont des formes principalement amygdaloïdes et ovalaires.

Parallèlement à l'Acheuléen ont existé des industries archaïques à bifaces rares ou absents, dominées par les galets aménagés ; le type peut en être pris dans le gisement de Saint-Colomban à Carnac (Morbihan). L'habitat de Saint-Colomban était installé dans l'abri d'un couloir d'érosion marine, sur une plage ancienne, au début d'une période de régression. La fouille a montré en effet que le sol d'habitat se trouvait sur la couche sableuse recouvrant les gros galets, sans intercalation d'un quelconque dépôt de pente.

L'industrie de Saint-Colomban, la première du genre connue dans le nord-ouest de la France, a donc servi de type à la définition du groupe "colombanien". Elle est caractérisée par des outils à tranchant aménagé sur galets (choppers, chopping-tools, rares protobifaces ou bifaces de type abbevillien) associés à un outillage léger, sur éclats, assez fruste et de petites dimensions (encoches, denticulés). Le débitage levallois est pratiquement inexistant. Les éclats, à talon large et peu facetté, à bulbe saillant et angle d'éclatement très ouvert, rappellent le Clactonien britannique. Les choppers sont beaucoup plus nombreux que les chopping-tools et de types très variés (distaux, disto-latéraux, latéraux, anguleux, en forme de pointe...). L'outillage léger est peu standardisé, sur éclats souvent corticaux, dominé par les denticulés et surtout par les encoches qui sont souvent de type clactonien.

D'autres gisements ont été localisés entre l'ouest finistérien et Noirmoutier, justifiant la définition de ce faciès régional. C'est notamment le cas au sud du Cap Sizun (Finistère) où une succession de couloirs d'érosion marine et de grottes effondrées ont été occupés par ce groupe techno-culturel. Découvert en 1985, le gisement de Menez-Dregan 1 se situe sur la commune de Plouhinec.

Les premières campagnes de fouille ont montré la grande richesse du gisement et son potentiel d'information scientifique. Au moins trois niveaux, correspondant à des présences humaines bien distinctes dans le temps, s'intercalent entre les plages anciennes successives.

Les hommes préhistoriques ont laissé, à Menez-Dregan, des milliers d'éclats de roche taillée, d'une étonnante fraîcheur et produits selon des processus de débitage très simples. Il s'agit d'un outillage d'aspect archaïque comprenant des outils "lourds" et frustes constitués de galets à tranchant aménagé et d'outils "légers" peu standardisés, à base d'éclats portant des encoches et des denticulations. Les roches utilisées reflètent la variété des galets des plages sur lesquelles les hommes s'approvisionnaient. Il ne fait aucun doute que les hommes préhistoriques n'ont pu s'installer à Menez-Dregan qu'à l'occasion de retraits sensibles du rivage marin, probablement en début de périodes glaciaires (ces régressions marines sont bien connues au cours de l'ère Quaternaire); en effet, les sols d'habitat retrouvés par les archéologues étant situés directement sur les anciens cordons de galets, on en déduit que le niveau de la mer était forcément plus bas que l'actuel.

Un foyer, au sommet de la plage, a fourni de nombreux charbons de bois sous forme d'esquilles et de branchettes carbonisées, relativement bien conservées. D'autres traces d'aménagements semblent exister et comptent parmi les plus anciennes connues dans le Monde. Les premières datations effectuées à l'Institut de Paléontologie humaine (Paris) permettent d'avancer une date de près de 400.000 ans pour les niveaux les plus récents. La campagne 1993 a révélé la présence, exceptionnelle pour l'Ouest de la France, d'ossements associés aux outils en pierre taillée. Ces fragiles restes osseux sont réduits à un état de "pâte" et leur extraction demande des procédés très spéciaux et délicats. Ils témoignent des restes de gibier chassé et consommé par les hommes de Menez-Dregan il y a plus de 4000 siècles.

Le Paléolithique inférieur armoricain, dont les premiers témoins semblent se situer vers 600000 ans, se développe donc principalement dans la seconde moitié du Pléistocène moyen. Sa répartition géographique est liée aux dépôts de cette période. Deux groupes se distinguent nettement : un Acheuléen assez classique et le Colombanien à caractères archaïques. Leur signification et leurs rapports sont en cours d'étude.

Le paléolithique moyen dans le Massif Armoricain

Il est désormais évident que le Paléolithique moyen a débuté bien avant le dernier interglaciaire et que des industries en tous points semblables au Moustérien ont existé au moins depuis le stade isotopique 9. Le Paléolithique moyen s'est donc développé durant plus de 250 000 ans. En Bretagne il est surtout répandu le long de la côte nord et comprend schématiquement, et sans doute un peu artificiellement, trois groupes principaux :

- des industries à outils bifaciaux où ces pièces (bifaces vrais, bifaces partiels, racloirs à retouche biface...) sont prépondérantes qualitativement et quantitativement, vis à vis du reste de l'outillage sur éclats
- des industries à bifaces peu nombreux, associés à un outillage ordinaire de bonne facture
- des industries sans bifaces.

Le groupe des industries à outils bifaciaux dominants a été défini à partir des grands ateliers de taille du grès lustré, découverts au siècle dernier (Bois-du-Rocher à la Vicomté sur Rance, Clos-Rouge à Saint-Hélen, Kervouster à Guengat...).

L'outillage du Bois-du-Rocher est essentiellement en grès lustré (le silex est quasi absent et le quartz ne représente guère plus de 1%). Le débitage levallois est peu développé. L'outillage "bifacial" est essentiellement réalisé à partir d'éclats ; il est composé de bifaces vrais et de pièces dont la totalité des bords n'est pas retouchée (bifaces partiels). En outre le procédé de façonnement, de type "plano-convexe", aboutit souvent à des outils proches des racloirs à retouche biface. Le reste de l'outillage du Bois-du-Rocher est, dans l'ensemble, plus fruste. Les racloirs, la plupart façonnés sur un seul bord (racloirs simples), sont moyennement représentés ; ceux à retouches sur face plane sont nombreux. Les outils de type Paléolithique supérieur (grattoirs, burins...) sont assez fréquents. Les encoches et les denticulés sont abondants.

Une succession de campagnes de fouilles (de 1974 à 1977) a permis de connaître la structure du gisement de Kervouster. L'intérêt le plus évident fut de révéler une succession de niveaux d'occupation stratifiés, au travers desquels put être discernée une évolution des outillages lithiques.

Le site de Tréissény (Kerlouan, Finistère) se trouve aujourd'hui sous le niveau des plus hautes mers. L'habitat paléolithique se place donc dans une phase régressive. Il était installé sur le sable d'une plage ancienne dont l'âge remonte au dernier interglaciaire *sensu lato* (cf Formation de la Haute-Ville : stade isotopique 5, entre 125000 et 75000 ans). L'industrie, en silex cette fois, est caractérisée par des outils bifaciaux faits sur éclats ou fragments de galets, souvent de petites dimensions. Ces pièces, bifaces partiels ou racloirs à retouche biface, représentent près de 30% de l'outillage ; leurs contours sont principalement ovalaires, amygdaloïdes et cordiformes. Un trait particulièrement intéressant est la présence de pièces à tendance foliacée. Le reste de l'industrie est de médiocre facture, comprenant surtout des racloirs et fort peu d'encoches et de denticulés.

La station de Traou-an-Arcouest (Ploubazlanec, Côtes-d'Armor) est également en situation d'estran. La matière constituant l'industrie est le microgranite et le silex, avec accessoirement la dolérite, le tuf, le quartz, le grès et les phanites. L'outillage bifacial est le mieux connu, dominé ici encore par les produits ovalaires, cordiformes et amygdaloïdes. L'existence d'un biface trouvé en place dans la falaise permet de proposer une datation géologique (début du stade isotopique 3, vers 60000 ans).

Tout proche et mieux conservé, le gisement de Karreg-ar-Yellan, a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles (1981-1986). Celles-ci semblent avoir démontré le lien avec le site précédent, tant au point de vue de l'industrie que de la position stratigraphique. Il s'agit d'un campement installé à l'abri d'un grand rocher, un ancien écueil aujourd'hui relié à la terre par un double cordon de galets enfermant un étang saumâtre. Ce site naturel remarquable est aussi un bel exemple d'habitat du Paléolithique moyen sur le littoral nord de la Bretagne. Une partie du gisement s'étend sous la plage actuelle ce qui, une fois encore, démontre la variabilité du niveau de la mer au cours de la période paléolithique. Le site fut choisi par l'homme à plusieurs reprises puisque les niveaux supérieurs renferment une couche du Paléolithique supérieur, elle-même en partie excavée par un établissement protohistorique (four à sel de la fin de la période gauloise). Nous n'avons pas affaire, au Paléolithique moyen, à un habitat véritablement structuré ; toutefois l'étude de la répartition planimétrique des types d'outils laisse entrevoir des localisations qui ne sont sans doute pas aléatoires et traduisent des aires d'activité spécialisées. L'industrie de Karreg-ar-Yellan se caractérise globalement par un faible débitage levallois, des racloirs en proportion moyenne, de facture assez médiocre, souvent sur face plane ; les outils à bords retouchés convergents (racloirs convergents et déjetés, pointes moustériennes) sont rares ou absents. Ici encore ce sont les outils bifaciaux qui constituent le trait dominant, même si leur nombre reste proportionnellement limité.

Des outils bifaciaux apparaissent, de manière plus discrète, dans d'autres industries moustériennes. Le gisement de Grainfollet à Saint-Suliac (Ille-et-Vilaine) a été découvert et fouillé au début des années cinquante par P.R. Giot. Il s'agit d'un abri en pied de falaise marine situé sous le niveau des plus hautes mers actuelles, typique de la côte nord-armoricaine. Bien exposée (sud-ouest), la falaise entaillée dans des schistes métamorphiques de teinte sombre a certainement joué un rôle thermique appréciable, accumulant la chaleur le jour et la restituant la nuit. Son profil dessine un double surplomb qui offre un abri assez correct. Au pied même de la falaise, au point le plus reculé et le mieux protégé, était installé un grand foyer, vraisemblablement creusé dans le sol. Des charbons de bois et des débris d'os brûlés se mêlaient à la matière cendreuse ; l'outillage lithique était particulièrement concentré dans et autour de ce foyer.

Un second foyer, moins important, semble avoir existé par devant le surplomb, à l'extérieur de l'abri proprement dit. Une large zone, peut-être une aire réservée au dépeçage et/ou aux déchets, était riche en fragments d'ossements d'animaux. Du fait de leur mauvais état de conservation, seuls trois genres ont pu être reconnus : le mammoth, le cheval et le cerf. L'industrie est principalement en silex, mais le quartz local et le grès lustré ont été aussi taillés. Il s'agit d'une série importante (près de 1700 outils, plus les éclats ordinaires). Le débitage levallois est présent sans excès (moins de 19%). De nombreux éclats levallois n'ont pas été transformés. L'outillage est, dans son ensemble, de bonne facture. Les racloirs se sont pas en proportion très importante (moins de 30%), concurrencés par le groupe des encoches et denticulés, mais ils sont de belle facture et de types variés. Les outils à bords retouchés convergents, notamment les pointes moustériennes, sont bien représentés. Bien que discrets par leur nombre (guère plus de 1%) les bifaces sont néanmoins une caractéristique notable du gisement de Grainfollet. Ce sont des pièces façonnées à partir de galets de silex, de quartz ou de grès lustré, de formes lancéolées ou micoquiennes, donc très différents des outils moustériens. L'âge du gisement est difficile à établir. Les interprétations anciennes faisaient état d'une occupation au début de la dernière glaciation. Mais un réexamen de la géométrie du site par rapport aux dépôts limoneux conservés dans le voisinage et l'étude approfondie du site des Gastines, peu éloigné, suggère un âge anté-émien. L'industrie de Grainfollet, de type moustérien dans son ensemble, mais accompagnée de quelques bifaces de type acheuléen, correspondrait à l'Epi-acheuléen du Nord de la France.

Le gisement de Piégu (Pléneuf-Val-André, Côtes-d'Armor), d'abord connu par des ramassages de surface, sur l'estran, a fait l'objet d'un grand chantier de fouille en 1987. Les travaux ont révélé une succession stratigraphique complexe et originale, ainsi que la présence de deux ou trois phases d'occupation paléolithique : tout d'abord, à la base, un vieux platier marin jonché de quelques galets, témoin d'une première transgression (stade isotopique 11 ?) ; par-dessus, des éboulis de blocailles, puis une seconde plage ancienne (stade 9 ?), formée de galets, se prolongeant par un dépôt dunaire sans doute mis en place en début de régression ; par-dessus encore un second manteau d'éboulis grossiers. L'ensemble de ces couches est entaillé en falaise au cours d'un troisième épisode marin transgressif qui y a laissé une plage de galets mêlés de coquilles de mollusques (stade 7 ?) ; le retrait du rivage, cette fois encore, s'est accompagné d'une formation dunaire venue combler le haut d'un vallon. Au sommet, la partie superficielle de la dune, encore calcaire, est déplacée (solifluxion) et coiffée par un paléosol bien marqué (stade 5 ?), lui-même recouvert par une coulée de blocailles et de loess remanié. Ce sont donc pas moins de quatre phases tempérées et autant de grandes périodes glaciaires qui se sont inscrites dans les dépôts de Piégu.

La présence humaine la plus ancienne mise en évidence sur le site de Piégu est vraisemblablement antérieure au stade 9, c'est à dire qu'elle remonte à plus de 325000 ans. Il s'agit d'un petit biface de type acheuléen roulé parmi les galets de la seconde plage fossile. Les vestiges les plus nombreux appartiennent au Paléolithique moyen ; ils ont été rencontrés d'une part dans un sol situé sur la seconde plage ancienne, et d'autre part dans les éboulis de blocailles accrochés au versant et qui sont nettement postérieurs. L'habitat en pied de falaise n'a livré que des silex taillés que l'on peut aisément rapprocher de la série ramassée antérieurement sur l'estran actuel. Les éboulis, au contraire, n'ont donné que peu de silex taillés, encore sont-ils bruts ou médiocrement retouchés. Il s'agit des éléments, glissés sur la pente, d'un site de boucherie primitivement situé en haut de la falaise, comme en témoigne la quantité d'ossements d'animaux retrouvés et dont beaucoup portent des stries de décarnisation. La faune représentée est caractéristique d'un milieu plutôt tempéré, avec proximité de la forêt mais aussi de biotopes steppiques ; elle comprend surtout des cerfs, des chevaux, des bovidés et de rares rhinocéros, également quelques loups. Les occupations humaines (Paléolithique moyen) se placent donc entre les stades isotopiques 9 et 7, soit entre 300000 et 200000 ans environ. L'industrie de l'habitat en pied de falaise est en silex. Elle est marquée par le débitage levallois (24%), avec notamment une importante production de pointes et beaucoup de produits bruts conservés. Parmi les outils retouchés, les racloirs sont dominants, de bonne facture et de types variés. Les outils à bords retouchés convergents sont bien représentés, bien qu'il n'y ait pas de vraies pointes moustériennes. Les bifaces sont absents.

Tout proche de Grainfollet, le site des Gastines (Saint-Père-Marc-en-Poulet, Ille-et-Vilaine) était installé dans un petit vallon affluent de la Rance. Il a livré une industrie apparemment aussi sans bifaces et que l'étude géologique a permis de dater d'une période nettement antérieure au dernier interglaciaire. La fouille a mis en évidence, bien individualisés dans ce petit campement de plein air, des postes de taille du silex et du quartz. L'outillage est peu marqué par le débitage levallois. Les racloirs sont faiblement représentés, quoique d'excellente facture. Les encoches et les denticulés sont nombreux. La présence des outils à bords retouchés convergents est bien affirmée.

Le gisement du Goaréva (Ile-de-Bréhat, Côtes-d'Armor) est un superbe abri en pied de falaise, situé lui aussi dans le voisinage de la paléo-vallée du Trieux. La paroi est constituée par l'une des épontes granitiques d'un filon de dolérite dont le creusement a laissé une dépression allongée qui fut occupée par l'homme préhistorique. Un léger surplomb et une bonne exposition (sud-ouest) en font un lieu de campement agréable. Le substrat de l'abri se trouve à peu près au niveau moyen des marées, de sorte qu'en vives eaux le gisement est ennoyé de plus de 4 m. Au moment de l'occupation du site, le niveau marin était donc sûrement inférieur au zéro actuel des cartes. En fait il est probable que l'accès de Bréhat à pied sec était possible, ce qui suppose, pour le rivage de l'époque, une régression au-delà de l'isobathe des 10 m. L'archipel bréhatin n'était donc qu'un ensemble de buttes rocheuses. Le Goaréva était sans nul doute un lieu d'habitat et d'observation privilégié, à proximité de la grande vallée ; des points d'eau, peut-être même un écoulement, devaient exister à la place de l'actuel chenal du Kerpont. La cavité naturelle, peut-être aménagée par l'homme, a pu faciliter la construction d'une cabane. La datation géologique convient d'un âge correspondant en gros au début du stade isotopique 3, c'est à dire vers 60000 ans. L'industrie est pour moitié environ en silex et pour moitié en dolérite prélevée sur le site même. Le débitage est faiblement levallois. Les racloirs sont de bonne facture et de types variés, mais peu abondants, associés à des encoches et à des denticulés particulièrement bien caractérisés. Les outils à bords retouchés convergents ne sont pas très fréquents.

Beaucoup plus classique est l'industrie du Mont-Dol. Le célèbre gisement d'Ille-et-Vilaine semble se situer en marge du Paléolithique armoricain. Le Mont-Dol est un grand rocher granitique qui s'élève brusquement au milieu de la vaste étendue plane du Marais de Dol. Il s'agit d'un ancien îlot situé en avant de la falaise morte qui s'étire depuis Pontorson jusqu'à Cancale. La station paléolithique se trouve à l'extrémité sud du tertre, abritée au pied de l'escarpement. Les vestiges archéologiques étaient conservés dans des coulées de blocailles et d'argile venues recouvrir une plage ancienne coiffée par un sol humifié. Par dessus, un dépôt fin et calcaire a contribué à la préservation des ossements. Divers arguments, d'ordre géologique et paléontologique, permettent de dater l'occupation humaine aux alentours de 100000 ans.

La grande faune du Mont-Dol comprend principalement des herbivores caractéristiques des vastes étendues herbeuses, tels le mammoth, le cheval, le rhinocéros laineux, le boeuf, le bison ; elle comprend aussi le cerf megaceros, le renne, le daim et le bouquetin. Des restes de carnivores sont présents avec l'ours des cavernes, l'ours brun, un grand lion, la Panthère, le renard, le blaireau et deux canidés, le loup et le cuon. Il est évident que ces vestiges ne traduisent qu'imparfaitement ce qu'était la faune de mammifères dans l'environnement du site, puisqu'il s'agit d'un choix exercé par l'Homme. Ils indiquent cependant à coup sûr l'existence d'un climat assez froid et humide et d'un paysage ouvert. La faune de petits mammifères comprend la marmotte, le campagnol des champs, le campagnol nordique, le campagnol des hauteurs, le rat taupier et le lemming gris des steppes. L'ensemble permet de décrire le paysage de l'époque comme une steppe herbeuse parsemée de petits bosquets et de forêts galeries abritant les espèces sylvoles, associant des zones basses et marécageuses.

L'étude de l'état de conservation des ossements a montré diverses traces d'origine anthropique. Ce sont, outre les stries de décarnisation laissées par le tranchant des outils en silex, des stigmates de désarticulation, des fragments d'os brûlés et des os brisés intentionnellement (notamment parmi les os canons des chevaux).

L'industrie du Mont-Dol est en quasi totalité en silex. Elle est caractérisée par un fort débitage levallois, par des racloirs abondants, de types variés et d'excellente facture et surtout par un grand nombre d'outils à bords retouchés convergents, notamment de belles pointes moustériennes. Les encoches et les denticulés sont rares. L'importance numérique des outils retouchés (544 pièces) permet de conclure à une réelle absence des bifaces.

Le Paléolithique moyen est donc assez densément représenté sur le pourtour du Massif armoricain, avec une abondance particulière le long de la côte nord de la Bretagne, dans le domaine ligérien et au nord du Cotentin. Cette localisation tient à des facteurs géologiques (répartition des dépôts de la fin du Pléistocène moyen et du Pléistocène supérieur), écologiques (présence d'abris naturels, de zones favorables au gibier...) et aussi à l'existence de matières premières de bonne qualité (silex, grès lustré...). Le Paléolithique moyen armoricain apparaît fortement marqué par les industries à outils bifaciaux. C'est d'une part le groupe du Bois-du-Rocher, d'affinité plutôt centre-européenne, et d'autre part le groupe de La Trinité. Des traits "charentiens" se discernent plus ou moins nettement dans ces deux groupes. Les outillages sans bifaces semblent avoir une répartition plus marginale. Le Moustérien de type Ferrassie, en particulier, aurait une limite occidentale selon un arc jalonné par les gisements de Jersey, du Mont-Dol, de Saulges et de Roc-en-Pail. Le Moustérien de type Quina se cantonnerait sur la frange méridionale du vieux massif. Dans le Cotentin apparaissent des industries à faciès laminaire, assez comparables à celle de Seclin (Nord).

D'une manière générale, il semble que les populations du Paléolithique moyen armoricain aient manifesté une mobilité relativement faible, avec sans doute des déplacements de subsistance dans un rayon de 10 ou 20 km autour de camps plus ou moins permanents, ce qui n'exclut pas l'existence de haltes de chasse et de petits sites de boucherie.

Le paléolithique supérieur dans le Massif Armoricain

Le Paléolithique supérieur armoricain est moins répandu. Selon les données actuelles, il se localise d'une part dans le domaine littoral septentrional, entre le Léon et le Penthièvre, d'autre part dans le domaine ligérien, en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Mayenne. Rares sont les gisements qui ont conservé des ossements et objets en os, de sorte que nous n'avons accès qu'à une information fortement tronquée, compte-tenu du contexte technoculturel.

L'industrie d'Enez-Amon-ar-Ross (Kerlouan, Finistère) est, semble-t-il, un témoin du Paléolithique supérieur précoce armoricain, assimilé de manière plus ou moins justifiée au Périgordien inférieur ou Chatelperronien. Le gisement se situe dans une arène limoneuse qui peut dater du début du stade isotopique 2, si l'on admet que le glacis d'érosion sous-jacent marque la base du Pléniglaciaire supérieur, la couche à industrie s'inscrivant déjà dans la dynamique loessique du Weichsélien supérieur. L'industrie y est fortement remaniée, sous forme de poches de solifluxion, et d'ailleurs très fragmentée par le gel. L'occupation humaine se placerait donc un peu avant, vers la fin du stade 3, soit aux alentours de 35000/40000 ans. Enez-Amon-ar-Ross est aujourd'hui un îlot accessible à pied sec à marée basse. A l'époque, c'était une simple butte sur la rive droite d'une vallée et le petit campement paléolithique s'y abritait entre les rochers si caractéristiques du Pays pagan. L'industrie, essentiellement en silex, est marquée par un fort débitage laminaire. Les outils sont, dans l'ensemble, très atypiques, avec en outre un fond commun mal dégagé des influences du Paléolithique moyen. La série est largement dominée par les encoches et les denticulés, avec d'assez nombreux racloirs qui n'ont cependant plus la qualité et la variété de ceux du Moustérien. Les grattoirs sont peu abondants et très atypiques. Les burins, en pourcentage sensiblement égal à celui des grattoirs, sont surtout dièdres, sur cassure ou sur bord naturel et sont toujours très atypiques. Les seuls outils caractéristiques sont des fragments de pièces à dos proche du Couteau du type Audi ou de la Pointe de Chatelperron. L'industrie d'Enez-Amon-ar-Ross n'est déjà plus du Paléolithique moyen, mais reste extrêmement malhabile.

L'origine de ce Paléolithique supérieur initial peut se rechercher dans le groupe des moustériens à outils bifaciaux (Groupe du Bois-du-Rocher). En effet, à Kervouster, l'évolution typologique des industries se marque de bas en haut par une quasi disparition des bifaces et par une augmentation quantitative et qualitative des outils de type Paléolithique supérieur. L'industrie d'Enez-Amon-ar-Ross, d'affinités chatelperroniennes, conserve de nombreux éléments archaïques, ce qui peut être le signe d'une période de déstabilisation technoculturelle. Les deux ensembles paraissent donc se situer dans une phase de transition entre le Paléolithique moyen et supérieur, mais la part de l'évolution strictement locale et celle de l'acculturation reste à évaluer.

La station de Beg-ar-C'hastel (Kerlouan) est aussi un petit campement installé entre les rochers qui hérissent un versant sur la rive droite de la Quélimadec. L'industrie, en quasi totalité en silex, est caractérisée par un débitage fortement laminaire, avec en outre de nombreuses lamelles. Les grattoirs sont peu nombreux, dominés par les burins. Parmi les grattoirs se trouvent des formes carénées, à retouches lamellaires, courts et épais. Les burins sont en majorité dièdres. Il y a quelques outils composites (grattoir et burin associés sur un même support, par exemple), de nombreuses lames retouchées souvent à retouches marginales, des lames et lamelles tronquées. Les encoches et denticulés restent fréquents ce qui confère à l'ensemble un aspect archaïque. Mais la caractéristique principale de l'industrie de Beg-ar-C'hastel tient dans l'abondance des lamelles Dufour, éléments quasi microlithiques à fines retouches latérales. A noter la présence de deux pièces à dos (proches de la Pointe de Chatelperron) qui viennent confirmer le rapprochement avec certains aurignaciens primitifs connus en d'autres régions. Le niveau d'occupation humaine se situe dans une couche sablo-limoneuse datant probablement de la fin du stade isotopique 3.

Un autre témoin de l'Aurignacien en Bretagne septentrionale nous est fourni par le site de Beg-Pol à Brignogan (Finistère). Il s'agit d'une petite série lithique comprenant de bons grattoirs sur lames, dont des formes carénées et quelques burins.

La fouille du site de Plasenn-al-Lomm (Ile-de-Bréhat, Côtes-d'Armor) a mis au jour un vaste habitat avec d'intéressantes structures, vestiges d'un campement situé sur une plateforme dominant la paléo-vallée du Trieux.

Un abri relatif était fourni par de grands rochers. Certains assemblages de blocs peuvent être interprétés comme des calages de poteaux, suggérant la présence de huttes ovalaires. Tout laisse penser que nous avons affaire à un habitat de courte durée, peut-être saisonnier. Le caractère laminaire de l'industrie est assez peu marqué. Les grattoirs sont rares. Par contre les burins sont extraordinairement abondants, ce qui dénote plutôt des activités spécialisées que des traits culturels. Ce sont des outils robustes dans l'ensemble, avec des bords latéraux souvent retouchés et avec de fréquentes traces de réavivages. Les formes sur troncature oblique sont caractéristiques du gisement. La position stratigraphique correspond à la base du loess de couverture et l'occupation humaine se placerait donc au début du stade isotopique 2, entre 20000 et 25000 ans. Ceci peut surprendre du fait des conditions climatiques rigoureuses à cette époque, mais l'état de gélifraction des silex confirme que le froid fut très intense avant l'enfouissement. L'industrie de Plasenn-al-Lomm ne présente pas d'affinités bien nettes avec les grands groupes classiques. Bien que les conditions de gisement excluent un mélange de couches, des traits périgordiens et aurignaciens semblent se superposer.

Bien que discret, le Paléolithique supérieur armoricain est aujourd'hui clairement attesté, même si ses industries osseuses sont quasi inconnues. Il se révèle souvent par des outillages lithiques extrêmement spécialisés ou atypiques. Les formes classiques n'apparaissent guère que sur les marges ou dans le domaine ligérien. La rareté des gisements, qui s'explique au moins en partie par l'érosion qui a accompagné la remontée du niveau marin au post-glaciaire, peut aussi être due à la rareté du silex (exigence plus grande au Paléolithique supérieur quant au choix de la matière première) et au manque d'abris naturels à des périodes particulièrement rigoureuses. Il est d'ailleurs notable que ce sont les phases anciennes et finales du Paléolithique supérieur qui sont les mieux représentées (le vide coïncidant assez bien avec le maximum du froid) et que seul le petit karst de la vallée de l'Erve a donné une séquence assez complète).

Jean Laurent MONNIER

Directeur de Recherche

UPR 403 du CNRS, Université de Rennes 1

Conférence de la S.A.H.P.L. du 5 mars 1994

Références bibliographiques:

MONNIER J.L., 1980 - Le Paléolithique de la Bretagne dans son cadre géologique. *Trav. Labo. Anthropologie, Rennes*, 597 p.

MONNIER J.L., 1991 - *La Préhistoire de Bretagne et d'Armorique*. Les Universels Gisserot, Editions Jean-Paul Gisserot, 123 p., 11 pl.

Légendes des figures

Fig. 1 : Courbe isotopique du quaternaire

Fig. 2 : Paléolithique inférieur - en haut : Saint Colomban (choppers et éclats retouchés) - en bas : La Ville-Rein (bifaces)

Fig. 3 : Paléolithique moyen à outils bifaciaux - en haut : La Trinité - en bas : Bois du Rocher (bifaces sur éclats)

Fig. 4 : Paléolithique moyen - en haut : Grainfollet (outils sur éclats et bifaces micoquiens) - en bas : Mont-Dol (outils sur éclats)

Fig. 5 : Paléolithique supérieur - en haut : Plasenn-al-Lomm (grattoirs et burins) - en bas : Beg-ar-C'hastel (grattoirs, burins et lamelles Dufour)

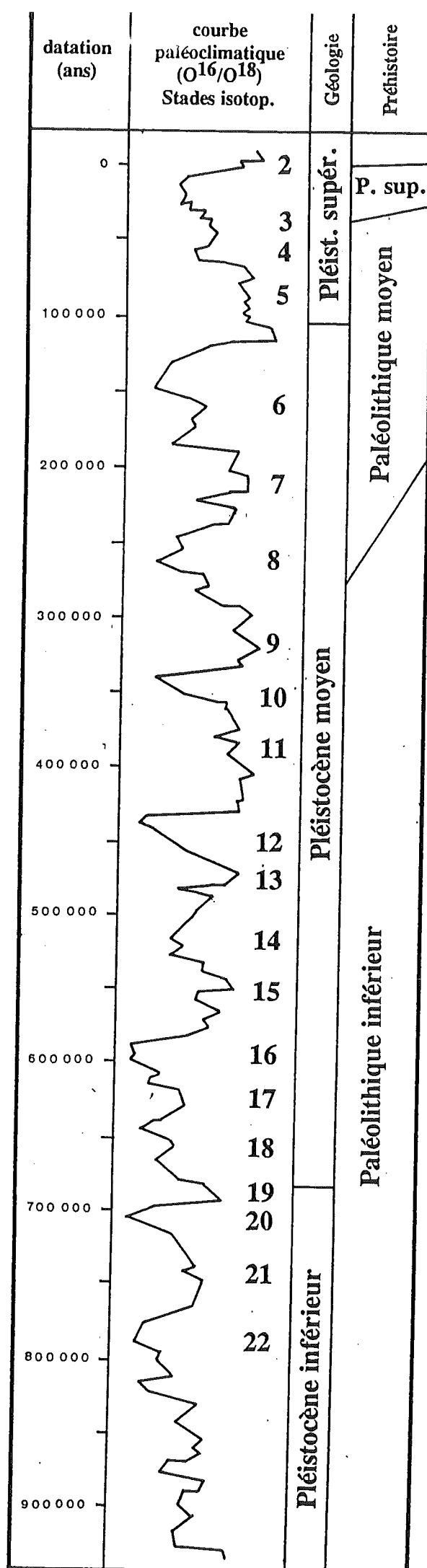


Fig. 1

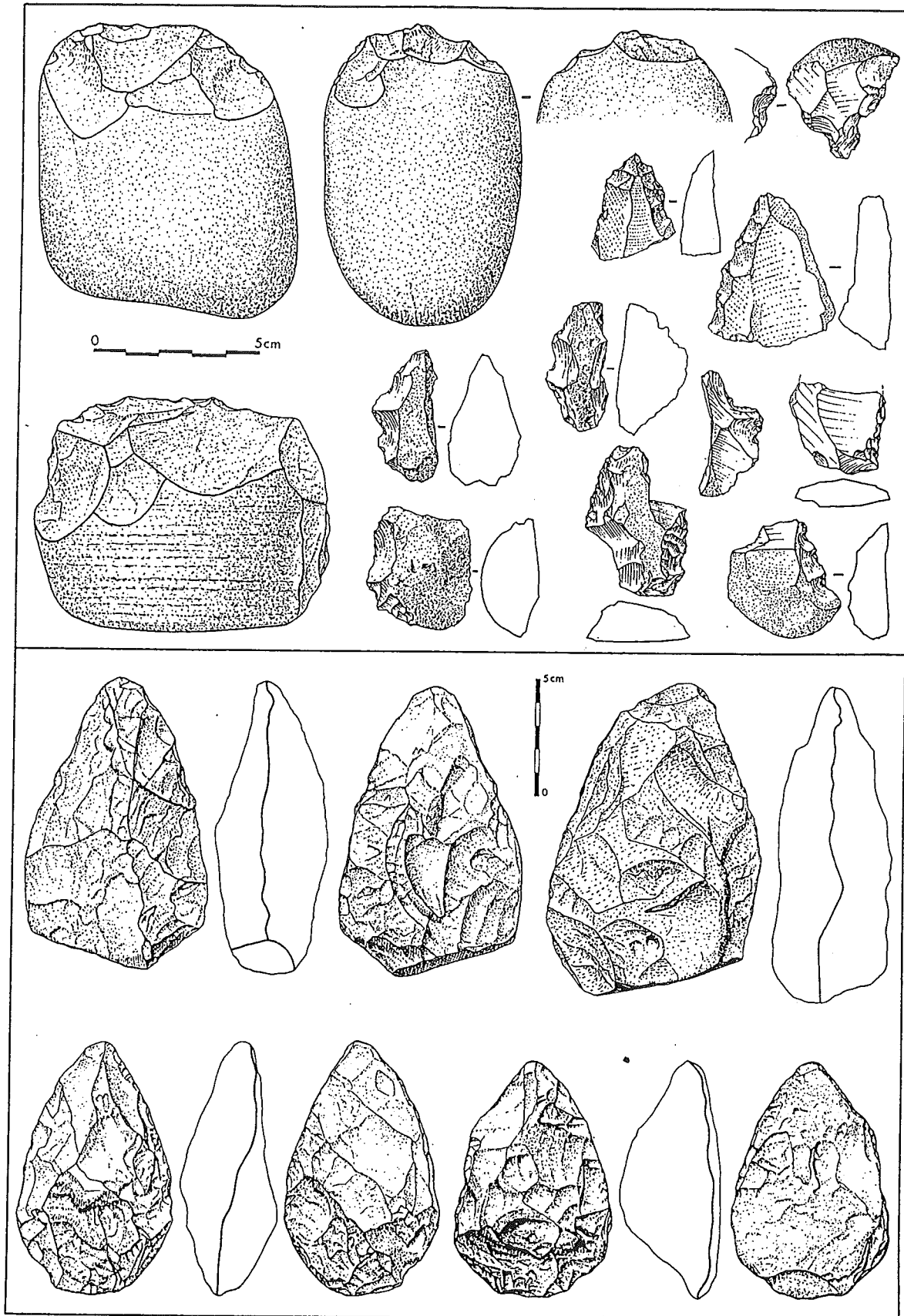


Fig. 2

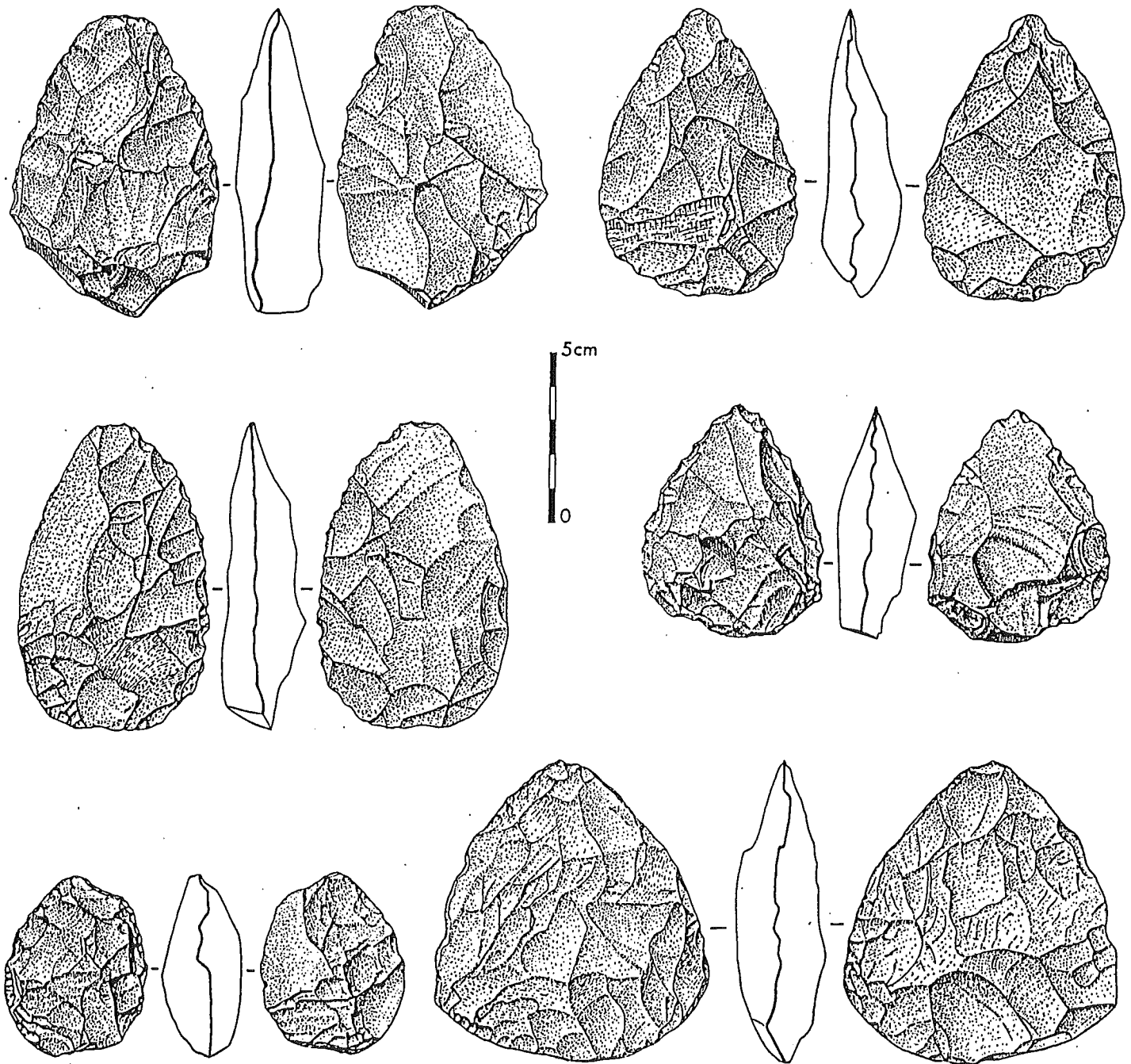
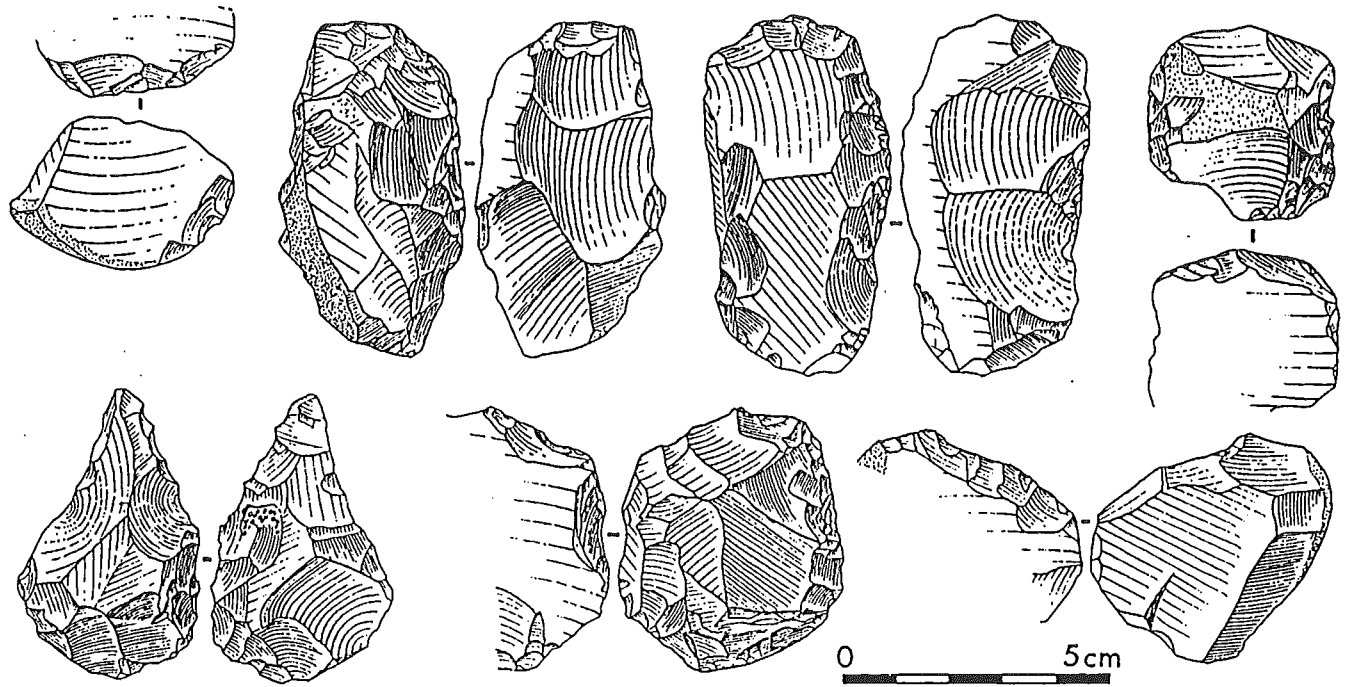


Fig. 3

24

0 5cm

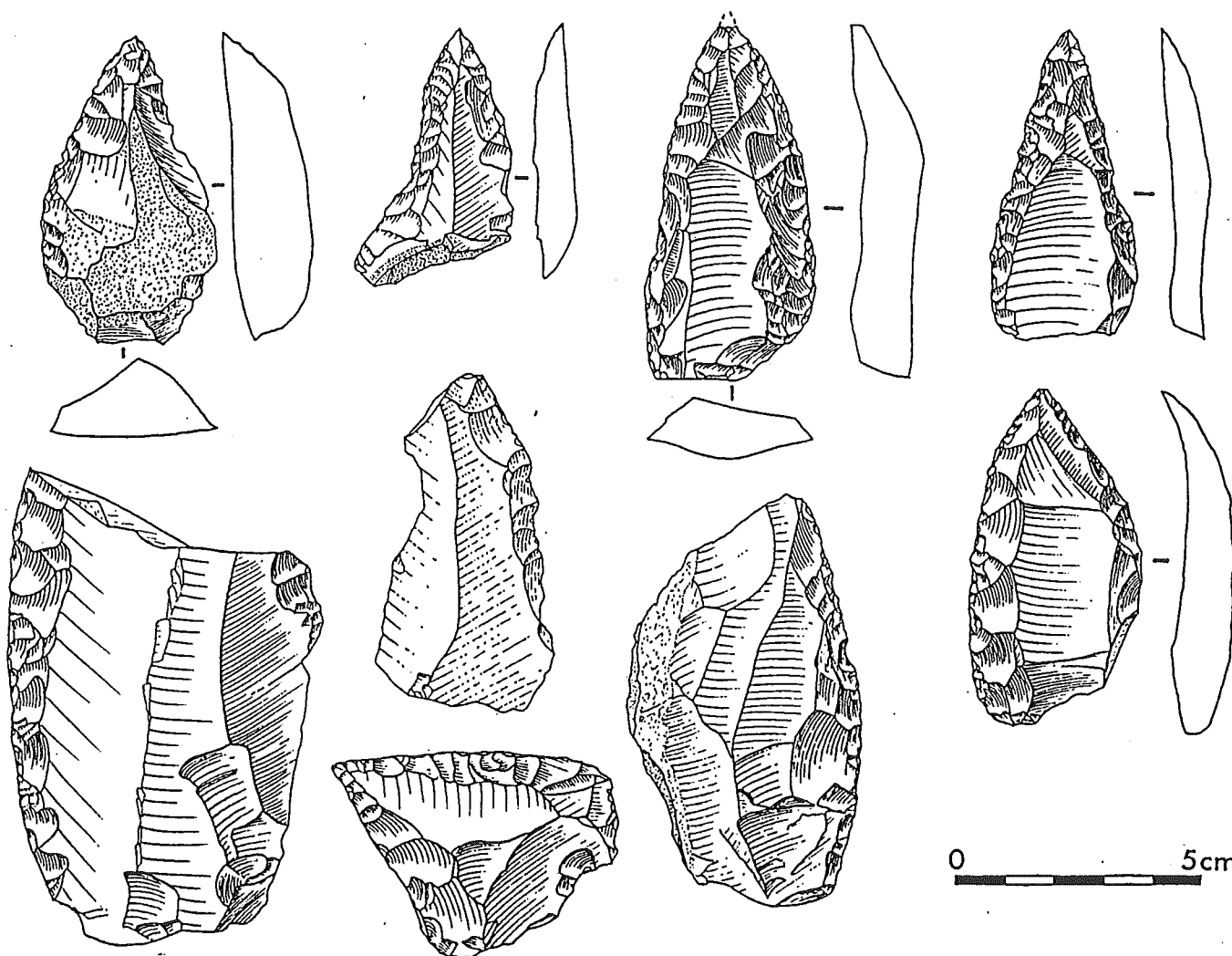
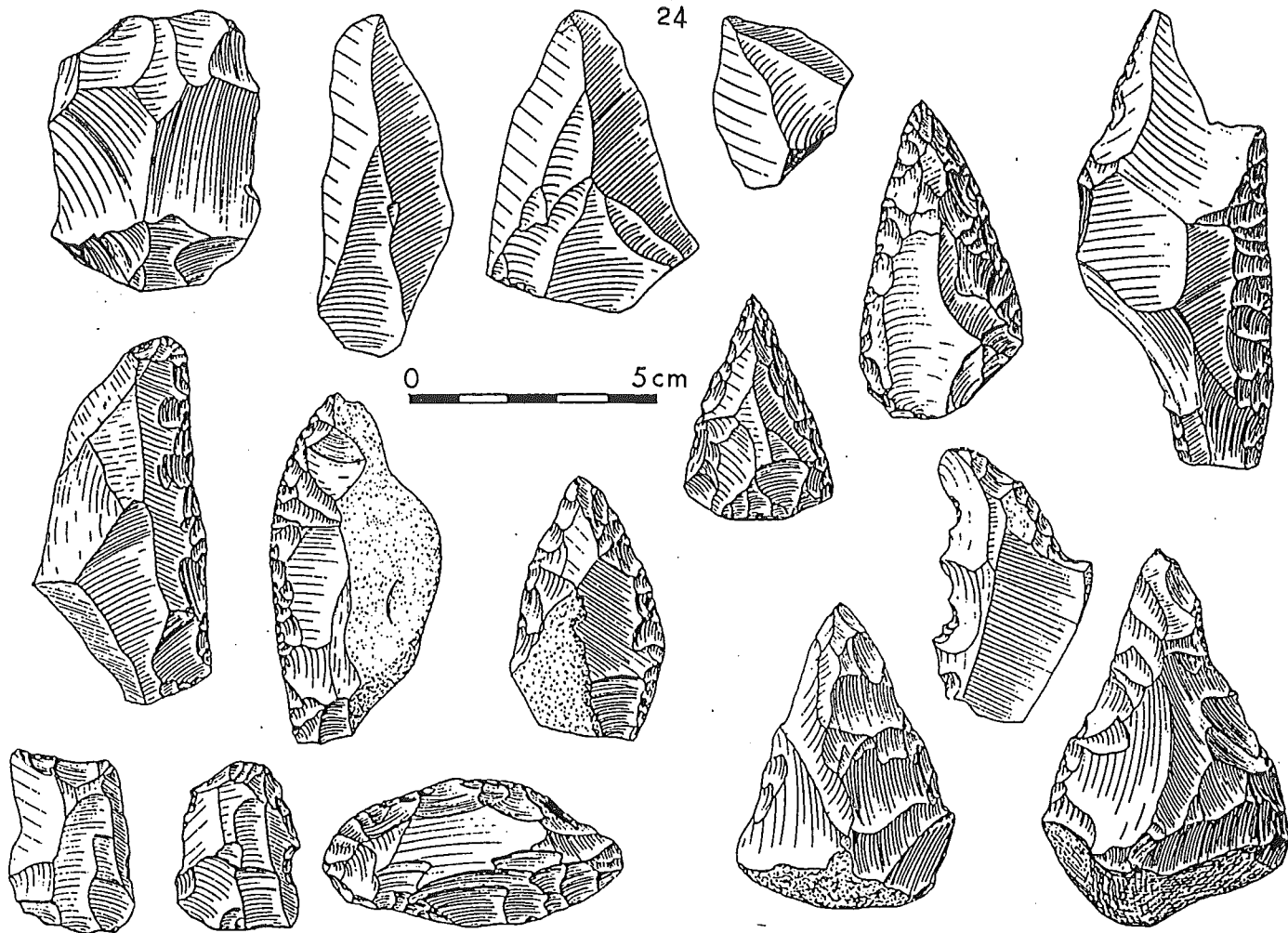


Fig. 4

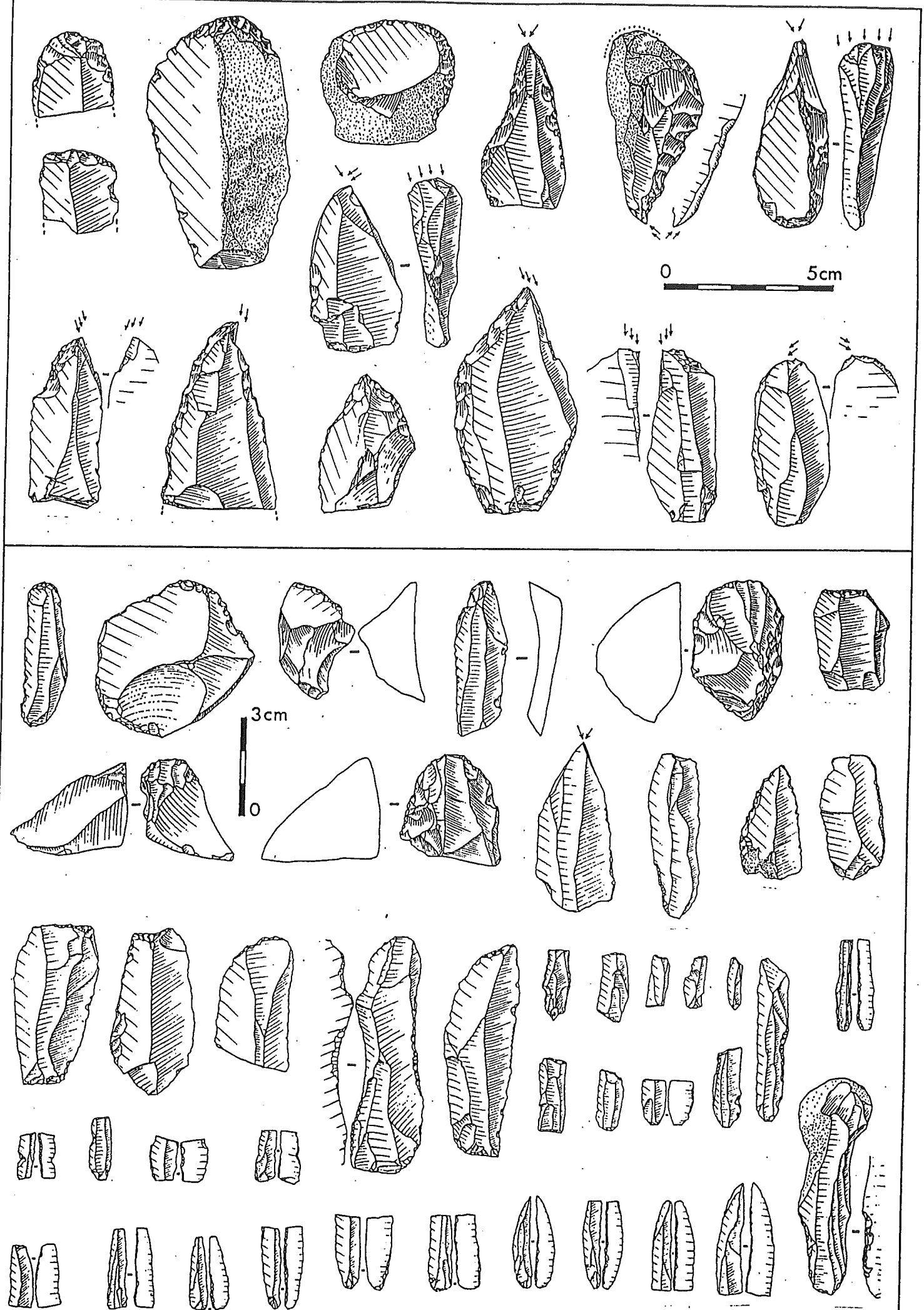


Fig. 5

LE MEGALITHISME DU MORBIHAN INTERIEUR LES LANDES DE LANVAUX (*)

A l'écart de l'importante densité archéologique du littoral atlantique, et du formidable intérêt porté depuis le XIX^e siècle aux monuments mégalithiques (Carnac, Locmariaquer ...), l'intérieur de la Bretagne a longtemps été délaissé et les recherches limitées.

Malgré les inventaires locaux et régionaux tant anciens que modernes et en dépit des quelques fouilles récentes réalisées sur un échantillon très réduit de monuments, nos connaissances sur la néolithisation de l'intérieur de la Bretagne restent fragmentaires et imprécises.

Les prospections et inventaires que j'ai réalisés depuis 1986 ainsi que les travaux de chercheurs isolés et d'associations archéologiques ont amené à faire des découvertes importantes comme la nécropole de Coëby en Trédion où plus de 50 vestiges néolithiques ont été décelés. Ce potentiel archéologique totalement inconnu s'amplifie d'année en année et prend même une importance considérable. Cela ne va pas sans poser quelques interrogations supplémentaires sur les synthèses déjà réalisées concernant la pénétration des populations à l'intérieur de la péninsule armoricaine.

Cet inventaire a été inclus dans le programme des inventaires de la section Préhistoire et Archéologie de l'Institut Culturel de Bretagne dirigée par son président J. Briard. Cette section a aimablement soutenu ce projet et financé le travail de prospections.

Bien qu'il s'agisse d'un bilan provisoire, cette révision du potentiel architectural devrait permettre une meilleure politique de prévention, de protection et de réhabilitation à but touristique et scientifique.

Le mégalithisme en Bretagne

Issus des populations mésolithiques, des indigènes fournirent la grosse part de la société néolithique. Ces mésolithiques, dont les derniers gisements tardifs sont représentés par les sites de Téviec ou Hoëdic (56), appartiennent à une période de transition difficile à cerner. Plusieurs types de société semblent avoir évolué parallèlement pendant le V^e millénaire. Ainsi, certains groupes adoptèrent brusquement une économie de production tandis que d'autres survécurent marginalement dans une économie prédatrice. Acculturation, colonisation ou populations intrusives adoptant les pratiques autochtones, la juxtaposition de poteries et armatures microlithiques démontre la persistance prolongée de la société mésolithique.

Dès le début du Néolithique, c'est à dire dès la première moitié du V^e millénaire, apparaissent les premières sépultures mégalithiques. Ainsi, les dolmens à couloir vont faire leur apparition. L'architecture mégalithique de ces tombes se décompose en deux principes fondamentaux avec, d'une part la structure interne composée d'une chambre sépulcrale ronde ou polygonale avec couloir d'accès, et d'autre part, la structure externe composée d'une masse de pierre appelée cairn qui recouvre la sépulture et qui est agencée comme une pyramide à gradins en épousant une vue en plan de forme géométrique (ronde, rectangulaire). Les sépultures sont construites entièrement de grandes pierres ou en maçonnerie en pierre sèche ou encore les deux à la fois, le tout recouvert de dalles mégalithiques ou d'un encorbellement. Plusieurs sépultures peuvent être incluses sous un même cairn.

On retrouve ces sépultures sur tout le littoral armoricain et en particulier en Bretagne sud. L'architecture des dolmens à couloir va évoluer jusqu'au début du III^e millénaire. Toute une série de dolmens à couloir va donc se développer, dont des dolmens à chambre trapézoïdale, à chambre décentrée, des dolmens transeptés, des dolmens à chambres multiples, des sépultures en V, des dolmens en T ou à chambre compartimentée.

A partir du III^e millénaire (3000 avant J.C.), l'espace funéraire prend plus d'importance, il s'allonge au détriment de la structure d'entrée réduite à un court vestibule. Les cairns sont, quant à eux, réduits à la stricte nécessité de maintien de l'ensemble. Les sépultures en V font leur apparition ainsi que les dolmens angevins venus de l'Anjou et du Saumurois. Succéderont à ces monuments les allées couvertes et les sépultures à entrée latérale incluses dans des cairns étroits et allongés.

Certains menhirs ont pu être érigés dès le début du IV^e millénaire. Quant aux tertres tumulaires, ils semblent avoir été édifiés dès la seconde moitié du V^e millénaire avec des constructions et modifications qui ont pu s'échelonner jusqu'au Néolithique final.

A la charnière du Néolithique final - Age du Bronze, une dernière série de tombes individuelles à forte tradition mégalithique persistera pendant l'apparition du Bronze (le Chalcolithique). Ces dolmens simples ou coffres, sans couloir d'accès, sont eux aussi inclus dans un cairn de petite dimension. Une forte empreinte campaniforme se fait alors ressentir.

Les dolmens à couloir

A côté de la formidable mutation économique néolithique, l'identité collective des peuples de la façade atlantique va s'exprimer à travers les premières architectures mégalithiques. L'émergence du mégalithisme reste un problème encore délicat à résoudre. Les recherches modernes s'orientent dans ce domaine vers l'étude des parties sous-jacentes des constructions mégalithiques.

La présence de dolmens à couloir bien à l'intérieur des terres reste rarissime. Pour le secteur que j'ai prospecté, la carte de répartition nous en dévoile une quantité non négligeable.

Principalement centrés en plein cœur des Landes de Lanvaux, leur localisation met en évidence une certaine influence du mégalithisme périphérique du Golfe du Morbihan. Le monument de Kergonfalz en Bignan forme la limite nord de dispersion des dolmens à couloir. Les quelques dolmens angevins montrent l'intrusion occidentale de ces monuments régionalement centrés dans le Saumurois et l'Anjou.

Ces dolmens à couloir sont, le plus souvent, répartis en petites nécropoles, la plus importante étant celle de Coëby en Trédion, suivie par celle de Béhelec en Saint-Marcel, celles de Larcuste en Colpo et de Kerfily en Plaudren ; les autres monuments sont, eux, isolés.

Les dolmens Angevins

Ce type d'architecture, principalement centré dans le Saumurois et l'Anjou, a été reconnu dans l'est du département, sa limite occidentale d'influence.

Ces monuments sont caractérisés par des chambres rectangulaires larges précédées d'un portique plus étroit et plus bas. La chambre est souvent subdivisée par une ou des cloisons. Le portique, qui reste l'élément caractéristique, mais pas toujours présent, est formé de deux supports soutenant une seule dalle de couverture.

Quatre monuments situés dans la partie orientale du département s'intègrent donc dans ce type architectural et présentent sensiblement les mêmes caractéristiques.

Les sépultures en "V"

Caractérisé par un élargissement progressif de l'entrée jusqu'au fond de la chambre, ce type de monument est essentiellement réparti dans le Centre Bretagne et la partie méridionale mais sans concentration apparente. Ces sépultures sont des dérivés des dolmens à couloir dont l'évolution architecturale se manifeste par le monument de Mané-Kérioned à Carnac (56). Si l'architecture rappelle celle des allées-couvertes, les sépultures en "V" ne côtoient pas ou peu les allées-couvertes à l'exception de Liscuit I en Laniscat (22), point de départ d'une évolution architecturale vers les monuments de Liscuit II et III.

Pour l'intérieur du département, seulement trois sépultures ont été rapprochées de l'ensemble des sépultures en "V".

Les sépultures à entrée latérale

Réparti sur la quasi-totalité du Massif Armoricaire, ce type d'architecture se retrouve également dans la Manche et la Mayenne. Leur répartition s'intègre avec celle des allées-couvertes et confirme les relations entre ces deux types de sépultures.

L'évolution architecturale de ce type de monument dérive probablement des sépultures en T, elles-mêmes architecture de transition entre les dolmens à couloir et les sépultures à entrée latérale. Cette évolution se traduit par un allongement de la chambre en faisant abstraction de la position de l'entrée. Ces sépultures s'adaptent aux nécessités des populations et deviennent des "fosses communes". Au Néolithique final, les sépultures à entrée latérale semblent avoir coexisté avec les allées-couvertes, elles sont même arrivées à leur ressembler. Les deux groupes ont, cependant, des caractéristiques distinctes.

La chambre est allongée au centre d'un tertre parfois lui-même bordé d'un entourage de blocs. Ces tertres avec enceinte semi-mégalithique peuvent avoir été influencés par les tertres tumulaires. Il y a une dissymétrie dans la position chambre-couloir. La position de l'entrée est toujours située sur un grand côté du tertre et orientée sud ou sud-ouest. Le passage couloir-chambre s'effectue le plus souvent par l'intermédiaire d'une structure de porte constituée de dalles échancrées délimitant un passage.

Les allées couvertes

Les allées-couvertes ont des parois latérales rectilignes et parallèles supportant une couverture de dalles à une hauteur constante sur toute la longueur du monument entouré d'un tertre allongé. Leur origine est encore sujet de discussion mais semble provenir d'une évolution locale. La chambre et le couloir ne sont plus différenciés si ce n'est que par un court vestibule d'accès à la sépulture. L'architecture semble issue des tombes à couloir telle que celle de Mané-Kérioued en Carnac (56) par l'intermédiaire des sépultures en "V".

Lorsque l'on consulte la carte de répartition des allées-couvertes, l'on constate que la société armoricaine s'est particulièrement développée à la fin du IV^e millénaire. Contrairement aux dolmens à couloir, presque exclusivement répartis sur le littoral, les allées-couvertes occupent l'ensemble de l'Armorique. La forte croissance démographique a contribué à la pénétration des populations à l'intérieur des terres. Contrairement aux dolmens à couloir, elles forment rarement des nécropoles, cet état de fait reflète peut-être une certaine notion de territoire.

Les dolmens simples

Au moment où se construisent les dernières allées-couvertes et à l'aube de l'arrivée progressive du métal, apparaissent des petits coffres ou "dolmens simples", architecture de transition entre les allées-couvertes et les premiers tumulus du Bronze ancien. La tradition mégalithique et les cultes ancestraux persisteront jusqu'au début de l'Age du Bronze, par contre, l'organisation sociale se modifiera au profit de petits chefs guerriers.

Les travaux que j'ai effectués dans les Landes de Lanvaux et ceux de J. Briard en Brocéliande ont apporté des données nouvelles et nous permettent de dresser, sinon une chronologie architecturale et mobilière, un bilan architectural de ce type de sépulture.

Ces sépultures individuelles, très vulnérables et aisément destructibles, pour la plupart retrouvées en secteur forestier, sont souvent passées inaperçues. La typologie architecturale reste imprécise mais se compose essentiellement de chambres individuelles, sans couloir d'accès, avec une structure externe généralement constituée d'un seul parement. Des petits coffres sont également connus en réutilisation de sépultures mégalithiques plus anciennes, notamment dans le dolmen en équerre de Goërem à Gâvres (56) et dans le cairn de Mané-Meur en Quiberon (56).

Les tertres tumulaires

La présence d'imposants tertres tumulaires à l'intérieur du Morbihan est l'une des particularités des vestiges néolithiques. La carte de répartition montre deux secteurs bien définis, celui du littoral et celui de la Bretagne centrale dont, pour le Morbihan intérieur, ceux de Coëby en Trédion et de Néant-sur-Yvel. Les tertres de la Forêt de Brocéliande ont été reconnus dès le milieu du XIX^e siècle, cependant ceux de la nécropole de Coëby ont été décelés lors des prospections systématiques des Landes de Lanvaux à partir de 1986.

Deux groupes, d'architecture différente, semblent se dessiner avec d'une part des tertres à entourage quadrangulaire et d'autre part ceux qui, en surface, ne présentent aucune structure externe.

Le groupe de Coëby est réparti en deux secteurs distants de 3,5 km et ayant les mêmes caractéristiques (celui de Belle-Chambre-Kerfily). Leurs structures et dimensions sont assez homogènes. Ils ont pour la plupart une longueur qui varie de 50 m à 80 m pour une largeur comprise entre 25 m et 40 m. Pour les hauteurs les mieux conservées, elles sont comprises entre 1,40 m et 1,80 m. Ils sont constitués soit de limons, soit de cailloutis. Quelques-uns d'entre eux possèdent des dalles de granit enfouies à l'une des extrémités. Un seul possède un petit menhir à son extrémité.

Les formes sont variables, ovalaires, en cigares, piriformes, ou presque rondes. Quant à leur orientation, on distingue deux groupes, l'un au NE-SO et le plus important au NO-O - E-SE. Ce groupe de Coëby côtoie un grand nombre de sépultures mégalithiques, principalement des dolmens à couloir et forme un ensemble très dense et bien délimité. Ceux de Belle-Chambre et de Kerfily sont plus éparpillés et éloignés des sépultures mégalithiques. La présence de nombreuses dalles qui dépassent à l'une des extrémités laisse entrevoir des possibilités de coffres ou de structure externe.

Les tertres morbihanais semblent contemporains des premiers dommens à couloir et tumulus carnacéens et même, pourquoi pas, un peu plus anciens avec leur céramique pastillée. Ils se situeraient dans la seconde moitié du V^e millénaire, c'est à dire vers 4500 avant J.C. Quant à certains de la Haute Bretagne, ils sembleraient plus récents. L'utilisation de ces tertres jusqu'au Néolithique final et même jusqu'au début de l'Age du Bronze n'exclut pas la possibilité de constructions et de réutilisations tardives de ces tertres.

Des comparaisons avec des monuments du même type connus dans le nord de l'Europe sont possibles, en particulier avec la Pologne dans la région de Couyavie. Des tertres plus récents connus en Grande-Bretagne, en Allemagne du nord, au Danemark ou en Normandie pourraient servir de transition entre l'Europe du Nord et l'Europe Occidentale. Des séries régionales du Centre-Ouest de la France, de longs tumulus ne semblent pas faire partie de cette même famille. Il est cependant important de noter que le nord de la Bretagne ne semble pas posséder de tertres.

La véritable fonction de ces tertres reste assez floue bien que des relations étroites avec le domaine des morts semblent évidentes. La plupart d'entre eux possèdent deux secteurs bien définis, l'un cultuel, l'autre funéraire (incinération). La possibilité de tertres cénotaphes n'est pas à exclure.

La nature démesurée de certains tertres est peut-être à la source de l'architecture monumentale des premières sépultures mégalithiques.

Les menhirs

Les menhirs représentent 40 % des monuments mégalithiques. Ils sont épars, avec quelques concentrations notamment dans les Landes de Lanvaux. Leurs positions géographique et topographique sont très variables sans qu'il y ait d'emplacements privilégiés.

Les alignements

A l'écart des gigantesques ensembles de menhirs de Carnac, l'intérieur du département compte 17 alignements dont certains relativement importants. Rarement éloignées des sépultures et des menhirs, ces constructions religieuses ou rituelles restent encore difficiles à élucider pleinement.

Le problème de leurs orientations reste primordial, qu'elles soient solaires, calendaires, solsticiales, équinoxiales, luni-solaires, il y a sûrement du vrai dans une ou plusieurs de ces hypothèses.

Pour les alignements qui nous concernent, le diagramme des orientations nous montre des directions tous azimuts. Il devient donc très difficile d'en tirer des conclusions.

Les enceintes mégalithiques

Bien représentées dans les Iles Britanniques, les enceintes mégalithiques ne sont pas nombreuses en Armorique. Pour l'intérieur du Morbihan, nous en avons répertorié trois, toutes malheureusement détruites, mais dont deux ont fait l'objet d'une rapide description.

Conclusion

L'analyse typologique des différents aspects architecturaux a été la principale source de données ; elle a permis d'établir quelques comparaisons avec d'autres régions de l'Armorique et d'entrevoir quelques apports culturels d'origines variées. Cependant, toutes ces données ne sont pas représentatives d'une société ou d'une civilisation, le mégalithisme étant particulièrement lié au domaine des morts. Il faut préciser que les traces d'habitats sont rares et encore trop peu étudiés.

Pour la période la plus ancienne, les quelques éléments mésolithiques que nous connaissons à l'intérieur des terres nous montrent une certaine continuité de la vie de prédateur et de ses techniques de chasse. La période de transition Mésolithique-Néolithique reste très floue. Il semble cependant, au vu des multiples réoccupations des sites anciens, que les populations autochtones se soient adaptées à cette mutation économique néolithique, même si certains groupes humains ont préféré rester en marge de cette nouvelle société. Ces groupes ont provoqué au cours des siècles des distorsions chronologiques que nous avons souvent du mal à cerner.

L'émergence du mégalithisme est un problème majeur. Il est vrai que l'apparition de telle architecture, de telle civilisation ou de telle mode est beaucoup plus difficile à cerner que son extinction plus lente et étalée dans le temps. Les quelques données actuelles sur les structures pré-mégalithiques devraient apporter des éléments de réponses dont certains tertres tumulaires contemporains ou antérieurs aux dolmens à couloir.

Les dolmens à couloir de l'intérieur du Morbihan, principalement centrés au coeur des Landes de Lanvaux, sont probablement d'influence côtière et en particulier du Golfe du Morbihan et édifiés à partir du IV^e millénaire. Les relations avec le littoral sont confirmées par les différentes gravures et poteries mises au jour.

Cet ensemble architectural très varié semble suivre l'évolution générale du mégalithisme de l'Ouest et s'est même enrichi d'influences extérieures avec les dolmens Angevins implantés dans la partie orientale du département.

Pour la période du Néolithique moyen - Néolithique final, les sépultures en V, éléments architecturaux de transition de même que les sépultures à entrée latérale, dans leur phase ancienne, pourraient avoir vu le jour vers le début du III^e millénaire.

La formidable explosion de la société armoricaine au début du III^e millénaire a favorisé l'arrivée de nouvelles populations à l'intérieur des terres. Elles ont développé un nouveau style d'architecture avec les allées-couvertes. Celles-ci forment un ensemble très impressionnant et diversifié.

Pendant que les dernières allées-couvertes se construisent et à l'aube des premières civilisations de l'Age du Bronze, une série de tombes individuelles, encore très influencée par la tradition mégalithique, apparaîtra en Armorique entre 2500 ans et 1800 ans avant J.C.

(*) Extrait de l'ouvrage de Philippe Gouezin *"Les mégalithes du Morbihan intérieur - Des Landes de Lanvaux au nord du département"*, édité par l'Institut Culturel de Bretagne - Laboratoire d'Anthropologie-Préhistoire (U.P.R. 403 C.N.R.S.) - Université Rennes I - Série "Patrimoine Archéologique de Bretagne".

Voir ci-après les sites visités au cours de la sortie du 27 mars 1994



DESCRIPTION DES MONUMENTS

VISITES AU COURS DE LA SORTIE S.A.H.P.L. DU 27 MARS 1994

□□□□□

MOUSTOIR-AC

Nom du monument : Kermaquer

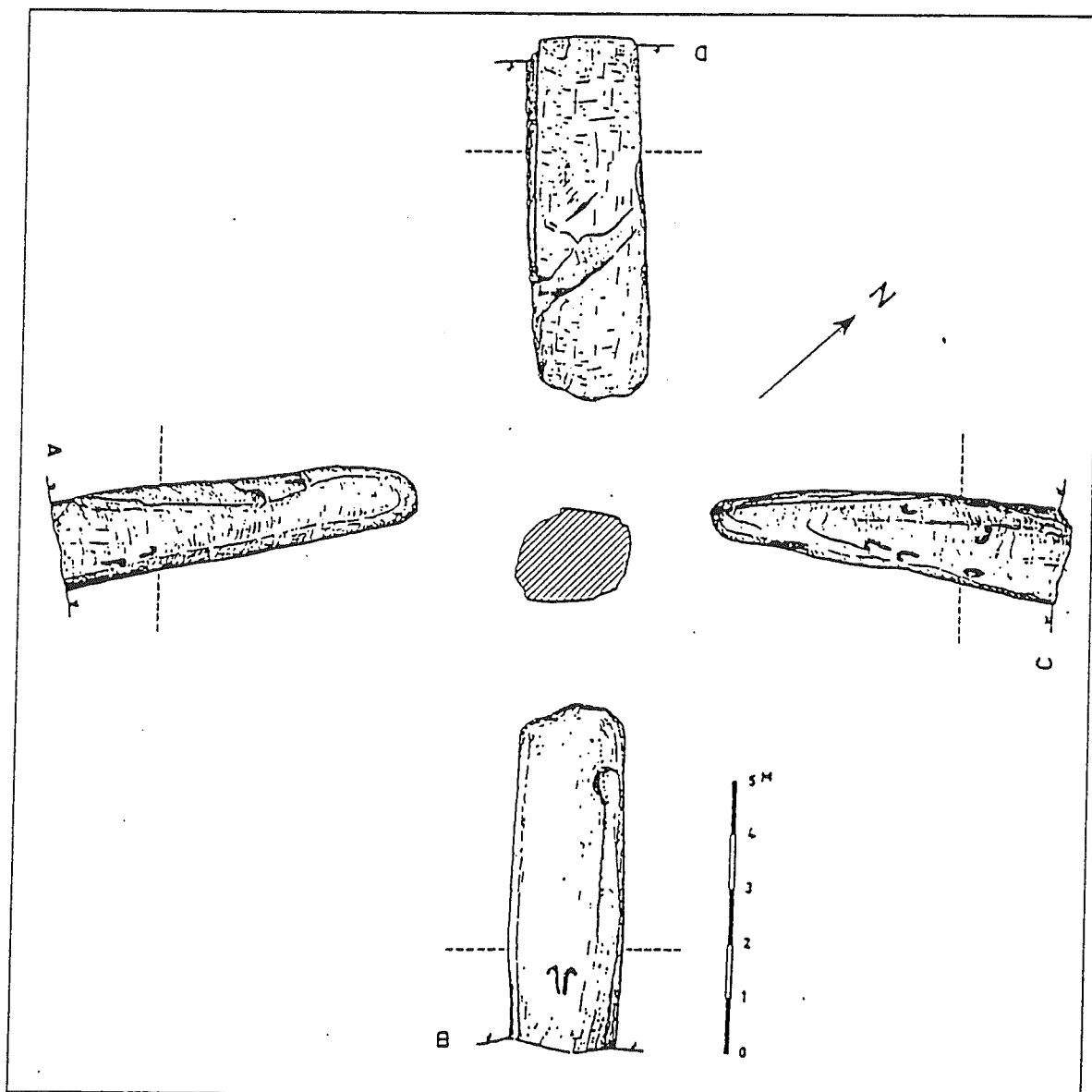
Nature : Menhir

Lieu-dit : Kermaquer

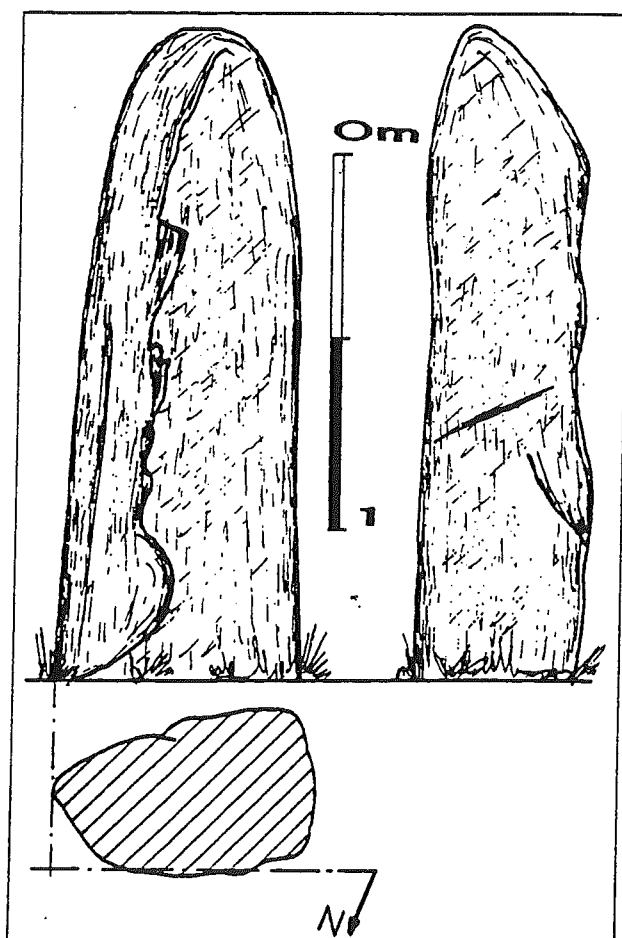
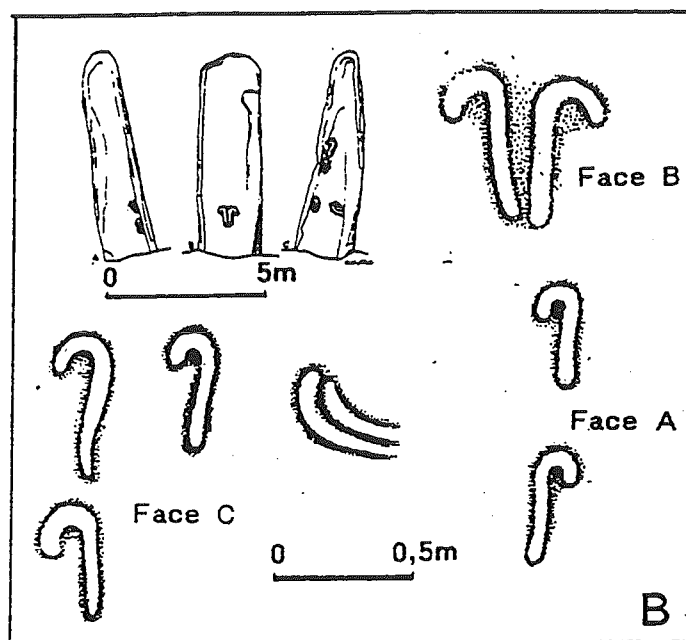
Coordonnées Lambert : $x = 211585$, $y = 327070$, $z = 131$

Cadastre : F,805.I.G.N. : 0920 - O - Grand-Champ

Dressé sur un terrain légèrement en pente, le menhir de Kermaquer est un bloc prismatique. Sa hauteur est de 6,72 m, il est légèrement incliné vers le NO avec une surface au sol de 3 mètres carrés.



Trois de ses faces portent des gravures. Sur la face SO, deux crosses à 0,90 m et 1,40 m du sol, l'une tournée à droite, l'autre à gauche. Leurs hampes présentent une légère inflexion. Sur la face SE, on découvre également deux autres crosses beaucoup moins marquées entre 0,90 m et 1,40 m du sol. Elles sont opposées, les deux crochets retournés symétriquement vers l'extérieur tandis que les hampes convergent vers le bas sans se rejoindre. Sur la face NE, une crosse située sur l'arête est, le crochet tourné vers la gauche et la hampe relativement droite. Deux autres à 0,85 m de la précédente et également proches de l'arête, elles sont superposées et ont leurs crochets tournés vers la gauche. Deux demi-croissants superposés à pointe tournée vers le haut sont également visibles sur l'arête nord. La moitié droite de cette sculpture est détériorée. Pour terminer, deux dernières crosses ont été signalées sur cette face sans que l'on puisse vraiment les authentifier. Ce menhir a été classé Monument Historique en 1924.



Nom du monument : Kerara

Nature : Menhir

Lieu-dit : Kerara

Coordonnées Lambert :

x = 211390, y = 326560, z = 145

Cadastre : ZV, 65

I.G.N. : 0920 - O - Grand-Champ

Situé à 280 m au SE du menhir de Kermaquer, il a une hauteur de 3,60 m. Aucun signe particulier. Il a été classé Monument Historique en 1965.

COLPO

Nom du monument : Larcuste I et II - Mingoru

Nature : Dolmens à couloir

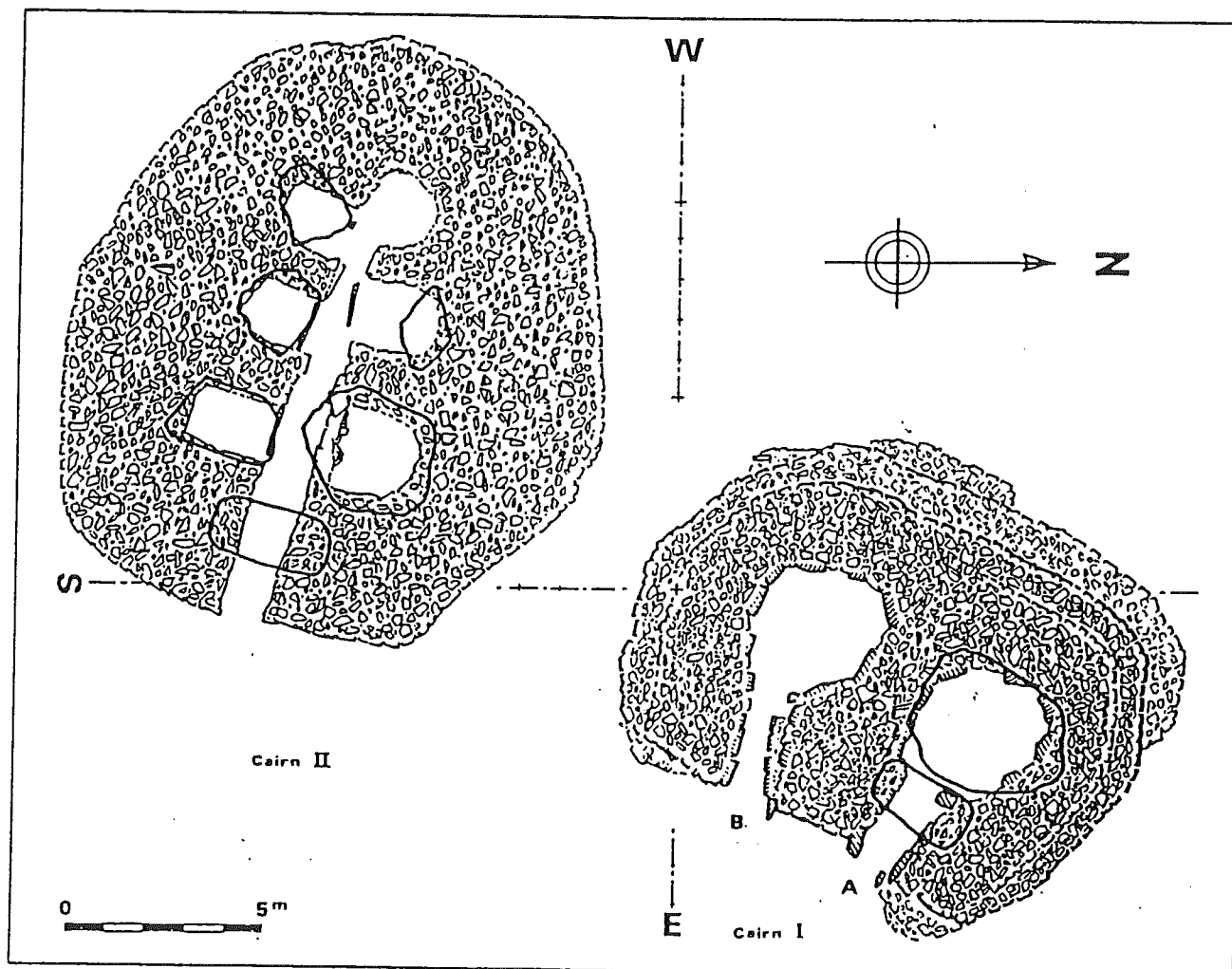
Lieu-dit : Larcuste

Coordonnées Lambert : $x = 216100$, $y = 324300$, $z = 127$

Cadastre : ZS, 20.I.G.N. : 920 - O - Grand-Champ

Le site de Larcuste se situe au SE du bourg de Colpo et au nord du village de Larcuste. Ce site se compose de deux cairns dont un possède deux dolmens à couloir. Cet ensemble a été fouillé par MM. J. L'Helgouach et J. Lecornec de 1968 à 1972. Je reprendrai ici quelques explications et détails des résultats de cette intervention.

A) Le cairn I a son grand axe orienté SO-NE d'une longueur de 13 m, pour une largeur de 8,50 m. Les murailles d'enceinte sont essentiellement en pierre sèche. Deux parements principaux, espacés de 0,80 et 1 m, englobent totalement la masse de l'édifice. Ce cairn a d'ailleurs la forme d'un rectangle et le plan général a été déterminé par le volume des deux sépultures centrales, sans étalement excessif



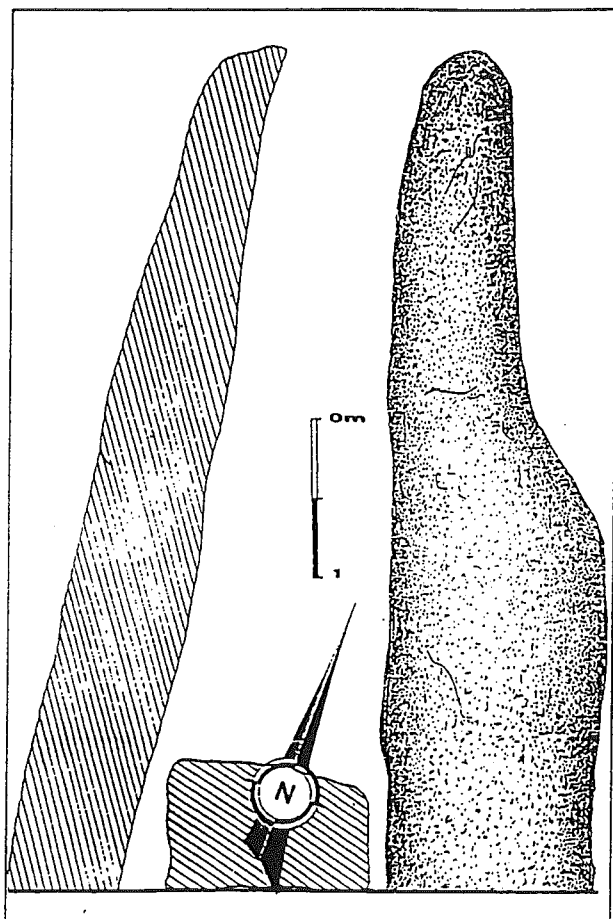
Le cairn I : dolmen (A) : Ce dolmen est situé au nord dans le cairn, son entrée se situant à droite de la façade SE. Il a un couloir court de 2,80 m de longueur et 1,10 m de largeur ; il débouche dans une chambre légèrement déportée vers la droite du couloir. Cette chambre est de forme oblongue (3,30 m de longueur pour 3,10 m de largeur). Le couloir se compose de quatre supports non jointifs et séparés par de petits murets en pierre sèche. L'ensemble du couloir était dallé et sa hauteur est de 0,80 m. La chambre possède également des supports non jointifs intercalés par des petits murets en pierre sèche. Elle est recouverte par une importante dalle de couverture, sa surface est d'environ 10 m². Le support placé au fond de la chambre possède un signe en "U" très classique dans l'art des dolmens à couloir. Le matériel archéologique découvert est peu abondant.

Le cairn I : dolmen (B) : ce dolmen se situe au SO du précédent. Le dégagement de la chambre laissait apparaître un amoncellement de pierres assez grandes et plates, laissant supposer une couverture en encorbellement pour la chambre. Dans le creux de cet éboulis furent découverts les fragments d'une urne protohistorique, haute de 470 mm à pied évasé (250 mm de diamètre). Un bourrelet en relief à empreinte de doigt est plaqué sur le diamètre maximum de la panse (420 mm) ; on peut remarquer également des impressions de pouce.

Aucun mobilier ni dallage ne fut découvert dans la chambre. Le couloir a 3,10 m de longueur ; il est bordé de dalles de granite. Du côté droit, de petites dalles verticales plates ont été dressées en avant de la paroi principale et elles forment un parement rétrécissant notablement la largeur du passage de 1 m à 0,65 m. La chambre est nettement déportée vers la droite de l'axe du couloir et sa forme est irrégulière (3,20 m x 2,90 m). Elle est bordée de pierres verticales jointives ou séparées par des murets en pierre sèche. Deux dalles de la chambre portent des gravures : plusieurs signes en "Y" sur l'une et une ligne ondulée peut être associée à une crosse sur l'autre.

B) Le cairn II : ce cairn se situe au SO du précédent et ne possède qu'un parement. La surface circonscrite s'inscrit dans un rectangle de 27 m du nord au sud et de 30 m d'est en ouest. La forme est oblongue, irrégulière, sans angulation. C'est devant l'entrée, située au SE, que fut trouvée une très grande quantité de tessons de poteries néolithiques. La répartition des tessons à l'extérieur de l'entrée semble significative d'une opération de nettoyage par balayage.

L'entrée du dolmen, qui s'ouvre sur la façade SE du cairn donne accès à un couloir de 1,10 m de largeur. La première partie de ce passage a 4 m de longueur ; les murs sont en pierre sèche. Après ces quatre premiers mètres, le couloir se poursuit en ligne droite, dans l'axe EO sur 6,20 m de longueur, desservant six chambres réparties de part et d'autre. Les six chambres sont sub-circulaires ou rectangulaires. Le passage entre le couloir et la chambrette était obstrué dans un cas par un muret en pierre sèche et dans les autres cas par une dalle de seuil complétée par un muret en pierre sèche. Le couloir a donc une longueur totale de 10 m. La hauteur primitive des cellules ne devait pas dépasser 1,10 m. La construction est essentiellement en pierre sèche ; seule les dalles de couverture sont mégalithiques.



SAINT JEAN BREVELAY

Nom du monument : Colého

Nature : Menhir

Lieu-dit : Colého

Coord. Lambert : x = 219195, y = 323400, z = 131

Cadastre : YC, 21.I.G.N. : 0920- O - Grand-Champ

Ce menhir se trouve à proximité de la route de Plaudren à Colpo, proche du groupe de Kerallant et de l'allée-couverte de Mein Gouarec. Sa hauteur est de 5,50 m et sa section est trapézoïdale ; longueur 1,30 m, largeur 0,80 m. Il penche vers le nord, une grosse pierre de blocage se trouve à sa base, l'axe longitudinal est orienté NO-SE. Sa face sud porte une dizaine de cupules.

PLAUDREN

Nom du monument : Men-Gouarec

Nature : Allée couverte

Lieu-dit : Men-Gouarec

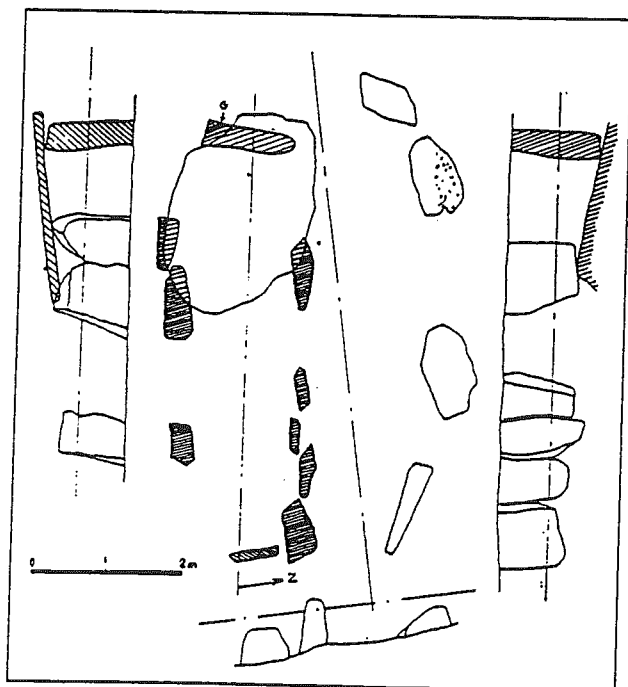
Coord. Lambert : x = 220200, y = 323070, z = 145

Cadastre : YH, 10.I.G.N. : 0920 - O - Grand-Champ

L'allée-couverte se situe entre la ferme de Kerdiren et celle du Colého et à 500 m à l'est de la R.N. N° 778. Ce monument mégalithique, fouillé par MM. L'Helgouach et Lecornec, est une sépulture courte, de 5,70 m de longueur, orientée à 80°, avec l'entrée à l'est. Une petite dalle située à l'entrée correspondait peut-être à un seuil. La paroi nord comprenait sept supports dont deux manquent. La paroi sud devait en avoir autant, mais il n'en subsiste que trois. La largeur de la chambre varie de 1,40 m et 1,60 m. Les supports sont imbriqués les uns dans les autres pour éviter l'infiltration de la terre. La hauteur intérieure varie entre 1,40 et 1,60 m. L'existence d'une enceinte autour du monument est indiscutable : elle était elliptique sans façade rectiligne devant l'entrée.

A noter la présence d'une sculpture sur la face externe de la dalle de chevêt : il s'agit d'une paire de seins. Le mobilier trouvé à l'intérieur de la chambre se compose :

- ♦ d'une poterie épaisse à gros dégraissant à surface rougeâtre ou brunâtre qui rappelle le type "Pot de fleur"
- ♦ de fragments de ce même groupe qui se rapprochent du type "Bouteille à collerette",
- ♦ de fragments d'une écuelle carénée à fond rond, à rebord simple, à surface lissée,
- ♦ d'un tessou de céramique campaniforme



Du matériel fut également trouvé dans le décapage extérieur de la sépulture : éclats de silex, lamelles, grattoir, une hache en dolérite. Il faut également noter la présence importante de mobilier dans les parcelles voisines ; il n'est pas impossible qu'il y ait eu un habitat à proximité de la sépulture.

TREDION

Nom du monument : La Loge au Loup

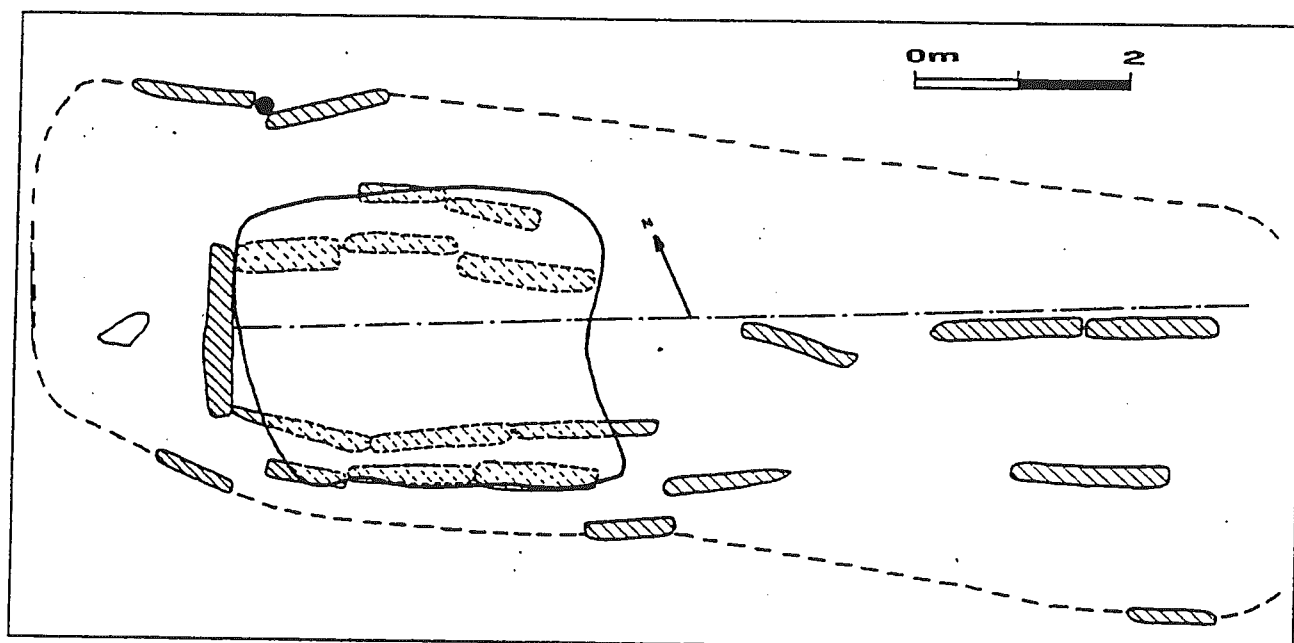
Nature : Allée-couverte

Lieu-dit : La Loge au Loup

Coordonnées Lambert : $x = 230810$, $y = 319120$, $z = 88$

Cadastre : F3,289.I.G.N. : 0920 - E - Elven

Ses deux rangées de supports arc-boutés forment son originalité. Ces deux rangées sont en plus doublées ; elles sont elles-mêmes arc-boutées. Cette disposition des supports devait faciliter la stabilité des dalles de couverture dont il ne reste qu'un seul exemplaire. La chambre est orientée EES-OON et à une longueur de 9 m pour une largeur de 1,50 m. Le cairn est allongé et délimité par quelques dalles périphériques ; sa longueur est de 14 m et sa largeur de 5 m. L'entrée de la chambre se trouve à l'EES, à l'extrémité OON se trouve une imposante dalle de chevet.



Nom du monument : Babouin Babouinne

Nature : Menhirs

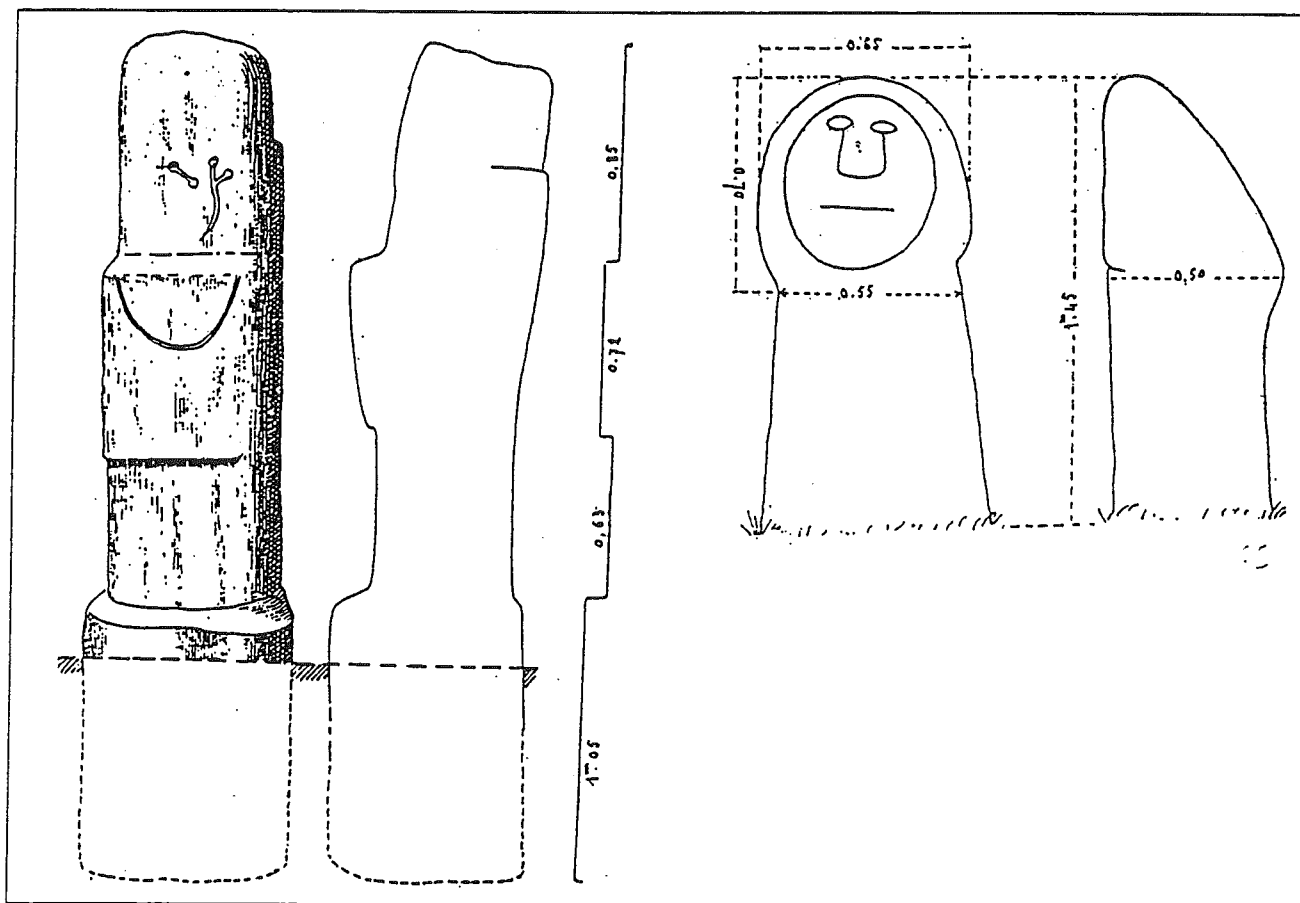
Lieu-dit : Lerman - Bois de Lanvaux

Coordonnées Lambert : $x = 231870$, $y = 320680$, $z = 115$

Cadastre : E,40.I.G.N. : 0920 - E - Elven

Ces deux menhirs sont situés à 1 500 m au sud du bourg de Trédion dans le Bois de Lanvaux et sont en granit. Signalés dès 1825, ces deux menhirs ont intrigué bien des personnes. Le menhir Babouin mesure 1,45 m de haut ; la tête sculptée est de 0,65 m, les yeux en amande et rapprochés sont indiqués par des traits. Le nez large et épais paraît en relief car il est obtenu par l'enlèvement d'une faible épaisseur de pierre ; la bouche est constituée d'un seul trait. Le tout est encadré par un cercle tracé à quelques centimètres du bord de la pierre.

Le menhir Babouinne a été retouché sur toute sa hauteur (3,25 m) par des différences d'épaisseurs dont celle du milieu semble représenter la poitrine d'une femme avec un collier. Quelques gravures sur la partie supérieure sont difficiles à déterminer. Ces deux blocs sont probablement des menhirs retaillés et ont fait, selon les gens du pays, l'objet de cultes païens. Ils ont été classés Monument Historique le 10 juillet 1933.



Nom du monument : Kerfily

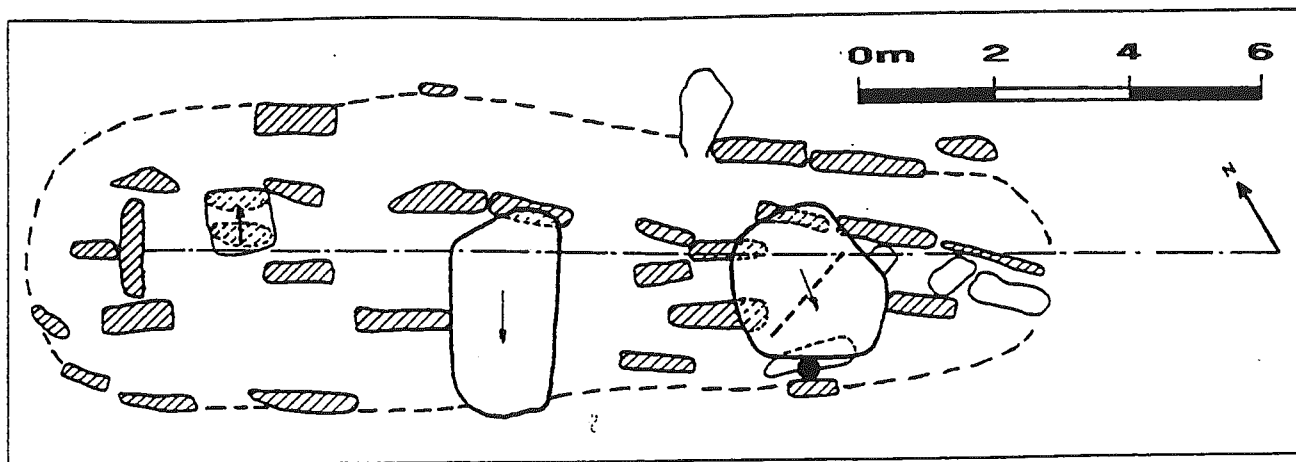
Nature : Allée-couverte

Lieu-dit : Kerfily

Coordonnées Lambert : $x = 229500$, $y = 319750$, $z = 115$

Cadastre : F3, 357.I.G.N. : 0920 - E; Elven

Cette allée-couverte est située à proximité du château d'eau. Elle a une longueur totale de 15 m, le couloir est orienté SE-NO et semble rétréci à son entrée ; il a une largeur de 1 m à son extrémité SE pour une largeur de 1,50 m à son extrémité NO. Une imposante dalle de chevet termine la chambre. Le cairn est bien délimité par des dalles périphériques ; sa longueur est de 16 m et sa largeur de 5 m. Il semble y avoir une cellule terminale derrière la dalle de chevet. Les traces de débitage sur une dalle de couverture témoignent de l'important travail de démolition des carriers.



Nom du monument : Coëby

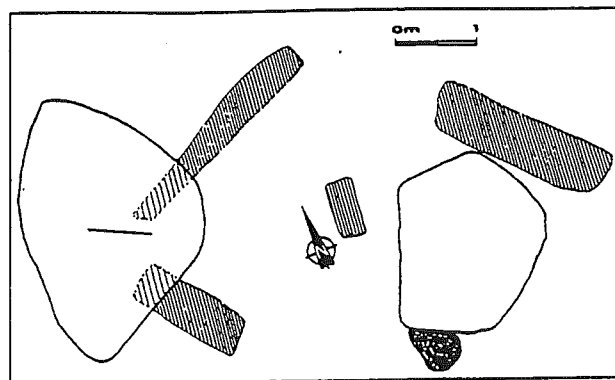
Nature : Dolmen à couloir

Lieu-dit : Coëby

Coord. Lambert : $x = 235222$, $y = 319020$, $z = 105$

Cadastre : E, 203.I.G.N. : 0920 - E - Elven

Dolmen de type "Angevin", situé sur le bord de la route de Rennes. La chambre est constituée de trois immenses supports et d'un quatrième plus petit à l'intérieur de la chambre. Une dalle de couverture est basculée à l'ouest. Le couloir a disparu ainsi que la totalité de la structure externe. Ce monument a été classé Monument Historique le 25 août 1966.



Nom du monument : Coëby

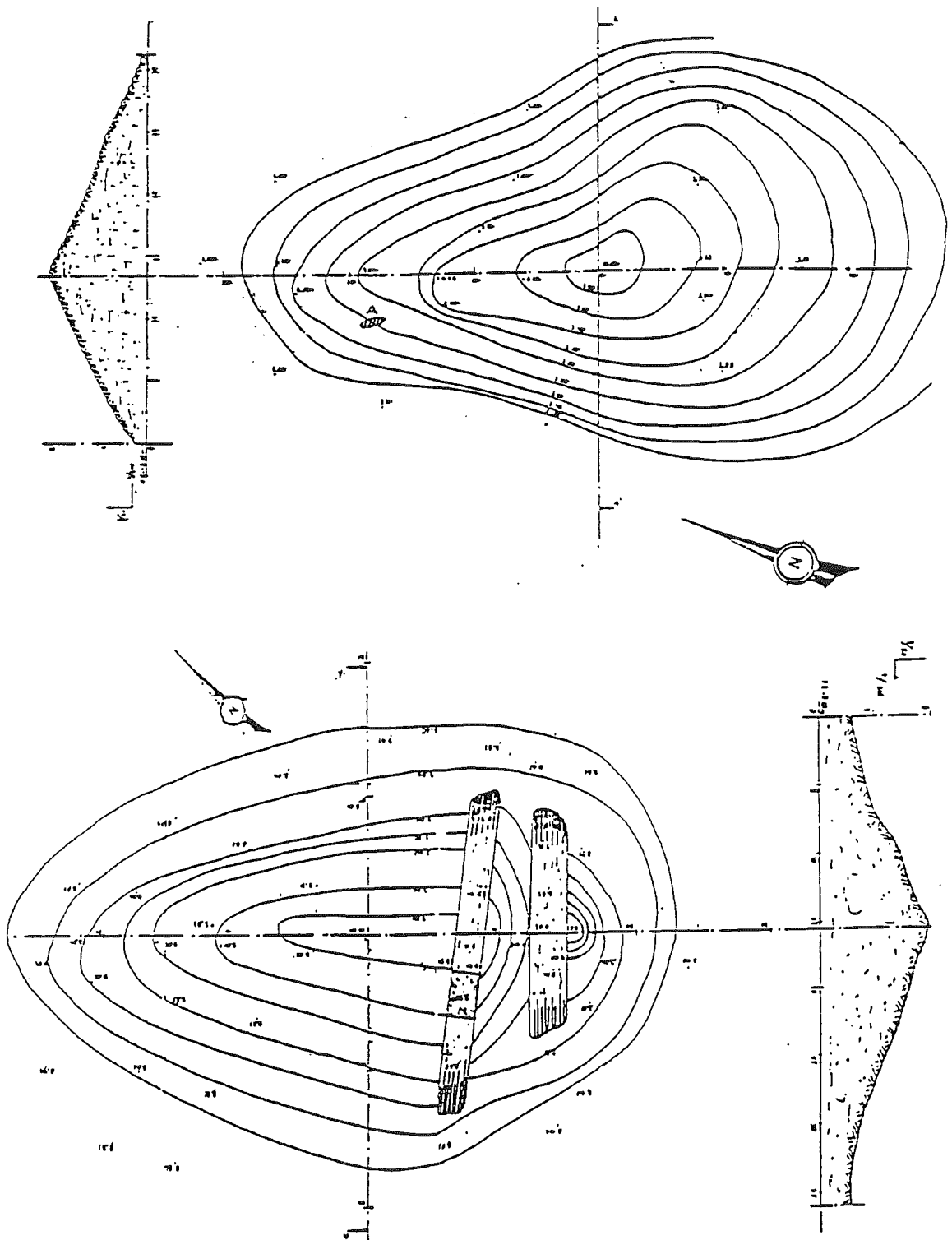
Nature : tertre tumulaire

Lieu-dit : Coëby

Coordonnées Lambert : $x = 234775$, $y = 318770$, $z = 105$

Cadastre : E, 224. I.G.N. : 0920 - E - Elven

Ce très grand tertre a une forme de cigare. Sa longueur est de 80 m, sa largeur de 45 m et sa hauteur de 1,70 m. C'est le plus grand tertre de la forêt ; il se trouve dans un champ cultivé ; aucun mobilier n'a été trouvé à sa surface.



Nom du monument : Coëby

Nature : Dolmen à couloir

Lieu-dit : Coëby

Coordonnées Lambert : $x = 234075$, $y = 319175$, $z = 105$

Cadastre : E, 90.I.G.N. : 0920 - E - Elven

Dolmen à couloir engagé dans un cairn assez bien conservé, d'une forme amygdaloïde. Malgré les dégradations effectuées par les carriers, quelques dalles de couverture sont encore présentes. La chambre sub-circulaire a un diamètre de 2,50 m. Il semble y avoir une cellule latérale, mais ce trou correspond peut-être à l'arrachage d'un support. Il peut également y avoir d'autres cellules latérales. Le couloir, orienté NNO-SSE, a une longueur de 5 m pour une largeur allant de 0,80 m à 1 m. Les supports du couloir sont intercalés avec des murets en pierre sèche.

Nom du monument : Coëby

Nature : Dolmen à couloir

Lieu-dit : Coëby

Coordonnées Lambert : $x = 234770$, $y = 318900$, $z = 105$

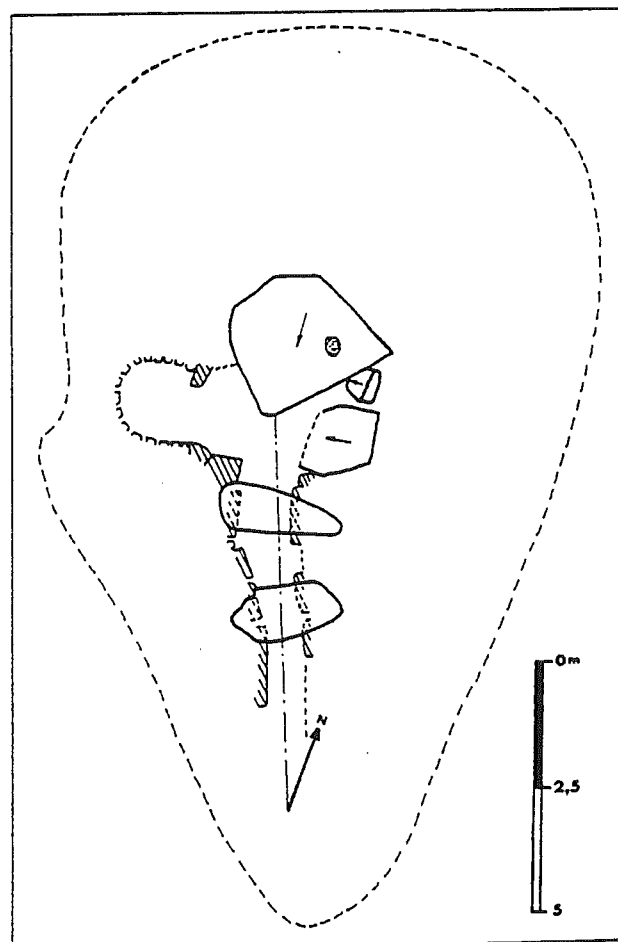
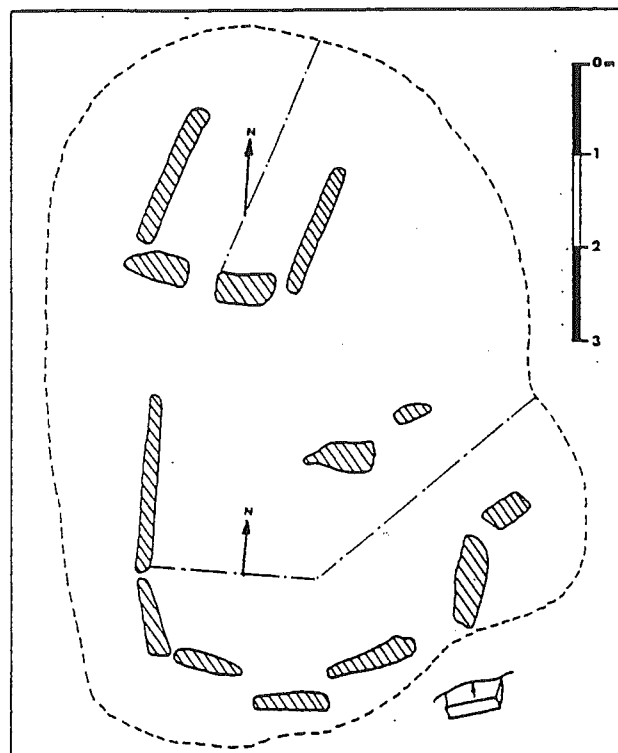
Cadastre : E, 204.I.G.N. : 0920 - E - Elven

Cet ensemble de deux sépultures fait actuellement l'objet d'une fouille de sauvetage. Nous reprenons ici quelques détails de cette intervention.

La première tombe, la plus au nord, se compose d'une chambre sépulcrale rectangulaire (1,70 m x 1,50 m) limitée par quatre supports avec cependant une ouverture située dans l'angle nord-ouest comblée volontairement. Un parement passe à une vingtaine de centimètres devant cette ouverture. Il n'y a donc pas de couloir. Le sol est constitué d'un dallage très bien ajusté et régulier. Deux dalles de couverture ont été poussées sur le support sud.

La seconde sépulture se présente comme un dolmen à couloir de type classique avec une chambre sub-circulaire de 3,20 m de long par 2,40 m de large. L'axe du couloir d'accès est légèrement décentré par rapport au centre de la chambre. Le sol est dallé, lui aussi très bien agencé mais avec une planéité perturbée par la chute d'éléments de dalles de couverture. Le couloir essentiellement mégalithique a une longueur de 2 m et est orienté au nord-est ; certains supports plus petits sont surmontés de murets en pierre sèche. Le couloir a été perturbé par l'arrachage de quelques blocs.

La structure externe, qui englobe ces deux sépultures, se compose d'un double parement de forme ovoïde et strictement limité aux besoins de la construction. Il est essentiellement constitué de petites dalles de granite parmi lesquelles quelques blocs de quartz devaient être incrustés, peut-être pour donner une esthétique originale d'un mur en granite parsemé de blocs blancs. Un blocage de quartz blanc vient s'appuyer sur les dernières assises du parement externe seulement dans l'angle nord-ouest proche de la sépulture en coffre.



LES OUVRIERS DE L'ARSENAL AU XIX^e SIECLE

A Lorient, le concept d'Arsenal eut du mal à se dégager de l'image englobante du port.

L'accession de Lorient au rang de ville-arsenal maritime n'était pas programmée comme on le pense trop souvent. L'Etat héritier des installations de la Compagnie des Indes en 1770 a déterminé la reconversion de Lorient. Quand, au terme des guerres napoléoniennes, il est évident que désormais le grand commerce appartient à un passé révolu, la Marine hésite sur le sort de l'arsenal. Mais on ne fait pas de friches industrielles en ce début du XIX^e siècle. Confrontée à la révolution technologique de la flotte de guerre, du bois et de la voile au fer et à la vapeur, la Marine n'a d'autre issue que de faire de Lorient un arsenal de pointe capable de relever les nouveaux défis du siècle. Lorient devient un arsenal de constructions neuves mais son port militaire ne pourra jamais prétendre devenir un grand port d'armement.

Une ville arsenal c'est nécessairement une ville ouvrière mais avec des cadres techniques civils ou militaires et une bureaucratie de plume de plus en plus nombreuse, mais sans patronat. C'est la ville la plus peuplée de son département, le premier pôle d'attraction, le premier centre industriel mais pas la capitale administrative.

Le poids humain et économique de la Marine

L'arsenal passe de 1500 à 4000 ouvriers environ de 1830 à 1870. La très grande majorité appartient à la direction des constructions navales.

Jusqu'aux années 1860-1880, 75 % des effectifs sont domiciliés à Lorient. Au-delà, on observe un rééquilibrage entre Lorient et les communes périphériques.

La masse salariale versée annuellement par l'arsenal et le port oscille entre 1,5 et 3 millions de francs.

Les ouvriers : origines

Institutionnellement c'est le système des classes puis de l'inscription maritime qui garantit à la Marine l'existence d'une main d'oeuvre nombreuse et qualifiée. Mais le véritable réservoir est directement issu de cette colonie ouvrière qui s'est constituée progressivement à Lorient depuis le XVII^e siècle. Par sa descendance, elle assure son propre renouvellement.

Mais l'inadéquation entre la nomenclature des professions inscrites relevant toutes de la construction des navires à voiles et l'évolution technologique de la construction navale vers la vapeur et la métallurgie devient plus évidente. A la fin des années 1850 la situation devient préoccupante car l'arsenal est confronté à une véritable hémorragie de sa propre main d'oeuvre. Il est difficile de retenir les ouvriers qualifiés des ateliers à métaux et des machines, mais non inscrits.

La colonie ouvrière continue d'être renouvelée par apports extérieurs. Lorient reste le premier pôle d'attraction de Bretagne-Sud. 80 % des nouveaux ouvriers du XIX^e siècle sont originaires du quadrilatère Rosporden-Carhaix-Loudéac-Auray. Le bassin d'emplois reste circonscrit au Morbihan-Ouest et à ses marges finistériennes. C'est aussi un recrutement de proximité. 40 % proviennent des communes situées dans un rayon de 20 km.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, mais en réalité ce n'est pas une surprise, les nouveaux ouvriers sont à 80 % des ruraux, la composante maritime est faible. 77 % sont des fils d'agriculteurs ou d'ouvriers et de journaliers. Seul un tiers est issu de famille où la tradition artisanale est bien ancrée.

L'entrée à l'arsenal revêt donc une double signification. Pour certains il s'agit d'une rupture complète avec la campagne et le métier de la terre. Pour d'autres, devenir ouvrier à l'arsenal signifie simplement s'installer en ville et travailler dans une entreprise qui certes paie modestement mais offre des avantages non négligeables, l'assurance maladie et surtout la retraite. La promotion sociale se lit dans l'immatriculation sur les registres des ateliers.

Un groupe hétérogène

Il serait erroné de considérer que l'effectif ouvrier forme un groupe homogène. Au sommet de la hiérarchie, se dégage une double aristocratie ; celle des maîtres-entretenus, qui constitue une catégorie à part, celle des contremaîtres beaucoup plus proche des ouvriers. A l'opposé les journaliers forment un véritable prolétariat. Le rapport salarial entre la base et le sommet, maîtres-entretenus exclus, est de 1 à 3.

Politique salariale

Dans ces conditions, les avancements sont déterminants. Les salaires versés par la Marine ont toujours eu la réputation d'être inférieurs à ceux du secteur privé. Mais cette faiblesse des rémunérations est compensée par les prestations sociales et la retraite. Les deux augmentations de solde de 1839 et 1846 ne constituent qu'un rattrapage visant à assurer une sorte de minimum vital aux ouvriers.

La politique salariale évolue alors par l'instauration de primes et de suppléments. Certains suppléments sont octroyés pour compenser l'inflation des prix alimentaires consécutive aux mauvaises récoltes de céréales. Par contre le système des primes répond à des préoccupations productivistes.

Durée du travail

La durée du travail est de 306 à 308 jours de travail, ce qui signifie que le travail dominical est prohibé. La durée moyenne journalière est légèrement inférieure à 10 heures, mais ce chiffre cache en réalité des durées variables selon les saisons.

Le règlement intérieur de l'établissement laisse transparaître trois préoccupations de la part des autorités de l'arsenal : la lutte contre le vol et les incendies volontaires, la prévention et la répression de l'alcoolisme, la chasse aux retardataires et aux absents.

La politique de l'emploi

Les élus comme la population sont très attentifs aux plans de charge de l'arsenal. Tout élu se doit d'intervenir pour indiquer au Ministère que les considérations sociales ne doivent pas être oubliées. Toute réduction d'effectifs par dégraissage massif constitue une catastrophe dans la mesure où aucune solution industrielle de rechange n'existe. Il n'empêche que les fluctuations sont assez impressionnantes. On peut opposer des phases cataclysmiques, comme en 1849-51, où plus de 1000 ouvriers sont licenciés en deux ans et des phases euphoriques comme en 1859 où la D.C.N. embauche 1500 ouvriers en une seule année. Mais la volonté de préserver le noyau portuaire local est une constante qui démontre le contrat implicite entre la Marine et la population ouvrière des ports.

Les quartiers ouvriers

La population ouvrière est présente sur l'ensemble de l'espace urbain, mais dans les quartiers de l'extra-muros la dominante ouvrière est plus affirmée.

Dans la ville proprement dite, la localisation n'est pas uniforme. Les familles ouvrières habitent sur les deux grandes pénétrantes qui mènent à la grande porte de l'arsenal, au sud dans la rue du Port et la rue du Finistère, au nord dans les rues de l'Hôpital et du Morbihan. Leur présence est évidente dans les rues qui bordent l'arsenal. Qu'ils soient absents le long des quais et place Saint-Louis ne constitue pas une surprise.

La banlieue est un espace original associant des quartiers urbains comme Kerentrech et un espace semi-rural de villages. La spécificité ouvrière de l'extra-muros est évidente. Quels sont les indices révélateurs ? Une population plus jeune et des familles nombreuses, une faible scolarisation, un fort pourcentage de journaliers, un taux de mortalité plus accusé, un niveau de vie plus faible, un électorat "ultra-démocrate". Ce quartier, à forte identité et à mauvaise réputation, a été tenté à plusieurs reprises par la sécession au XIX^e siècle.

Le vote ouvrier

Le rétablissement du suffrage universel au printemps 1848 provoque un séisme dans le paysage politique local dominé par les notables jusqu'alors à l'abri derrière le suffrage censitaire. Les ouvriers de l'arsenal qui représentent de 50 à 70 % des inscrits menacent par leur vote l'équilibre politique lorientais. Pour limiter son impact, le règlement électoral est modifié. La ville est divisée en cinq sections qui élisent un nombre déterminé de conseillers municipaux. Il suffit d'isoler dans une seule circonscription tout le personnel du port et de l'arsenal pour réduire à néant le vote ouvrier.

Gérard Le Bouëdec
Maître de Conférences d'Histoire Moderne
Université de Rennes II
Responsable du Département "Histoire" de Lorient
Conférence S.A.H.P.L. du 9 avril 1994



1790 - 1800 LES CHOUANS

ANTIREVOLUTION, CONTREREVOLUTION

Il est apparu intéressant d'utiliser ces deux concepts *Antirévolution* et *Contrerévolution*, proposés par les chercheurs ces dernières années, comme grille de lecture de la *Chouannerie*.

La *Contrerévolution* recouvre le projet politique réactionnaire des nobles et leurs partisans qui veulent un retour à l'*Ancien Régime*. L'*Antirévolution* caractérise une attitude plus primesautière de tous ceux qui, après avoir accueilli favorablement la *Révolution* de 1789, s'en détachent progressivement car ils voient leurs espérances trahies et leurs aspirations oubliées ; ils basculent, sans vouloir pour autant un retour à l'ordre ancien, dans le refus des décisions et exigences nouvelles qui les dérangent, les irritent ou les choquent.

Ces deux concepts présentent deux avantages :

- ❑ Ils permettent de contrecarrer l'historiographie traditionnelle trop monolithique et caricaturale, qu'elle soit *Blanche* (thèse du soulèvement spontané pour la défense du *Roi* et de la *Religion*) ou *Bleue* (thèse du complot fomenté par les nobles et les prêtres qui ont pris sur un peuple ignorant et fanatique).
- ❑ Ils permettent d'introduire de nombreuses problématiques qui ouvrent de nouveaux champs d'investigation. Il est difficile d'échapper à une lecture chronologique des événements, qui, seule, permet de cadrer les différentes phases des révoltes, d'en dresser une typologie au niveau de leur déroulement, de leur causalité immédiate et de leurs acteurs.

Le front anti nobiliaire de l'automne 88 et du printemps 89 regroupant le *Tiers Etat* urbain et rural ne doit pas faire illusion : il est, en réalité, fragile et deux problèmes fondamentaux, la question frumentaire et le contrôle du pouvoir local, vont progressivement le fissurer. A la fin de l'été 1789, le peuple des villes et des campagnes - des troubles se multiplient à Fougères, Vitré, Ploërmel, Carhaix, Lannion, Quimperlé - est en effervescence et s'oppose à la libre circulation des grains, au commerce spéculatif pratiqué par les laboureurs vendeurs de céréales et les marchands blatiers.

1790 - 1792 - Anti et Contre Révolution, deux courants parallèles

L'année 1790 est l'année du désenchantement et des frustrations pour la paysannerie : la nuit du 4 août 1789 a déçu les paysans dont beaucoup ne sont pas en mesure de racheter les droits féodaux les plus lourds qui sont maintenus, portant sur les récoltes et les propriétés ; les afféagements, le domaine congéable ne sont pas abolis ; les impôts royaux n'ont pas disparu. Cette profonde désillusion explique le regain d'émeutes antiseigneuriales - qui, jusque là, avaient épargné la Bretagne - dans un périmètre délimité par les villes de Rennes, Redon, Ploërmel ; une dizaine de châteaux sont incendiés. Dans ces cantons insurgés, l'ordre est rétabli grâce aux interventions des nouvelles gardes nationales, le plus souvent urbaines, garantes de l'ordre bourgeois. Les paysans voient apparaître en face d'eux de nouveaux maîtres, les bourgeois, qui s'emparent de tous les leviers de commande qui se mettent en place : la bourgeoisie urbaine contrôle les nouvelles municipalités et les gardes nationales.

Toute la paysannerie, qu'elle soit riche ou pauvre, va se désolidariser de la bourgeoisie qui apparaît comme la nouvelle classe dominante. Les mendiants ou journaliers ne bénéficient plus de l'aumône de l'église privée de la dîme. Les laboureurs se sont heurtés aux riches bourgeois qui ont acquis les plus beaux lots parmi les biens du clergé mis en vente. A la tête des nouvelles municipalités rurales, ils n'acceptent pas la tutelle administrative imposée par les municipalités urbaines à la faveur d'un alourdissement considérable des circulaires, procédures et tâches inhérentes à la mise en place d'une nouvelle administration.

L'affaire Nédelec de juillet 1792, dans la région de Fouesnant, illustre clairement cette opposition de la paysannerie aisée aux empiètements du pouvoir urbain jugé insupportable. Gros laboureur, Alain Nédelec est élu juge de paix de son canton en 1790. Il refuse de siéger sous prétexte qu'il n'a pas reçu sa nomination signée par le Roi. Il empêche l'élection d'un nouveau juge. Face aux réactions des autorités du district qui veulent l'arrêter, il réplique en organisant un soulèvement armé. La garde nationale de Quimper et un renfort militaire venu de Brest devront être envoyés sur place pour calmer la révolte. L'affaire Nédelec est très révélatrice d'un conflit opposant l'élite paysanne frustrée dans ses ambitions à la bourgeoisie qui, elle, a accaparé le pouvoir politique à tous les échelons. La référence à la signature royale est le seul recours qui permette à cette élite paysanne de préserver son pouvoir local tout en dénonçant les exigences jugées exorbitantes de la Nation et de ses représentants, les patriotes zélés des centres urbains. Il ne s'agit nullement d'une manifestation locale d'un complot aristocratique, comme a pu le laisser penser à certains historiens la concomitance de la conspiration de la Rouërie.

Le glissement de la paysannerie vers l'Antirévolution va se trouver conforté dès l'automne 1790, par le basculement du bas clergé breton jusque-là favorable à la Révolution. Les curés vont refuser massivement de prêter serment de fidélité à la Constitution Civile du Clergé et dès lors, présenter à leurs ouailles désillusionnées une lecture négative de l'oeuvre politique en cours.

Les évènements de Vannes de février 1791 montrent bien la rencontre et la fusion de ces deux courants antirévolutionnaires. Le 5 février, 200 à 300 paysans de 6 cantons déposent une pétition au directoire du district d'Auray où s'entremêlent les revendications économiques ou religieuses ; elle a vraisemblablement été rédigée par un membre du clergé. Le 7 février, nouveau rassemblement à l'entrée de Vannes et dépôt de nouvelles pétitions. Les autorités départementales réagissent par la proclamation de la loi martiale et une demande de renforts à Lorient qui dépêche 5 canons et 1 300 hommes pour la plupart gardes nationaux. Parmi eux, les "jeunes gens" au zèle fougueux, qui vont se rendre au collège, pour imposer au principal et au régent, le port de la cocarde tricolore ; de là, ils se dirigent vers l'évêché où Monseigneur Amelot, saisi de panique, s'enfuit par les jardins. Ces interventions musclées heurtent les paysans, qui, croyant l'évêque prisonnier, se dirigent en masse (au nombre de 3 000) vers la ville, au matin du 13 février. Une fusillade éclate, les dragons "Orientais" tuent 4 paysans et font une trentaine de prisonniers très représentatifs de l'ensemble de la société rurale (22 agriculteurs, 5 artisans, 2 marchands, 1 cabaretier, 2 curés). Il ressort des interrogatoires que la révolte a pour objet principal la libération de l'évêque "prisonnier" ; mais il apparaît aussi assez clairement que les paysans veulent en découdre avec les autorités du district, du département et les patriotes lorientais dont ils n'acceptent pas l'ingérence brutale ; ils refusent qu'ils leur imposent, par la force, des conceptions révolutionnaires dont ils se détachent de plus en plus.

Complot de la Rouërie

De leur côté, les nobles bretons ne restent pas inactifs. Ceux qui n'ont pas émigré se sont retirés dans leurs châteaux où ils préparent des complots ; ils se regroupent pour tenter un soulèvement, en juin 1791, lors de la fuite du Roi, au château du Pré-Clos près de Malestroît ; mais ce rassemblement est facilement dispersé par la garde nationale de Lorient. Plus sérieuse sera la conjuration du marquis de la Rouërie. Cet aventurier, volontaire de la guerre d'Indépendance américaine, a été embastillé, en 1788, pour avoir, avec 11 autres gentilshommes "revendiqué les antiques libertés de la nation bretonne". Dès 1790, il fonde une association contrerévolutionnaire pour le "retour de la monarchie", l'*Association Bretonne* qui reçoit la caution morale des frères du Roi. Il s'adresse d'abord à la noblesse qu'il invite à ne pas quitter la Bretagne. Son organisation bien structurée s'appuie sur des comités de villes et de districts regroupés en régions. C'est un mouvement essentiellement urbain dont les cadres sont nobles, qui cherchent à recruter dans l'armée, la marine et parmi les ouvriers ou artisans au chômage. L'insurrection se prépare au château de la Rouërie près d'Antrain (35) où sont entreposés des armes, fusils et canons venus d'Angleterre. Elle attend, pour éclater, l'avancée de l'armée des Princes sur le front de l'Est. Mais elle n'éclatera pas à cause de la bataille de Valmy qui voit la défaite et le retrait de l'armée des émigrés. Trahi par un ami médecin qui dévoile à Danton tous les plans de la conspiration, poursuivi, traqué de château en château, le marquis de la Rouërie meurt, en janvier 1793, au château de la Guyomarais près de Lamballe. Les historiens sont très partagés sur l'importance à accorder à ce complot contrerévolutionnaire. L'*Association Bretonne* va disparaître avec la mort de son fondateur mais elle a formé des cadres (ex. Tinténiac, de Boishardy ...).

1793, la Grande Insurrection

Dès le mois de juillet 1792, les paysans commencent à se révolter, dans les Côtes du Nord, le Finistère et le Morbihan contre la "levée des volontaires" qui vient d'être instaurée par suite de l'insuffisance du nombre d'engagements. La grande insurrection paysanne, au sud comme au nord de la Loire, éclate en mars 1793. La "levée des 300 000 hommes", décrétée le 24 février par la Convention, déclenche l'explosion générale. Chaque département doit fournir quelques milliers d'hommes, ce qui représente 3 ou 4 hommes pour chaque commune. Le mode de recrutement - volontariat, élection, tirage au sort - est laissé à l'initiative des autorités locales. Sont concernés les célibataires et veufs sans enfants de 18 à 40 ans. Echappent au "tirement" les gardes nationaux et fonctionnaires : juges, membres des municipalités, districts et départements, ceci pour ne pas désorganiser l'administration. Cette exemption qui touche surtout les "patriotes" de la ville est un objet de profond scandale qui provoque une indignation générale dans les campagnes. S'ajoutant aux griefs qui se sont accumulés à l'encontre des "profiteurs" de la Révolution, il n'en faut pas plus pour allumer la Grande Insurrection. Des soulèvements spontanés de jeunes qui refusent ce recrutement, qu'ils estiment injuste, se déclenchent simultanément un peu partout et se propagent progressivement de proche en proche. Le calendrier concentré des opérations de levées a facilité la contagion synchronisée de l'insurrection. Dès le 2 mars, le sud de la Loire s'embrace : des milliers de Vendéens attaquent les centres urbains et contrôlent en quelques jours 900 paroisses.

En Bretagne, la révolte est plus discontinue, surtout dans les Côtes du Nord et le Finistère ; sont touchés toute la Loire Atlantique, le sud, l'est et le centre du Morbihan, le sud ouest et l'est de l'Ille et Vilaine, le Léon. Le même scénario se répète partout : réunion de jeunes, refus du tirage au sort, listes de recrues déchirées, attaques des symboles de la Nation : cocardes tricolores, arbres de la Liberté, agents recruteurs insultés, malmenés, frappés ; les rassemblements grossissant regroupent des milliers de personnes ; parfois les nobles (Du Boisguy à Fougères, Boishardy dans les Côtes du Nord) ou quelques prêtres réfractaires se joignent aux insurgés. L'excitation collective donne lieu quelquefois à des massacres de prêtres constitutionnels ou de patriotes (Machecoul, Pluméliau, Rochefort en Terre, La Roche Bernard). Cette grande insurrection générale, malgré les apparences trompeuses : simultanéité des événements, similitude des mots d'ordre et des comportements, ne s'apparente pas à l'exécution d'un complot prémédité, minutieusement préparé ; peu de nobles et de prêtres parmi les meneurs ; mais surtout des paysans, laboureurs, fils de laboureurs, beaucoup de domestiques directement concernés à cause de leur âge, quelques maires aussi, interprètes des revendications de leurs communautés. Certes, si le contexte national - massacres de septembre 1792, mort du Roi - n'est pas absent, il ne joue pas un rôle déterminant pour expliquer cette "émotion populaire" qui ressemble davantage à une "Jacquerie" antirévolutionnaire qu'à une Contrerévolution nobiliaire. Au nord de la Loire, elle va être rapidement étouffée, dès le début du mois d'avril, par une vigoureuse réaction des gardes nationales urbaines et rurales, ainsi que de l'armée renforcée par l'envoi de troupes dirigées par le général Beysser.

Vendée : l'Antirévolution fait appel à la Contrerévolution

La Vendée ne va pas s'apaiser, car le soulèvement plus massif, plus unanime va s'organiser, se structurer autour d'une "Armée Catholique et Royale" encadrée par des nobles parfois réticents que les paysans sont allés chercher comme Charette de la Contrie. Cette armée de paysans et d'artisans dirigés par des capitaines de paroisses, est commandée par des aristocrates contrerévolutionnaires de la première heure (Talmont, La Rochejacquelein, Lescure ...) et aussi des "roturiers" (Cathelineau, Stofflet). De véritables opérations militaires sont organisées, avec attaques de villes et batailles rangées. Après une série de victoires spectaculaires (prise de Saumur, d'Angers), l'échec devant Nantes, fin juin, marque un tournant décisif qui va déboucher sur la "Virée de Galerne" : 40 000 vendéens franchissent la Loire, accompagnés de leurs familles (30 000 femmes, enfants, vieillards) ; ils veulent s'emparer d'un port où pourraient débarquer Anglais et Emigrés. C'est un lamentable échec ; les débris de cette gigantesque cohue sont massacrés à Savenay en décembre 1793 ; seuls 1 500 rescapés parviennent à refranchir le fleuve. La Vendée va alors être livrée à l'atroce barbarie de 12 "colonnes infernales" de l'hébertiste Turreau, ce qui ne fera que relancer l'insurrection qui durera jusqu'à la pacification de la Jaunaye au printemps 1795.

1794 - 1801 : la Chouannerie

La Chouannerie proprement dite ne commence véritablement qu'en 1794 par la rencontre et l'association de l'antirévolution paysanne et de la Contrerévolution nobiliaire. Le mot "Chouan" provient sans doute du cri imitant le chat huant ou la hulotte que poussaient les insurgés pour se reconnaître comme le faisaient, avant la Révolution, les contrebandiers du sel ou faux-sauniers de la Mayenne tel Jean Cottereau surnommé Jean Chouan. La Chouannerie se distingue de la Vendée par une absence d'armée régulière, puissante, organisée, capable de livrer de véritables batailles rangées ; le plus souvent les engagements ressemblent à des accrochages ; c'est avant tout une guérilla, une guerre de partisans regroupés en bandes peu nombreuses, disposant de moyens limités et organisant des coups de mains, des embuscades : attaques de diligence, des convois de ravitaillement, raids sur les villes pour désarmer les gardes nationales et s'emparer de leurs fusils et munitions, destruction des symboles de la Révolution comme les arbres de la Liberté, assassinats des représentants du nouveau régime, maires, administrateurs intrus. Les patriotes ne disposent pas, pour pacifier le bocage, de forces suffisantes, accaparées qu'elles sont par la guerre étrangère. Les insurgés ne sont pas suffisamment nombreux et armés pour prendre le contrôle permanent des bourgs et villes patriotes. Dans ces conditions, le succès militaire de l'un ou l'autre camp est incertain pour ne pas dire impossible, ce qui explique la longue durée de la Chouannerie.

Association Anti et Contrerévolution

Les Chouans ne rassemblent que de modestes effectifs : dans les forêts de Laval, Fougères, Vitré et Rennes, 3 bandes ne dépassant pas 15 000 hommes : pas plus de 1 500 hommes pour attaquer une ville ; on est donc loin d'une mobilisation générale ; ils sont minoritaires au milieu d'une population pas toujours complice et alliée. Ils se recrutent parmi les rescapés de la Vendée, les meneurs de 93, surtout parmi les jeunes insoumis fuyant le service militaire, les journaliers agricoles, les chômeurs, les Bleus déserteurs. L'encadrement a une double origine : paysanne et noble. Si Georges Cadoudal, clerc de notaire, fils de riche laboureur, Pierre Guillemot, le "roi de Bignan", fils de meunier, lui-même cultivateur aisé, prennent en compte, face à l'activisme intempestif des patriotes, face aux exigences et prétentions de la Nation, les intérêts des communautés rurales, ils n'en sont pas moins en porte à faux avec les gentilshommes dont ils n'approuvent pas les projets politiques de restauration des anciens privilèges. La moyenne et petite noblesse va se montrer de plus en plus active pour organiser, encadrer, diriger les Chouans ; les manoirs servent de lieux de rassemblement et de caches d'armes. Les aristocrates, restés sur place ou rentrés d'émigration, sont de plus en plus nombreux à exercer un commandement : de Boisguy, de Boishardy, de Boulainvilliers, de Cormatin, de Francheville, de Lantivy, de Puisaye, de Silz, Sol de Grisolles, de Solhilac, de Tinténac, de Tromelin. Les prêtres réfractaires poursuivis, traqués, se retrouvent parmi les Chouans à qui ils apportent le secours et le réconfort de la religion : ils jouent surtout un rôle de médiation non négligeable pour étouffer les jalousies et dissensions qui peuvent surgir entre des chefs ambitieux, ombrageux, susceptibles, et gommer les clivages qui séparent des alliés de circonstance défendant deux projets politiques différents : la "démocratie paysanne" et le "légitimisme aristocrate".

L'espace chouan

L'observation globale d'une carte de la Chouannerie en Bretagne fait apparaître un contraste général entre une Haute Bretagne Blanche et une Basse Bretagne Bleue : la Contrerévolution touche les campagnes de la Loire Inférieure, du Morbihan, de l'Ille et Vilaine, le sud et l'est des Côtes du Nord. En revanche, le Finistère, la région côtière des Côtes du Nord et de nombreux espaces localisés n'entrent pas en rébellion contre la Nation. Cette répartition géographique des comportements politiques doit être interprétée avec beaucoup de prudence et mérite d'être nuancée : il y a des partisans de la Révolution en Haute Bretagne et l'absence apparente de réaction en Basse Bretagne ne signifie pas nécessairement une adhésion massive des populations au Nouveau Régime. Un faisceau complexe d'explications qui s'enchevêtrent et se superposent, peut être avancé. Le rôle des grandes villes de garnison, Nantes, Lorient, Brest, Saint-Malo, Rennes, a un effet dissuasif de poids sur les velléités de rébellion des populations environnantes ; en revanche des petites villes comme Redon, Concarneau, Josselin, Pontivy n'en imposent pas aux campagnes avoisinantes. La suppression du domaine congéable, en 1792, permet de comprendre le calme de la Basse Bretagne.

Jean Meyer a remarquablement démontré que les soulèvements Chouans interviennent dans les zones où le prélèvement nobiliaire n'est ni trop fort ni trop faible (entre 20 et 30 % de revenu rural) ce qui permet aux seigneurs d'exercer une influence encore solide sur les paysans qui ne la rejettent pas ou qui ne l'ignorent pas. Le chômage (les faux sauniers dans les régions limitrophes de la province), la misère, interviennent également. En Ille et Vilaine, la plupart des paroisses patriotes sont plus riches que la moyenne des autres communes du département. L'attitude du clergé local a dû, elle aussi, être déterminante. Les prêtres constitutionnels entraînent, derrière eux, l'adhésion de leurs paroisses (ex. : district de la Guerche, influence du collège de Quimper) aux idées nouvelles. Les prêtres réfractaires font basculer leurs ouailles dans l'opposition.

Première Chouannerie - Mars 1794-Avril 1795

Après le soulèvement de mars 93, le calme a été maintenu en Bretagne, par une politique de terreur appliquée par les représentants en mission impitoyables comme Prieur de la Marne ou Carrier, des agents nationaux au zèle infatigable. Mais le feu de la révolte n'est pas éteint ; il va, au contraire, être attisé par les excès insupportables des autorités révolutionnaires, surtout au niveau de la déchristianisation. La première Chouannerie va commencer durant l'hiver 93-94 et s'étendre jusqu'au printemps 95. Elle est le fait d'insoumis et meneurs de mars 93, de fugitifs de la Vendée et de divers opposants qui constituent des bandes chouannes dirigées par des chefs locaux roturiers et nobles spontanément choisis par les révoltés : en Mayenne, Jean Chouan, dans le bois de Misedon, en Ille et Vilaine, de Boisguy, dans la forêt de Fougères, et de Boulainvilliers dans celle de Paimpont, de Boishardy dans les Côtes du Nord ; dans le Morbihan, de Silz, de Lantivy autour de Locminé, Pierre Guillemot dans le pays de Bignan et Georges Cadoudal autour d'Auray. Ces groupes chouans autonomes vont être coordonnés, fédérés, à partir de l'été 94, sous l'impulsion du Comte de Puisaye, noble normand partisan de la monarchie constitutionnelle, chef du mouvement fédéraliste en Normandie. Il obtient à Londres l'appui des Anglais qui promettent un débarquement, rencontre le Comte d'Artois et obtient le commandement de l'Armée Catholique et Royale de Bretagne qu'il structure en six divisions.

Après la chute de Robespierre (juillet 94), les patriotes modérés, de retour au pouvoir, cherchent l'apaisement et préparent l'amnistie générale. Des pourparlers s'engagent entre Hoche et de Cormatin, le second de Puisaye. Ils aboutissent à la paix de la Mabilais (près de Rennes) en avril 1795. D'autres traités sont signés avec les chefs vendéens. La liberté des cultes est restaurée, les révoltés ne sont plus poursuivis. Mais cette paix est ambiguë : seuls 20 chefs chouans sur 120 la signent ; la grande majorité d'entre eux et de leurs troupes veulent continuer la guerre ; ils mettent à profit la suspension des hostilités pour s'organiser, se renforcer en hommes et en munitions, pour préparer un débarquement. Lorsque les autorités républicaines s'aperçoivent du double jeu de leurs interlocuteurs, la trêve, plus théorique que réelle d'ailleurs sur le terrain, va immédiatement cesser.

Seconde Chouannerie - Juin 1795-Mai 1796

Cette nouvelle phase est essentiellement marquée par le débarquement à Quiberon, le 27 juin, 1795, d'une armée de 5 437 hommes soldés, équipés et transportés par les Anglais ; composée surtout d'officiers émigrés, elle a été complétée par le recrutement forcé de prisonniers de guerre républicains, libérés des effroyables pontons anglais. La jonction est établie avec les Chouans du Morbihan qui accourent en masse vers la plage du débarquement à Carnac, où ils sont pris en charge, encadrés, armés, habillés d'uniformes rouges. Mais cette gigantesque expédition va lamentablement échouer à cause des divisions, de l'impéritie de l'Etat-Major et des intrigues sounoises qui affaiblissent le camp royaliste : deux chefs se disputent le commandement, le monarchiste constitutionnel comte de Puisaye investi par les Britanniques et le monarchiste intransigeant comte d'Hervilly reprochant au premier ses compromissions avec la Révolution, militaire rigide attaché à une conception classique de la guerre et n'affichant que mépris et morgue pour les Chouans qu'il juge indisciplinés, incompetents, inefficaces. L'agence royaliste de Paris, au service du comte de Provence, n'a de cesse de brouiller les cartes pour faire échouer les partisans du soutien anglais. Un imbroglio politique inextricable, un manque d'unité de commandement, une armée hétérogène composée d'officiers émigrés peu préparés aux techniques d'une guerre de mouvement s'apparentant parfois à la guérilla, de Chouans se sentant méprisés par ces nobles arrogants, de prisonniers enrôlés de force prêts à désertir à la première occasion, toutes les conditions sont réunies pour expliquer le désastre royaliste. Après de nombreux atermoiements, les émigrés s'emparent du Fort Penthièvre, le 3 juillet.

Mais ce succès arrive trop tard, Hoche, le commandant en chef des troupes républicaines, a eu le temps de se ressaisir, de s'organiser, de rassembler des renforts. Les avant-gardes chouannes sont refoulées à l'intérieur de la presqu'île dont l'entrée, au pied de la colline de sainte Barbe, est bloquée par la construction d'un gigantesque retranchement de 400 mètres de longueur, truffé de pièces d'artillerie. Les royalistes, "prisonniers comme des rats" n'arrivent pas à desserrer cet étau, par un affrontement frontal et par 3 expéditions de diversion à l'est et à l'ouest de Quiberon destinées à prendre à revers les Bleus ; deux de ces expéditions sont détournées par l'abbé Boutouillic, correspondant local de l'agence de Paris, de leur objectif initial vers Saint Brieuc où elles auraient dû soutenir un hypothétique débarquement. Dans la nuit du 20 au 21 juillet, les troupes de Hoche reprennent le Fort de Penthièvre. C'est la débandade dans l'armée royaliste qui laisse aux Bleus plus de 5 000 prisonniers ; 750 condamnations à mort seront prononcées par une vingtaine de commissions militaires.

Après le désastre de Quiberon, la guérilla reprend, mais la contre-révolution en sort divisée et diminuée. Chaque bande revient sur son territoire, reprend l'initiative et agit séparément. Puisaye et certains nobles se sont discrédités aux yeux des Chouans par leur incompétence et leur mépris de la plèbe rurale. Le relais du commandement va parfois être repris par une élite roturière dynamique - Georges Cadoudal dans le Morbihan - en prise directe avec les communautés rurales dont elle traduit les frustrations et exprime fidèlement les idéaux et aspirations.

Fort de son succès, Hoche, commandant l'armée des Côtes de l'Océan, réduit la Vendée et les noyaux Chouans irréductibles en les isolant du reste de la population par une politique de tolérance : les prêtres réfractaires et les insoumis sont amnistiés, peuvent entrer chez eux et exercer leurs activités. Cette attitude ouverte va se révéler payante ; les paysans supportant de moins en moins la poursuite des hostilités, les chefs Chouans vont, les uns après les autres, déposer les armes en mai 1796. Les monarchistes modérés proposent de conquérir loyalement le pouvoir en participant aux élections d'avril 1797 qu'ils emportent effectivement.

Troisième Chouannerie - 1798-1801

Le succès électoral des monarchistes va provoquer un coup d'Etat, en septembre 1797, des patriotes extrémistes. Le Directoire est épuré, 12 députés royalistes arrêtés et, surtout, les élections annulées dans 49 départements, dont tous ceux de l'Ouest. La persécution religieuse reprend, les prêtres réfractaires à nouveau déportés. C'en est trop, ce retour brutal des méthodes terroristes va à nouveau exaspérer les populations paysannes ; la troisième chouannerie, dirigée par Georges Cadoudal, reprend dans le Finistère, les Côtes du Nord, le Morbihan et s'étend en Normandie jusqu'en Eure-et-Loir. En 1799, le retour de la conscription et la loi des otages qui touche les parents et les communes abritant les Chouans relancent le recrutement. Les défaites militaires du Directoire donnent un dynamisme nouveau à la Contre-révolution qui s'étoffe et s'organise. L'encadrement nobiliaire l'emporte désormais, une stratégie globale est définie, une organisation militaire se met en place qui regroupe les différentes bandes chouannes et coordonne leurs activités : 200 chefs, venus de tous les départements de l'Ouest, se réunissent en septembre 1798 au château de la Jonchère, aux confins du Maine et Loire, de la Loire Atlantique et de l'Ille et Vilaine pour décider le "grand assaut contre-révolutionnaire" en concertation avec les Princes, les comtes de Provence et d'Artois. Plusieurs villes de l'Ouest sont attaquées simultanément par les insurgés : Nantes, Le Mans, Saint Brieuc, Redon, La Roche Bernard. Mais ces raids ne sont pas décisifs et les Contre-révolutionnaires doivent décrocher à l'arrivée des renforts républicains.

Le coup d'Etat de Bonaparte (novembre 1799) et la mise en place d'une politique conjuguée de fermeté et de tolérance vont porter un coup décisif à la chouannerie ; Cadoudal dépose les armes en février 1800. La signature du Concordat, en juillet 1801, en instaurant la paix religieuse, apaise les paysans antirévolutionnaires qui rentrent chez eux. La Contre-révolution, privée de ses troupes, ne se réduit plus qu'à des attentats individuels, des complots et actions sporadiques. Cadoudal disparaît en 1804, les agitations royalistes de 1815 et 1830 ne sont que des flambées sans lendemain, qui ne provoquent pas d'écho profond.

CHRONOLOGIE 1789 - 1830 (*)

FRANCE		BRETAGNE
Biens du clergé à la disposition de la Nation	2 novembre 1789	
	janvier-février 1790	Emotions populaires antiféodales à Rennes, Redon, Ploermel
Constitution Civile du Clergé	12 juillet 1790	
	août 1790	Josselin : les paysans soutiennent leur curé
Serment de fidélité à la Constitution Civile du Clergé	27 novembre 1790	
	16 décembre 1790	Pèlerinage à Sainte Anne d'Auray pour invoquer la protection du ciel contre les lois nouvelles
Formation du clergé constitutionnel	février 1791	3000 paysans (20 paroisses) marchent sur Vannes pour réclamer leurs prêtres
	6 mars 1791	Election de Mgr Le Masle évêque constitutionnel par l'assemblée des électeurs de Vannes
Condamnation de la C.C.C. par le Pape	11 mars 1791	
	juin 1791	Rassemblement aristocrate au château du Pré Clos, Malestroit
Décret contre les prêtres réfractaires	29 novembre 1791	
	mars 1792	Conspiration royaliste de la Rouërie
Déclaration de guerre de la France au "Roi de Hongrie et de Bohême"	avril 1792	
Déportation des prêtres réfractaires	mai 1792	
Levée des volontaires	mai à décembre 1792	
	juillet 1792	Refus du tirage au sort
Proclamation de la "Patrie en danger"	11 juillet 1792	
Renversement de la Royauté	10 août 1792	
Réquisitions et taxations des grains	septembre 1792	Affaires de Fouesnant, Lannion, Tréguier, Pontrioux
Exécution du Roi Louis XVI	janvier 1793	Mort de la Rouërie
Levée des 300 000 hommes	février 1793	
Tribunal révolutionnaire, brigands, "hors-la-loi", condamnés à mort	mars 1793	Soulèvement massif des paysans
Création des comités de surveillance		
Soulèvement de St Florent (Cholet)	10 mars 1793	
Prise de Cholet	14 mars 1793	
Armée catholique et royale	20 mars 1793	
	fin mars 1793	Retour au calme
Prise de Saumur, Angers	juin 1793	Mouvement fédéraliste, exécution de 27 conspirateurs (complot de la Rouërie)
Echec devant Nantes		
Cathelineau généralissime		
D'Elbée	juillet 1793	
Guerre totale à la Vendée - politique de la "terre brûlée"	1er août 1793	
La Terreur	septembre 1793	Terreur en Bretagne
Loi des suspects		Représentants en mission, épuration des municipalités, poursuites des suspects
Calendrier républicain	octobre 1793	
Exécution des Girondins		
Vendéens battus à Cholet par Kléber		
La Rochejacquelein généralissime		
"Virée de Galerne"	octobre 1793	
Vendéens écrasés à Savenay		
	décembre 1793	Carrier : noyades à Nantes

"Colonnes infernales" de Thureau	janvier 1794	Fugitifs de Vendée en contact avec chefs Chouans
	mars 1794	1ère Chouannerie, sauf le Finistère
	juillet 1794	Comte de Puisaye général en chef de l'Armée Catholique et Royale de Bretagne
Chute de Robespierre	9 thermidor an II (27 juillet 1794)	
	septembre 1794	Pacification de Hoche
Décret d'amnistie générale	2 décembre 1794	
Pacification de la Jaunaie (Nantes)	février 1795	
Amnistie - Liberté du culte (29 pluviôse An III)		
	mars-avril 1795	Pacification de la Mabilais (Rennes)
	juin 1795	Débarquement de Quiberon
	juillet 1795	Victoire de Hoche
	juin 95-mai 96	2ème Chouannerie
		Cadoudal dans le Morbihan
Amnistie aux prêtres réfractaires	novembre 1795	
Suppression de la conscription		
Stoffet fusillé à Angers	février 1796	
Coup d'état du Directoire contre les royalistes	septembre 1797 (18 fructidor an V)	Persécutions religieuses
	août 1798	3ème Chouannerie
		Cadoudal général en chef des troupes royalistes
	septembre 1799	Prise d'armes générale (Pouancé)
	octobre 1799	Echec de Cadoudal à Vannes, prise de Nantes et de Saint-Brieuc
Coup d'état de Bonaparte	novembre 1799 (18 brumaire an VIII)	Politique d'apaisement d'Hédouville
Amnistie reconnue à ceux qui rendent les armes	décembre 1799	
	janvier 1800	Création de l'armée de l'Ouest-Brune
	14 février 1800	Rédemption de Cadoudal (St Avé)
	mars 1800	2 entrevues de Cadoudal avec le premier Consul
		Cadoudal en Angleterre
Attentat de la rue "St Nicaise" machine infernale	décembre 1800	Bernadotte achève la soumission des campagnes
	1801	Foyers de résistance isolés (Cadoudal)
	mai 1801	3 colonnes poursuivent les "brigands"
Signature du Concordat	juillet 1801	
Amnistie des Emigrés	avril 1802	
Complot de Pichegru et Cadoudal	décembre 1803	
Arrestation de Cadoudal	mars 1804	
Exécution de Cadoudal	juin 1804	
	décembre 1804	Arrestation de Guillemot
	janvier 1805	Exécution de Guillemot
		Fin de la Chouannerie
Retour de Napoléon de l'Ile d'Elbe	mars 1815	
	mai 1815	Soulèvement des royalistes en Morbihan, Sol de Grisolles prend Questembert, Josselin, Malestroît
2ème abdication de Napoléon	juin 1815	Bataille d'Auray, 500 Chouans vaincus par le général Bigarre
Louis-Philippe	1830	Néo-chouannerie : Julien Guillemot, Joseph Cadoudal, partisans du Comte de Chambord
Politique anticléricale		Actions isolées et sporadiques jusqu'en 1848
Conscriptions		

Conclusion

Le déroulement de cette période historique, aux soubresauts mouvementés, devrait conduire à une lecture nuancée et à une interprétation pleine de circonspection d'une phase complexe dont les enjeux multiples, qu'ils soient politiques, militaires, religieux, économiques, se sont enchevêtrés et interpénétrés si rapidement et brutalement qu'ils ont provoqué des réactions violentes de refus collectif. La mythologie simplificatrice et réductrice, qui s'est élaborée au 19^e siècle, ne devrait plus avoir cours aujourd'hui, à la lumière des recherches récentes qui ouvrent des perspectives nouvelles et permettent, grâce à des champs d'investigation plus pointus et approfondis, de tenter une approche plus fine des comportements collectifs et individuels : si les contrerévolutionnaires se battent pour la Restauration de l'Ancien Régime, il n'en va pas de même pour les Antirévolutionnaires, les plus nombreux, qui ne rejettent pas en bloc le "nouvel ordre des choses", mais ne perçoivent pas encore clairement les objectifs d'une Révolution qu'on veut leur imposer par la force et qui ne leur apporte pas, dans l'immédiat, les avantages qu'ils en attendaient.

Jacques Sotéras (1)

Professeur d'Histoire au Lycée Dupuy de Lôme à Lorient
Conférence de la S.A.H.P.L. du 7 mai 1994

(1) L'auteur a participé à la rédaction d'un ouvrage collectif "*Révolution et Bretagne*" (P.U.R. - Université de Rennes 2 - Haute Bretagne)

Bibliographie

La Révolution Française

- *Etat de la France pendant la Révolution* - 1789-1799, La Découverte, 1989
- Furet (F.) et Ozouf (M.), *Dictionnaire critique de la Révolution Française*, Flammarion, 1988
- Sole (J.), *La Révolution en Questions*, Points, Seuil, 1988
- Tulard (J.), *Histoire et Dictionnaire de la Révolution Française 1789-1799*, Laffont, 1987

Antirévolution, Contrerévolution

- Chaussinand-Nogaret (G.) - Petitfrère (Cl.), *Deux cents ans de la Révolution Française, 1789-1889*
 - *L'Histoire*, numéro spécial N° 113, 1988
 - *Le Refus de la Révolution*, pp. 64-70
 - *Les Rebelles de l'Ouest*, pp. 78-85
- Chiappe (J.F.), *Georges Cadoudal ou la Liberté*, Librairie Académique Perrin, 1971
- Dupuy (R.), *De la Révolution à la chouannerie*, Flammarion, 1988
- Garnier (R.), *Hoche*, Payot, 1986
- Lambert (H.), *Pour Dieu et pour le Roi ou l'inutile sacrifice*, Quiberon juin-juillet 1795, Edition Marque-Maillard, 1987
- Lebrun (F.) - Dupuy (R.), *Les Résistances à la Révolution*, Colloque de Rennes, 1987

- Le Falher (J.), *Etude sur la Chouannerie Morbihannaise : le royaume de Bignan 1789-1805*, Imprimerie Normand, Hennebont, 1913
- Martin (J.C.), collectif, *Vendée chouannerie*, Reflet du Passé, 1981
- Rieux (J.), *La Chouannerie sur les pas de Cadoudal*, Editions Artra, 1985
- Services Educatifs des Archives Départementales du Finistère, *La Révolution dans le Finistère 1789-1799*, 2^eme Edition, 1988
- Services Educatifs des Archives Départementales du Morbihan, *Le Morbihan pendant la Révolution 1789-1795*, 2^eme Edition, 1988
- Service Educatif des Archives Départementales du Morbihan, *Cadoudal et la Chouannerie en Morbihan*, 1981
- *Hoche en Morbihan*, catalogue de l'exposition, mars-mai 1975
- Skol Vreizh, *Histoire de la Bretagne et des Pays Celtiques*, tomes 3 et 4
- Vidalenc (J.), *L'affaire de Quiberon-thermidor-messidor an III*, Poitiers, extrait des Actes du 87^eme Congrès National des Sociétés Savantes, 1962
- "*Les débarquements royalistes en Bretagne 1795*", in *Revue internationale d'histoire militaire*

LES FOUILLES DE KERVEN-TEIGNOUSE A INGUINIEL (Morbihan)

Chacun sait que nos connaissances dans le domaine de l'habitat à l'âge du fer en Armorique ont fait de considérables progrès depuis une dizaine d'années. Les actes du colloque tenu à Quimper en 1988 fournissent une synthèse des travaux menés ces dernières années et ceux-ci se sont poursuivis depuis.

Paradoxalement, l'aspect funéraire de cette période reste largement méconnu dans notre région. Jusqu'à un passé très récent nous ne disposions que d'éléments assez ténus, résultats de fouilles de sauvetages, souvent urgents. Il faut ajouter les comptes rendus des fouilles de Z. Le Rouzic en presqu'île quiberonnaise, pour l'extrême fin de l'âge du fer et ceux concernant les sépultures circulaires.

Par contre, le nombre et la diversité des stèles funéraires attribuées à l'âge du fer, dont la répartition occidentale dans la péninsule armoricaine est significative, ne manquent pas d'intérêt. Les inventaires en cours attestent de cette richesse monumentale. Dans le seul arrondissement de Lorient ce sont plus de 500 stèles qui sont ainsi répertoriées. S'il est vrai que la quasi-totalité de ces monuments n'est plus en situation originelle, pour beaucoup d'entre eux nous connaissons leur lieu d'implantation à une centaine de mètres près. La localisation est plus précise pour quelques stèles, comme à Coat en Podou en Melgven (29) sur le site fouillé par A. Villard en 1992 et 1993, mais aussi à Quéven, Saint-Barthélémy et Kerven-Teignouse à Inguiniel.

C'est ce dernier site qui a retenu notre attention pour deux raisons : d'une part, il se situe sur le bassin versant du Scorff qui correspond à une zone connue par de nombreuses prospections au sol, notamment au travers d'une prospection-inventaire de la moyenne vallée du Scorff en 1987 (1), d'autre part, les sondages réalisés en 1991, en préalable à une fouille programmée, ont confirmé l'intérêt du site connu depuis 1953.

La découverte du site

Lors de travaux de défrichement et d'arasement de talus, en 1953, le propriétaire des lieux découvrit une stèle couchée ainsi que quelques fragments de poteries. Cette stèle, dont la forme en fuseau est originale, a une hauteur d'1,90 m pour un diamètre de 45 cm à la base et 22 cm au sommet (fig. 1). Celui-ci porte une large cupule. Une des faces est ornée de chevrons et de rainures parallèles à peine visibles. Le monument fut transporté au village et un article parut dans la presse locale. Rapidement, le Chanoine Danigo, membre de la Société Polymathique du Morbihan, intervint sur le site et en fit un rapide descriptif (2). Un peu plus tard, Yves Coppens, lui aussi membre de la Société Polymathique, se rend sur les lieux et publie un bref article (3).

De ces deux mentions, il ressort que le monument pouvait être en place au moment de sa découverte et qu'il devait s'intégrer dans un site important que les auteurs qualifient d'oppidum en référence aux restes de ce qu'ils considèrent comme un rempart.

Depuis quarante ans, le site a connu les bouleversements du remembrement et quelques incursions de fouilleurs clandestins en mal de trésor. Actuellement, les structures sont arasées et seul un aménagement de la rupture de pente, vers l'ouest, peut évoquer les restes d'un rempart.

Le site

Kerven-Teignouse est situé à 2 500 m au sud du bourg d'Inguiniel. Le site est installé sur le rebord d'une hauteur dominant en pente douce, au nord, la confluence de deux petits ruisseaux dont un forme un talweg bien prononcé sur lequel s'appuie le site, à l'ouest. Son implantation, dans une zone basse, à proximité de cours d'eaux, offre, si l'on retient l'hypothèse d'un retranchement, la possibilité de faire de ce replat un éperon bien protégé.

Les opérations de 1992 et 1993

Le problème majeur de la fouille engagée en 1992 tient surtout au délai qui s'est écoulé depuis la découverte de la stèle. Le propriétaire d'alors est décédé et la physionomie du terrain a changé. Seuls des témoignages indirects et divergents ont pu être utilisés pour tenter de localiser l'implantation du monument. Ces incertitudes sont à l'origine de la mise en place de deux secteurs de fouilles distants de 50 m sur une surface totale de 1 000 m² la première année.

Le premier secteur a livré un système d'enclos caractérisé par des fossés larges d'en moyenne 3,50 m pour une profondeur de 2,20 m. Si les portions de fossés étudiées dans ce secteur sont restreintes, les éléments fournis sont datés de la Tène finale. Ce sont des rebords à fines cannelures internes et des fragments d'amphores D1 pour le premier fossé et des éléments un peu plus récents pour le second fossé (amphores D2/4).

Il est probable que ceux-ci aient fonctionné simultanément pendant quelques temps ; l'espace de 8 mètres entre l'extrémité du second fossé et le premier est suffisant pour envisager l'entrée d'un enclos.

L'extension de la fouille sur ce premier secteur pourra confirmer l'existence d'un vaste enclos dont les limites sont difficilement appréhendées sur les vues aériennes.

Le second secteur est situé en contrebas, il correspond à l'extrémité du replat et domine légèrement la zone humide. C'est dans cette zone que le Chanoine Danigo situe l'emplacement de la stèle. De plus, les vues aériennes de Bernard Ginet en 1992 révèlent clairement un enclos quadrangulaire d'environ 3 000 m², distinct des structures décrites plus haut.

Le fossé de cet enclos est actuellement décapé sur une longueur de 60 mètres d'est en ouest et forme un angle droit à l'approche de la rupture de pente. Ce fossé, d'une profondeur avoisinant 3 m pour une largeur de 6 m, constitue une impressionnante limite. Son étude nécessite l'emploi de moyens mécaniques et représente l'enlèvement de plusieurs dizaines de mètres cubes de déblais à chaque campagne de fouilles. L'abondant mobilier, essentiellement de la poterie issue du fossé, est daté de la fin de la Tène ancienne au début de la Tène finale pour les niveaux supérieurs.

L'entrée du puits d'accès d'un souterrain apparaît dans la paroi externe du fossé. Si le comblement supérieur de ce puits comporte du matériel de la Tène finale, la céramique recueillie en quantité abondante à la base du puits et dans la première salle est caractéristique de la Tène ancienne (Fig. 2). Le souterrain se compose d'au moins quatre salles dont la dernière, en cours d'étude, est écroulée. Il semble d'ailleurs que cette ruine soit intervenue rapidement. La salle a été condamnée par la mise en place d'une cloison de bois bien ancrée dans le sous-sol. La hauteur moyenne des salles est d'1,70 m pour une surface de 4 à 5 m².

L'existence de ce souterrain a démontré dès la première année de fouilles que l'occupation du site s'est déroulée en plusieurs phases. L'extension des recherches dans ce secteur confirme bien cette évolution.

Les éléments dont nous disposons à ce jour laissent penser qu'un habitat ouvert, limité par des fossés dont la profondeur n'excède pas 1,20 m, a précédé la mise en place d'un site fortifié. Ce premier habitat est donc caractérisé par des fossés mais aussi par des trous de poteaux et des structures souterraines.

Au souterrain décrit plus haut, il faut ajouter une seconde structure, mixte cette fois. L'ensemble se développe sur une base de 3 m associant un puits d'accès et une première salle souterraine, et sur une longueur de 7,50 m constituée de la galerie large de 0,90 m et haute d'1,30 m à laquelle on accède de la salle précédente par un palier de 0,80 m. Les empreintes de quatre poteaux plantés face à face par deux renvoient aux schémas connus sur les sites de Paule et de Pouilladou en Prat. Le boisage des parois de la galerie a dû être complété par la mise en place d'un plancher de bois dont les éléments de supports étaient placés dans des échancrures bien visibles sur la partie supérieure des parois. Le mobilier recueilli est daté de la Tène ancienne et se rapproche de celui des fossés voisins.

Nous n'avons qu'une vue partielle de cet habitat et son évolution devra être précisée lors des prochaines fouilles. Certains indices, notamment de la poterie datée du premier âge du fer, indiquent une occupation du site remontant au sixième siècle avant notre ère.

Les perspectives de la recherche

Nous savons que le site de Kerven-Teignouse a connu une installation humaine, sans doute continue sur au moins six siècles. Cette longue séquence offre des possibilités d'études inhérentes à l'évolution d'un tel site sur plusieurs siècles. La stèle peut être l'indicateur d'un site funéraire lié à l'habitat pendant une certaine durée de son existence. Son implantation exacte n'est pas encore définie avec certitude mais il serait bien sûr intéressant de savoir comment un ensemble funéraire a pu réagir par rapport aux transformations et déplacements d'un habitat sur plusieurs siècles (FIG. 3).

Mais au-delà de ces aspects, les deux premières années de fouilles suscitent un certain nombre d'interrogations concernant la nature même du site.

Le passage, au troisième siècle avant notre ère, d'un habitat ouvert à un ensemble fortifié simplement entrevu pour le moment, marque profondément l'histoire du site. Sans préjuger des résultats à venir, il est d'ores et déjà évident que les similitudes entre les sites de Kerven-Teignouse et de Paule, à 40 km au nord, doivent être analysées de très près.

Par ailleurs, on peut aussi s'interroger sur la nature exacte du site, sur sa fonction, à partir du moment où il devient fortifié. S'agit-il d'un centre de pouvoir économique, politique, et si oui, à quelle échelle, sur quel territoire ?

Le développement des prospections, aériennes particulièrement, pourrait permettre de répondre au moins partiellement à ces questions qui ne peuvent être résolues par la fouille d'un ou deux sites, aussi intéressants soit-ils.

Daniel TANGUY

Conférence S.A.H.P.L. du 4 décembre 1993
et visite du site au cours de la sortie du 15 mai 1994

Bibliographie

- (1) TANGUY (Daniel) - Prospections archéologiques en Basse Bretagne. Les moyennes vallées du Scorff et de l'Ellé. Dossiers du Centre Régional Archéologique d'Alet N° 16 - 1988 - p. 63-77
- (2) Chanoine DANIGO - Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan - juin 1953 p.v. p. 30
- (3) COPPENS (Yves) - "Deux nouveaux lechs gaulois in situ" - Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan - 1955 p.v. p. 97-98

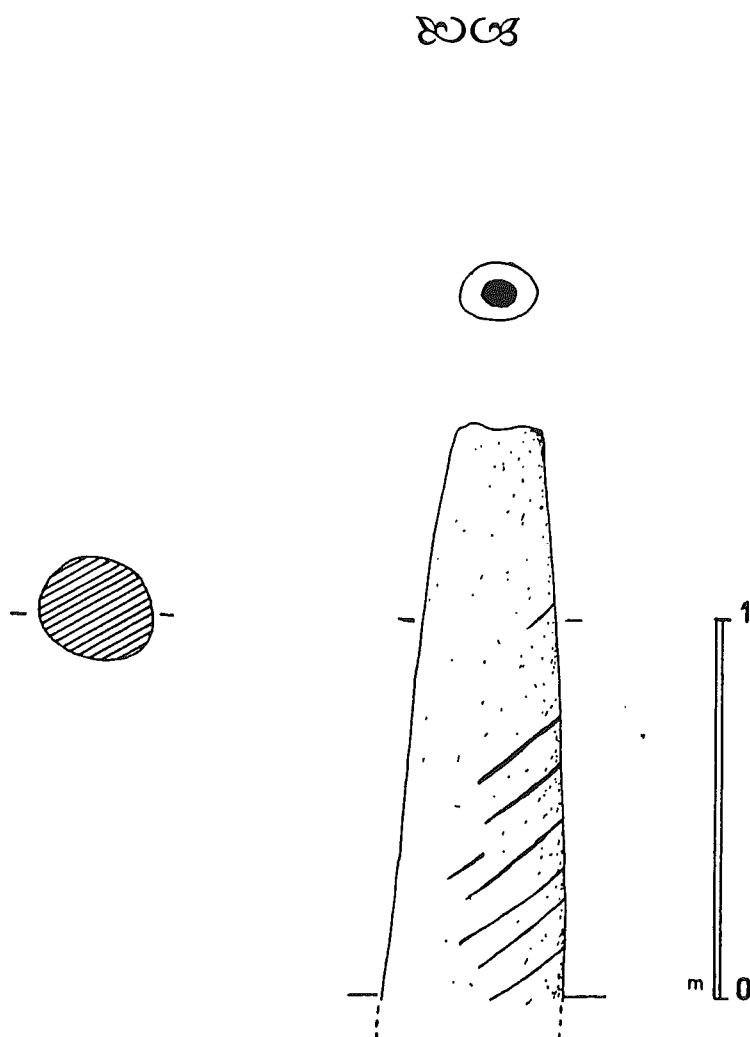


Fig. 1

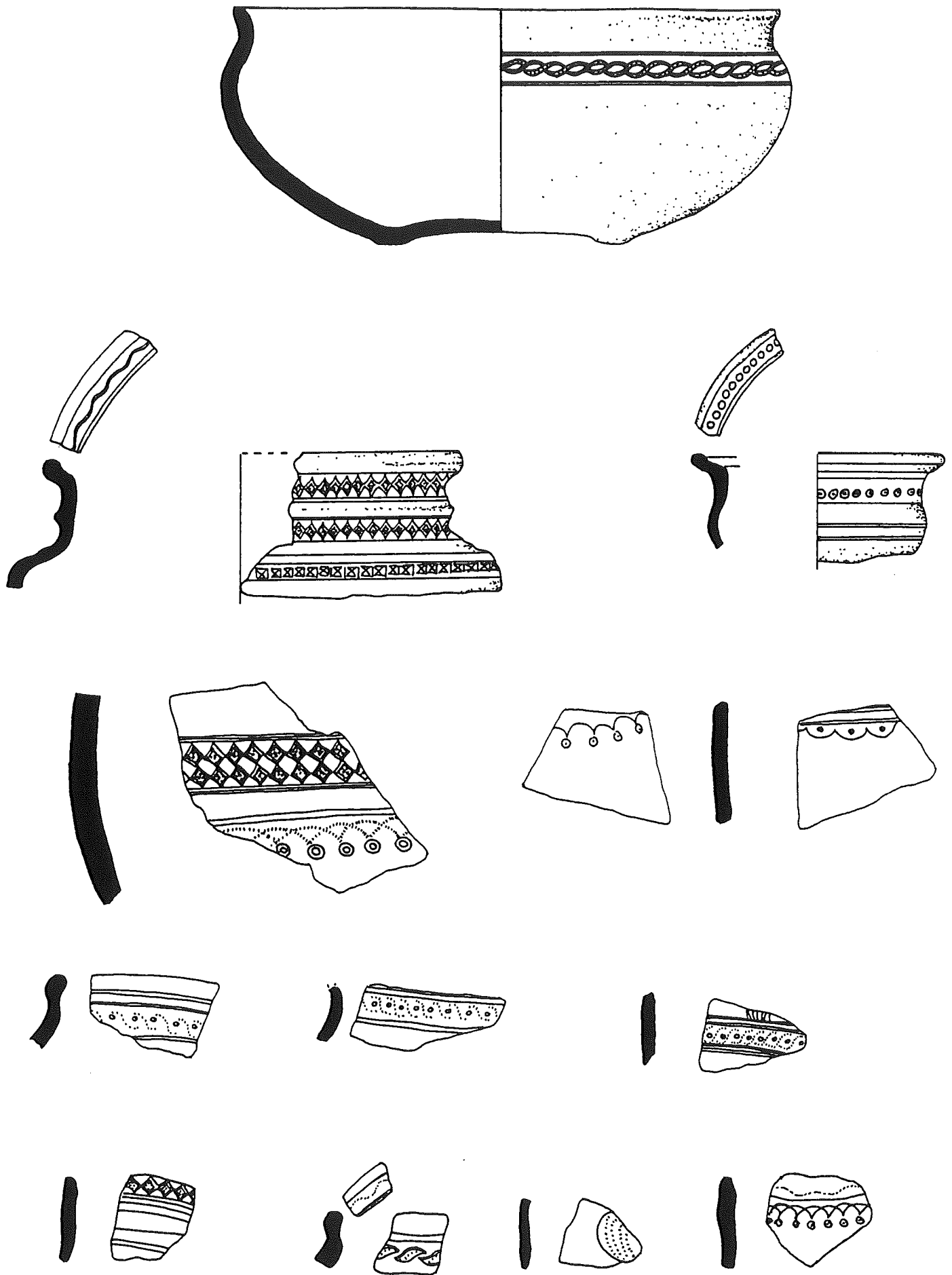
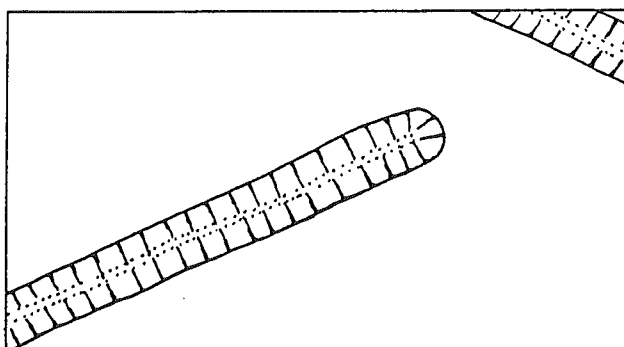
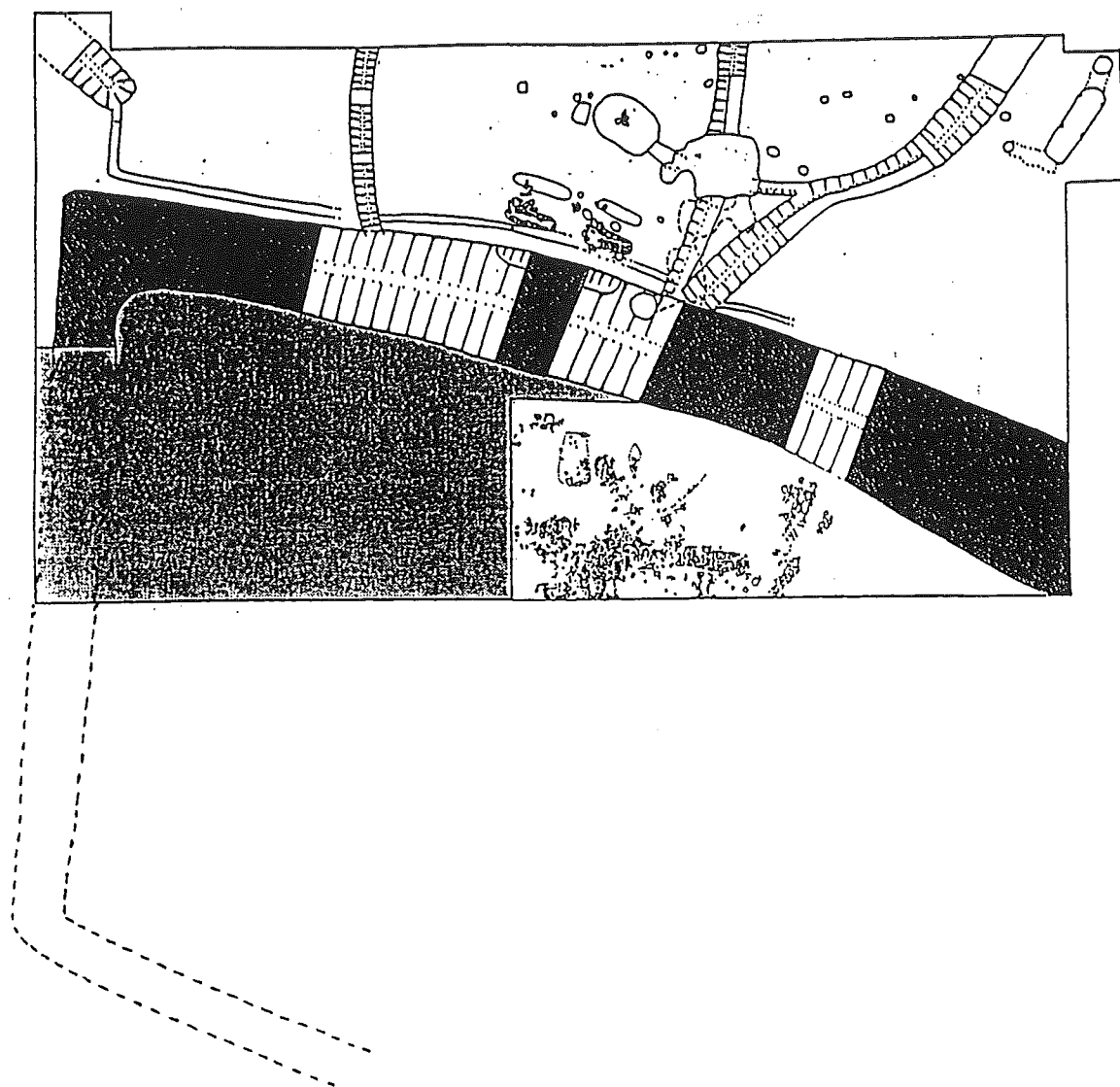


Fig. 2

0 10
cm



1.3

Kerven - Teignouse INGUINIEL

Plan général du site ; année 1993

0 10m

LE MESOLITHIQUE EN BASSE-BRETAGNE VERS LA CONSTITUTION D'UN RESEAU D'OBSERVATION

Historique

Mis à part quelques sites côtiers remarquables, le Mésolithique du Finistère est surtout connu par les sites de surface qui parsèment le territoire. La faible épaisseur des sols et la pratique des labours profonds liés à la culture intensive font que les couches archéologiques se sont trouvées écrêtées, voire entièrement détruites, et les objets ramenés en surface.

Tout cela laisse peu d'espoir de rencontrer des structures en place, et si les sondages réalisés autrefois sur la commune de Plovan ont suggéré qu'il pouvait y avoir des systèmes de fosses, ils ont aussi montré qu'il faudrait mettre en oeuvre des moyens considérables pour réaliser des fouilles exhaustives permettant d'en comprendre la signification. Efforts que personne ne semble désireux d'entreprendre, sur des sites n'offrant aucune certitude de résultat, sinon celui d'enrichir des collections réalisées à partir des ramassages de surface.

Par ailleurs, le Finistère bénéficie d'une longue tradition d'archéologie d'amateurs sur lesquels repose la quasi-totalité de l'information concernant les industries lithiques de surface. Longtemps les collectes se sont cantonnées sur la ligne de côte, où les coupes de falaise offrent l'occasion de moissons abondantes, au fil de l'évolution de l'érosion. On peut citer ici les importantes découvertes de J. Cavaillé, de Jean-Claude Le Goff, de Daniel Roué et de F. Talec.

Cependant, dès les années soixante, parallèlement à Y. Le Moal, P.J. Berrou montrait l'intérêt qu'il y avait à prospecter à l'intérieur des terres, bientôt suivi par nos propres travaux au sein du Groupe archéologique de Plovan, et par les repérages de Jean-Claude Stourm à Plozévet et dans les environs. Cependant, ce n'est que dans les années quatre-vingt que Michel Le Goffic montrait l'existence du Mésolithique loin à l'intérieur des terres avec le site du Drennec (Commana), suivi peu de temps après par la découverte de l'abri sous-roche de Kerbizien (Huelgoat) par J.M. Moullec.

Dès lors, l'idée d'un "Mésolithique côtier breton" s'effondrait, et s'il devenait évident que les mésolithiques avaient pénétré toute la péninsule, il était tout aussi certain que le silex qu'on trouvait si loin des côtes provenait de celles-ci, et qu'il avait suivi des "routes du silex" qui devaient être jalonnées de sites. C'est alors que se développa la prospection dans la région de Morlaix, avec la constitution d'un groupe informel où E. Baudouin, P. Jézéquel, J. Le Jeune et P. Léopold devaient rapidement multiplier les découvertes.

L'idée de créer des Séminaires de terrain "Le Mésolithique en Basse-Bretagne" est née en 1989 lors du Congrès des Sociétés Savantes de Strasbourg. Le principe en est simple : faire se rencontrer, dans une région réputée dépourvue de sites mésolithiques, chercheurs professionnels, archéologues bénévoles et personnes désirant s'initier à la prospection de surface. Montés en collaboration avec Olivier Kayser, conservateur au Service Régional de l'Archéologie, et Michel Le Goffic, archéologue départemental, les premiers Séminaires de Terrain se sont tenus à l'ancien Centre de Classes Vertes de Brasparts. Ils ont permis de confirmer que les cartes de répartition étaient le reflet de la présence d'observateurs et non celui d'une réalité archéologique. Très vite aussi, en formant de nouveaux prospecteurs, et en multipliant les points d'observation, ils ont permis de passer de l'image très vague évoquée par l'idée d'une "route du silex", à la véritable problématique d'une esquisse géographique du Mésolithique du département. Le dernier séminaire, qui s'est déroulé au Centre Kastellig à Châteauneuf-du-Faou a confirmé l'intérêt de la formule (fig. 1).

Une méthode : les principes d'une archéologie intensive

La méthode est simple : elle consiste à multiplier les occasions d'observation du terrain. D'une part en organisant des sorties collectives, d'autre part en stimulant et en formant de nouveaux observateurs.

Dès les années soixante-dix, la pratique de la planigraphie nous avait montré que la surexploitation des sites connus ne servait pas à grand-chose. Au bout de quelques centaines d'objets les collections de surface fournissent les grandes lignes statistiques du site (proportions de matériaux de substitution du silex, d'outils, d'entames, degré d'élaboration des chaînes opératoires et styles du débitage, présence d'armatures, etc...). Les informations supplémentaires méritent d'être recueillies au cours de planigraphies permettant une étude spatiale des caractéristiques du site.

Autrement dit, au lieu de profiter de la découverte d'un site nouveau pour enrichir une collection ponctuelle, ou pour mettre en oeuvre une campagne de sondages, on utilise cette nouvelle information comme indice de l'existence d'autres sites. Cela permet de modifier les modèles de localisation, de les tester, voire d'en élaborer de nouveaux.

Les résultats : les éléments d'une esquisse géographique

Il est évident que les résultats d'une telle pratique ne peuvent pas être de même nature que ceux d'une archéologie intensive basée sur l'étude fine de quelques sites. Ce que nous perdons en connaissances de détail que permettrait la fouille (structure des sites, stratigraphies éventuelles, étude statistique fine des artefacts, possibilité de datations absolues, etc...), nous le gagnons dans le domaine géographique en mettant en évidence des aires de distribution de tel ou tel matériau, de tel ou tel type d'outil, de tel ou tel style de débitage. Bien entendu, plus le réseau d'observation sera étendu, plus il sera dense, plus les estimations de ce genre seront précises et permettront d'approcher la complexité des structures géographiques.

Dès à présent, on peut dire que les résultats se situent à plusieurs échelles spatiales.

A) Typologie de localisation

La multiplication des observations devait assez rapidement nous conduire à reconnaître des constantes dans le choix des sites.

Les ruptures de pente, lorsqu'elles présentent un léger replat et un petit vallon, indice d'une source ancienne aujourd'hui tarie constituent manifestement des lieux choisis. C'est là que nous rencontrerons les sites de quelque importance, voire les indications d'une occupation répétée. Le modèle est suffisamment représenté pour qu'on l'utilise avec une certaine efficacité lors de la prospection rapide d'un secteur. Il en va de même pour les terrasses des grandes rivières, ou des rives d'anciens marais devenus tourbières, tout comme il est connu que les rebords des grandes falaises du Cap Sizun, de la Presqu'île de Crozon ou du Léon ont depuis longtemps offert des collections importantes.

Plus discret et encore mal vérifié, un autre modèle se fait jour, avec des sites que nous avons appelés "carpents", de ce toponyme qui indique le passage des charrettes sur de petits ruisseaux. Deux sites de ce genre correspondent à ce toponyme, et nous nous attachons à vérifier la corrélation. Sur ces sites, les installations occupent les deux rives du ruisseau, comme s'il s'agissait de maîtriser le passage à gué.

La tendance à se protéger des vents dominants ou des vents du Nord est assez générale, mais les contre-exemples ne manquent pas, montrant que ce n'était sans doute pas la préoccupation majeure.

B) L'échelle micro-régionale

En cartographiant les indices les plus ténus, représentés par quelques objets dispersés, souvent sans grande caractéristique, on voit se dessiner de véritables cheminements suivant les lignes de partage des eaux (fig. 2). Résultats de prospections aléatoires, ces indices nous ramènent bien sûr à l'idée des "routes du silex" desservant les territoires de l'intérieur, et ceci dès le Mésolithique ancien, voire le Paléolithique supérieur, esquisse des cheminements plus tardifs jalonnés par les vestiges plus tardifs d'une archéologie plus monumentale.

Dans la région de Morlaix, le schéma paraît aujourd'hui bien établi de deux cheminements parallèles reliés par une "bretelle" coupant un petit ruisseau marqué par un site correspondant à un "carpent".

Les sites de diverses périodes du Mésolithique et même du Néolithique répondent à ces typologies de localisation et modèles de cheminement. Ils correspondent à des facilités et à des contraintes que les variantes culturelles et même technologiques ont assez peu affectées. Ce qui explique sans doute la présence sur certains sites mésolithiques d'indices du Néolithique, voire de l'Age du Fer.

Notons enfin que pour l'instant aucun site mésolithique ne paraît avoir joué de rôle défensif.

C) L'échelle du département

A l'échelle de l'ensemble du département, on voit déjà apparaître de grands secteurs caractérisés par la présence ou l'absence de matériaux de substitution qui jouent le rôle de marqueurs. Même si les contours et la configuration fine de certains de ces secteurs demandent à être précisés, ils commencent à prendre de la consistance. Les ensembles les mieux définis peuvent être désignés par les sites d'où sont supposés provenir les matériaux de substitution (fig. 3) :

- Le secteur de Mikaël (Plougonven), bien identifié au Mésolithique final, qui prend la moitié Est du bassin versant de la rivière de Morlaix, semble s'arrêter au Douron vers l'Est, et à la rivière Ellez au Sud. Il est caractérisé par l'utilisation d'une ultramylonite parfaitement reconnaissable, avec, outre le site de Mikaël qui offre environ 75 % des objets taillés dans ce matériaux, une zone d'utilisation primaire où il est encore bien représenté (40 ou même 50 % sur certains sites), puis une zone d'utilisation secondaire (10, 15 %).
A ce secteur de Mikaël se superpose presque exactement l'aire de distribution de certaines calcédoines dont il semble qu'on retrouve plusieurs sites d'extraction (Lézarzou et Le Clos, Plourin-les-Morlaix ; Le Stop, Le Cloître-St-Thégonnec). Il est plus difficile de lui attribuer un cadre chronologique aussi précis que pour le groupe de Mikaël
- Le secteur du Crann (Le Forest-Landerneau) - Découvert par B. Hallégouët et fouillé par J.L. Monnier, le site du Crann fournit un quartzite bien reconnaissable, mais il est probable que d'autres gisements que celui-ci ont été exploités, et ceci dès le Paléolithique supérieur. Il est souvent associé aux grandes armatures à dos courbe de type "aziloïde". Vers l'Ouest, il ne semble pas atteindre la côte du Léon, comme le confirment les observations récentes de l'Association Tumulus ; vers l'Est, il s'étend jusqu'au-delà du Queffleuth, où on le trouve en proportion assez forte sur le site du Clos (30 %). Au Sud, ce matériau franchit l'Elorn, mais il n'atteint pas la région de Brasparts, ni la boucle de l'Aulne.
- Le secteur de Saint-Yvi (Tréméven) - Découvert par G. Marchand, le site de Saint-Yvi fournit une ultramylonite d'un faciès différent de celle de Mikaël. Celle-ci pose un problème délicat, car elle paraît largement représentée le long de la grande faille sud-armoricaine et pour l'instant il est encore difficile de distinguer les faciès qui ont été utilisés ; vers le Sud, l'utilisation de cette roche atteint la côte ; les prospections récentes de B. Ginet permettent d'étendre son utilisation jusqu'à Arzano et au-delà, mais vers le Nord elle n'atteint pas la boucle de l'Aulne. L'utilisation de cette roche paraît être associée au Mésolithique final.

Ainsi, au Mésolithique final, selon un axe nord-sud joignant la Baie de Morlaix à l'embouchure de la Laïta, nous voyons qu'il y a trois secteurs : celui de Mikaël, la boucle de l'Aulne, le Secteur de Saint-Yvi, même si la séparation entre ces deux dernières zones n'est pas encore précisée. On sait aussi que vers l'Est l'utilisation de l'ultramylonite de Saint-Yvi n'atteint pas l'Odét, laissant la place pour un autre secteur non exploré qui pourrait avoir exploité les grès lustrés du Moulin-du-Pont. A l'Ouest de l'Odét, l'ensemble Pays bigouden-Cap Sizun est bien connu, dépourvu de matériaux de remplacement en proportions remarquables. Enfin, le Porzay est pour l'instant encore vierge de toute prospection au sol. On y verrait très bien une aire d'utilisation des grès lustrés de Kervouster (Guengat).

Les grès lustrés nous posent un problème très particulier dans la mesure où ils sont presque toujours présents en très faible proportion sur les sites du Mésolithique final. Les échantillons pourraient correspondre à l'exploitation anecdotique de quelques pointements isolés, comme le pensent certains, mais ils pourraient aussi provenir de l'exploitation de gisements plus conséquents situés en dehors de nos zones de prospection. A l'appui de cette idée se trouve le fait que les objets que nous connaissons sont la plupart du temps très élaborés (éclats, lamelles, outils ou armatures).

De la même façon, dans le secteur ouest du bassin de Morlaix, l'usage de certaines phanites est attesté, mais leur pourcentage est trop faible pour que nous nous trouvions dans une zone d'extraction ou même d'utilisation secondaire. On serait tenté de les rattacher aux gisements de Callac (Côtes d'Armor), situés dans une zone elle aussi non prospectée.

Perspectives

Grâce à la volonté du Service Régional de l'Archéologie de développer la carte archéologique, nos prospections ont rapidement progressé en quelques années, les Séminaires de terrain jouant leur rôle formateur autant que de structures de recherche de terrain. En quelques années, nous avons pu passer de la collecte non finalisée qui caractérisait la prospection spontanée à une prospection basée sur des principes parfaitement établis et sur des projets visant à résoudre certaines problématiques.

Quelle que soit l'échelle cartographique à laquelle nous présenterons nos résultats, des vides apparaîtront, dont nous pouvons affirmer aujourd'hui qu'ils résultent d'une prospection insuffisante ou d'informations mal transmises. Il est évidemment bien tentant de combler ces vides, mais pour cela il nous faudra faire des choix. Si nous organisons un Séminaire de Terrain dans la région sud de Morlaix, ou même sur la commune de Plovan, là où le maillage d'observation est le plus serré, il est certain que nous révélerions la présence de sites qui ont jusqu'ici échappé à nos multiples sorties.

Il est tout aussi certain qu'en implantant des structures d'observation dans les grandes zones géographiques totalement dépourvues d'indices nous soulèverons des problèmes nouveaux, sur la base de la présence-absence de matériaux de substitution, leur fréquence, leur utilisation préférentielle par telle ou telle culture.

Cela nous conduirait à vérifier par exemple si les grandes pointes à dos courbe "aziloïdes" sont bien cantonnées au Nord des Monts-d'Arrée, si les sites du groupe Bertheaume du Mésolithique ancien sont bien dispersés en deux ensembles, l'un au Pays bigouden, l'autre au Nord des Monts-d'Arrée, ou encore si au Mésolithique final de nouveaux territoires peuvent être définis par l'usage d'autres matériaux de substitution.

Cependant, devant les résultats obtenus par notre méthode d'approche, il est plus que tentant de l'étendre au-delà des limites départementales, et de dresser des ponts qui permettraient d'établir une continuité entre nos observations et les zones déjà pourvues des Côtes d'Armor et du Morbihan. On pourrait aborder ainsi d'une manière relativement fine les problèmes que pose la juxtaposition des cultures de l'extrême-Ouest avec celles du Trégor côtier, bien connu depuis les travaux de Michel Le Goffic, celles de la région de Saint-Nicolas du Pélem, mises en évidence par François Le Provost, ou, vers le Sud avec les secteurs du Morbihan côtier.

D'un autre côté, dans les zones où notre observation est suffisamment dense, les caractéristiques des territoires qui commencent à se dessiner suggèrent une permanence du rôle de certains cours d'eau, de certains interfluves et de certains gués. Cela appelle évidemment une nouvelle dimension de la recherche qui tentera de comprendre comment ces constantes ont été gérées par les occupations successives des territoires. C'est là qu'interviendra le véritable attrait de la carte archéologique, dans des synthèses micro-régionales visant à retracer la dynamique des territoires.

Vaste programme, qui montre que la recherche dans ce domaine ne fait que commencer.

Pierre Gouletquer
Conférence S.A.H.P.L. du 4 juin 1994



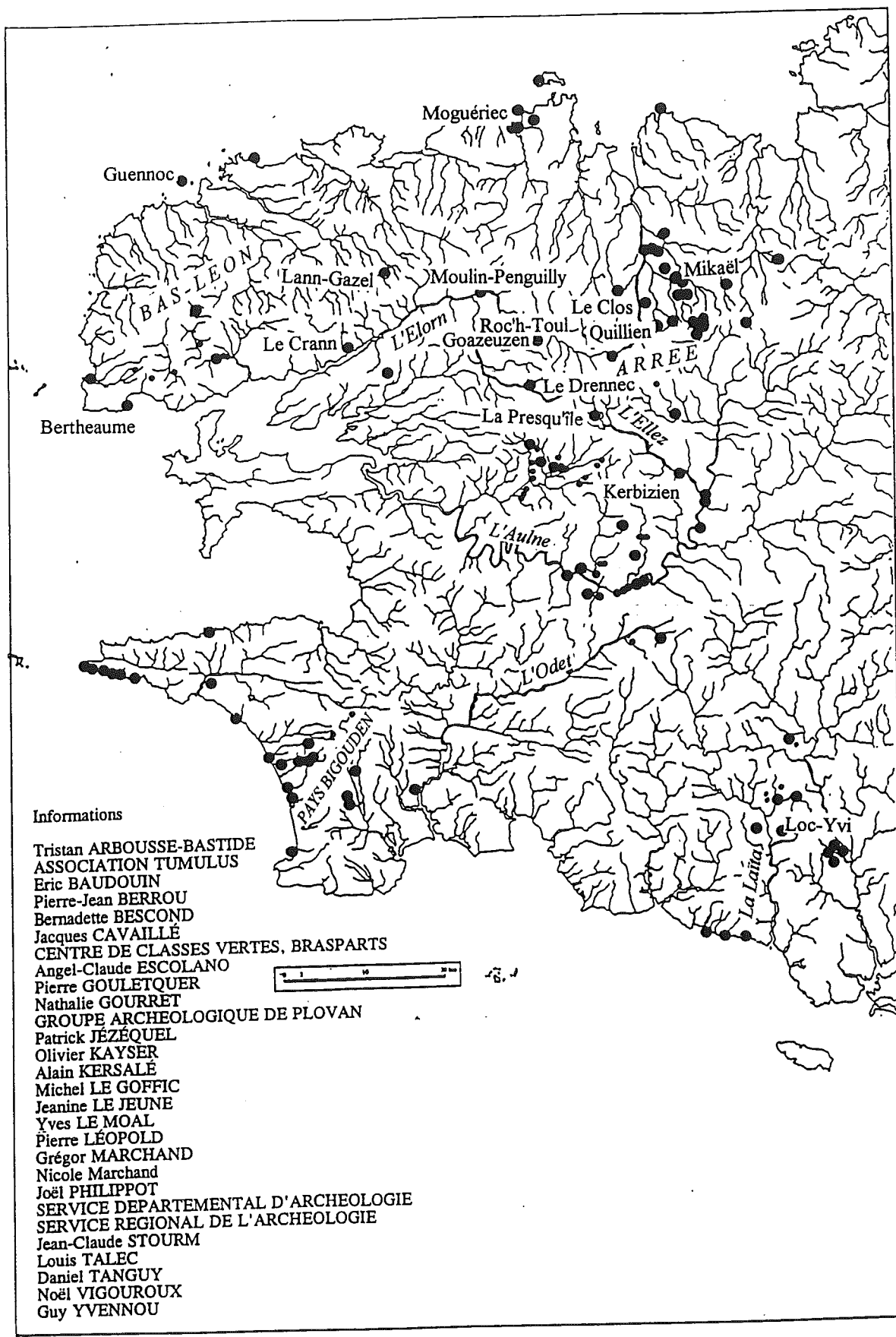


Figure 1 : Etat de l'enregistrement des informations concernant sites et indices post-paléolithiques dans le Finistère, juin 1994. Localisation des sites évoqués dans le rapport. Il manque sur cette carte les informations concernant la Presqu'île de Crozon (Le Goffic et al.) et les communes voisines du Huelgoat (Moulllec), ainsi que l'actualisation des repérages de l'Association "Tumulus" dans le Bas-Léon.

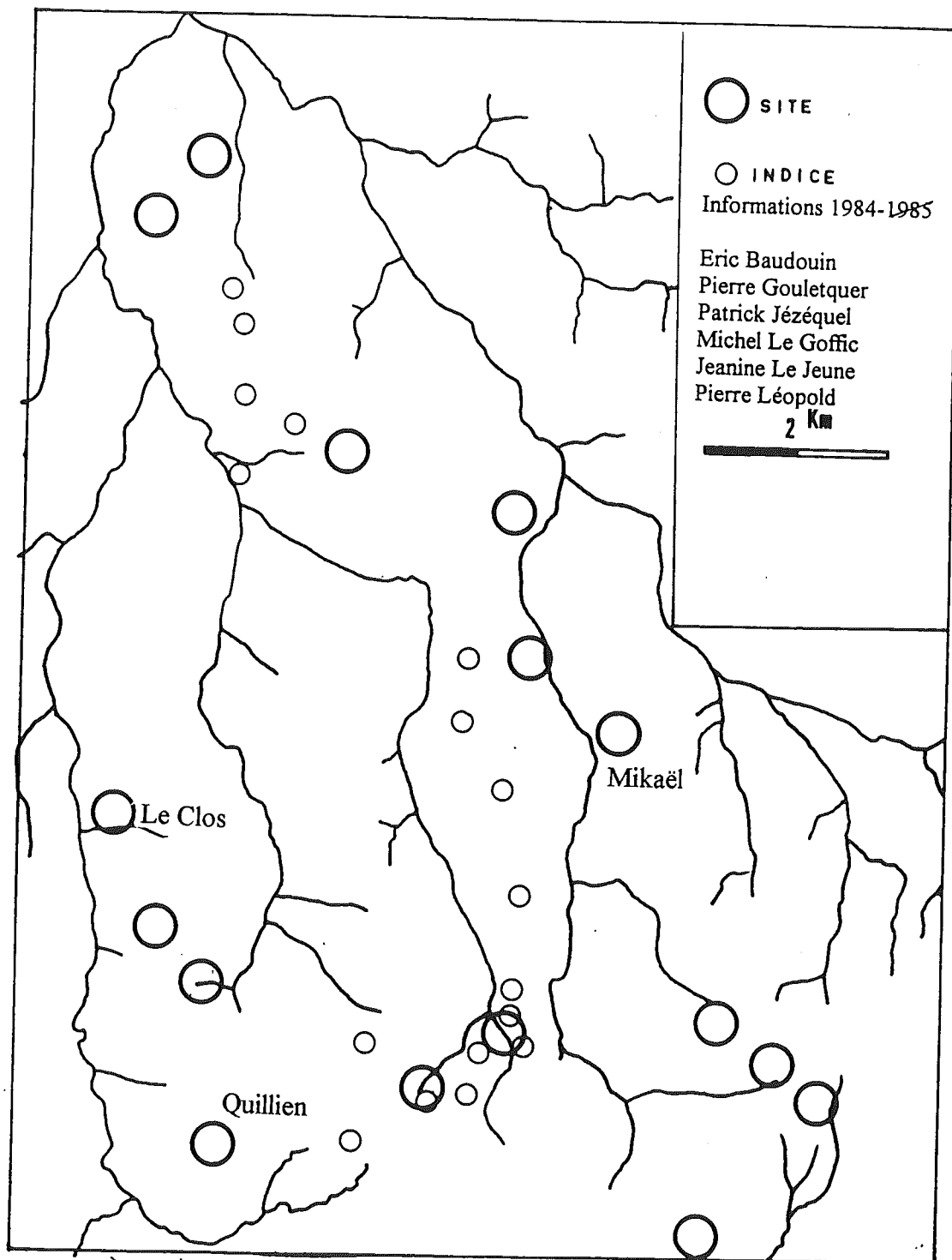


Figure 2 : Répartition des sites et indices dans le bassin de Morlaix.

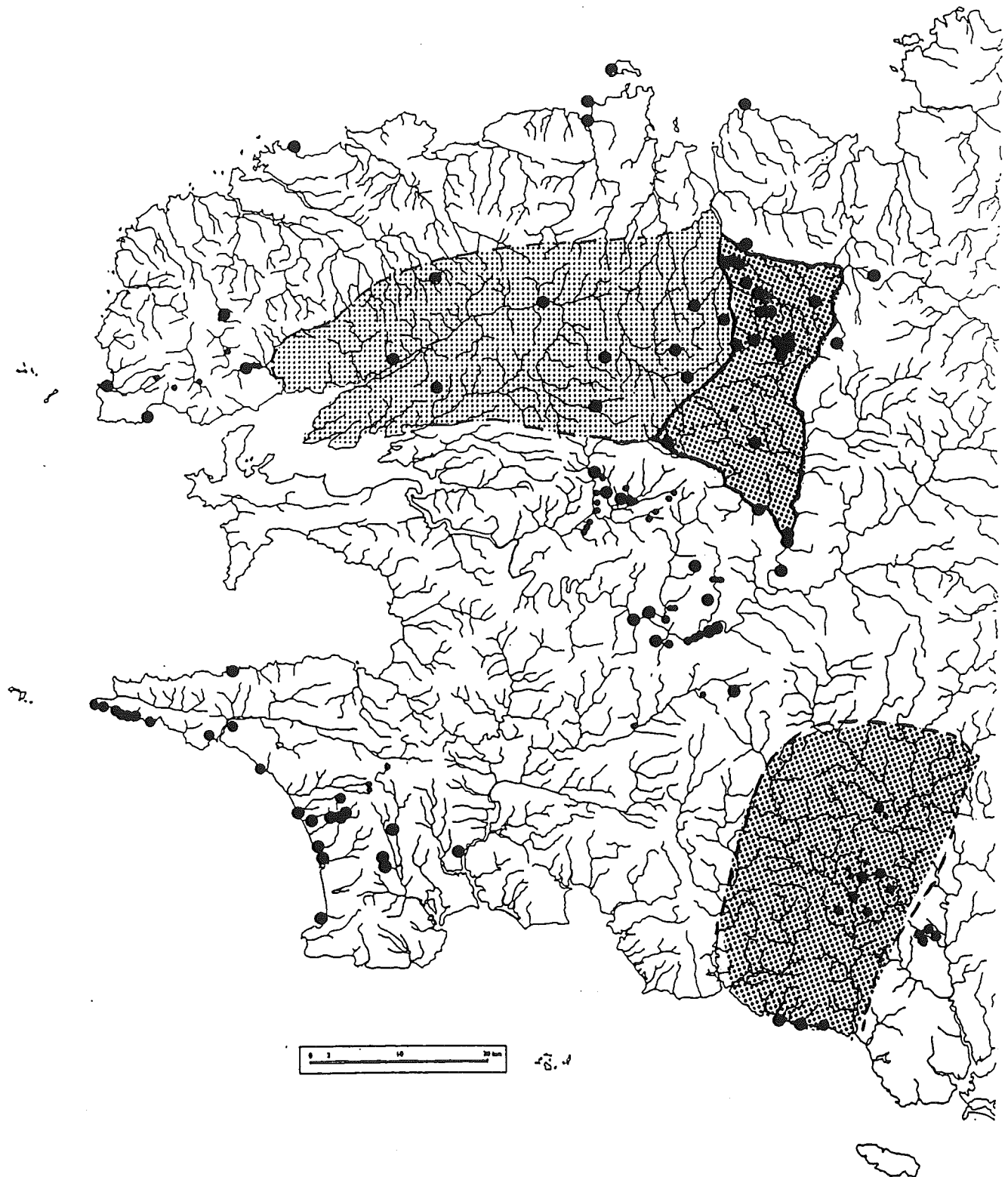


Figure 3 : Les aires de distribution de matériaux de substitution du silex dans le Finistère.
Etat des recherches, juin 1994.

PROSPECTION-INVENTAIRE DANS L'OUEST DU MORBIHAN ET LE FINISTERE SUD EN 1993

Les travaux de prospection-inventaire menés par notre groupe depuis 1988, ont été poursuivis en 1993 suivant les mêmes principes et avec les mêmes moyens qu'en 1992. En accord avec Patrick Naas qui prospecte la région située à l'est du Blavet, notre groupe a également pris en compte, à partir du mois d'août, la zone côtière située entre l'estuaire du Blavet et la rivière d'Etel, région déjà connue de certains de nos sociétaires pour y avoir pratiqué autrefois des vérifications de sites et même des fouilles.

Ce programme a bénéficié des subventions du Ministère de la Culture et du Conseil Général du Finistère.

LES PROSPECTIONS AERIENNES

Les couvertures aériennes réalisées par l'IGN pour l'élaboration des cartes au 1/25000^e constituent une documentation intéressante. L'exploitation de la couverture réalisée en 1958 dans le sud-Finistère et le sud-ouest du Morbihan (mission Concarneau-Baud) est actuellement en cours, avec peu de résultats jusqu'à présent. Les structures agraires de l'époque, antérieures au remembrement, n'étaient pas favorables à la détection des établissements anciens, si ce n'est les voies romaines dont les tracés sont mieux perceptibles que sur des couvertures plus récentes.

D'autres organismes que l'IGN effectuent pour leurs besoins des couvertures aériennes, mais qui ne sont pas commercialisées. Ainsi, les services du Cadastre, la D.D.E., des collectivités locales, communes, District de Lorient, etc... Certains de ces documents ont pu être consultés, avec des résultats mitigés : la date de la réalisation des clichés est essentielle pour la détection archéologique, et le hasard est ici le maître.

Méthodes de prospection

Les vols ont été effectués de juin à octobre, souvent dans des conditions difficiles : temps médiocre, couvert, et même interdictions de vol ; ainsi, pendant la première semaine de septembre où deux sorties seulement ont pu être effectuées dans le Finistère au lieu de six prévues : brume côtière, vent violent, forte tempête du 12, ont fait annuler 4 missions en 7 jours au moment du mûrissement du maïs, époque la plus favorable de l'année pour la prospection aérienne. Et le 12 septembre, une forte tempête de sud couchait définitivement le maïs, clôturant précocement la saison de prospection aérienne. Ce temps médiocre et un mauvais éclairage, ont fait que la qualité des clichés n'a pas toujours été celle que l'on espérait, en particulier dans le Morbihan.

Toute la zone de prospection a été méthodiquement balayée dans les longs allers et retours, de Lorient vers Concarneau et Scaër pour le Finistère, de Lorient vers Guéméné et Gourin pour le Morbihan. L'ensemble de la zone a été survolé une première fois en juillet au moment du mûrissement des céréales, une seconde fois à la fin août et en septembre au moment de la maturation du maïs. Comme les années précédentes les survols ont été interrompus pendant la première quinzaine d'août, période pendant laquelle le blé est coupé et le maïs encore trop vert pour mettre en valeur des structures enfouies.

Les cultures de pois fourragers qui sont à l'origine de nombreuses découvertes en Haute Bretagne sont absentes de la zone de prospection de ce programme. On peut le regretter.

Comme chaque année, les sites repérés les années précédentes ont été systématiquement survolés.

Tous les cas de repérage pouvant prêter au doute ont été passés au crible de l'ancien cadastre. Ainsi, les sites de Kersalut et Kerjoseph en Clohars Carnoët, avec des traces de fossés parallèles aux alignements du cadastre actuel, ont été retenus : ils ne se superposent pas à des limites parcellaires du cadastre de 1823. Il en est de même de l'enceinte à fossé linéaire de Lesdomini en Pont-Aven qui n'apparaît pas sur la feuille de 1836.

Par contre, on a écarté plusieurs sites dont les contours coïncidaient avec l'ancien parcellaire et suivaient ses alignements, comme Lonjambou et Sainte-Marguerite en Riec-sur-Belon, Kervehennec en Rédéné, Pont Samuel en Silfiac, Garzerin en Baye.

Enfin, un site reconnu près du village de Saint Carrec en Riec-sur-Belon s'est révélé n'être, toutes vérifications faites, qu'un ensemble de fossés destinés à drainer des zones humides, mimant parfaitement les trois côtés d'une enceinte protohistorique.

Résultats de la prospection aérienne

Du 20 juin au 17 octobre, 20 H 05 d'avion ont été réalisées. Au total, la prospection aérienne aura découvert 53 sites inédits, 25 dans le Finistère, 28 dans le Morbihan, et le survol des sites reconnus les années précédentes a permis d'apporter des informations complémentaires à 12 sites, 9 dans le Finistère et 3 dans le Morbihan.

L'ensemble de la zone a été survolé, mais la localisation des résultats n'est pas uniforme : dans le Finistère, les sites reconnus sont situés dans une bande côtière d'une douzaine de kilomètres de profondeur, et sur les 3 communes situées entre le Scorff et l'Ellé : Rédéné, Arzano, Guilligomarch. Dans le Morbihan, les découvertes se situent dans leur presque totalité dans la basse vallée du Scorff, dans un rayon d'une dizaine de kilomètres autour de Pont-Scorff. Plus au nord, quelques sites ont été reconnus entre Plouay et Guéméné-sur-Scorff. En dehors de ces zones, on a survolé sans succès les régions de Bannalec, Rosporden et Scaër dans le Finistère, Gourin et Plouray dans le Morbihan.

Il est certain que la tempête du 12 septembre, qui a saccagé les champs de maïs, a eu des incidences néfastes sur la découverte de nouveaux sites dans le nord de la zone prospectée, là où le mûrissement du maïs se fait plus tardivement que dans le secteur côtier. D'autres causes ont joué : la météorologie particulière à cette région, où les pluies fréquentes provoquent une forte hygrométrie, l'absence des vents côtiers qui assèchent le sol, le défaut - ou le peu - de remembrement dans beaucoup de communes, etc...

L'importance du maïs dans les résultats de cette prospection avait été signalée en 1991. L'année 1993 est, à cet égard, très ressemblante à l'année 1991 : 81 % des découvertes (ou compléments d'information) ont été faits sur cette culture. Elles ont commencé pendant la seconde quinzaine d'août pour augmenter très rapidement dès le début du mois de septembre, jusqu'à la forte tempête du 12. La seconde quinzaine de septembre n'a plus donné que de faibles résultats.

Sans la tempête du 12, le taux de 81 % aurait été dépassé. C'est pendant cette première quinzaine de septembre que la moyenne des sites découverts est la plus importante : 6, au lieu de 1,5 seulement au début de juillet, soit un rendement dans le maïs 4 fois plus grand que dans les céréales.

Tous les sites reconnus sont des sites d'enceintes à fossés. Les enceintes sont de types variés, circulaires, paracurvilignes, en forme de D, quadrilatères, à un, deux ou trois fossés, etc... Deux groupements d'enceintes circulaires, à Caudan et Inguiniel, faisant penser à des enclos funéraires, ont été également reconnus.

Les groupements d'enceintes sont plus nombreux qu'on ne le croyait quand ce programme a débuté. Au fil des années, les survols successifs montrent que des enceintes isolées ne le sont pas. Les groupements de 2 et 3 enclos ne sont pas rares. Au delà de ces chiffres, ils sont exceptionnels, comme à Kerbris en Moëlan-sur-Mer (29), où le survol de 1991 avait découvert deux enceintes sur un site qui, d'après les dernières reconnaissances aériennes, en comporte au moins cinq. Par contre, les vastes enclos sont très rares.

PROSPECTION AU SOL ET INVENTAIRE

Les travaux de prospection au sol et d'inventaire des sites ont été menés tout au long de l'année : les prospections au sol pendant l'hiver au moment où les bois et les fûtaies ont perdu leurs feuilles, et où les champs sont labourés, alors que l'été a plutôt été consacré à la reconnaissance de monuments aisément repérables : stèles, ossaria, etc...

Ces travaux de prospection au sol et d'inventaire ont intéressé plus particulièrement deux zones : la vallée du Scorff dans le Morbihan, et la région de Quimperlé dans le Finistère.

Au total, 32 sites ou objets mobiliers ont été répertoriés et mis en fiches. Ils intéressent toutes les époques, depuis la Préhistoire jusqu'au Bas Moyen-Age :

- Préhistoire
- 2 dolmens à Ploemeur et Guidel (56)
 - 1 tumulus à Ploemeur (56)
 - 2 haches à Persquen et Cléguer (56)

- Protohistoire
- 3 enceintes en forêt de Carnoët à Quimperlé (29)
 - 7 stèles sur les communes de Mellac et Quimperlé (29), Caudan, Meslan et Plouay (56)

- Gallo-romain - 7 ossaria à Bubry, Inguiniel, Kernascléden, Locmalo, Persquen, Séglien (56)
 - 1 sesterce à Caudan (56)
 - 3 meules à Locmalo et Persquen (56)
 - 1 site de surface à Guidel (56)

- Moyen-Age - 5 retranchements, encientes, motte et château à Tréméven (29), Gourin, Guidel, Lorient (56)

La forêt de Carnoët, sur les communes de Quimperlé et Clohars Carnoët, est actuellement forêt domaniale et réserve protégée appartenant au Conservatoire du Littoral. Lieu privilégié, forêt très ancienne, autrefois terre ducal ou terre d'abbaye, où nombre de structures anciennes sont encore en place. Ce programme a entrepris l'établissement d'un dossier scientifique exhaustif sur cet espace. Dans le cadre de cette étude, des enceintes protohistoriques, des mégalithes, des villages anciens, des structures médiévales, ont été repérés en 1993, et une première série de relevés réalisée.

Les vérifications au sol de sites découverts par avion ne sont possibles qu'en terrain labouré, c'est à dire pendant la période hivernale. En 1993, on a complété les vérifications de 1992 pendant l'hiver 1992/1993 et réalisé quelques autres en octobre-novembre 1993.

Les résultats positifs sont peu nombreux; Il s'agit de trouvailles de mobilier gallo-romain comme à Kerbris en Moëlan-sur-Mer (29), et Perros en Locmalo (56), ou moyenâgeux comme à Gomenand en Pont-Scorff et Kerzouave en Plouray (56).

On a obtenu des résultats positifs en retournant prospector plusieurs fois les mêmes sites. Ce n'est, bien souvent, qu'au second ou troisième passage que du mobilier significatif est retrouvé. Cette méthode de recherche sera à nouveau utilisée en 1994.



Ce programme vise à établir un répertoire qui se veut le plus exhaustif possible des implantations humaines à toutes les époques dans la zone considérée. La finalité de ce répertoire est la constitution d'un fichier de sites archéologiques mis sur ordinateur au Service Régional et centralisé au Ministère pour mise à jour de la carte archéologique de la France, dans le cadre du programme de cinq ans décidé par le précédent Ministre de la Culture, Monsieur Jack Lang.

Grâce aux derniers textes parus en 1993 sur l'Etude d'Impact, la constitution de ce fichier permettra la protection efficace des sites archéologiques, ou leur étude scientifique, s'ils ne peuvent être sauvegardés.

Roger Bertrand
 Vice-Président de la S.A.H.P.L.,
 Responsable du groupe de Prospection



DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARZANO

Kergouhine, parcelles ZD, 25 et 28
Complément d'une enceinte quadrilatérale à fossé hybride comportant une entrée au nord-est (1).

Kerioëlan-Kerlarec, parcelle AY, 89a
Portion d'enclos à fossé curviligne.

Kerlen, parcelle AY, 49
Enceinte à fossé hybride (2).

Kermenguy, parcelles ZY, 10b et 10c
Portion d'enclos à fossé hybride avec entrée au nord (3).

Kerzalic, parcelles ZI, 14, 31b, 32l et 32k
Portions d'enceintes dont l'une à fossés linéaires et la seconde à fossé paracurviligne (4).

Russul, parcelle ZI, 85a
Enclos quadrangulaire à fossés linéaire (5).

BAYE

Kerbris, parcelles B2, 353, 357, 380
Le survol aérien du 5/9/93 a reconnu deux enceintes à Kerbris, dont l'une à double fossé quadrangulaire (6).

CLOHARS CARNOET

Kerjoseph, parcelle G3, 1518
Deux enceintes découvertes le 29/8/93 le long de la route entre Clohars et Moëlan. L'examen du cadastre de 1823 a montré qu'il ne s'agit pas ici d'anciennes limites parcellaires (7).

Kerguélen, parcelles D1, 46, 47, 49
Une nouvelle enceinte a été reconnue le 5/9/93 sur le site de Kerguélen. Elle s'ajoute aux 2 enceintes découvertes en 1991 (a) (8).

Kersalut, parcelles G3, 1117 et 1123
Enceinte à fossé reconnue le 5/9/93. La vérification du plan cadastral de 1823 ne peut la faire confondre avec l'ancien parcellaire (9).

GUILLIGOMARC'H

Kervran, parcelle ZN, 41a
Portion d'enclos à fossés linéaires et orthogonaux (10).

Kermai, parcelles C4, 533 à 535, 563 et 567a
Complément d'un enclos découvert en 1991, possédant à l'ouest une portion d'un double fossé et une entrée à l'est (b) (11).

MELGVEN

Kerisperm, parcelles H1, 59, 60, 61
Enceinte à fossé reconnue le 11/9/9 (12).

Kerléo, parcelle H2, 158
Petite enceinte découverte le 4/7/93 près du village de Kerléo (13).

MELLAC

Kerbelec, parcelles ZA, 13a et 11b
Le survol du 11/9/93 a permis de reconnaître dans son entier l'enceinte dont une petite portion avait été découverte en 1991. Le site comporte en fait 3 enceintes dont l'une circulaire (c) (14).

Château de Kernot, parcelle D2, 339
Stèle gauloise déposée actuellement sur une pelouse devant l'entrée du château. Elle proviendrait du village voisin de Léthy. Elle est haute de 80 cm.

Petit Keringant, parcelle ZC, 35a
Stèle gauloise quadrangulaire dont la base est fracturée. Elle est encore haute de 1,25 m. Elle proviendrait d'un ancien talus proche de la ferme de Keringant.

MOELAN SUR MER

Kerantouz, parcelles ZR, 39, 40, 41a, 138, 139, 168, 169, 172, 173, 204 à 207
Un survol de 1992 avait reconnu une enceinte fossoyée près du village de Kerantouz. La prospection aérienne du 29/8/93 a identifié 2 nouvelles enceintes dans la même zone (d) (15).

Kerbris, parcelles ZK et ZS, 3, 84a, 84b
Les reconnaissances aériennes de 1991 et 1992 avaient détecté 2 enceintes, dont l'une avec un cloisonnement intérieur, près du village de Kerbris (e). En 1993, les survols du 18 août et du 5 septembre ont permis de compléter ces 2 enceintes et d'en découvrir 3 nouvelles, plus petites, les jouxtant sur leur côté est. Le site comporte donc au moins 5 enceintes avec, pour 2 d'entre elles, ce

qui pourrait être des fosses. Les vérifications au sol, appuyées par les témoignages oraux, ont retrouvé des tegulae et une meule domestique provenant du site (16).

Lonjou, parcelles ZO, 204e, 204f
2 enceintes à fossés près du village de Lonjou, à 800 m à l'est du site de Kerbris (17).

Petit Coat Savé, parcelle ZE, 68c
Portion d'enceinte reconnue le 18/8/93, à 350 m à l'est de l'enceinte en "D" découverte en 1991.

NEVEZ

Kermen, parcelle E, 1337
Enceinte reconnue le 29/8/93, dans une lande dominant un petit ruisseau (18).

Pont-Guennec, parcelles E, 781 et 788
2 enceintes dans une lande, à 900 m de l'enceinte de Kermen. L'une quadrilatère, l'autre paracurviligne (19).

PONT-AVEN

Lesdomini, parcelles D3, 1160 et 1162
Portion d'enceinte reconnue en prospection aérienne le 11/9/93 (20).

QUIMPERLE

Forêt de Carnoët, parcelles D, 17 et 19
Enceinte, probablement protohistorique, bordant la "Ligne du Royal". De forme grossièrement ovale, elle mesure 69 m dans son grand axe, 60 m dans le petit. Talus et fossé sont encore bien visibles. L'entrée est au sud (21).

Forêt de Carnoët, parcelle D, 58
Ligne des Grands Buis - Stèle gauloise, hémisphérique, haute de 80 cm, avec des cupules. Elle est renversée.

Forêt de Carnoët, parcelle D, 57
Ligne des Grands Buis - Enceinte dont il subsiste un talus érodé et des parties de fossé. Elle mesure 43 m sur 38 m. L'entrée est au sud (22).

Forêt de Carnoët, parcelle D, 59
Ligne des Grands Buis - Petite enceinte, dont il subsiste un talus très affaissé, de 27 m x 24 m (23).

Kerlen, parcelle ZE, 95
Enceinte quadrilatère, de 40 m de côté. Autour d'elle, de nombreuses traces de ce qui pourrait être d'autres structures fossoyées (24).

Kernestour, parcelle BP, 8
Petite enceinte en "D" (16 m x 13 m), repérée en prospection aérienne le 18/8/93 (25).

Toul Ar Bléi, parcelle BR, 142
2 enceintes reconnues le 18/8/93 en prospection aérienne, à 800 m de la précédente. Leur fossé est partiellement commun. Les entrées semblent être au nord-ouest (26).

REDENE

Berluhec, parcelle YC, 90b
Enceinte dont il subsiste un épais talus encore haut. A l'intérieur de l'enceinte existait autrefois une butte, qualifiée de motte, qui a été rasée au 19^e siècle.

Er Hastel, parcelle ZI, 47
Enclos quadrangulaire à fossés linéaires et orthogonaux avec entrée à l'ouest (27).

Kerdanet, parcelle ZW, 67
De bonnes conditions de culture ont permis d'obtenir des clichés précis de cette enceinte reconnue pour la première fois en 1991. L'entrée est visible, au nord (28).

Kervéhenec, parcelle YC, 4e
Portion d'enclos à fossé paracurviligne (29).

Ty Crano, parcelles ZD, 39a
Enclos hybride en forme de "D" (30).

RIEC-SUR-BELON

Kergoalabré, parcelles YD, 167b et 180a
Une seconde enceinte fossoyée a été reconnue le 19/8/93 sur le site de Kergoalabré. Elle jouxte l'enceinte découverte en 1992. L'examen de l'ancien cadastre a montré qu'il ne s'agit pas ici d'anciennes limites cadastrales (f) (31).

Kertalic, parcelle YM, 14
Enceinte circulaire à fossé avec entrée à l'est, d'un diamètre de 40 m environ reconnue en prospection aérienne le 11/9/93 (32).

TREGUNC

Kerguentrat, parcelles YK, 83, 87a, 100a
Vaste site reconnu le 19/8/93, complexe et d'une lecture rendue difficile par la présence de parcelles construits et en jardins. Comporte au moins 2 enceintes, et beaucoup de traces dont la nature devra être précisée à l'occasion de prochains survols (33).

Kervarc'h, parcelle ZN, 54a

La reconnaissance aérienne du 29/8/93 a reconnu près du village de Kervarc'h une enceinte quadrilatère de 50 m de long sur 30 m de large environ (34).

Sainte Elisabeth, parcelle ZS, 53d

Le survol aérien du 29/8/93 a permis de prendre de bons clichés de l'enceinte détectée en 1991 (la plus au nord du groupe de 4 enceintes). Le contour du fossé a pu être précisé, et l'emplacement de l'entrée de l'enceinte, à l'est (g) (35).

TREMEVEN**Lamarre**, parcelle B1, 42

Habitat fortifié sur un éperon dominant un petit ruisseau. Il en subsiste des murs écroulés et ce qui semble être une cour. Il semble d'agir là d'une fortification d'époque médiévale.

**DEPARTEMENT DU
MORBIHAN**
CAUDAN**Gorhlès**, parcelle ZD, 18

Enclos à fossé de forme hybride dite en "D" (36).

Keraud, parcelle Zc, 99a

Découverte fortuite par Mme Bachelier, d'un sesterce d'Hadrien frappé en 117, près du village de Keraud.

Kercado, parcelles YD, 3 et 71

Portion d'enclos à fossé circulaire (37).

Kerfléau, parcelle YA, 29a

Stèle hémisphérique de l'Age du Fer.

Kerihuet, parcelle ZR, 77

6 structures circulaires à fossé de 15 à 25 mètres de diamètre (38).

Kerourio, parcelle ZV, 120a

Stèle hémisphérique de l'Age du Fer.

Kerveno, parcelles ZB, 4e et 7

2 portions d'enceintes à fossés dont l'une à fossés linéaires et orthogonaux, et l'autre à fossé paracurviligne (39).

Kerzau, parcelle YO, 116a

Portion de 2 enclos à fossés paracurvilignes accolés, partiellement repérés en 1992 (h) (40).

Laïmat, parcelle YP, 31

Portion d'enclos à fossés linéaires et orthogonaux avec entrée au nord-ouest (41).

Le Petit Moustier, parcelles ZE, 33abc

Vaste enclos à fossé paracurviligne proche d'une enceinte paracurviligne à mobilier gallo-romain, découverte en 1991 (42).

Le Poteau-Rouge, parcelle ZH, 30

Enclos pentagonal (43).

Saint-Séverin, parcelle YT, 73a

Portion d'enclos à fossés linéaires et orthogonaux (44).

CLEGUER**Le Nonenno**, parcelle ZE, 24

3 enclos à fossés paracurvilignes accolés (45).

Pont-Calan, parcelle YI, 37b

Hache en dolérite sur un site néolithique découvert en 1992 et ayant donné des outils de silex taillés (i).

GUIDEL**Beg-er-Mané**, parcelles ZR, 33b et c, 161a, 162a

En 1964, alors que cette parcelle était exploitée comme terrain agricole, les labours avaient ramené des tegulae, de la poterie commune gallo-romaine et une petite hache en pierre. Aujourd'hui, cette butte est bâtie et construite de maisons individuelles.

Kerihuel, parcelle ZC, 14a et 15

Enclos à fossé curviligne (46).

Locmaria, parcelles ZA, 14a et b

Plateforme fortifiée avec douves et talus dominant la Laïta - Retranchement féodal (Bulletin de la Société Lorientaise d'Archéologie 1970 p. 21/22).

Locmiquel Mené, parcelles YK, 20, 21c, 22b

Dolmen sur le sommet d'un promontoire dominant l'étang de Lannénec. Le promontoire est aujourd'hui recouvert d'une lande très épaisse et le mégalithe invisible.

GOURIN**La Motte**, parcelle N3, 541

Motte féodale avec fossé partiellement visible. L'ensemble des structures en place mesure 40 m de diamètre environ (Bulletin de la Société Lorientaise d'Archéologie 1970, 3-4, p. 20-23)

INGUINIEL**Kerguéhat-Vihan**, parcelle ZL, 71b

2 portions d'enclos à fossés circulaires (47).

Kermaquer, parcelle YO, 90

Partie basse d'ossarium gallo-romain.

Kerven-Teignouz, parcelle YP, 38a

Tumulus d'époque indéterminée.

Lanvern, parcelle YM, 37c

Portion d'enceinte à fossés linéaires et orthogonaux (48)

INZINZAC LOCHRIST**Kerguer**, parcelle YC, 2

Scories de fer, céramique commune et onctueuse sur site vu d'avion en 1991 - Médiéval 11^e siècle.

Perroz, parcelle YI, 29b

Enceinte quadrilatérale avec une entrée à l'est et une au sud-sud-est (49).

KERNASCLEDEN**Kerven-er-Lann**, parcelle E, 20

Parties basse et médiane d'un ossarium gallo-romain.

LANVAUDAN**Le Liorzo**, parcelles B2, 381-389

Enclos à fossé de forme hybride, dite en "D", et portion d'enceinte à fossés linéaires et orthogonaux (50).

LE CROISTY**Le Buguédo**, parcelle ZL, 65

Enclos à fossé paracurviligne de forme quadrilatérale accolé à une portion d'enceinte de même forme (51)

LOCMALO**Kergustanc**, parcelle C, 122

Partie médiane d'ossarium gallo-romain.

Perros, parcelle E3, 857

Dormant de meule sur enclos détecté par avion en 1991.

Perros, parcelle E, 345

2 dormants de meule en granite.

LORIENT**Tréfaven**, parcelle AP, 18

Château construit aux 15/16^e siècles, dont il subsiste un bâtiment d'une quarantaine de mètres de long et une tour.

MERLEVEZ**Kerplever**, parcelles ZS, 116 a et d

Portion d'enclos à fossé paracurviligne (52).

MESLAN**Kerbourog**, parcelle YL, 28

Des cultures favorables ont permis d'obtenir de bons clichés de l'enceinte de Kerbourog découverte en 1990. Trois des côtés sont bien visibles de même que l'entrée située à l'est (53).

Penvern, parcelle ZW, 58

Stèle de l'Age du Fer, de forme ogivale.

PLOEMEUR**Briantec**, parcelle BT, 205

Le tumulus fouillé en 1829 par Romeux avait été très dégradé en 1958 et partiellement détruit pour en revendre la terre. A une époque récente, ce qu'il en restait a été déplacé au bulldozer dans la parcelle voisine 194. Il ne reste plus rien à son emplacement initial.

Saint-Adrien, parcelles AC, 13 et 14

Le dolmen de Saint-Adrien avait été fouillé par Le Rouzic en 1922. La chambre, à ciel ouvert, est dégradée mais le tumulus semble intact sous le sable dunaire.

PERSQUEN

Guerveur, parcelle A, 33
Portion d'enclos à fossé curviligne (54).

Kerohel, parcelle C, 595
Meule à grain et céramique commune et onctueuse- Médiéval.

Kerohel, parcelle C, 523
Parties basse et médiane d'un ossarium gallo-romain - Hache polie en jadeite.

Le Bourg, parcelle B2, 167
Partie basse d'un ossarium gallo-romain.

PLOUAY

Le Gouélo, parcelle ZW, 18a
Enclos à fossés linéaires et orthogonaux (55).

PLOUHINEC

Berringue, parcelle ZM, 222a
Enclos à fossé circulaire (56).

PLOURAY

Kerzouave, parcelle ZM, 3a
Céramique commune et onctueuse - Ardoise cassée montrant une portion de marelle gravée (Médiéval 15/16^e siècles) découverte sur enceinte détectée par avion en 1992 (j).

Rosterch, parcelle YO, 77
Stèle hémisphérique de l'Age du Fer.

PONT-SCORFF

Brémelin, parcelle ZL, 7
Portion d'enclos à fossés linéaires et orthogonaux avec entrée à l'est (57).

Gomenand, parcelle ZP, 16c
Scories et céramique commune dont 1 bord de marmite sur site découvert par avion en 1991 - Médiéval 15/16^e siècles (k).

Keryaquel, parcelle ZM, 300
Enceinte à fossé de forme hybride, dite en "D".
Vue complète en 1993 (58).

Kerlau, parcelles ZT, 31c et 91
Portion d'enclos quadrangulaire avec entrée au sud-ouest et enceinte quadrangulaire à fossé et séparation interne (59).

Sapinen-Gam, parcelle ZD, 46b
Portion d'enclos à fossé paracurviligne avec entrée à l'ouest (60).

PRIZIAC

Kerlen, parcelle F, 219a
2 portions d'enceintes à fossé dont l'une hybride et la deuxième à doubles fossés paracurvilignes (61)

Ménorven, parcelles K, 740, 741, 745 et 746
Portion d'enceinte à fossé paracurviligne avec entrée au sud (62).

QUEVEN

Kercadore, parcelle ZE, 94c
Enclos à fossé paracurviligne (63).

Kerignan Izel, parcelle AT, 157
2 enceintes voisines détectées près de la piste du terrain d'aviation de Lann-Bihoué. L'une d'elles montre un double fossé (64).

Le Mourillon, parcelles AE, 38 à 42
Portion d'enceinte à fossés linéaires, de forme pentagonale (65).

SEGLIEN

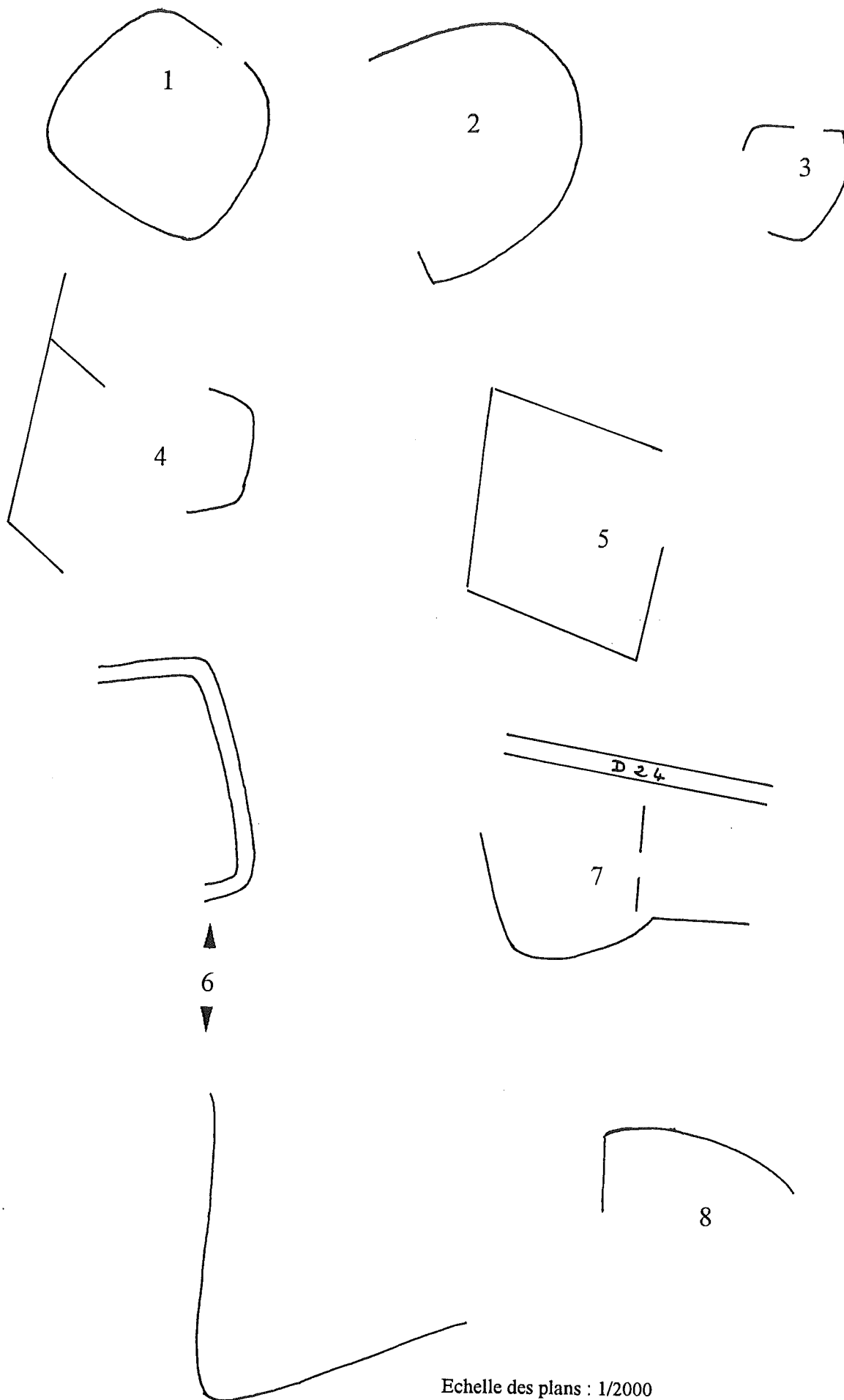
Penbos, parcelle YH, 199a
Ossarium en 2 parties, basse et médiane, d'époque gallo-romaine.

SAINTE HELENE

Lann-Kerguéro, parcelles ZD, 48a et b
Portion d'enclos à doubles fossés linéaires sur 2 des 3 côtés visibles (66)

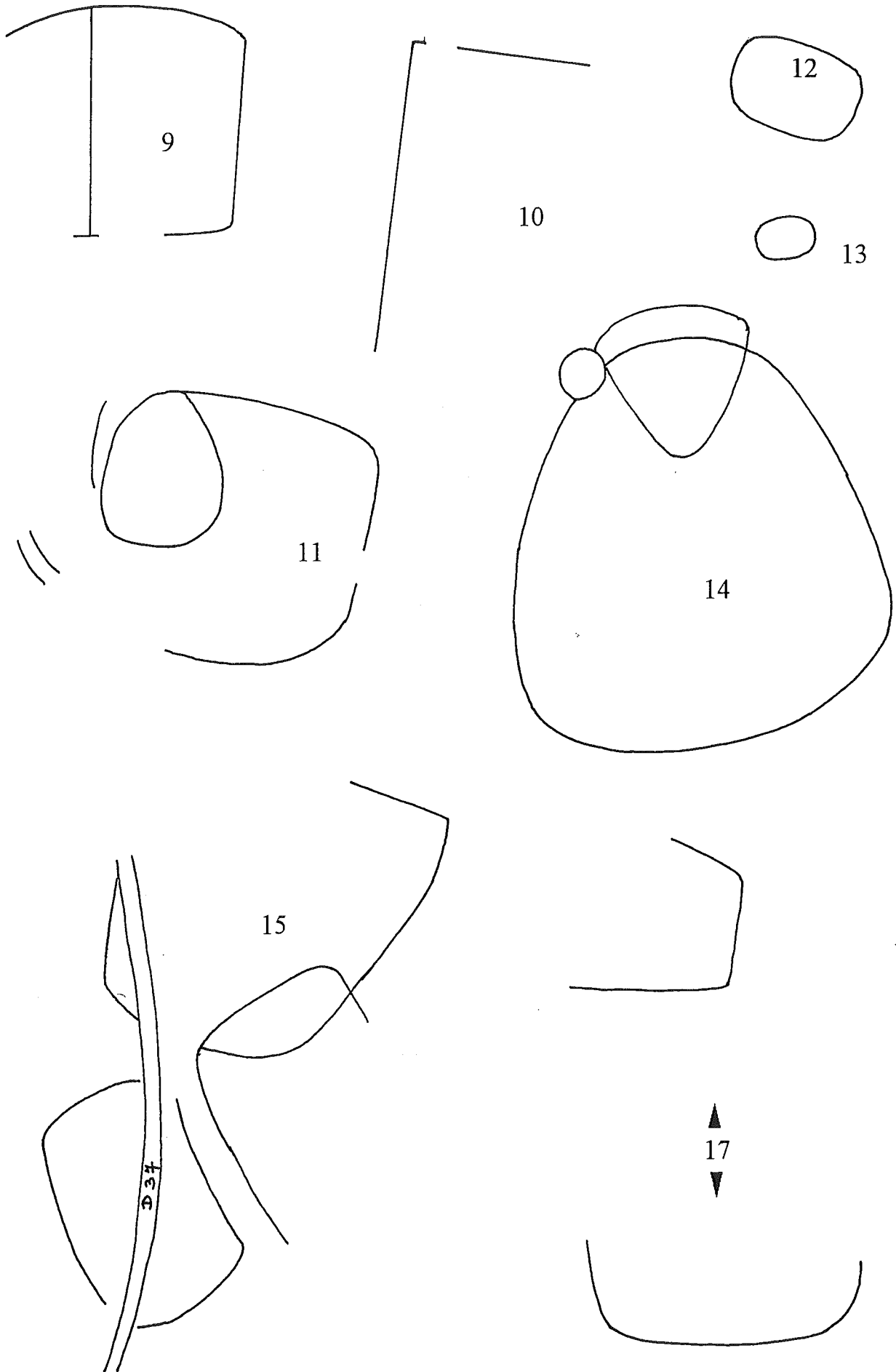
**Références au Bulletin 1993 de la S.A.H.P.L.**

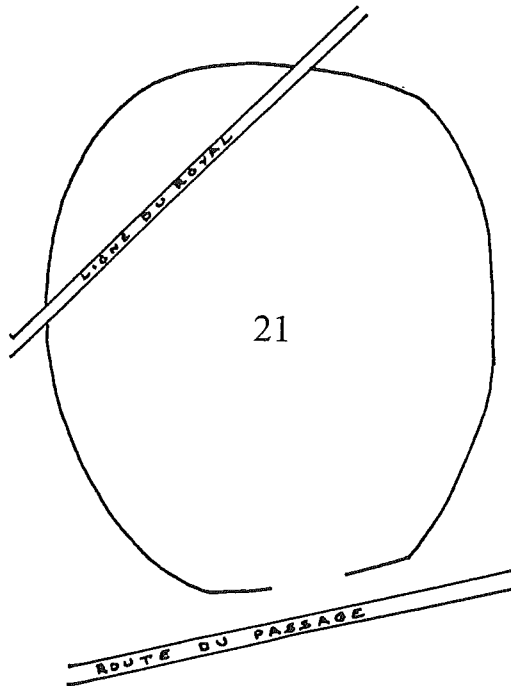
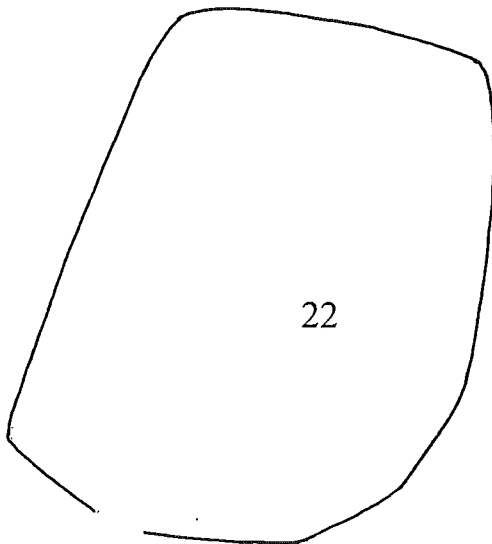
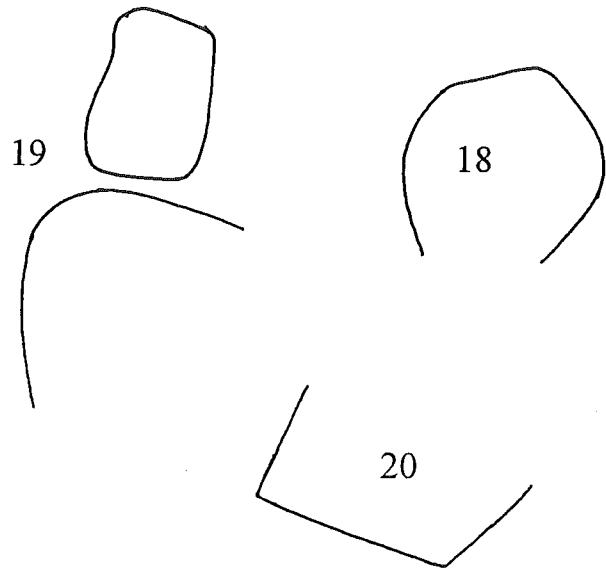
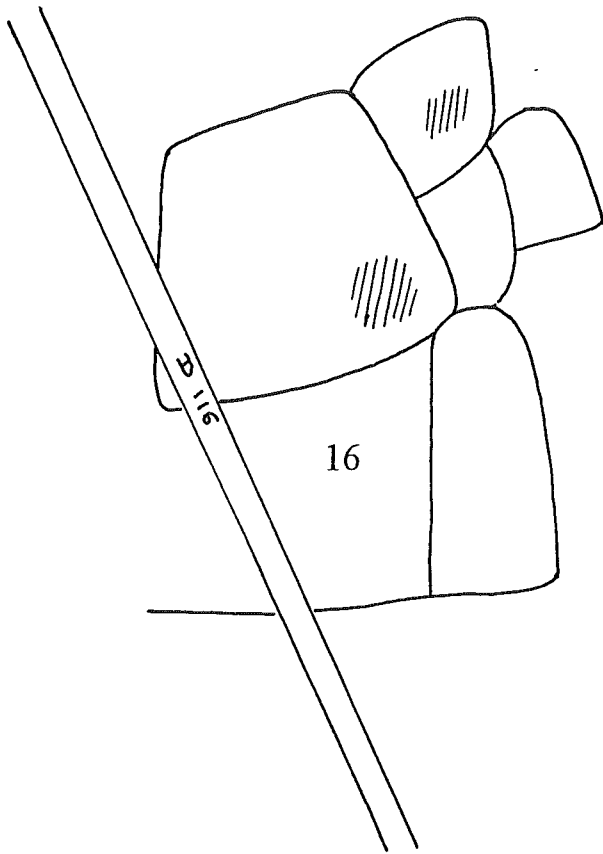
a	Clohars Carnoët - Kerguélen (p. 22 et 33)
b	Guilligomarc'h - Kermai (p. 22 et 34)
c	Mellac - Kerbelec (p. 22 et 34)
d	Moëlan sur Mer - Kerantouz (p. 23 et 35)
e	Moëlan sur Mer - Kerbris (p. 23 et 35)
f	Riec sur Belon - Kergoalabré (p. 24)
g	Trégunc -Sainte Elisabeth (p. 24 et 38)
h	Caudan - Kerzau (p. 25)
i	Cléguer - Pont-Calan (p. 26)
j	Plouray - Kerzouave (p. 30 et 53)
k	Pont-Scorff - Gomenand (p. 30)



6, 7, 8 : 1/2500

Echelle des plans : 1/2000
sauf indication contraire
Le nord est en haut de la feuille

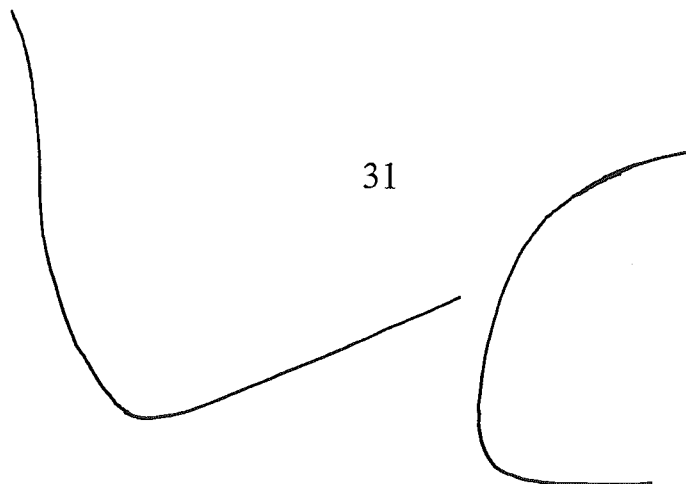
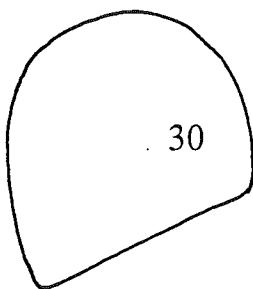
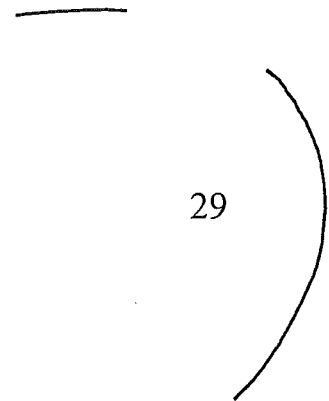
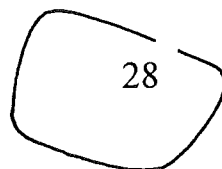
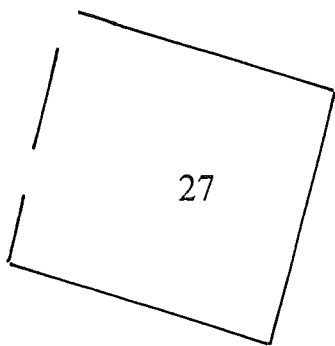
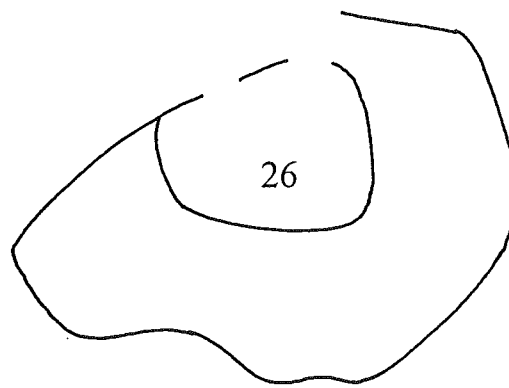
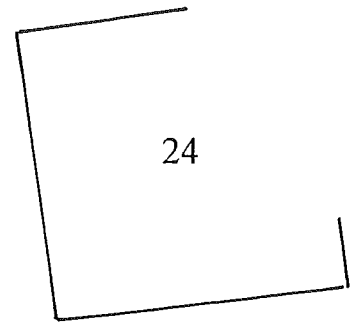
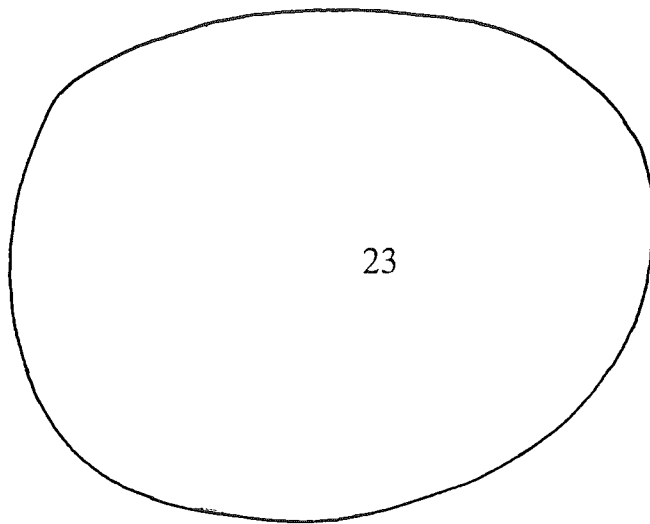


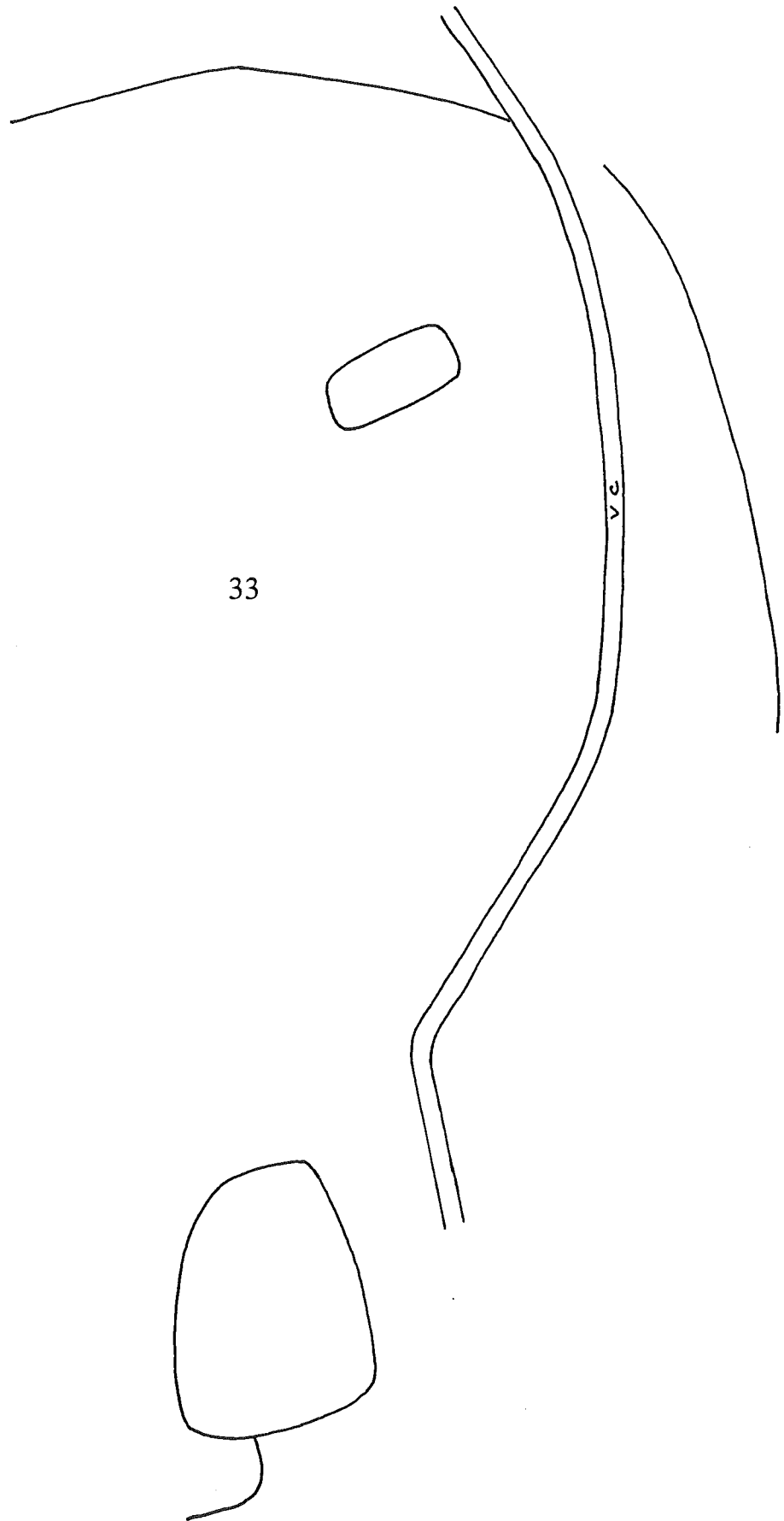


18, 19, 20 : 1/2500

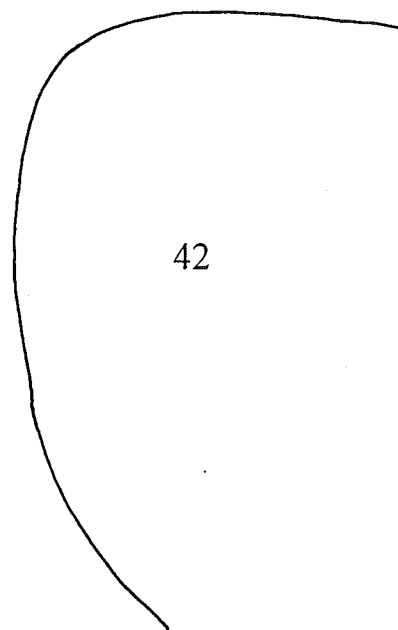
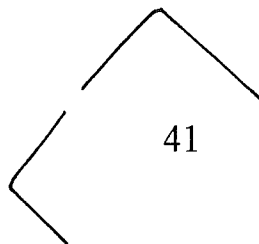
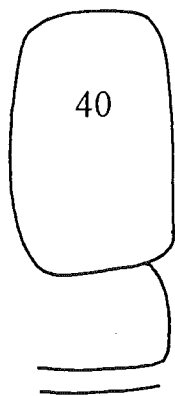
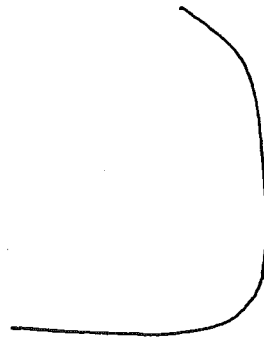
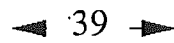
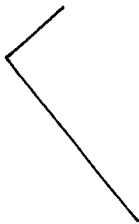
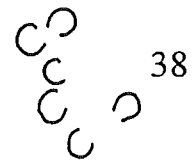
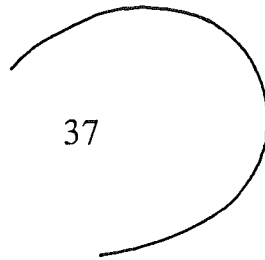
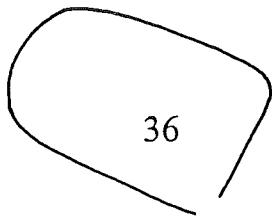
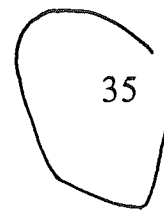
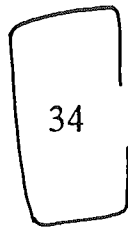
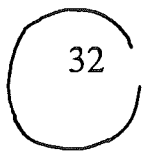
21 : 1/1000

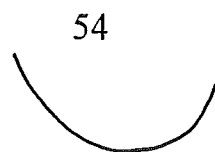
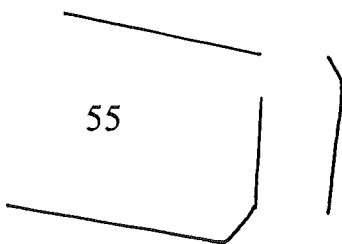
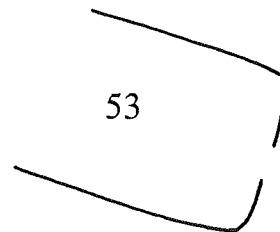
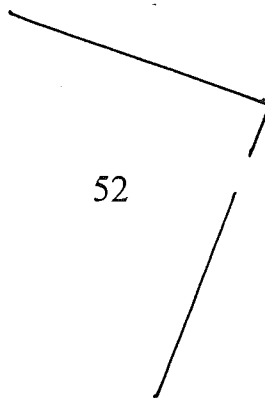
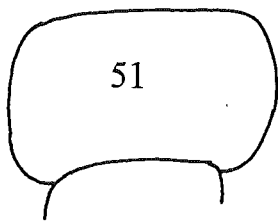
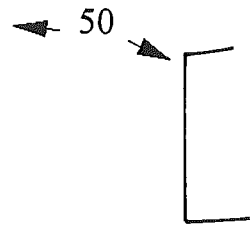
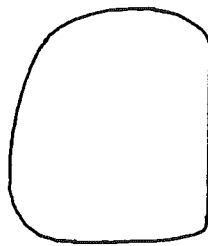
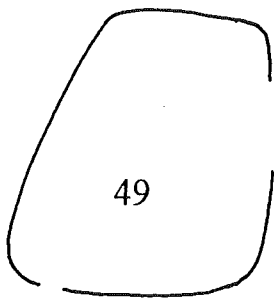
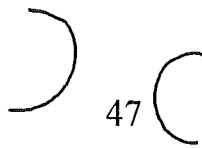
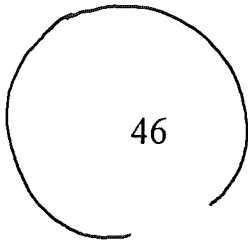
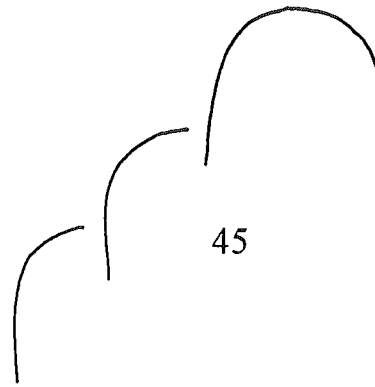
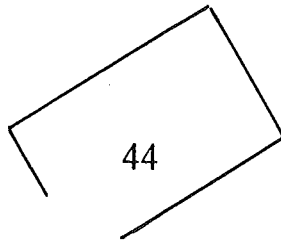
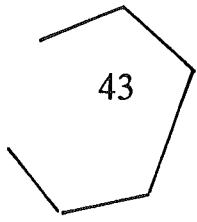
22 : 43 m x 38 m

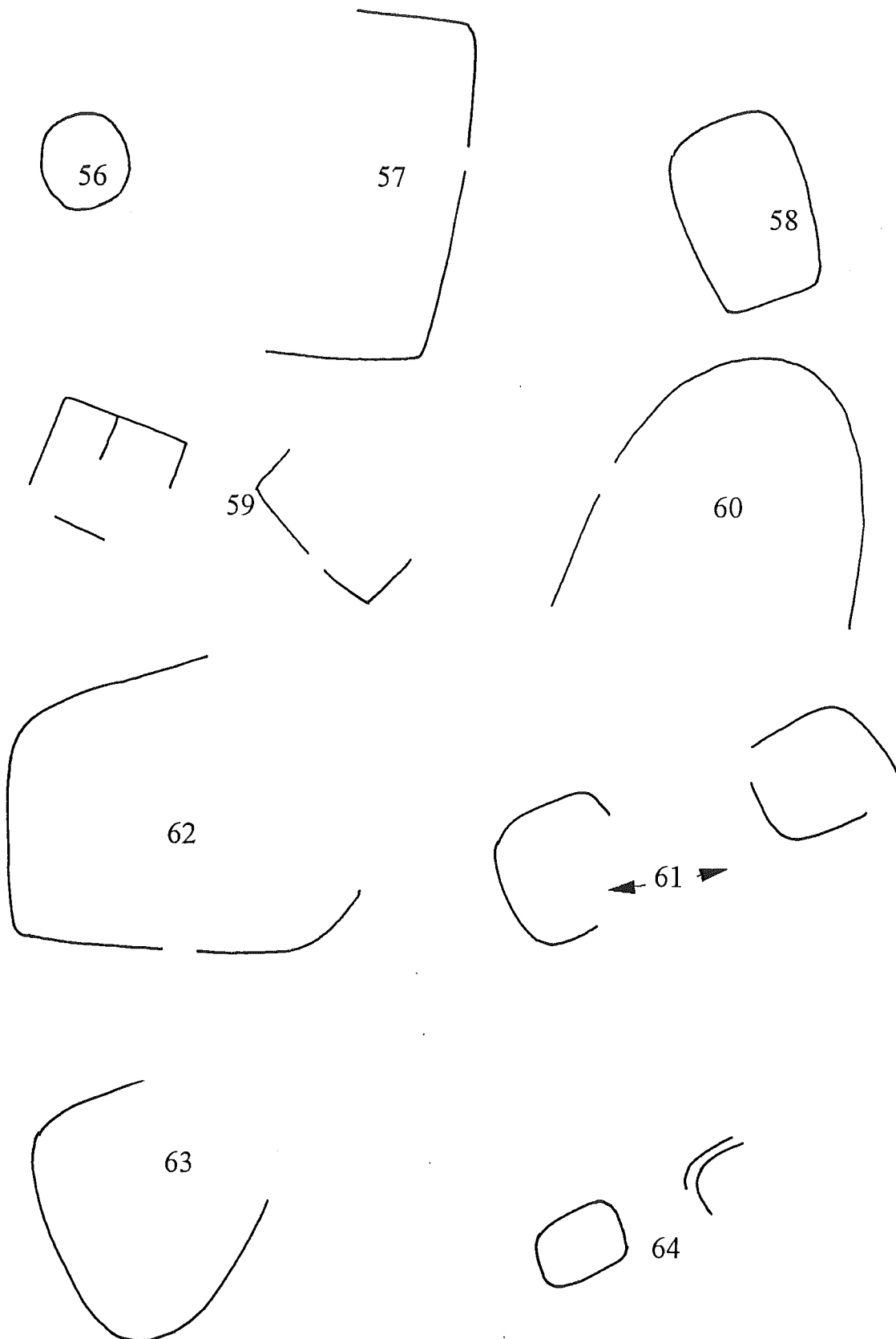


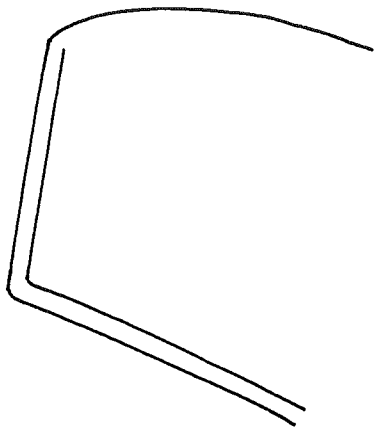
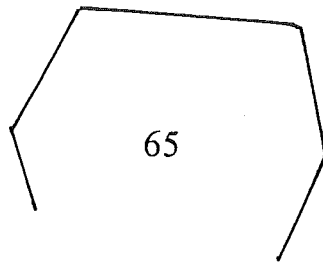


33









LA SEIGNEURIE DU POÛ ET SES OFFICIERS DE JUSTICE

Rapport du Procureur Fiscal du Poü, Maître Depoilpré

Nous, soussigné, Maître Daniel Marie Depoilpré, avocat en Parlement, procureur fiscal des juridictions de la châtellenie du Poü, Cunfio et La Claye, s'exerçant au bourg paroissial de Plouay, ancien avocat postulant en la juridiction du marquisat de Pont-Calleck s'exerçant au même lieu, résidant au dit bourg paroissial de Plouay,

savoir faisons que ce jour premier Septembre, environ les sept heures du soir, invité par Maître Jean-Marie Corbé avocat et procureur fiscal de ladite juridiction de Pont-Calleck, Paul Olivier Le Corre aussi avocat, sénéchal de celle du Poü, et le sieur Robinet, architecte entrepreneur des ouvrages qui se font pour la province au lieu nommé Le Pontulaire, en cette paroisse de Plouay, à nous joindre à eux, après la soupe, à l'auberge du bourg où pend pour enseigne Le Lion d'Or, pour y jouer ensemble au jeu de la Triomphe, et boire une bouteille de vin ; nous nous y serions rendus environ les neuf heures du soir, y étant tous tablés.

Avec Maître Louis François Le Corgne, greffier de ladite juridiction du Pont-Calleck, serait intervenu le sieur Roullié, son commis, suant et échauffé de boisson ; lequel aurait dit se joindre à nous, et qu'il voulait également courir les risques de perdre ou gagner sa bouteille, et pour éviter à tapage et scandale ayant été accepté.

Peu de temps après son acceptation ledit Roullié s'en serait pris à nous Depoilpré de propos indécents et grossiers à l'occasion d'une carte qu'il prétendait avoir été mal jouée ; et lui ayant voulu représenter son inhonnêteté, le respect qu'il nous devait et spécialement à la compagnie, il nous a répondu par les lettres les plus tranchantes et les épithètes les plus dures toujours accompagnées de la lettre initiale f., qu'il était autant et plus que nous, qu'il était plus en état d'être avocat, quoiqu'il n'en eut pas le grade, et qu'il ne nous connaissait en rien.

D'après lesquels propos, moidit Depoilpré, l'aurais averti une seconde fois de cesser ces sottises, de vouloir bien reconnaître la subordination, sans quoi nous serions forcé de lui faire sentir l'autorité et la force de la loi, de le faire sortir de notre compagnie, d'user de sévices, même en cas d'insistance - de notre autorité privée attendu l'absence de Monsieur le Sénéchal et seul juge du Pont-Calleck - de le faire conduire en prison.

D'après ce, ledit Roullié ayant continué à répéter ses invectives, dit que nous n'avions aucune puissance, lui ayant enjoint de sortir, nous ayant proposé le défi, les sieurs Le Corre et Le Corgne s'étant retirés, le sieur Corbé au lieu d'en imposer audit Roullié, adhérant sans doute à ses propos indécents, nous aurait lui-même déclaré que nous ne pouvions et n'avions aucun droit de police, et, le prenant d'un ton d'autorité, nous aurait dit que lui seul la devait et pouvait faire au bourg de Plouay, et, en conséquence qu'il nous priait Depoilpré de sortir de suite, sans quoi il nous ferait nous même conduire en prison, nous demandant à voix échauffée si nous le reconnaissons, en nous portant la main sur la poitrine.

Ce que vu, nous avons répondu audit Maître Corbé que nous n'ignorions aucunement ses qualités comme Procureur fiscal de la juridiction de Pont-Calleck et ses pouvoirs ; qu'il ne devait pas non plus ignorer les nôtres, qu'abstraction faite de celle de Procureur fiscal du Poü - qui nous donnait également qu'à lui la police dans le bourg de Plouay, après les deux juges du Pont-Calleck et du Poü - par celle d'ancien avocat, en l'absence de son juge qui n'a présidence qu'en concurrence avec celui du Poü, nous croyons prétendre l'avoir, à son préjudice, attendu qu'il ne pouvait que requérir et non statuer.

Ledit Maître Corbé ému de colère, ayant insisté sur ses menaces et notre prompte sortie, nous lui avons déclaré que puisqu'il s'agissait maintenant de discuter nos qualités respectives au lieu d'imposer silence conjointement et concurremment à un particulier qui nous manquait à tous, attendu qu'il était plus que dix heures à l'horloge de ce bourg, nous allions, pour faire cesser tout différend, nous revêtir d'habit décent, descendre en ladite auberge pour faire visite, y dresser notre procès verbal de contravention aux règlements, au cas qu'il s'y trouvât autres que des étrangers à y boire, et faire tous autres actes de police nécessaires dans l'occurrence.

Et, de fait sorti, revenu en robe, accompagné de Maître René Le Lièvre, l'un des sergents de ladite juridiction du Poü, demeurant au bourg de Plouay pris pour l'exécution de nos ordonnances, entré en la cuisine du Lion d'Or nous y aurions trouvé nombre de personnes - que nous n'avons pu toutes reconnaître et distinguer à l'instant - rangées autour de Maître Corbé qui y était en robe avec Maître Jean Gabriel Barré, Procureur de ladite juridiction de Pont-Calleck, prétendu commissaire de police d'icelle, Alain Julien Bargain aussi Procureur de la même juridiction en bonnet de nuit et, chapeau sur la tête le sieur Roullié auquel, à mon aspect et aussitôt notre entrée, ledit Corbé a fait pouiller une robe sans collet.

Et, nous adressant à la veuve Dolbois, hôtesse dudit Lion d'Or, en présence dudit sieur Robinet, d'un nommé "La Liberté" tailleur de pierre travaillant au Pontulaire, de Pierre Kergoat, couvreur, d'Alain Le Lidec, sergent du nommé Pierre, valet domestique et Bonne Le Bescond servant les deux derniers ladite veuve Dolbois, de Nicolas Ruban clerc et Thomas dit "Le Blondin" valet domestique, les deux derniers chez le dit Maître Bargain, et autres qui étaient dans ladite cuisine que nous n'avons pu distinguer, lorsque nous avons voulu déclarer à ladite veuve que nous venions pour faire la police et vérifier chez elle, sans nous donner le temps de nous expliquer, sans nous faire aucune interpellation, s'est avancé ledit Maître Corbé qui, nous repoussant de la main comme pour nous interdire l'entrée, nous a déclaré s'opposer formellement à tous actes de police de notre part, nous a présenté à lire un cahier en velin qu'il nous a dit contenir un arrêt de la Cour, par lui obtenu, concernant le fait de police, avec injonction de nous y conformer, ajoutant que lui seul et ses commissaires disait-il présents, parlant des sieurs Barré et Bargain qu'il nous a désignés, étaient en droit de l'exercer, à notre préjudice.

Ayant pris ce cahier, l'ayant lu hautement, nous avons reconnu qu'il contenait un arrêt sur requête, daté du 17^e Février 1770 - obtenu sur les poursuites et à la requête dudit Maître Corbé - qui ne pouvait porter atteinte à notre privilège en qualité de Procureur fiscal du Poü, puisqu'il porte la concurrence pour les juges des deux juridictions, ni à ceux résultant de l'absence desdits deux juges et de notre dite qualité d'ancien avocat postulant de la juridiction du Pont-Calleck.

Ensuite, nous avons dit et répété audit Maître Corbé que nonobstant l'arrêt dont il se prévalait, contre lequel nous nous réservions de nous pourvoir en rapport en notre dite qualité de Procureur fiscal pour les seigneurs et juges du Poü, sur la connaissance qu'il nous en donnait actuellement, en notre qualité d'ancien avocat postulant au Pont-Calleck nous étions juge-né et représentant Monsieur le Sénéchal en son absence,

que conséquemment notre démarche ne pouvait être arguée d'indiscrétion et notre droit ne pouvait être valablement opposé, que d'ailleurs feu Maître Corbé son père, aussi Procureur fiscal et jaloux du dit droit de police avait fait rendre un autre arrêt, le 23 Février 1759 qui concernant l'administration générale dans le bourg de Plouay indistinctement sous les fiefs de Pont-Calleck, Pont-Scorff et du Poü en concurrence, et l'un en l'absence de l'autre, et dans l'absence des deux audit Corbé comme Procureur fiscal, lors, des deux juridictions, que ce premier arrêt était assez énonciatif de nos prétentions, que nous devons conséquemment au moins être écouté et entendu avant de statuer, comme il semblait le vouloir faire aussitôt, sans nous entendre et sans nous donner le temps de nous expliquer davantage, ledit Maître Corbé a commandé et fait audit Le Lièvre, notre Sergent qui nous accompagnait, se ranger près de lui, lui a fait défense de nous reconnaître et obéir à autre qu'à lui, ajoutant que lui seul et ses commissaires étant dans son fief avaient droit d'inspection et de veiller à la police.

Ensuite, adhéré dudit Bargain non revêtu de l'habit ordonné par son arrêt de 1770 - ce que nous l'avons prié d'observer - adhéré dis-je dudit Bargain qui parlait en même temps que lui Corbé, il nous a derechef interpellé de sortir avec fortes menaces en cas de désobéissance de notre part ; ce que voyant nous l'avons interpellé de rapporter son procès verbal, de nous y décerner acte de nos dires et raisons, offrant de notre côté de rapporter le nôtre.

Nous ayant refusé et opposé au rapport que nous nous proposons faire - pour lequel commencer avons déjà tiré notre écritoire, nos plumes et du papier - ayant prié à haute et intelligible voix les personnes présentes de se rappeler des faits, de nos offres et des refus y apportés, et représenté au dit Maître Corbé qu'il ne pouvait pas s'être ainsi emparé du Sergent qui nous escortait, et que nous avons pris comme dit est pour l'exécution de nos ordonnances, pour éviter à plus grand scandale, nous lui avons déclaré nous retirer en notre demeure pour y dresser et rédiger le présent.

Et, ayant repris notre lumière au moment que nous sortions ledit Maître Corbé a commandé - disait-il pour éviter à quelque accident - auxdits Pierre Kergoat, et Thomas dit "Le Blondin" domestique dudit Bargain, de nous reconduire en notre demeure.

Ces derniers nous ayant suivi, y rentré, les ayant interpellés d'être présents si bon leur semblait à notre rédaction, s'étant retirés sans rien dire, nous avons fait et rapporté le présent que nous entendons déposer au greffe du Poü, en notre demeure audit bourg de Plouay, pour valoir et servir ce que de raison aux Seigneurs et juge de ladite juridiction, sous réserve de nous pourvoir personnellement où et vers qui devra,

et clos et arrêté sous notre seing, ce jour deux Septembre dit an mil sept cent soixante seize environ les deux heures du matin.

Depoilpré, Avocat et procureur fiscal du Poü

Archives Départementales du Morbihan - B 7182

□□□

Plainte de Maître Depoilpré devant la juridiction du marquisat de Pont-Calleck

Nous, soussigné, Daniel Marie Depoilpré, avocat en Parlement Procureur fiscal de la juridiction de la châtellenie du Poü, résidant au bourg paroissial de Plouay, et ancien avocat postulant en la juridiction du marquisat du Pont-Calleck, les deux s'exerçant audit Plouay,

savoir faisons que, ce jour vingt six juin mil sept cent quatre vingt trois, deux particuliers étrangers ayant dû obtenir la permission de Messieurs les juges du Pont-Calleck de faire voir au public une lanterne magique et mécanique, et ayant annoncé autour de la ville leur représentation à huit heures du soir en la maison du nommé Bertrand Domergue, aubergiste,

nous nous y serions rendu environ les huit heures et demie de relevé et, entré en une chambre sur le devant servant de salle de spectacle, aurions remarqué que cette chambre était pleine de fumée,

et voulant nous éclaircir d'où elle provenait, ayant jeté un coup d'oeil dans tous les endroits de ladite chambre, avons aperçu plusieurs particuliers, couverts, la pipe en bouche, dans le nombre desquels avons premièrement remarqué Jean-Marie Allaire, garçon menuisier, Charles Le Ferrand, tailleur, Jean Le Yaouanc, cordonnier, et Auguste Allaire, frère du dit Jean-Marie, garçon sans état, les quatre habitant ledit Plouay.

Craignant les effets du feu, nous adressant audit Jean-Marie Allaire comme le plus proche de nous, lui ayant fait envisager les dangers dans une chambre assez mal planchée et dans un temps de sécheresse, l'ayant prié civilement de sortir pour fumer, ce dernier nous a répondu en termes injurieux n'avoir aucun ordre à recevoir de nous, qu'il fumerait bon gré mal gré, qu'il était dans une chambre comme nous en payant, et y ferait ce que bon lui semblerait ;

ayant fait les mêmes prières et invitations auxdits Le Ferrand et Yaouanc, ces derniers y ayant déferé, Jean-Marie Allaire a insisté en disant toujours qu'il était maître de fumer ou de ne pas fumer ;

ensuite, Augustin, son frère, nous a répété les mêmes propos, ajoutant qu'il n'avait aucun ordre à prendre de nous, d'un gueux, d'un foutu polisson, que nous n'avions aucun droit ni qualité.

Et, sur ce nous lui avons répété nos prières.

Voyant qu'il n'y déferait pas, lui ayant dit hautement que nos prières ne faisant rien nous lui ordonnions, ainsi qu'à son frère, en qualité de Juge et Procureur fiscal du lieu, de mettre bas la pipe et de déferer à nos ordres, sans quoi nous serions obligé de le faire punir.

Il nous a répété plusieurs fois qu'il se foutait de nous et de nos ordres, des ordres d'un foutu gueux, d'un foutu polisson comme nous ; et, lui ayant remontré ses torts et dit que si nous avions eu un officier présent nous lui eussions sur le champ appris à nous connaître et respecter,

il a encore répondu qu'il se foutait d'officiers comme nous, qu'ils seraient douze et nous à leur tête que nous ne serions pas capable de l'emprisonner ... qu'au reste au lieu de vouloir lui commander un foutu gueux comme nous ferait mieux de le payer.

Lui ayant remontré que nous ne lui devons et ne lui avons jamais rien dû, il a persisté dans ses injures, ajoutant que peu s'en fallut qu'il ne nous fit respecter ses volontés et que, si nous étions ailleurs, il nous apprendrait à qui nous avions affaire ... qu'il pourrait nous trouver ! et autres menaces que nous n'avons pu entendre distinctement, sinon qu'il nous traitait de foutu bougre, de viedase, de polisson etc...

Ce que voyant, craignant de nous exposer davantage aux violences d'un homme fort et robuste, d'un luteur et chasseur de profession, avons pris le parti du silence pour éviter à scandale ; et la représentation achevée nous nous sommes retiré en notre demeure où nous avons fait, clos et arrêté le présent, environ les onze heures et demie du soir, lesdits jour et an que devant, pour valoir et servir ce que être devra.

Depoilpré, Procureur fiscal

Archives Départementales du Morbihan - B 6825

□□□

REMARQUE : Si la transcription des textes est fidèle au mot à mot l'orthographe par contre a été modernisée et, pour faciliter leur compréhension, on a introduit des renvois à la ligne et une ponctuation dont les manuscrits sont dépourvus.

□□□

GLOSSAIRE :

Sénéchal : A l'origine chef de la noblesse. Il était chargé de l'application des édits royaux ou de ceux du Parlement ; il exerçait en outre la Justice ; exemples : le sénéchal de la Cour royale d'Hennebont ou de celle de Quimperlé. Depuis le XVII^e siècle au moins les officiers de justice placés à la tête des moindres juridictions ont adopté le terme de "sénéchal", alors qu'ils dépendaient totalement des seigneurs à qui ils achetaient leurs charges.

Les définitions d'Antoine Furetière (1619-1688), extraites de son Dictionnaire Universel.

Sénéchaussée : tribunal d'un juge royal

Procureur : officier créé pour se présenter en justice et instruire les procès des parties qui le voudraient charger de leur exploit ...

Procureur fiscal - ou procureur d'office - est celui qui fait la même charge dans une justice subalterne et non royale, qui a soin des intérêts du seigneur du lieu et du public "Il ne faisait rien dans la profession d'avocat, il s'est mis dans la procuration".

...dit : ce mot est en grand usage au Palais, en se joignant aux articles, pronoms et prépositions, pour empêcher les équivoques des relatifs qui sont fréquents dans notre langue. (On écrivait en un seul mot ladite, lesdits, audit ...).

Poliçon : terme bas et populaire dont on se sert quelquefois pour nommer les petits gueux, les coupeurs de bourse, sujets à passer par les mains des officiers de police.

Pouiller : vieux mot et hors d'usage à Paris qui signifiait autrefois vêtir un habit. Il est encore en usage en Province et dans les composés dépouiller et dépouille.

Viedase : terme injurieux qui n'est pas obscène, comme plusieurs s'imaginent, car il ne signifie autre chose que visage d'asne, vu qu'on disait autrefois vis pour visage, et de vis d'ase on a dit par corruption viedase.

□□□

COMMENTAIRES

Me Depoilpré est né à Lesneven le 31 juillet 1743. Lors de son mariage à Quimperlé en août 1772 il était déjà procureur fiscal des juridictions de Cunffio-La Claye, du Poü et de Kermérien - Le Cranno, mais devait abandonner cette dernière et remettre son office entre les mains du Marquis de Marnière de Guer en 1781.

Par delà le pittoresque des récits - et du personnage - on doit prendre en compte dans le conflit de compétence et d'autorité qui oppose les deux Procureurs fiscaux en 1776, l'importance relative des seigneuries qu'ils représentent.

Me Corbé parle au nom de l'important marquis de Pont-Calleck, Me Depoilpré ne représente que le châtelain du Poü, lui même vassal des princes de Rohan.

Le conflit entre personnes n'est qu'apparent et lors du baptême de Claudine Germaine Tarsile Depoilpré, le 24 décembre 1779, troisième fille du Procureur fiscal (il en eut sept) Me Corbé, en invité soucieux d'honorer la cérémonie de sa présence, signait le registre paroissial de Plouay.

Les juridictions ont toujours présenté à leurs frontières des zones imprécises revendiquées par les uns et les autres. Dans le cas du bourg de Plouay, si les maisons appartenaient à divers notables ou nobles, notamment les de Guer, Pluvié de Ménéhouarne, Botdêru de Kerdreho, le bourg était le siège de la Juridiction du seigneur dominant : le marquis de Pont-Calleck, dont le pouvoir justicier s'étendait bien sûr à la police des lieux, y compris par procuration.

On a remarqué la grande discrétion de Me Paul Olivier Le Corre pourtant Sénéchal du Poü qui a préféré se retirer. On peut voir dans son départ un désaveu à l'égard du Procureur fiscal, peut-être aussi une indication sur ses ambitions car il deviendra le Procureur du marquis de Pont-Calleck et le régisseur de ses revenus.

En s'adressant aux Juges de Pont-Calleck, en 1783, Maître Depoilpré montre qu'il a retenu la leçon, mais aucune suite à la plainte qu'il a déposée n'apparaît dans les registres de cette juridiction.



Les Seigneurs du Poü

Le Pou, le Poüe, le Poü ou encore le Paou en Plouay, le Poux ou le Poulx actuels en Guidel, quelle graphie retenir parmi celles rencontrées ? L'onomastique aide à proposer une réponse. Francis Favereau, de l'Université de Haute-Bretagne, docteur d'état en celtique, s'appuie sur les travaux de Léon Fleuriot et dans son dictionnaire breton fait dériver pou de "pagus" avec approximativement la signification de district et tribu, et la phonétique pow.

Cette référence au latin s'accommode bien de la présence du camp romain qui domine une boucle du Scorff, magnifique site défensif naturel, là où s'élève maintenant la chapelle Sainte Anne, dans l'ancien fief du Poü en Plouay, alors que dans la commune de Guidel subsiste le beau camp gallo-romain de Berluhec. Une stèle basse, proche de la fontaine Sainte Anne, témoigne d'une occupation du site plus ancienne encore.

L'Institut géographique national emploie la graphie Paou à Plouay ; reconnaissons lui le mérite de se rapprocher d'une prononciation encore utilisée localement.

Le premier plan cadastral utilisait Pou, écriture phonétique à l'époque (1843). Les formes Poü et Pouë ont l'avantage de l'antériorité et suggèrent la phonétique, nous adopterons donc Poü pour nommer les familles seigneuriales, tout en sachant que dans les textes originaux le tréma n'était pas nécessaire.

Du Poü

Le patronyme est très répandu aux XV^e et XVI^e siècles. Il n'est pas toujours possible de distinguer le "chef de nom et armes" placé à la tête de la seigneurie parmi les hommes d'armes, magistrats ou religieux qui appartiennent à cette famille alors illustre.

Nous pouvons admettre que parmi Pierre, Gieffrezic et Jehan du Poü qui rendent hommage au vicomte de Rohan, le premier à Pontivy le 17 juillet 1396*, les autres à Hennebont le 20 juillet, se trouvent les châtelains de Plouay et de Guidel, accompagnés de Guillaume de Guer et de Pierre du Vergier. Ils sont tous vassaux des Rohan et leurs terres relèvent des fiefs de Léon.

Dom Morice cite Maître Guillaume du Poü, "phisicien" (médecin) au 1er Avril 1415*, magistrat et témoin lors du dépôt de son testament par Marguerite de Bretagne, comtesse de Porhoët, elle léguait 40 sols à Notre-Dame de Kernasclédén et 100 livres à Catherine de Bouteville (baronnie du Faouët) en 1428*.

A partir de 1451*, Henri du Poü plaidait de nombreuses causes dont celle de Pierre, seigneur de la Forêt.

Le 22 juillet 1486*, François du Poü, et Roland de la Villéon, sénéchal d'Hennebont, participaient à l'acte des "trêves et traité de commerce entre l'Angleterre et la Bretagne" par lequel François, duc de Bretagne, affirmait que "...tous pêcheurs, tant d'Angleterre, Irlande, Calais, que Bretagne qu'ils soient, pourront paisiblement aller partout sur mer pour gagner leur vivre, sans empêchement ni détournement de l'une ni de l'autre, et sans qu'il leur soit besoin, sur ce, retenir ni obtenir aucune licence, congé ni sauf conduit ...".

Dans ses tentatives de résistance aux tentatives d'annexion de la Bretagne par le roi Charles VIII, le duc François II délégua François du Poü ambassadeur en Angleterre pour obtenir l'appui d'Henri VII, en 1487*. Restée veuve, la duchesse renouvela la mission en Octobre et Novembre 1489*, car, disait-elle, si le roi Charles achevait de conquérir la Bretagne, cette province ne sortirait jamais de ses mains et il serait maître de la mer.

Nous retenons comme certains les seigneurs dont le nom est associé au manoir ou à la paroisse, tels qu'ils apparaissent dans les enquêtes portant "Réformation de la noblesse" à partir des transcriptions de René de Laigue.

Rappelons que ces "réformations" avaient pour but l'élimination des prétendus nobles, usurpateurs de titres qui échappaient à l'impôt des fouages, et que le duc Jean IV, dès 1423, avait ordonné et réalisé cette vérification.

A Caudan

En 1427* Pierre du Poü est à Saint Nudec et à Trémelo "manoir ancien" est-il précisé ; à Locouyern Verger, c'est Henri du Vergier (Locoyerne ou Locohierne). En 1536 : autre Henri du Vergier sur le même lieu, tandis qu'à Locouyern Le Dorze la terre appartient à Morice Lopriac.

On verra plus loin l'intérêt de ces rapprochements. La même réformation de 1536 attribue Lestimeur (ou le Thy Meur) en Caudan à "Anne du Poü, dame de Kerviden".

A Guidel

L'enquête sur le nombre de feux (foyers) menée en Janvier 1447 permet de situer Pierre du Poü, en son manoir du Poü, de même qu'en 1477 avec Jehan son fils.

L'hypothèse la plus plausible est que cette famille est issue, au XIV^e siècle ou avant, de celle de Plouay et non l'inverse car la seigneurie du Poü en Guidel était petite et n'a laissé trace d'aucune juridiction.

En 1513 son manoir était l'un des dix-huit que comptait la paroisse. Ce manoir sera plus tard propriété de Guillaume Blanchard, maître forgeron, qui le vendra en 1699* à Adrien Le Chevalier, trésorier de la Compagnie royale des Indes orientales, plus tard encore de Nicolas Philippe Carre de Lusançay, commissaire général de la Marine, puis de ses descendants.

La présente étude est limitée à la seigneurie du Poü en Plouay.

* Les dates avec astérisques reportent , en fin d'étude, aux Preuves, sources et cotes d'archives.

A Plouay.

Donc, en 1448, Jehan du Poü tient le manoir du Poü, autre noble reconnu : Charles du Poü.

En 1464 : Jehan du Poü agit pour Jehan son fils, homme d'armes à trois chevaux.

"Sébastien du Poü excusé parce que Ysabeau de Coetivy, sa mère, à fait remonter qu'il est religieux".
Ce Sébastien sera Abbé de Quimperlé de 1483* à 1499*

En 1481 : Jehan du Poü, "on dit qu'il est de la maison du Duc".

En 1514 : Jehan du Poü tient le manoir du Poü et la métairie de Penamprat (Pen-er-prat > Penprat) alors qu'Anne du Poü et son mari Jehan du Leslé sont au Manoir de Kerviden.

La réformation de 1481 mentionnait la présence de Payen et de Guillaume de Pluvié, à Plouay, celle de 1513 citait Guyon Le Gall à Cunffio, Jehan de Pluvié à Kerdrého, Jehan du Leslé à Kermorgant.

En 1536 le manoir de Kerviden et celui de Kermorgant étaient toujours propriétés des nobles Anne du Poü et Jehan du Leslé, "docteur ès-droit"

Ces manoirs et les terres comprises entre le ruisseau du Rohic et celui de Pont-er-Daul ne rejoindront jamais la châtellenie du Poü.

Le trésor historique que constitue l'ensemble des registres paroissiaux et d'état civil de Plouay conservés depuis 1572, nous livre d'amples informations.

Sous le règne d'Henri III, nous apprenons que Julien du Poü était "compère", c'est à dire parrain de Julienne Le Pape, baptisée le 14 avril 1586 ; sous Henri IV, parrain de Julien de Pluvié en 1604, il était dit écuyer et gouverneur (de Quimper).

Il y a un siècle J. Trévidy attribuait la nomination du gouverneur de Quimper en 1594* aux seuls mérites du Capitaine de Concarneau, Le Prestre de Lézonnet, dont il venait d'épouser la fille Suzanne (3ème mariage ?).

Barthélémy Pocquet, continuateur de l'Histoire de Bretagne commencée par Arthur de la Borderie, prononce un jugement sévère sur le Capitaine du Poü de Kermoguer, "incapable et pusillanime" durant les guerres de la Ligue, et rappelle qu'il ne s'était pas opposé à Guy Eder de la Fontenelle, débarquant à l'île Tristan près de Douarnenez, puis qu'il avait laissé à Jean Jégado, sieur de Kerolain, le soin de mettre en fuite ce chef de rebelles, célèbre par ses exactions, lors de l'attaque de Quimper en mai 1597*. Messire Jean (de) Jégado était seigneur de Kerolain, Kerlot, Lizini, capitaine garde-côte de Vannes et de Cornouailles ; en septembre 1629, il était commandant dans les villes et forteresses d'Hennebont et de Port-Louis (D'Hozier : Armorial Général de France, II, 2, p. 899) (1).

Toutefois, aucune filiation n'est précisée avec Louis du Poü et Jeanne de Chefdubois son épouse, qui à partir de 1600, année de naissance de leur fille Louise, apparaissent comme seigneur et dame du Poü. Ils sont très sollicités pour tenir sur les fonts baptismaux les nouveaux-nés d'autres nobles ou d'humbles vassaux, comme le sont d'ailleurs les Pluvié de Ménéhouarn, Louis de Kerjezecaël ou Anne du Plessix, sieur et dame de Cunffio, Jan de Chefdubois, sieur de Brûlé, du Terre et de Rosgrand, comme le sont Josias, puis David Papin, sieurs de Pont-Calleck.

Le mercredi 27 Juillet 1605 fut baptisée Suzanne du Poü "fille de défunt Louys du Poü, chevalier de l'Ordre du Roi et gentilhomme ordinaire en sa Chambre" et de dame Janne de Chefdubois ; Suzanne était née le samedi 23, en la maison et manoir du Poü ; son parrain fut Charles de Guer, seigneur de la Porte-Neuve, du Hénant, Kervichart ... Jan du Vergier était présent.

En 1607, le 19 Août, deux cloches de la paroisse étaient baptisées. La plus grosse, "la Louyse" eut pour parrain et marraine "les nobles enfants Louys du Poü, sieur dudit lieu et Janne Guymarho" ; la plus petite, "La Guilmette" était nommée par "nobles gens Guillaume Guymarho, sieur de Kersallo et Janne de Chefdubois, dame douairière du Poü, Kerguézengor et Chefdubois, curatrice de Louys et Janne" fille aînée" est-il dit par ailleurs.

Louys et Janne à leur tour participeront à d'autres cérémonies jusqu'en 1627, époque à laquelle le chevalier est cité pour la dernière fois à Plouay.

(1) Jehan Jégado et Guillaume, son père, étaient reconnus nobles en 1514, au Manoir du Sachz, en Guelgomarch (Guilligomarch), trêve d'Arzano, évêché de Vannes (R. de Laigne o.c)

Du Bouilly

Janne du Poü est la dernière dame de ce nom seigneur du lieu, mais le patronyme subsistera dans une branche cadette jusqu'au milieu du XVII^e siècle.

A partir de 1630, c'est Mathurin du Bouilly qu'elle a épousé qui apparaîtra seigneur du Poü, dans les registres paroissiaux. Il est originaire de l'évêché de Saint-Brieuc et sa seigneurie de Trébry est située en Plouagat. Lui aussi est gentilhomme, chevalier de l'Ordre du roi.

Tous deux laisseront le manoir et les terres à René Guillaume du Bouilly et à leur bru, Guillemette de Poulpry.

Le 4 Octobre 1671 eut lieu un grand mariage, célébré dans la chapelle Saint Jean du Poü, entre Gervais de Carheil, seigneur de la Tronchaye (Carentoir) et Julienne Le Flo, de Plouay, dame de Trémelo ; de nombreux nobles de la région y participèrent, en particulier Jan et Jan-Baptiste de Rohan.

Présents avec leurs parents les jeunes du Bouilly ne savaient pas encore que les fastes cachaient une situation financière telle qu'elle leur ferait perdre la seigneurie.

Les parents se sont lourdement endettés et lors de leur succession les créanciers interviennent et font valoir leurs droits. Une somme de 300 livres est due à Jacques de Pluvié, augmentée de 346 livres 17 sols 6 deniers d'intérêts, qui "au denier vingt" révèlent un endettement de 23 ans. Encore n'est-il "colloqué qu'au 8^e ordre", c'est à dire ainsi placé dans l'ordre des créanciers. A leur tête se trouvent Messire Jean Geoffroy à qui sont dues 14 000 livres et 9 625 livres d'intérêts, et Messire Charles de Sévigné avec "16 000 livres de principal et 14 000 livres d'arrérages".

Les meubles sont vendus mais ne rapportent que 2 146 livres. Une sentence est rendue le 26 Août 1683* qui impose à François-Anne du Bouilly, seigneur du Poü, fils aîné et héritier principal la vente de la seigneurie.

L'adjudication sera prononcée à Pont-Scorff, siège de la juridiction des fiefs de Léon. Les enchères durent plusieurs jours et il ne faudra pas moins de 10 chandelles allumées et éteintes avant que les derniers enchérisseurs deviennent les nouveaux propriétaires du Poü. La seigneurie est acquise par René de Lopriac et son "associé" Mathurin du Vergier en Décembre 1683* au prix de 43 800 livres.

Du Vergier

Dom Lobineau et Dom Morice mentionnent dans leurs écrits de nombreux du Vergier ou du Verger, hommes d'armes qu'il serait abusif de confondre puisque du Verger est aussi le patronyme de familles guérandaises, poitevines ... Un Henri du Vergier était témoin dans un accord entre l'Abbesse de la Joie et Hervé de Léon en 1281*.

La présence d'Alain de Rohan et d'autres nobles bretons permet de penser qu'Alain du Vergier, qui figure à Caen le 1^{er} Décembre 1370* dans la montre de Bertrand du Guesclin, appartient à la famille qui nous intéresse.

Un parchemin de 1389* relatif à la succession de la dame du Vergier, à Arradon, des rachats, à Ambon, en 1420 et 1476 par les Jehan du Vergier ouvrent des voies à la recherche.

Dans la montre du 4 septembre 1481, Jehan de Lopriac et Guillaume du Vergier étaient cités à Quéven. En 1536, Morice Lopriac et Henri de Verger étaient cités nobles dans la Réformation, le premier à Locoyarn Le Dorze (Locoyern), le second à Locoyarn Verger, les deux en Caudan (R. de Laigue, ouvrage cité).

En dehors de Pierre du Vergier déjà rencontré à Hennebont alors qu'il rendait hommage au vicomte de Rohan en 1396, la présomption devient certitude avec Henri, sieur de Locoyern qui, en même temps que Charles de la Sauldraye et de Lantivy, sieur de Talhouët, apparaît dans l'injonction faite à la noblesse le 21 juin 1553*, d'aller sous le commandement de Messire d'Arradon, défendre Belle-Isle menacée par les Anglais.

Dans notre région deux rameaux sont alors distincts : les du Vergier, sieurs de Kerhorlay en Guidel qui se rendront un jour acquéreurs du manoir de Kernault (Mellac) et du Vergier de Ménéguen qui posséderont toujours Locoyern.

A ce dernier rameau appartient Jan du Vergier, ancêtre de Mathurin. Jan du Vergier et Janne Rogon ont pour fils Paul, né le 4 Janvier 1618 à Caudan (voir tableau généalogique), marié le 13 juillet 1643 "en l'église Notre-Dame de Kerguellen à Saint Caradec lès Hennebont", sénéchal au siège royal et qui laissera un bon souvenir de son administration puisque l'acte de sépulture comporte ce commentaire : "le second de Juillet 1684 a été inhumé dans cette église, Paul du Vergier, sieur de Ménéguen, dans la cour inférieure des Carmes, dans la tombe qui est la plus proche de la porte de la Chapelle Saint-Joseph, au devant du balustre, après avoir exercé les offices 1^o d'Alloué et depuis de Sénéchal dans Hennebont au grand contentement du public - Requiescat in Pace".

Mathurin du Vergier, fils de Paul et de Marie Darassen, chevalier seigneur du Ménéguen, Conseiller du Roi devint à son tour Sénéchal en la Cour royale d'Hennebont. L'immense dépôt des actes de justice de la sénéchaussée d'Hennebont témoigne d'une administration rigoureuse. Le sénéchal est réellement à la tête de la noblesse, son rôle équivaldrait à celui d'un préfet de nos jours avec le pouvoir de justice en plus. De nombreux différends entre seigneurs sont d'ailleurs jugés par les soins de la Cour qu'il réunit et préside.

Parmi ses nombreuses tâches la remise en quelque sorte officielle des registres de catholicité aux mains des prêtres des principales paroisses de la sénéchaussée requiert toute son attention ; il les signe régulièrement. Depuis l'ordonnance de Saint Germain en Laye prise par Louis XIV en avril 1667, ces registres, plus communément appelés paroissiaux, sont en double exemplaire.

Lors de la réformation de 1669, Mathurin du Vergier put prouver la filiation continue de dix générations.

Mathurin avait épousé en 1675 Janne Le Clerc de Kergolher fille de Louis Le Clerc, Procureur du Roi au Présidial de Vannes. Ce magistrat devait laisser un héritage considérable réparti entre les paroisses de Vannes, Plaudren, Questembert, Sarzeau et Sulniac (l'inventaire de ses biens dressé en 1725* remplit 95 pages).

Mathurin du Vergier et son épouse ajoutèrent à leurs titres ceux de seigneur et dame du Poü, mais ils avaient dû emprunter 8 000 livres pour régler l'acquisition de la seigneurie (ou pour racheter la part de René de Lopriac ?) ; une quittance signée de Lopriac date de 1685*.

Jeanne Le Clerc n'eut guère l'occasion de séjourner dans son nouveau manoir : la mort la frappait à Hennebont le 2 Octobre 1684, à l'âge de 27 ans. Présent dans la sénéchaussée, le duc de Mazarin assista à son enterrement le lendemain.

Mathurin du Vergier ne se remaria pas et se consacra à ses charges. A son tour il décéda dans sa maison, place Notre-Dame et fut inhumé le 5 Mai 1696 en l'église Notre-Dame du Paradis, comme son épouse.

L'office de sénéchal coûta 20 000 livres à son successeur.

Comme le voulait la coutume de Bretagne, le fils aîné, Paul René, devint le nouveau seigneur du Poü. Son mariage avec Anne de Lantivy fut des plus discrets ; les publications eurent lieu à Plouay et à Grandchamp, mais c'est à Plouhinec qu'ils furent unis "par parole de présent" le 5 Novembre 1707.

L'un des deux témoins requis - qui paraissaient seuls assister à la cérémonie - était Jeanne Claudine Le Clerc qui sera également présente au baptême de la fille aînée du couple.

Celui-ci vivait à Kergal, en Brandivy, dans une propriété qui sera transmise en héritage.

C'est à Kergal qu'est née Rose Isidore du Vergier, en 1708 ; sa vie étant en danger elle fut ondoyée sur le champ par Me Evenou, chirurgien. La cérémonie religieuse du baptême n'eut lieu, toujours à Brandivy, que le 10 septembre 1714, en même temps que celui de son frère Victor René, né en 1710. Pour l'un et pour l'autre furent parrains et marraines de pauvres gens ne sachant signer.

Rose Isidore du Vergier deviendra à son tour dame seigneur du Poü, mais aussi de Kergal et de Kergolher ; comme ses prédécesseurs elle demeurerait dame du Ménéguen et de Locoyerne ; par le jeu des successions les richesses se sont accumulées sur sa personne, elle possédait des terres très anciennement acquises à Guelligomarc'h, trêve d'Arzano, en particulier à Gozlèse, à Plaudren : Boisday ...

Célibataire, elle partageait sa vie entre Le Poü, Kergal et Hennebont, dans son hôtel place Notre-Dame, gérant ses biens avec les sénéchaux et les procureurs fiscaux.

C'est en ce lieu qu'elle décéda le 22 Septembre 1771*. Le cimetière la recueillit, et non plus l'église.

L'inventaire des biens meubles de Rose Isidore demanda au notaire assisté de deux "priseurs" dix journées de relevés méticuleux, opérés dans 8 pièces - y compris celle des domestiques - dans l'office, le grenier, la cour où se trouvait une chaise à porteurs.

La literie et la vaisselle qui se trouvaient dans les manoirs du Poü et de Kergal avaient été transportées à Hennebont, ce qui peut expliquer la présence de 12 paires de chaussons, 30 paires de bas "coton et fil", 29 bonnets et 40 chemises ...

Parmi les 32 folios employés dans l'inventaire les derniers sont consacrés à la liste des papiers de famille, contrats de mariage, actes d'acquêt, guides généalogiques des du Vergier, ainsi que les événements marquants de la seigneurie.

Nous relevons, daté du 10 Juin 1457, l'accord entre le sieur du Poü et le sieur de la Rue Neuve au sujet des prééminences en l'église de Plouay, le 13 Juillet 1608 l'accord entre le sieur du Poü et le sieur de Botderu, accompagné d'une sentence de 1690 "touchant les enfeus en l'église de Guelligomar". En Février 1570 des aveux furent rendus au seigneur de Rohan, en ses fiefs de Léon, et, le 24 Mai 1613 un traité fut passé avec le même seigneur et le propriétaire du Poü, par lequel il était permis à ce dernier d'avoir "un patibulaire à 3 piliers" (potence).

Le 6 Septembre 1604 le moulin du Rohic fut afféagé. En 1653 la tenue de Kerpont-Braz (Caudan) fit l'objet d'un bail renouvelé jusqu'en 1770.

En 1660 se déroula une enquête sur les eaux qui alimentaient le village de Nézerch et en 1670 fut déposé le plan des cours d'eaux. La quittance de 1685 signée de Lopriac est également mentionnée avec l'emprunt de 1684.

Le 15 Septembre 1741, on procéda à la vente du moulin à vent de Locoyern et dix ans plus tard fut dressé un état des bois qui existaient sur les terres du Poü, Locoyern et Ménéguen.

En Mars 1743 on avait fait l'échange des terres du "Cosquer-Keradilis" et de Kerveller.

Le bilan financier de l'inventaire est ainsi résumé :

Meubles divers, effets :	3 999 livres 9 sols
Argenterie	14 428 livres 6 sols 10 deniers
Avoinnes diverses	416 livres 5 sols
Argent monnayé	11 319 livres 16 sols 8 deniers
Seigle	2 694 livres 6 sols 8 deniers
Blé noir	165 livres
Total	33 023 livres 4 sols

Fin d'une seigneurie

Rose-Isidore du Vergier étant décédée "sans hoirs de corps" ses biens devaient être répartis entre les héritiers collatéraux. Bien que cinq d'entre eux se soient fait connaître deux héritiers se partageront semble-t-il les terres et la seigneurie du Poü, le fils de Jeanne Claudine Le Clerc, veuve de Charles Marie François de la Celle, comte de Châteaubourg et un autre petit cousin fils de Thérèse du Vergier et de Guy du Bahuno, sieur de Kerolain. Dans la châtellenie éclatée seront seigneurs en titre : le nouveau comte de Châteaubourg, Charles Marie de la Celle, représenté par son tuteur officier au régiment de Condé, d'une part, d'autre part François Jacques Fortuné chef de nom et armes du Bahuno, puis sa veuve et, à partir de 1780 : son fils Annibal Julien du Bahuno, Page du Roi en sa Grande Ecurie.

C'est dire qu'aucun d'eux ne vit dans la région de Plouay et que la juridiction maintenue et l'administration des biens reposent sur Paul Olivier Le Corre, Daniel Marie Depoilpré, aidés par les notaires.

Les actes de justice sont désormais des plus simples : inventaires après décès, contrats de mariages, tutelles et curatelles, mesurages, prisages, estimations sur les tenues à domaine congéable. La juridiction qui s'exerçait autrefois près de la chapelle Saint-Vincent, parfois à Guilligomarch, ne tient plus ses assises qu'au bourg de Plouay.

Les registres conservés donnent l'impression d'une justice tranquille, routinière. La pratique des bails à domaine congéable n'empêche pas les maintiens prolongés : plusieurs générations de Le Mentec, ont exploité les terres de Kerguestenen pendant un siècle.

Maître Depoilpré abandonne son office de procureur fiscal de Kermérien-Le Crano qu'il remet le 14 Juillet 1781* aux mains du marquis de Marnières de Guer, futur émigré et futur préfet du Morbihan.

Par contre, il exerce l'office de notaire peu après. La naissance de sa 7ème fille, Félicité Gabrielle, est fatale à la mère qui décède âgée de 33 ans le 17 juin 1784.

Curieux maître Depoilpré qui éprouvait un grand besoin de considération mais ne séparait jamais sa particule du patronyme ! Pourtant à son mariage à Quimperlé le 31 Août 1772, il était bien dit fils de défunt Jean Mathurin de Poilpré, seigneur de la Ville-Raffray ...

Lors de la naissance de sa 6ème fille, Agathe Jeanne Hilarionne, son fils Alexandre, parrain, signait Poilpré. Faut-il voir dans cette écriture une signification ? un renoncement du père au titre de noblesse ? La mort qui a frappé le "noble maître", à 45 ans le 29 Juin 1788 ne permet pas de savoir ce que les événements qui s'annonçaient auraient éclairé.

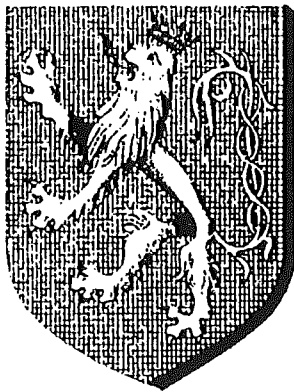
Par contre, on sait que Paul Olivier Le Corre, sénéchal du Poü et devenu procureur du marquis de Pont-Calleck fut Maire de Plouay. Engagé dans la Révolution il fut chassé par les Chouans en 1791 ; réfugié à Quimperlé il en devint Maire de 1796 à 1806, et y décéda en 1814. Me Bargain fut un révolutionnaire intransigeant au Faouët.

Bien après la Révolution, au milieu du XIXème siècle, les héritiers lointains de Rose-Isidore du Vergier vendirent leurs terres.

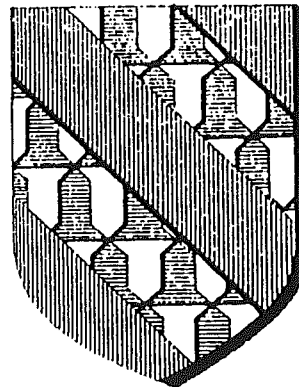
Le moulin à papier du Poü était décrit comme tombant en ruine, lors de la vente de 1683. Reconstituit, il produisait en 1776 "1000 rames de papiers divers pour sacs et enveloppes pour le Pays et pour Bayonne" ... ainsi que pour les besoins des bouchers. Selon les relations locales cette production dura jusqu'à la veille de la guerre de 1914-1918. Puis le moulin fut aménagé en moulin à grain et fonctionna ainsi jusqu'en 1972 ou 1973.

Le manoir du Poü, reconstituit en 1858 dans le style d'une grande mais simple maison de campagne, utilisé comme ferme, symbolise l'évolution démocratique de la société. Son nom, lié peut-être au camp romain, la proximité des moulins à eau, créations féodales, permettent d'évoquer un passé éloigné et une seigneurie fort ancienne qui fut la seconde en importance de Plouay.

Gilbert BAUDRY
Membre de la S.A.H.P.L.



du Pou
"de sable au lion d'argent, armé,
lampassé et couronné de gueules"



du Vergier
(Caudan - Plouay)
"de gueules à 2 bandes de vair"

Extraits du Nobiliaire de Pol Potier de Courcy

Les "chefs de nom et armes" du Poü en Plouay du XIV^e siècle au XVII^e siècle

La seigneurie est une forme de propriété foncière : on est seigneur d'une ou plusieurs terres et de ceux qui y vivent.

La transmission d'une terre permet d'établir la succession des propriétaires.

C'est la méthode retenue ici à partir de la terre de Kerguézangor, en Naizin, qui apparaît dans les titres des seigneurs du Poü jusqu'en 1647, date à laquelle elle change de propriétaire, et que les manuscrits de Louis Galles, réunis en un Dictionnaire des terres permettent de suivre au fil des ans (A.D. Morbihan).

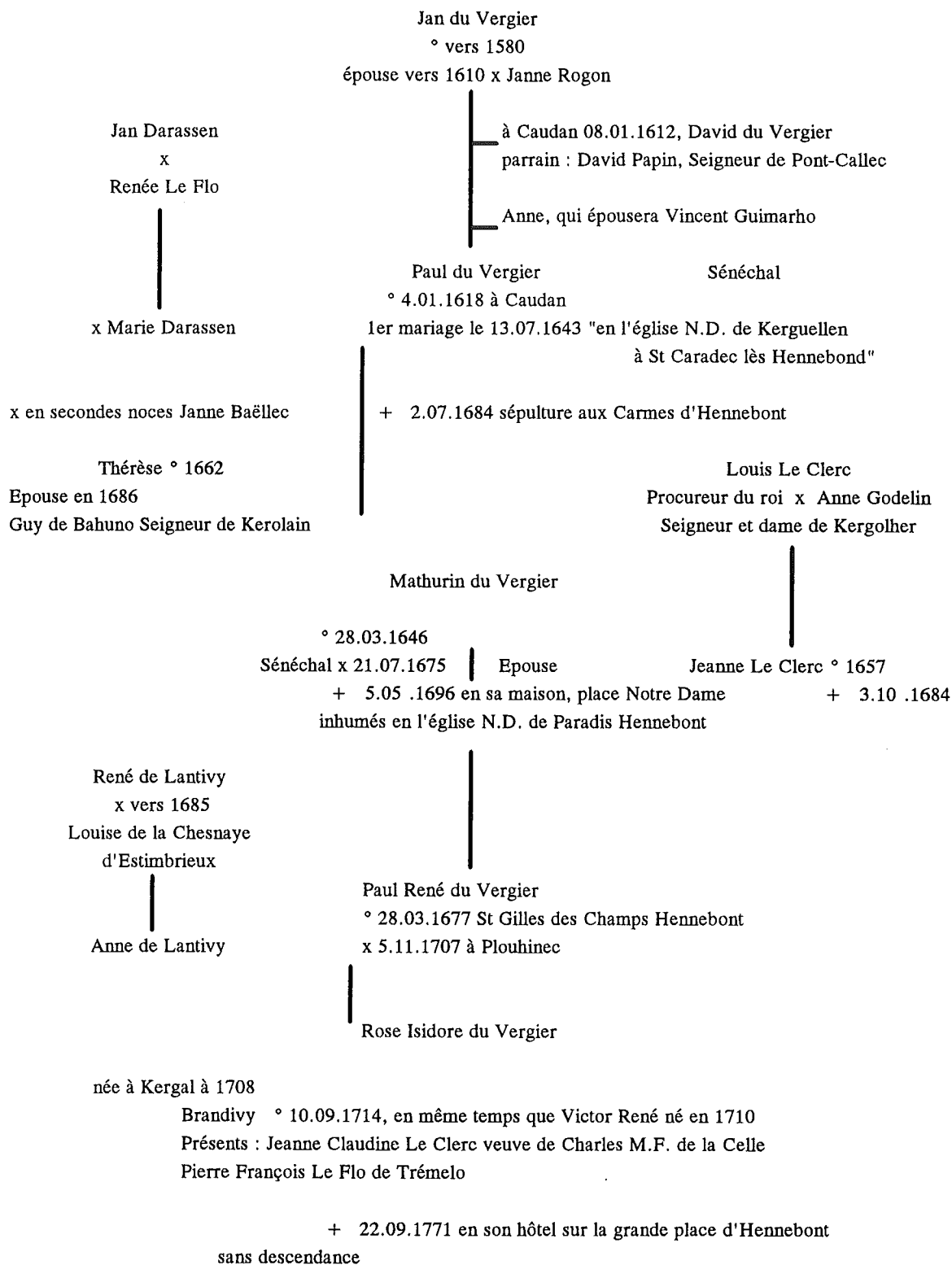
On élimine ainsi l'ambiguïté créée par les mêmes noms à Guidel et à Plouay, sans pouvoir affirmer avec certitude qu'il s'agit d'une succession de père en fil ou en fille.

Les dates mentionnées sont celles des textes issus des travaux de Dom Morice, René de Laigue, Louis Galles, et celles précisées dans les registres paroissiaux de Plouay ; à ces dates vivaient :

1396	Pierre du Poü	(présumé)	Dom Morice
1427	Pierre du Poü		
1448	Jehan du Poü	x Ysabeau de Coëtivy ☞Jehan - Sébastien - Charles	R. de Laigue
1455	Jehan du Poü	x Marguerite de Kerguézangor fille ainée	Louis Galles
1481	Jehan du Poü "de la maison du duc"	x 1 - Françoise de Timadeuc x 2 - Alix de Guengat	
1509	Jehan du Poü	x Janne du Chaffaut	
1514		☞ ☞ Julien Anne	
1586	Julien du Poü	x 1 - Catherine de Penmorvan x 2 - Anne de Kermagoër	et R.P. Plouay
1600	Louys du Poü	x Janne de Chefdu Bois	
1630	Mathurin du Bouilly	x Jeanne du Poü, héritière	
1671	René Guillaume du Bouilly	x Guillemette de Poulpry	R.P.
1683	François Anne du Bouilly	doit vendre la seigneurie du Poü	"



Eléments de généalogie du Vergier Seigneurs du Ménéguen puis du Poü

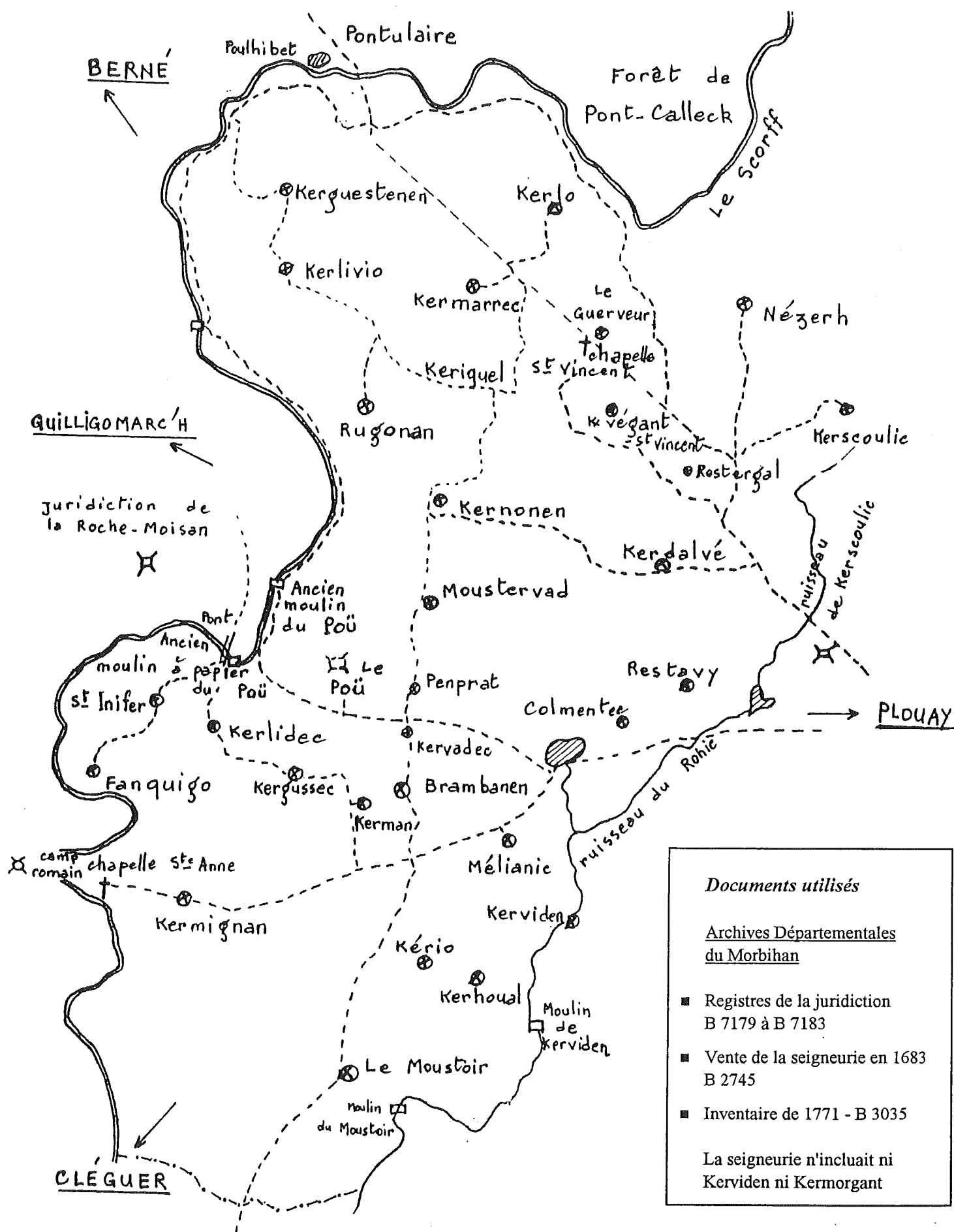


Sources :

Archives Départementales du Morbihan B 3035

Registres paroissiaux : Brandivy, Caudan, Hennebont, Plouhinec

La Juridiction du Poü



Documents utilisés

Archives Départementales
du Morbihan

- Registres de la juridiction
B 7179 à B 7183
- Vente de la seigneurie en 1683
B 2745
- Inventaire de 1771 - B 3035

La seigneurie n'incluait ni
Kerviden ni Kermorgant

ORIGINE TOPONYMIQUE DES SEIGNEURIES

Les terres qui ont donné leurs noms aux seigneuries sont associées - ou l'ont été - à la présence d'un château ou manoir qui les distingue des lieux homonymes.

Boisdaly	Plaudren	56
Brulé	Bubry	56
Chaffault	St Pierre de Bouguenais	44
Chefdubois	Ploemeur-Guidel	56
La Chesnaye	Grandchamp	56
Coëtivy	Plouvien	29
Cunffio	Plouay	56
Guengat	Canton de Douarnenez	29
Kerdrého (Botdéro de ..)	Plouay	56
Kergal	Brandivy	56
Kerguézangor	Naizin	56
Kerhorlay	Guidel	56
Kermagoër - Kermoguer	Moëlan	29
Kermorgan(t)	Plouay	56
Kernault	Mellac	29
Kergolher	Plaudren	56
Kerolain (Jégado, Bahuno de ...)	Lanvaudan	56
Kerjézécael - Keriquel	Berné	56
La Fontenelle	Trégueux	22
Lézonnnet	Loyat	56
Locoyern	Caudan	56
Ménéguen	Surzur - Quéven	56
Ménéhouarn (Pluvié de ..)	Plouay	56
Penmorvan	Evêché de Quimper	29
Le Poü	Plouay - Guidel	56
Le Sachz (actuel Sac'h)	Guilligomarch - dans le Finistère depuis 1790 - présente son manoir face à l'ancien moulin à papier du Poü, de l'autre côté du Scorff	
Pont-Callec	Berné	56
Porte-Neuve (Riec)*	Hénant (Nevez)	29
Rosgrand	Rédéné	29
Poulpry	Ploudaniel	29
La Sauldraye	Guidel	56
Talhouët	Guidel - Stival	56
Terre (Le Ter)	Ploemeur	56
Thimadeuc	Bréhan - Loudéac	56
Trébry	Plouagat	22
Trémélo	Caudan	56
La Tronchaye	Carantoir	56
Ville-Raffray	Croix-Helléan	56



* Voir le Bulletin 1993 de la S.A.H.P.L

SOURCES, REPERES D'ARCHIVES

Registres paroissiaux : Brandivy, Caudan, Hennebont, Plouay, Plouhinec, Quimperlé, Vannes

Et d'après les dates ;

1291	Dom Morice	Preuves I colonne 1060
1370	Dom Morice	Pr. I c. 1645
1389	A.D. Loire Atlantique	B 2316
1396	Dom Morice	Pr. I c. 672
1415	Dom Morice	Pr. I c. 898
1427	R. de Laigue	: la noblesse bretonne aux XV ^e et XVI ^e siècles "Plouay"
1428	Dom Morice	Pr. II c. 1208
1451	Dom Morice	Pr. II c. 1579
1457	Archives Départementales du Morbihan	B 3035
1483-1499	P. Potier de Courcy	- Nobiliaire et armorial de Bretagne : "Le Pou"
1486	Dom Morice	Pr. III c. 508
1487-1489	Dom Lobineau	- Livre XXI c. 764 c. 794
1553	Dom Morice	Pr. III c. 1094
1594	J. Trévidy	- Bulletin de la Société Archéologique du Finistère 1892 page 23
1597	Barthélémy Pocquet du Haut-Jussé	- o.c. Tome V pages 306 et suivantes
1683	Vente	- Archives Départementales du Morbihan B 2745
1684-1685	A.D.M. B	3035
1699	A.D.M. B	2753
1725	A.D.M. B	642
1771	A.D.M. B	3035
1781	A.D.M. B	5470
1843	Cadastre	- Mairie de Plouay



LES KAOLINS EN MORBIHAN

Les Kaolins d'Arvor, une des richesses minéralogiques du Morbihan (*)

Tout le monde sait que le Morbihan est un département où les richesses minéralogiques sont nombreuses bien que peu exploitées.

Sans parler des carrières de granit, des exploitations ardoisières de Gourin et de Rochefort - actuellement en pleine production - le fer, le plomb argentifère, l'étain, furent l'objet, aux siècles passés, d'extractions à la Villeder, à Pénestin, à Auray, à Sainte Brigitte, à Lanouée et en plusieurs autres endroits.

A l'heure actuelle, et depuis seulement quelques années, une nouvelle source de richesses a été découverte qui est appelée à prendre un développement de plus en plus grand : l'exploitation de roches kaoliniques qui se trouvent aux portes de Lorient, sur le territoire de Ploemeur.

Le kaolin

Le kaolin dont on sait qu'il fut exploité depuis des millénaires en Chine d'où lui vient son nom *Kao* : haut ; *ling* : colline, servait en ce pays à la confection des porcelaines célèbres dans le monde entier et dont les Fils du Ciel gardaient jalousement le secret de la fabrication.

Ce n'est qu'au cours du XIII^e siècle que le kaolin fut découvert en France, aux environs de Saint Yrieix, dont il fit la richesse et la renommée.

Le kaolin est un des produits de la décomposition que subit le granit sous l'action combinée de l'air, de l'eau et d'autres agents chimiques.

Le granit est composé de trois éléments : le quartz, le mica et le feldspath, ce dernier jouant le rôle d'un ciment très dur, par lequel les deux autres composants sont agglomérés.

C'est ce feldspath qui, dans beaucoup de terrains granitiques, s'est décomposé sous l'influence des agents atmosphériques.

Le feldspath est ordinairement un silicate double d'alumine et de potasse. Les deux silicates se sont séparés : le silicate de potasse soluble a été entraîné par les eaux d'infiltration, et le silicate d'alumine, ou kaolin, est resté, tenant seul la place

du feldspath, entre les grains de quartz et de mica de l'ancien granit.

Mais alors que le feldspath était très dur, le kaolin n'a pas de consistance. Aussi, lorsqu'on se trouve en présence d'une roche de granit kaolinisée, on est surpris de voir que cette roche qui, extérieurement, ressemble à du granit, est molle, et que l'on peut, avec une extrême facilité, la pétrir à la main. C'est ce granit décomposé et mou qui est ce qu'on peut appeler le "minerai" du kaolin.

Le kaolin de Ploemeur

C'est il y a une vingtaine d'années que des prospections furent faites, près de la route du Fort-Bloqué, par l'ingénieur François qu'avait frappé l'aspect de certaines roches émergeant à ciel ouvert. Les fouilles révélèrent, à n'en pas douter, la présence de roches kaoliniques, dont au début on fut assez loin de concevoir la richesse et l'étendue.

M. François, en premier lieu, puis M. Béziers, ouvrirent une carrière d'extraction, bientôt suivis par M. Graves, lequel créa une troisième usine.

Peu connu à ses débuts, déprécié même par des détracteurs intéressés, le kaolin de Ploemeur ne jouissait pas de la grande faveur des industriels pour lesquels son emploi est aujourd'hui recherché.

Les Kaolins d'Arvor

En 1919, M. Marcesche, avec le concours de M. Gahinet, fonde la société des Kaolins d'Arvor, par l'acquisition des deux exploitations : Béziers et Graves. Les fondateurs constituent immédiatement un conseil d'administration, composé de quelques amis : MM. Béziers, Guihot et Kerhuel, et mettent à la tête de l'affaire un travailleur énergique et avisé, Marcel Guihot.

Alors, l'exploitation prend un essor nouveau. Elle augmente la production et réussit à vaincre l'espèce d'ostracisme injustifié dont étaient frappés les kaolins morbihannais.

Les carrières

Plus de soixante hectares, plus de six cent mille mètres carrés de terrain, telle est la surface concédée pour l'exploitation du banc de kaolin qui s'étend, d'après les sondages effectués, sur plus de 30 hectares : de quoi assurer l'exploitation pendant de nombreuses décades.

Les carrières de Béziers et Graves, situées l'une près de l'autre, étaient desservies par un chemin de terre allant à Lann Vrian. Ce chemin a été, depuis, soigneusement macadamisé, et grâce à un entretien constant il est certes en meilleur état que la plupart de nos routes, malgré une circulation intensive.

Tous ceux de nos concitoyens qui sont allés au Fort-Bloqué ont vu d'ailleurs, à leur gauche, les hauts cavaliers : monticules blancs comme neige au soleil, qui sont constitués par les débris de l'exploitation kaolinique : sables, sables micacés et micas (on appelle cavaliers les véritables collines de débris résultant d'une exploitation minière : ce sont les crassiers des mines de charbon et des hauts fourneaux).

Les carrières des Kaolins d'Arvor sont à ciel ouvert : le banc n'est pas à plus de 1 à 2 mètres au-dessous de la couche arable. Il a d'ailleurs une épaisseur considérable et si, à l'heure actuelle, on ne l'exploite que jusqu'à 12 ou 13 mètres de profondeur (cote inférieure au fond de la carrière), ce n'est que provisoirement et en attendant l'avancement du front d'attaque. Rien ne dit qu'un jour prochain ce fond ne sera pas porté à 15, 20, 25 ou 30 mètres au-dessous du niveau supérieur.

La découverte

On appelle découverte toute la partie de terre, de pierres, de roches, de quartz en morceaux, qui se trouve au-dessus de la roche exploitable. Comme nous le disions plus haut, cette découverte n'a pas plus de 1 à 3 mètres d'épaisseur. Extraite au pic et à la pelle, cette découverte est chargée sur wagonnets Decauville et remontée au moyen d'un treuil actionné par un moteur à essence de 5 HP jusqu'au cavalier dont elle augmente sans cesse le volume.

Installation générale

Tout est moderne dans l'installation des Kaolins d'Arvor. Les voies ferrées de 0,50 m courent en tous sens, avec plaques tournantes, aiguillages, treuils de traction, machines électriques, moteurs, etc...

Un achat récent, fait à Saint-Nazaire, a doté les chantiers d'une pelle à vapeur avec benne

piocheuse d'un demi mètre cube qui découvrira les bancs en un temps des plus réduits ; cet appareil est monté sur des chenilles à rouleaux qui permettent de le déplacer au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Deux pompes d'épuisement à moteurs électriques assurent l'évacuation des eaux d'infiltration et des eaux pluviales dans une rigole qui les envoie vers la mer.

Les carrières Béziers et Graves étaient, avant leur acquisition par les Kaolins d'Arvor, séparées par un véritable mur de kaolin. Ce mur n'existe plus, et à l'heure actuelle, les deux carrières n'en forment qu'une.

Prochainement l'exploitation s'attaquera au banc sur un front de 150 à 180 mètres, et malgré les moyens puissants dont elle dispose, et l'activité qui y est déployée, l'avancée ne sera que de 25 à 30 mètres par année. Il faudra bien des années avant que soit épuisé le banc Ploemeurois.

C'est à la pioche qu'on attaque la roche kaolinique qui se débite facilement grâce à sa grande friabilité.

Tout ce qui a un aspect terreux, rougeâtre, brun, et donnerait un kaolin inférieur, est impitoyablement mis à part pour aller grossir le cavalier des découvertes ; il en est de même du quartz ou cristal de roche en quartiers.

Le minerai de bonne qualité est chargé sur wagonnets. Ceux-ci sont remontés vers les usines à l'aide d'un plan incliné. La traction est assurée par un câble d'acier s'enroulant sur le tambour d'un treuil à moteur électrique. Ce moteur, de même que celui qui monte les wagons de découvertes, ne fonctionne d'ailleurs que pendant la montée, les wagons descendant seuls, retenus par un frein à main. Le cube journalier est variable.

Dans toute la carrière sont installées de puissantes lampes électriques permettant le travail de nuit.

Les usines

L'exploitation des Kaolins d'Arvor comprend deux groupes d'usines provenant des deux exploitations antérieures rivales, Béziers et Graves, construites d'ailleurs d'après les mêmes principes, à peu près d'égale importance, et qui a vu l'une, a vu l'autre, à de rares détails près.

Le traitement des minerais

Les wagonnets, amenés au niveau du sol primitif, sont conduits par des chevaux à l'usine qui se compose de plusieurs parties que nous visiterons l'une après l'autre.

Le broyage

Le minerai, déversé sur un terre-plein, est jeté dans une auge de grandes dimensions où se trouve un broyeur malaxeur à hélices multiples.

Ce broyeur-malaxeur, mù par un moteur à gaz pauvre, broie les mottes, les désagrège, cependant qu'un violent courant d'eau coule sans interruption entraînant la masse diluée en dehors de l'auge.

Une canalisation ou goulotte de près de 150 mètres de longueur va amener cette eau chargée de kaolin dans des bassins de décantation.

La division des matières

Quelle que soit la vitesse du courant, assez forte à la sortie du malaxeur, mais qui diminue petit à petit, il est évident que les corps les plus lourds vont se déposer au fond.

Les gros sables qui tombent dans les trois premiers mètres, sont repris et rejetés dans les wagonnets qui les emmènent au cavalier à sable.

Les sables fins, avec des micas, tombent ensuite : eux aussi iront constituer un cavalier spécial.

Puis les sables micacés et les micas fins se séparent de la masse, et enfin les micas extra-fins.

A ce moment, environ 150 mètres de goulottes ont été franchis : dans les derniers mètres se formera un faible dépôt de kaolin micacé.

Les bassins de décantation

En arrivant aux bassins de décantation, l'eau a tout à fait l'aspect du lait et on l'appelle en effet lait kaolinique.

Il n'y a plus là que de l'eau contenant en suspension les parcelles microscopiques de kaolin.

Ce lait passé à travers des toiles se déverse dans des bassins de décantation, vastes citernes de 50 m³. Dans beaucoup d'exploitations, on attend que le kaolin se dépose au fond, mais cette opération demande plusieurs jours.

On vide les bassins au fur et à mesure de la clarification et on recueille le kaolin à la pelle. Cette opération ne se fait pas bien entendu, sans que les poussières n'en altèrent la belle couleur blanche.

La récolte

Aux Kaolins d'Arvor, on opère autrement : des pompes, mues par un moteur de 35 chevaux qui actionne également tout un jeu de poulies et de courroies, puisent le lait kaolinique dans les réservoirs et l'amènent aux filtres-presse.

Composés de disques latéraux garnis de toiles de filtrage, ces appareils reçoivent le lait kaolinique ; le kaolin s'agglutine, l'eau filtrée sort claire comme de l'eau de roche et au bout d'un temps relativement court on retire de ces disques de belles galettes d'une blancheur éblouissante de 0,60 m de diamètre et de 25 mm d'épaisseur.

Ces galettes sont posées sur des claies de séchage placées sur des wagonnets qui les conduisent à l'un des séchoirs.

Le séchage

Deux procédés de séchage sont employés : le séchage à l'air et le séchage au four. Le séchage à l'air se fait dans de grands hangars clos pendant l'hiver, ouverts pendant l'été. Les galettes de kaolins y sont disposées sur des claies superposées. Le four sécheur de 35 m de longueur est garni de deux voies de 0,50 m qui courent sur toute sa longueur et se prolongent dans les hangars des réserves. Chauffé par plusieurs feux à coke, il est clos de chaque côté par de vastes portes à guillotine. Les wagonnets introduits à la partie froide sont poussés peu à peu vers l'extrémité où la température est la plus haute de façon que le séchage s'effectue lentement et progressivement.

Le séchage achevé, les wagonnets sont conduits dans le magasin au kaolin où les galettes sont brisées. Le kaolin est alors extrêmement blanc et il se présente sous la forme de petites parcelles et de poussière impalpable, douce, onctueuse, analogue à la poudre de riz : d'ailleurs, il faut bien dire que ce qui est vendu comme poudre de riz n'est la plupart du temps que du kaolin teinté et parfumé !

Les services annexes

A côté de l'usine, du four, du magasin, se trouvent le logement du contremaître et l'atelier de confection et de réparation des sacs dans lesquels le kaolin est mis pour l'expédition.

Un bâtiment voisin sert d'écurie, un autre de magasin à huile et à essence.

Dans un vaste atelier avec forges, tours, étaux, établis, etc... se font toutes les réparations, de même que de matériel neuf, et tout auprès se trouve un nombre considérable de rails, de wagonnets de réserve et quantité de bois d'oeuvre, de fers à T, fers cornières, boulons, traverses, etc...

Kaolin et sous-produits

Nous avons dit que du minerai traité sortent des sables quartzeux qui représentent 45 % du poids total, des sables fins micacés, des micas et kaolin micacé dans la proportion de 25 % et enfin 30 % de kaolin pur.

Le kaolin est vendu dans toute la France, il est employé pour la porcelaine, la faïencerie, la papeterie, la parfumerie, la savonnerie, etc... Restent les sables et les micas.

Les gros sables qui sont entassés par milliers de mètres cubes pourraient, si les facilités de transport étaient plus grandes, être utilisés pour de multiples usages ; les prix pratiqués aux Kaolins d'Arvor sont tels que bien des industriels et entrepreneurs auraient intérêt à en étudier l'utilisation. Ces sables peuvent être employés pour le sablage des allées, pour les ballastages, pour la pose de pavés dans les villes, etc...

Quant aux sables micacés, l'analyse a reconnu qu'ils contenaient de la silice, de la soude et de la potasse. Ils sont parfois employés dans la verrerie. Nous avons des bouteilles moulées fabriquées à Angers avec des sables micacés des

Kaolins d'Arvor ; ces bouteilles ne le cèdent en rien aux objets similaires faits avec des cendres de bois et de la silice mélangées. Si un jour une verrerie s'installait aux annexes de l'exploitation ploemeuroise, ce serait pour la commune déjà prospère une nouvelle source de richesse, et rien ne dit que le développement de l'exploitation en cours n'amènera pas à envisager cette solution.

Disons pour être complets, que l'exploitation s'accroît sans cesse et que cette augmentation dans sa production correspond aux nombreuses demandes d'un produit dont les diverses industries apprécient la valeur et la qualité. Mais la condition primordiale du développement de Ploemeur, de son commerce et de son industrie, est la création d'une voie ferrée. Cette voie qui, après Ploemeur, desservirait les kaolins, pourrait se prolonger jusqu'au Fort-Bloqué, où il y a une très belle plage et elle y entraînerait la création d'une station balnéaire importante.

D'ailleurs, nous croyons savoir que le tracé de cette ligne a déjà été étudié par la Compagnie d'Orléans (1), et que sa construction n'est plus qu'une affaire de quelques mois.

(1) *Compagnie d'Orléans* : nom donné à la ligne de chemin de fer Paris-Orléans qui, par la suite, se prolongea jusqu'à Quimper. Elle garda longtemps cette abréviation P.O., avant que l'on ne parle de Société Nationale de Chemin de Fer (S.N.C.F.) De même, la ligne de Paris-Lyon-Méditerranée s'appelait P.L.M.

(*) *Article extrait du Nouvelliste du Morbihan du 25 décembre 1920*

Souvenirs ...

Pour transporter le kaolin à la gare de marchandises de Lorient, on se souvient, avant cette dernière guerre, de ces camions, sans doute un surplus de la guerre 14-18, équipés de roues à bandage plein, qui étaient entraînées par des chaînes à maillons. Ces camions circulaient sur le cours de Chazelles, et le chauffeur actionnait, en tirant sur une ficelle (le volant se trouvait à droite), un énorme bras fait en tôle, au bout duquel une main avec les cinq doigts ouverts fonctionnait de bas en haut, pendant un certain temps pour indiquer son changement de direction, vers la gare. C'était assez cocasse, et l'on ne peut s'empêcher de sourire en y pensant.

Les Kaolins hier,

Kaolé est le nom chinois francisé en kaolin de la colline du Kiang Sté où le père missionnaire jésuite d'Entecoles découvrit l'exploitation de l'argile blanche, et c'est en 1740 que la nomination kaolin a été retenue en Europe pour la désigner.

Formée il y a plus de 300 millions d'années, le massif granitique sur lequel est situé le bourg de Ploemeur a subi, sous l'influence des eaux d'infiltration chargées de composantes acides, un important phénomène d'altération. C'est la kaolinisation qui transforme de feldspath (mot allemand) en kaolinite (silicate hydraté d'aluminium) qui, après traitement, donne cette argile blanche réfractaire et friable qui entre dans la composition de la porcelaine.

L'extraction du kaolin des gisements de Ploemeur a commencé en 1904, par la Société des Kaolins du Morbihan créée par M. Paul François, Ingénieur des Arts et Métiers, qui avait découvert ce gisement par hasard. L'exploitation était très difficile à ses débuts, n'ayant pas d'eau à proximité, le minerai était transporté par des tombereaux tirés par chevaux jusqu'au moulin à farine de Saint-Mathurin distant de 4 km et qui avait un étang. On produisait alors jusqu'à 5 Tonnes par jour.

Une deuxième exploitation, les Kaolins d'Arvor, s'installa à peu près à la même époque, en 1910, sur les terrains de Kergantic. La production des deux usines resta similaire jusqu'à approcher 30 000 Tonnes en 1935.

Après la guerre, la modernisation porte la production à 40 000 Tonnes en 1958, et 145 000 Tonnes aujourd'hui. Elle représente les 2/3 de la production française qui vient également d'autres secteurs de Bretagne : Côtes d'Armor et Finistère. Le kaolin est utilisé dans l'industrie de la fibre de verre, la céramique et le sanitaire (Kaolins du Morbihan), la papeterie et la céramique (Kaolins d'Arvor).

Bibliographie :

- ABRI / P.R- La Maison de la Randonnée - 1ère Edition - Mai 1987 - page 2
- Ploemeur - le circuit du Fort-Bloqué - Association Tarz Héol - M. Le Quéré - Kervéganic - Ploemeur

Les Kaolins aujourd'hui,

☐ La Société Minière des kaolins du Morbihan

Date de création 1905

Effectifs 97 salariés

En 1994, la production représente 32 % du marché français ; 500 000 Tonnes de minerai brut sont extraites chaque année, ce qui, après élimination des stériles, représente une production de :

85 000 Tonnes de Kaolins

75 000 Tonnes de sable de quartz

10 000 Tonnes de micas

Les réserves sont estimées à 35 ans sur la base de la production actuelle, et de la surface sondée et évaluée à la fois sur le plan qualitatif et quantitatif. Deux carrières sont exploitées actuellement, Lanvrian près de Ploemeur, et Kerbrien qui est reliée à l'usine de Lanvrian par pipe line.

L'usine de Saint Mathurin a arrêté de produire vers 1936, un des grands hangars qui sert maintenant de salle des sports, appartenait à cette usine.

☐ Société des Kaolins d'Arvor

Date de création	1919
Effectifs	108 salariés

La production s'élève à 600 000 Tonnes de minerai brut extraites chaque année, ce qui après élimination des stériles, représente une production de :

80 000 Tonnes de kaolins
80 000 Tonnes de sable de quartz
10 000 Tonnes de micas

Cette usine est située à Kergantic en Ploemeur.

Composition du kaolin

80 % de kaolinite, 15 % de muscovite (mica), 5 % de quartz

Applications

Céramiques, sanitaire, carreaux, porcelaine, fibre de verre, papeterie (charge et couchage), peinture, mastic, produits pharmaceutiques et de cosmétologie, caoutchouc, fabrication des réfractaires, etc...

Les gisements de kaolin

Il en existe deux types :

1. Les gisements primaires : dans ce type de gisement, le kaolin est resté sur l'emplacement de la décomposition du granit. C'est le cas des gisements de Ploemeur.
2. Les gisements secondaires : le kaolin a été transporté dans des bassins alluvionnaires. C'est le cas en France des gisements de la Drôme, et de la majorité des gisements en Amérique.

La fabrication du papier

La papeterie représente l'industrie la plus grosse consommatrice de kaolin au niveau mondial, et celle qui exige les qualités les plus élaborées. Le kaolin est utilisé :

- ☐ soit comme charge en masse ; il est alors incorporé dans la matrice fibreuse du papier au cours de la fabrication de celui-ci. Il lui apporte blancheur et opacité et facilité d'absorption d'encre lors de l'impression ;
- ☐ soit comme pigment de couchage, mélangé à des liants tels que le latex, il forme une sauce qui est déposée en fine pellicule sur le papier déjà fabriqué. Le couchage améliore les propriétés de surface du papier en lui conférant blancheur, douceur, lissé et brillant, et il assure une impression de haute fidélité en avivant les détails et la brillance des encres. Compte tenu des spécificités finales qui lui sont demandées, ainsi que des vitesses de plus en plus élevées des coucheuses modernes, le kaolin de couchage est formé de particules très fines, de blancheur élevée et doit permettre l'obtention de suspension à haut taux de concentration pour des viscosités réduites.

Les applications de charge

Le kaolin est utilisé également dans la fabrication du caoutchouc (augmentation de la résistance au choc), et dans les peintures. Toutefois, il s'agit de kaolin émiétté, calciné, puis broyé.

Les applications du mica

La fabrication du mica est effectuée par flottation à partir des rejets de cyclone primaire. Il est utilisé dans la fabrication des enduits de jointement des plaques de plâtre (le rôle du mica est d'agir comme anti-retrait), dans la fabrication de l'enrobé des baguettes de soudure, dans les peintures extérieures pour améliorer la tenue aux U.V., et dans les plastiques pour renforcer les pièces automobiles. Il est utilisé en complément de la fibre de verre.

Traitement

La composition minéralogique sous contrôle est faite à la lance pour mettre en suspension les différentes particules. Les coupures granulométriques sont effectuées par des classificateurs à rateau et hydrocyclones ainsi que des centrifugeuses. La suspension diluée de kaolin ainsi obtenue est épaissie par séjour dans d'immenses bassins de décantation d'une profondeur d'environ 10 m, à fond cônique, après traitement chimique destiné à améliorer la blancheur. Le dépôt qui a tendance à se concentrer au fond du cône est refoulé sur l'usine, tandis que, continuellement, arrive l'eau chargée de particules qui se déverse en surface. L'élimination de l'eau est assurée à l'aide de filtres-presses qui donnent des galettes de kaolin contenant 30 % d'humidité. Celles-ci sont extrudées et délaminiées pour modifier la structure des cristaux. Le séchage final est effectué dans des fours à tunnels avant stockage dans les magasins, d'où les différentes qualités de kaolin seront reprises automatiquement pour l'expédition, dont la moitié par camions, l'autre par wagons et quelquefois par navires.

L'environnement

La direction de ces usines, tant sur le plan sonore que sur le plan de la pollution par poussières, en tient compte. C'est ainsi qu'un pipe line double qui relie la carrière de Kerbriant à l'usine de Lanvrian, passe dans le sol à 1 m de profondeur (1 tube pour envoyer de l'eau pure vers la carrière, un autre pour le retour des eaux chargées vers l'usine). Des arrosages fréquents sont effectués sur les lieux de production. Les matières stériles sont remblayées et étalées sur les lieux des anciennes carrières, elles sont recouvertes de terre arable et ensemencées d'herbe et autres graminées. De plus, un millier d'arbres ont été replantés.

Conclusion

Aujourd'hui, la qualité du produit est de règle dans ces deux usines, qui possèdent des appareils beaucoup plus performants que ceux utilisés en 1920. Les usines de traitement du produit brut possèdent des appareils de haute technologie, qui permettent de valoriser les minéraux, et des laboratoires contrôlent constamment la qualité des produits, gage de crédibilité auprès des Clients.

René ROYANT
Membre de la S.A.H.P.L.

Sources :

- Société Minière des Kaolins du Morbihan
- Société des Kaolins d'Arvor
- Comité d'Entreprise des Kaolins

BRIQUETERIE TUILERIE MOULIN - KEROLE

VISITE A LA BRIQUETERIE TUILERIE MOULIN EN PLEINE PRODUCTION (*)

C'était, sans doute, une des briqueteries les plus importantes du Morbihan. Fondée en 1878 par M. Le Gall qui exploitait déjà la briqueterie du Kernével et qui découvrit le gisement d'argile de Kérolé.

L'établissement fut acquis en 1893 par M. Moulin qui a cédé l'affaire à son fils, et s'est retiré à Quimperlé.

Entre temps, comprenant au début une installation rudimentaire : un four en plein air, l'établissement Moulin s'agrandit considérablement, un second four de cuisson intermittente, sous toiture, avec cheminée d'appel extérieure fut construit.

Puis de vastes hangars de séchage et de manutention furent élevés, et enfin un four de cuisson à feu continu du plus récent modèle, dont la haute cheminée se voit de tous les points de l'horizon, fut édifié par M. Le Clainche entrepreneur lorientais bien connu.

La carrière

Une des conditions de bonne exploitation d'une briqueterie est que la matière première, l'argile, se trouve à proximité.

C'est le cas pour Kérolé : un banc dont la surface peut être évaluée à près de cinq hectares, affleurant le sol de 2 à 3 mètres d'épaisseur, s'étend à proximité de l'usine Moulin.

La carrière est en pleine exploitation, et un Decauville amène l'argile du fond de l'excavation à l'atelier au fur et à mesure de l'extraction. Des pompes assurent l'évacuation des eaux pluviales ou de source, quand, par hasard, la nappe aquifère se découvre.

Cette extraction se fait surtout en hiver quand l'argile détrempée se coupe facilement alors qu'en été la chaleur la rend dure et difficile à travailler.

C'est pendant toute l'année, cependant, que se fait l'extraction des terres pour la fabrication des briques et tuiles, dont l'hiver verra l'usinage, et l'été la cuisson intensive. Ceci n'empêche pas d'ailleurs de fonctionner en ce moment (*mois de décembre*) mais avec un taux de rendement un peu diminué.

Briques rouges, briques blanches

Nous apercevons des stocks de briques rouges et de briques blanches.

Les premières proviennent de l'argile de Kérolé, briques ordinaires que tout le monde connaît et que l'on emploie dans la bâtisse. Les secondes sont des briques réfractaires.

La fabrication - le trempage

La fabrication et le ressuyage se font dans un vaste bâtiment clos de plus de 2 000 m² de surface où courent plus de 10 000 mètres d'étagères de séchage et de ressuyage, et où les briques, prêtes à la cuisson, sont entassées en alignements corrects et considérables.

A leur arrivée, les terres argileuses sont mises en fosse, démottées, séparées en petits morceaux de la grosseur d'un oeuf, mélangées et dosées suivant leur nature. Elles sont l'objet d'une humidification calculée pour leur donner la malléabilité juste suffisante au travail qu'elles doivent subir.

Le broyage

Des fosses à trempage, l'argile passe en malaxeur-broyeur-mouleur, actionné par une machine à vapeur de 15 chevaux.

L'argile, détrempée, comme nous l'avions dit, est introduite dans un cylindre où une vis sans fin assure un mélange homogène : c'est un véritable pétrin mécanique.

De ce cylindre, elle passe dans un corps de pompe où, refoulée, elle constitue un long ruban qui va sortir à l'orifice en épousant la forme du moule creux, approprié au genre de brique que l'on veut obtenir : quadrangulaire, demi-cylindrique, cylindrique, pleine ou creuse, tous les modèles à formes régulières.

Reçu sur un chariot spécial où il glisse sur des rouleaux de plâtre pour assurer la non-adhérence, le ruban- brique est coupé à la longueur voulue par des fils d'acier.

Le ressuyage

La brique brute est faite. Aussitôt, et au fur et à mesure, elle est déposée sur les étagères de ressuyage où elle restera quelques jours laissant évaporer l'eau lentement.

Ces étagères s'alignent sur toute la longueur de l'atelier en rangs pressés, nous y voyons des briques carrées, rectangulaires, des tuiles, des briques creuses pour cloisons, etc...

Le finissage

Mais ces briques sont brutes, irrégulières, il faut les reprendre une à une pour leur donner la régularité, le fini du produit que la clientèle appréciera et se disputera.

C'est l'affaire d'une machine, presse rebatteuse, d'où chaque brique entrée à l'état rudimentaire sort pressée, calibrée, nette de bavure, portant la marque de la maison : un moulin à vent avec l'inscription : "Kerolé - Lorient".

Notons au passage que le travail de la rebatteuse est facilité par l'huilage des parois qui empêche toute adhérence des briques avec les moules.

Toutes les briques qui n'ont pas une forme géométrique, mais une forme spéciale, triangulaire, tronconique, les briques pour cheminées, les briques cannelées, etc... sont faites à la main en un atelier spécial.

Les briques achevées sont placées, alignées, les unes au-dessus des autres, en laissant entre elles de légers intervalles pour assurer la circulation de l'air et aussi permettre une nouvelle évaporation de l'eau de constitution.

Eles sont là par milliers et par milliers, attendant leur tour de cuisson.

D'autres briques sèchent également en plein air sous des panneaux les garantissant de la pluie.

La cuisson

Nous avons dit que la cuisson s'effectuait dans trois fours dont deux à feux intermittents, l'autre à feu continu. Le plus ancien, en plein air, a été transformé en four à flamme renversée par M. Moulin qui en ce moment y annexe un apprentis destiné à garantir des intempéries les chauffeurs alimentant les foyers.

C'était le vieux four à briques de nos pères avec plusieurs cheminées centrales, que l'on utilise toujours.

Le jour où nous visitons l'usine, on commence à défourner une cuisson.

Le second four est beaucoup plus moderne mais doit lui aussi être éteint et rallumé après chaque fournée, il est à flamme renversée. C'est un vaste tronc de cône ayant huit foyers de chauffage avec cheminée d'appel intérieure, à retour de flammes latéral, le long des parois, à la voûte du four, rappel de tirage par la sole, et évacuation des gaz par une cheminée extérieure. Un registre de tirage assure une combustion calculée suivant la nature des briques à cuire.

Jusqu'à ces derniers temps, le chauffage avait lieu au charbon : les prix prohibitifs industriels des charbons ont amené M. Moulin à utiliser provisoirement du bois, ce qui n'assure pas moins une température de 1 600 à 1 800 degrés.

Ce four peut contenir de 15 à 16 mille briques, de 30 à 35 Tonnes, c'est à dire la valeur de 3 wagons de chemin de fer.

Entre les foyers se trouve une porte de chargement par laquelle on passe pour empiler, à claire-voie, les briques à cuire. Dès que celles-ci ont garni toute la cavité du four, la porte est murée et les foyers sont allumés.

Ce n'est que lentement et progressivement, en vue d'éviter des torsions et des fêlures, que la température est amenée aux chiffres cités plus haut : la cuisson est achevée en général au bout de 70 heures pour les briques, un peu moins pour les tuiles.

Ce n'est que lentement et progressivement, en vue d'éviter des torsions et des fêlures, que la température est amenée aux chiffres cités plus haut : la cuisson est achevée en général au bout de 70 heures pour les briques, un peu moins pour les tuiles.

Le four moderne

Dans le four que nous venons de visiter, il est facile de se rendre compte que si l'on pouvait récupérer toute la chaleur perdue par les briques portées au rouge blanc et par le four lui-même, il en résulterait une économie considérable de combustible.

Cette économie est réalisée dans le four moderne à feu continu de l'usine Moulin.

Celui-ci dont la haute cheminée se dresse à côté du bâtiment qui l'abrite, peut contenir de 160 à 165 Tonnes, 70 000 à 75 000 briques à la fois dans ses vastes chambres de cuisson.

En réalité il peut cuire sans discontinuer pendant des mois et des années, tant qu'aucune réparation ne nécessite son arrêt.

Le four se compose d'un grand quadrilatère en maçonnerie de moellons où courent deux galeries parallèles revêtues de briques réfractaires communiquant entre elles à chaque extrémité.

Ces galeries ont des ouvertures servant à l'introduction de briques. Les briques placées et entassées à l'entrée de la galerie, et en occupant une certaine place, les ouvertures correspondant à la partie à chauffer, sont bouchées. La partie de la galerie vide est séparée par une simple feuille de papier, et des appels d'air sont ouverts dans la chambre de chauffe par où les gaz iront se déverser dans un collecteur central réchauffeur de parois, débouchant à l'extérieur dans la cheminée.

Le feu allumé va rougir les premières briques en contact immédiat.

Sur celles-ci, de la plateforme du four, par des trous de chauffe à couvercle, on verse du charbon à la pelle sur les briques rouges. Ce charbon s'enflamme grâce au tirage d'appel, la chaleur se propage vers le fond ; de nouveau le charbon va s'enflammer et chauffer les briques placées un peu plus loin, et la cuisson continue suivant un cycle ininterrompu.

Les briques cuites se refroidissent dès qu'on ne garnit plus de charbon, elles sont retirées de leur logement cependant que, plus loin, on garnit une nouvelle chambre, 2, 3 ou 4 travées restant toujours en cuisson.

De cette disposition résulte une très grosse économie de charbon, et aussi il faut le dire une plus grande facilité de travail.

Tout autour de ce vaste four, dans le bâtiment plus vaste encore, courent les étagères où achèvent de sécher 100 modèles de briques de toutes formes, de tous calibres, briques en argile, briques en terre réfractaires, les secondes, à usages spéciaux, sont obtenues par le travail et la cuisson des terres kaoliniques amenées à Kerolé et provenant des exploitations de Lann-Vrian, près de Keram en Ploemeur.

Ces dernières n'entrent en fabrication qu'après avoir été réduites en poudre impalpable par un broyeur à meules qui en débite en quantités presque indéfinies.



A l'usine sont annexés une forge et un atelier destinés à faire tous les travaux intérieurs.

La Maison Moulin a pris depuis quelques années un développement considérable et ce n'est pas seulement à Lorient et aux environs qu'elle est connue.

Ses produits sont achetés et appréciés dans tout le département, dans toute la Bretagne, et ses briques réfractaires s'en vont, entre autres à Angers, Nantes, Cherbourg, Rochefort, Brest, et dans dix autres villes industrielles pour la construction de fours.

Les tarifs prohibitifs actuels des chemins de fer ne permettent malheureusement pas la vente dans les régions libérées où cependant on réclame de la brique à cor et à cri. Chaque brique serait grevée en moyenne d'une somme de 0,18 à 0,20 F, et même plus !

Nous ne terminerons pas cet article sans remercier M. Moulin de son amabilité et sans rappeler que mobilisé comme capitaine d'artillerie coloniale, il fit campagne en Alsace, aux Dardanelles, en Macédoine, et fut envoyé au Sénégal finir la guerre, en raison de son état de santé.

(*) Article extrait du *Nouvelliste du Morbihan* du 5 décembre 1920



Lucien Le Pallec précise que la Briqueterie Tuilerie de Kérolé a été fondée en 1878, et que la fin de sa production se situe vers 1926, le filon d'argile étant épuisé. Cette briqueterie avait bénéficié de l'apport d'argile en provenance du quartier Frébault, cette caserne la plus moderne de France à cette époque, car l'entreprise avait eu l'adjudication pour le nivellement du terrain ainsi que le creusement destiné à recevoir les futures fondations de tous ces bâtiments : casernements, bâtiments administratifs, hangars pour harnachements, écuries, murs d'enceinte, routes internes, etc...

En 1945, je me souviens que l'on pouvait voir encore les restes d'un ancien four. Le remblaiement fait dans cette partie par les Allemands, suite aux travaux de la base de sous-marins, s'arrêtait à proximité.

Cet établissement peut être situé à l'heure actuelle dans le coude de la rue François Toullec, là où il y a une école de perfectionnement pour gens de la mer, la limite ouest et sud étant le muret longeant le rivage du Ter et la vasière formant une anse, en direction de la base de sous-marins.

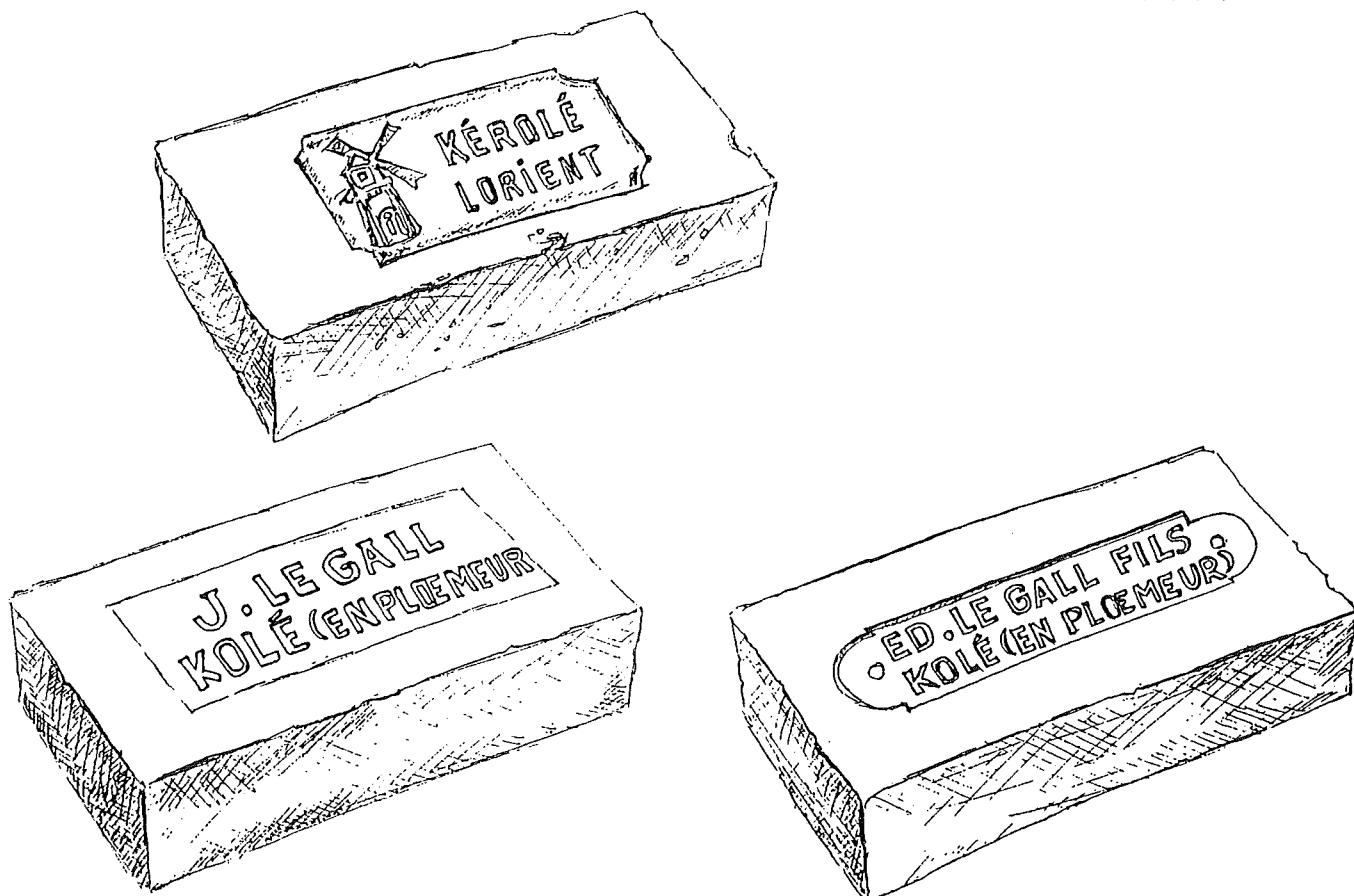
Il faut remarquer que les briques portent d'abord le nom de la commune de Ploemeur, ensuite le nom de la commune de Lorient.

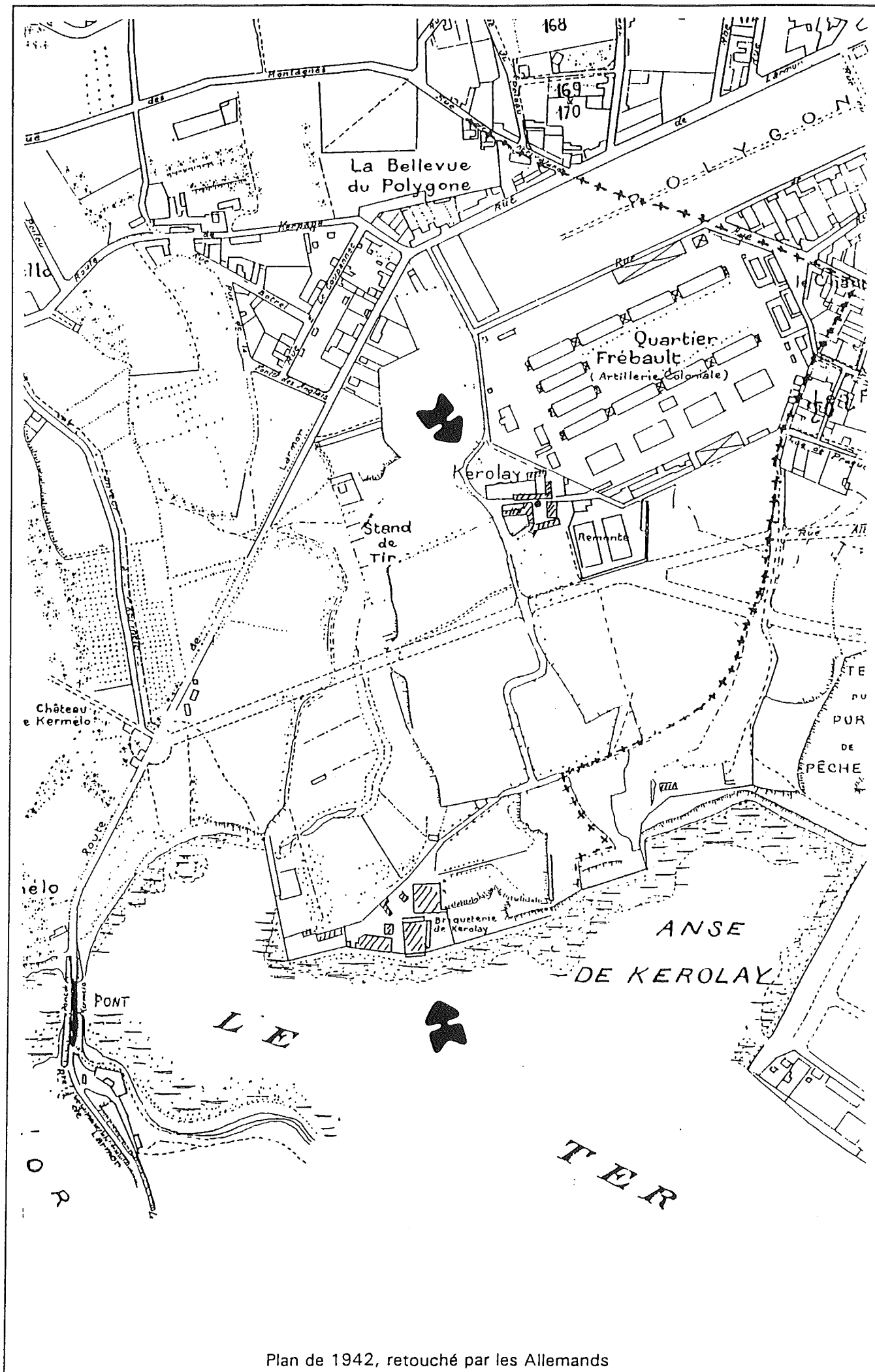
Ces briques étaient expédiées un peu partout, dans la région lorientaise, et l'on trouve fréquemment dans le sol, au cours de travaux de démolition, des briques avec le moulin. Dans l'ancienne cité provisoire de Kermélo, sur la rive droite du Ter, il y en avait en quantité ; les habitants des baraquements agrémentaient leurs jardinets par des bordures de briques. Ils s'approvisionnaient à bon compte, tout simplement en récupérant les briques dans cette usine abandonnée depuis longtemps. Des "plates" faisaient le trajet, c'était tout simple, il n'y avait qu'à se servir, les Allemands quant à eux ne se gênaient pas pour le faire.

Dans l'emplacement de l'ancienne briqueterie Durand à Saint Sterlin, c'était la même chose, n'importe comment c'était du matériel abandonné et perdu.

Dans notre région, je ne connais pas de briqueterie ; la brique est un matériau noble, toujours utilisé, mais produit certainement dans des usines de forte productivité, dans des régions où l'argile est abondante, et il faut reconnaître qu'elle est surtout employée en décoration.

René Royant
Membre de la S.A.H.P.L.





Plan de 1942, retouché par les Allemands

LE VILLAGE DE KEROLAY A LORIENT

Les toponymes bretons de Lorient

- ☐ **Kerolay** : Ancien village occupé par une troupe allemande en 1942 et détruit par la suite. La desserte portuaire l'a coupé en deux et son nom désigne actuellement le quartier situé à l'ouest, du pont de Kerolay qui enjambe la voie ferrée et la desserte.

- ☐ Le village de Kerholé, où le prieur des montagnes prend sur toutes les terres, la dîme, qui est la onzième gerbe, de laquelle le recteur de Ploemeur a le tiers. Contenant vingt sept journaux de terre ou environ, tant chaude que froide. Borné d'un côté par les terres du prieuré, et d'un autre côté par la mer (source de Le Cam : Sée, Classes rurales en Bretagne II 78).

- ☐ **Cartes anciennes et modernes**
 - ♦ C 21 - 1746 : Kerolé
 - ♦ C9 - 1759, C 22 - 1779 : Kerolé
 - ♦ C 10 XVIII^e siècle : Kerolé
 - ♦ C 13 - 1812 : Ker Olé
 - ♦ C 28 XX^e siècle : Kerollé
 - ♦ C 30 - 1927, C 32 : Kerolay

☐ **Parcellaire du Morbihan**

- ♦ Kerolay (4)
- ♦ Keroly (6)
- ♦ Kerolet (1)
- ♦ Kerollé (1)
- ♦ Kerollier (1)
- ♦ Kerolys (3), etc...

Kerollé, village de Ploemeur en 1852 - Kerolet (à Férel) - Kerlait (Arzal) - Kergolay (Locmaria) - Kergolay (Moréac) - Kerolier (Questembert), etc...

☐ **Chapître sur Guidel**

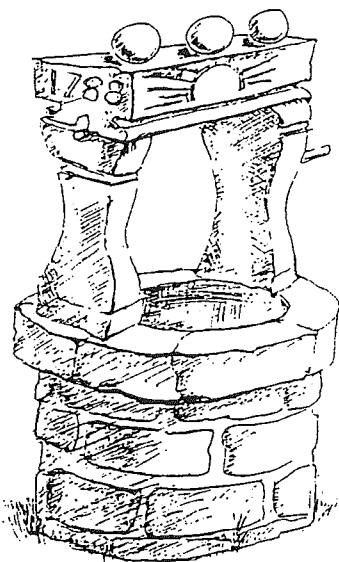
Kerholay, tel qu'on l'écrit maintenant, Kergolay comme on l'a écrit souvent, se situe à 4 500 m de Guidel, au N.E.. Il semble que l'on doit l'interpréter : village du vieux fossé où retranchement : Ker-Goh-Lé. Selon Mikael Briant, cette hypothèse semble douteuse, mais la forme ressemble à notre toponyme. Si le H de Kerolay a été véritablement prononcé, la première hypothèse plausible serait un Ker + un nom commun muté, soit Ker'r Holé - Ker'r c'Holé - article Kolé, Hohlé (taurillon, taureau, la ferme du taureau ou bien Ker + nom de famille avec ou sans l'article ('r).

Ex. : (Le) Gohles, (Le) Gohlisse, Kohlez, sans doute d'origine toponymique (vieille cour).

Ex. : Coulay, Collet, Le Colley à Ploemeur.

Notez que le nom de famille Kergoulay existe à Lorient, hypothèse moins plausible : une déformation d'Olier, Olivier, nom courant dans la région.

En 1927, Kerolay borde le quartier Frébault (Régiment d'artillerie coloniale) - Caserne construite en 1896, c'était à l'époque une des plus modernes de France - L'on y voit une "remonte", c'est à dire le chemin des écuries et un stand de tir sur les champs bordant une anse en voie de comblement. Au bout de la rue de Kerolay, sur les plans actuels, ces anciennes casernes, devenues maisons d'habitation, se trouvent entre la rue Delattre de Tassigny, ancien chemin de ronde des casernes, la rue du Chant des Oiseaux, la rue du Tonkin, et la rue du Général Frébault : Quartier Frébault, plan D6 BLAX.



Le village de Kerolay se trouvait donc entre le mur d'enceinte de la caserne, juste au-dessus des bâtiments de la remonte. Trois fermes existaient, tenues par les Tanguy, les Lomenech, les Kerdudo. Il y avait en plus dans le village :

- la famille Le Goff (ouvrier à l'arsenal)
- la famille Minier (M. Minier travaillait au port de pêche au grand bâtiment frigorifique)
- la famille Toudret (Mme Toudret vendait du poisson)

Il y avait trois aires de battage dans le village.

Ce secteur a bien changé. La Marine a acheté le terrain pour y construire des logements pour son personnel.

Certains types de bâtiments ont été construits en partie par leurs propriétaires, suivant la formule "Castor". Ils ont travaillé dur : confection des agglos, des murets de clôture, des routes et, auparavant, démolition des bâtiments du village (ceux qui avaient résisté aux bombardements), et surtout la démolition de murs d'enceinte de la caserne et de la remonte, ceux-ci jointoyés à la chaux avaient une résistance à toute épreuve.

Ici, comme d'ailleurs en ville, l'on arasait tout avant de reconstruire. Le puits du village a subi le même sort, mais les pierres sont restées éparpillées sur place. Aussi, le propriétaire de ce lot a eu l'heureuse idée de le remonter, mais hélas, le beau linteau en granit dont chaque face était ornée d'un soleil, a été brisé ; il portait la date de 1788. Le propriétaire actuel en a construit un autre mais en béton cette fois. Le puits est toujours alimenté en eau qui sert à arroser fleurs et légumes.

Jadis ce puits était curé et bien nettoyé par un habitant du village, qui descendait et remontait en s'aidant des cavités laissées là intentionnellement. Ce travail était fait une fois par an.

Dans l'enceinte de la remonte, un autre puits existait, n'oublions pas qu'il y avait des chevaux. Ce puits a été recouvert de béton et il se trouve dans les fondations du mur d'habitation mitoyen aux numéros 31 et 33 du Boulevard Général Jouhaux.

Bien plus bas, au fond de l'anse de Kerolay, presque en bordure de la mer, existait un bâtiment pas très grand, dont la toiture d'une seule pente abritait plusieurs boxes, conçu pour recevoir les animaux malades, qui se trouvaient ainsi loin des écuries de la caserne en cas d'épidémie. Ce bâtiment sans toiture a été pris dans les remblais entre le bâtiment des Travaux Maritimes, et le restaurant construit pour les ouvriers de la base de sous-marins, dans l'enceinte militaire.

Puis s'est construite la voie ferrée, le village existait toujours ... Bien plus tard, a été créée la "pénétrante", et ceci en rognant sur les rues ; pour l'instant les boulevards Jouhaux et Giraud ne sont pas encore touchés, ceci grâce à une étude qui n'a jamais abouti, et qui prévoyait de les faire rejoindre Keryado. Le projet prévoit de diminuer la largeur de la chaussée et des trottoirs pour mettre cette "pénétrante" à deux fois deux voies de circulation d'un bout à l'autre.

Plus bas que cet îlot de maisons, derrière la rue Roosevelt, les gros blockaus de l'Atelier Militaire de Torpilles vont disparaître cette année pour faire place à une zone industrielle.

Lorsque l'on regarde la carte napoléonienne, on y voit effectivement un plan d'eau plus bas que le village de Kerolay et en examinant la carte de 1942 on voit un tracé prouvant que l'eau de mer suivant les marées venait jusqu'à la route de Larmor dans la dépression de terrain. Les anciens Lorientais de ce secteur se rappelleront que derrière les dernières baraques américaines, en bas de la route, existait un genre d'étang, vasière alimentée en eau de mer suivant les marées ; cette eau sortait d'une grosse buse en ciment posée par les Allemands qui déposaient leurs remblais en provenance de la base de sous-marins en construction. Ces remblais surplombaient de beaucoup en hauteur cette buse. Il paraît qu'ils voulaient atténuer la déclivité de cette route de Larmor, et y créer une nouvelle route directe B.S.M. - Lann Bihoué.

Il y avait beaucoup d'anguilles à cet endroit ... j'ai été moi-même à la pêche, jusqu'au jour où je me suis rendu compte qu'il y avait de la pollution ... C'était en 1947.

Maintenant, le terrain a été aplani, mais auparavant une conduite d'eau pluviale d'un diamètre d'1,50 m avait rejoint cet endroit pour recevoir toutes les eaux du bassin versant et même de plus loin : Bodélio, Lanveur, Kervaric ... pour ne pas surcharger les évacuations se dirigeant vers l'ancien étang du Faouédic, suite aux problèmes posés par les marées exceptionnelles et les fortes pluies, rue Bourke, Place de l'Hôtel de Ville ... Elle capte en même temps une grande partie des eaux de la "pénétrante", ainsi que les sources de la Belle Fontaine, le Colombier, et Penvers, eaux qui ont alimenté pendant environ deux siècles l'arsenal de Lorient.

Les cours de tennis couverts, plus bas que le C.E.S. de Kerolay, se trouvent sur cette ancienne lagune.

Que penseront les futurs archéologues lorsqu'ils découvriront l'intérieur de l'abri qui a été recouvert de terre, entre la clôture de l'A.M.T. et ce blockhaus ? Ce blockhaus était occupé par de misérables vagabonds ... que de questions en perspective sur l'ameublement et les ustensiles utilisés par les Allemands censés avoir vécu là !

Pendant la poche de Lorient, les Allemands avaient installé une conduite d'eau de 116 mm pour alimenter la base de sous-marins. Ces tuyaux galvanisés couraient en surface du terrain du lieu-dit "La Grille". L'eau venait de Ploemeur, à faible pression, passait cette lagune, suivait la clôture de l'A.M.T., empruntait le tracé du petit train et venait alimenter les réservoirs d'eau de Keroman III. En plus, un très grand réservoir métallique construit pour recevoir du fuel avait été nettoyé et servait de stockage pour l'eau au Bloc N° 2. Au passage de la conduite, sur son parcours, plusieurs réservoirs étaient également alimentés dont un en ciment qui se trouvait à l'emplacement du C.E.S. de Kerolay, et un autre qui existe toujours derrière le Centre Commercial du Rallye, qui a été rempli de terre. On croirait voir de loin un petit tumulus parmi les terrains de sport. Ce "tumulus" est visible depuis le parking du Rallye.

Détachement de différents quartiers de Ploemeur :

- Kerentrech - Keroman	1791
- Keryado	1905
- Larmor	1924
- Kerolay	1926
- La Fontaine des Anglais	1983
- La Villeneuve	1936
- Lanveur - Kervénanec	1947



Bibliographie

- Extraits du Tome II - 1992 - Mikael Briant (100/131) - Archives Municipales de Lorient
- Carte napoléonienne de 1805 (Cadastre de Lorient)
- Carte assez récente, mais retouchée par les Allemands en 1942 (2 formats) - Archives Municipales de Lorient
- Carte récente de l'îlot d'habitations faite par la Marine, à l'emplacement du village de Kerolay (Cadastre de Lorient)

Je remercie également Mme Moy, Présidente de la Société d'Histoire de Ploemeur, ainsi que M. et Mme Jeunet, MM. Joachim Chaplain, Lucien Pallec, et Jean Morice, qui m'ont fourni les informations nécessaires pour éclairer cette recherche.

Recherches effectuées par René Royant
Membre de la S.A.H.P.L.



BRIQUETERIE BARBIER BRIQUETERIE - POTERIE DURAND "LA FABRIQUE"

Sur la rive gauche du Blavet, se trouvait, entre le pont du Bonhomme et Locmiquélic, près des villages de Saint Sterlin et de Talhouët (*), un gisement d'argile assez important et de bonne qualité. Deux entreprises se sont installées en bordure du rivage : la Briqueterie Barbier et à proximité la Briqueterie - Poterie Durand, pour en exploiter le filon.

L'expédition de la production de ces usines se faisait surtout par mer, et à marée haute, étant donné cette immense vasière qui existe en ces lieux et qui découvre à marée basse.

Tandis que l'entreprise Barbier, de faible envergure me semble-t-il, se contentait d'un quai d'échouage dont l'on voit encore quelques vestiges, la Maison Durand avait construit sur la vasière un appontement qui s'avancait assez loin en direction du chenal, sans aller jusque-là, et au bout duquel une souille avait été faite pour permettre aux chalands de flotter et de repartir avant que la marée haute n'atteigne le rivage. Sur cet appontement existait une voie Decauville pour y amener par wagonnets la production de cette entreprise. Non seulement elle fournissait des produits finis, mais en plus elle expédiait de l'argile nature à la poterie d'Hennebont. Celle-ci, du fait de sa position, manquait de matière première sur place, et la faisait venir d'un peu partout.

Les visiteurs qui veulent découvrir l'emplacement de ces anciennes usines seront déçus. Seuls les pieux en bois qui faisaient partie de l'appontement sont encore visibles ; ceux-ci servaient à maintenir une chaussée pleine, faite de briques qui ont disparu depuis longtemps.

De la "Fabrique" (nom encore porté sur la plaque indicatrice en bordure du croisement de la route de Port-Louis), il ne reste plus rien. Sur la droite d'un petit chemin menant au rivage, existait encore il y a environ trois ans, un muret avec des piliers en briques et des grilles, correspondant à l'entrée de l'atelier Durand. A l'intérieur de cette propriété, sortait de terre un gros axe métallique, seul vestige aciéré laissé là par la maison de récupération Toquin. Auparavant, il y avait paraît-il de vastes bâtiments équipés de machines nécessaires à la production.

Il y eut plusieurs propriétaires après la cessation des activités de la Maison Durand. Le premier achat, fait par la famille Pichot, fut une mauvaise affaire, pour la bonne raison que le filon d'argile était pratiquement épuisé. Il y eut procès, mais comme le notaire avait porté sur l'acte de vente tout simplement "terre" et non pas "terre industrielle", le procès dura longtemps. L'usine cessa de produire vers les années 1926/1927.

Pendant la dernière guerre, les bâtiments étant à l'abandon, les cultivateurs des villages voisins venaient s'approvisionner de différentes choses, en particulier en briques pour en faire des petits fours pour cuire le pain.

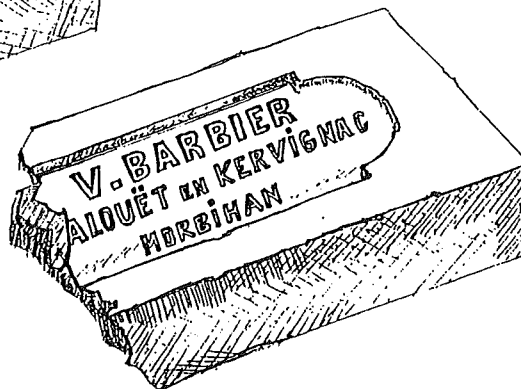
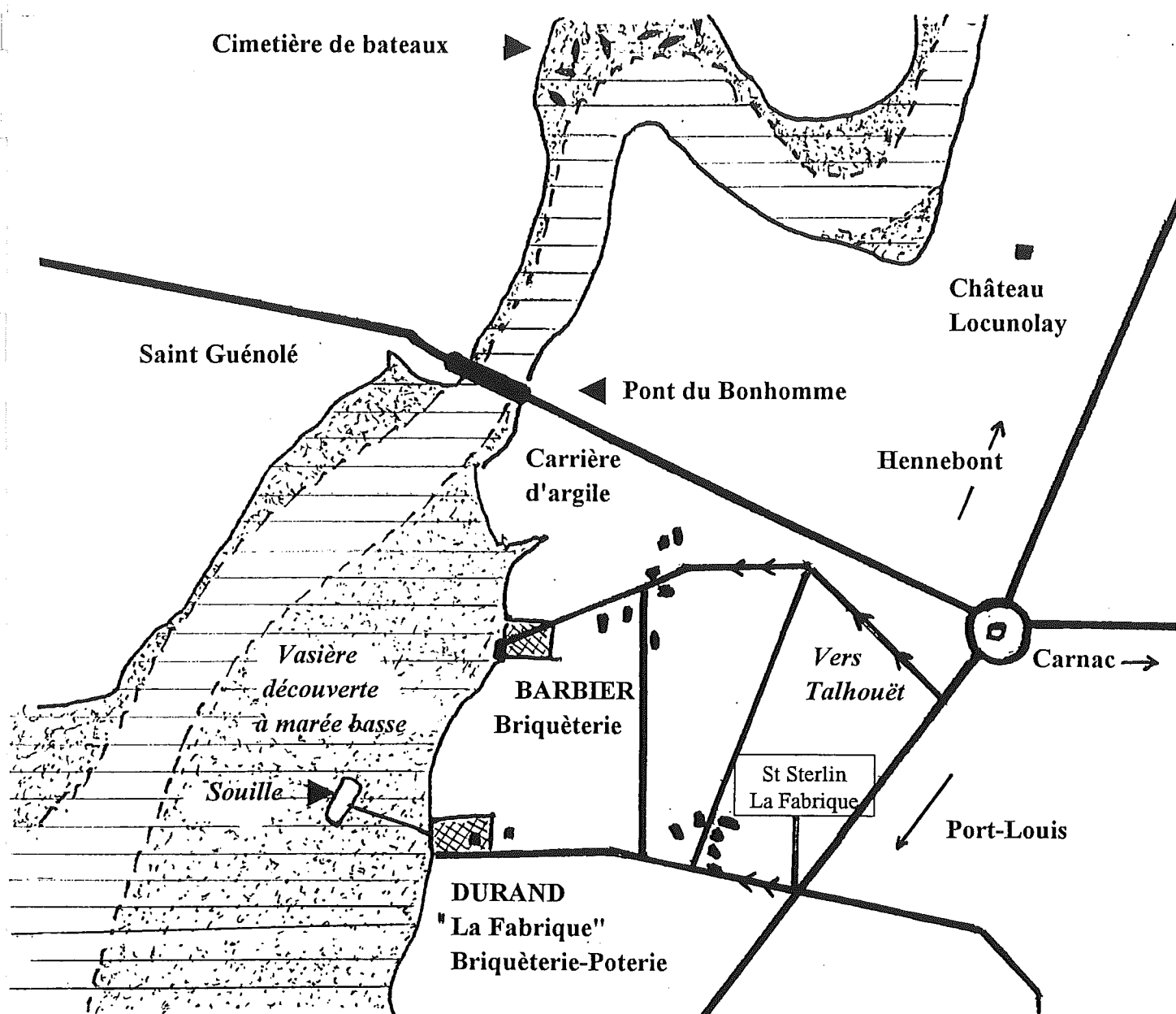
Après la guerre, suivant un périple assez pénible : bord de mer, chemins creux ... des charrettes venaient apporter, non sans mal, ce qui restait d'argile aux camions G.M.C. américains qui attendaient, dans un lieu plus accessible, pour y faire le plein et le transporter à la poterie d'Hennebont. Le travail à la "carrière" était assez pénible, pourtant une femme y travaillait. A l'origine, c'était une carrière - ou plutôt une colline - d'assez grande hauteur, d'après les témoignages recueillis, mais ces lieux sont inaccessibles aujourd'hui du fait de la végétation qui s'y est développée.

Je remercie Mme Veuve Pichot, ainsi que M. Fouillen, l'actuel propriétaire du terrain de "La Fabrique", et les habitants du village de Saint Sterlin, qui ont eu la gentillesse de me fournir les informations qui m'ont permis d'écrire cet article.

René Royant
Membre de la S.A.H.P.L.

(*) Commune de Kervignac - Morbihan





L'EPOPEE DU CHEMIN DE FER D'INTERET LOCAL DU MORBIHAN DANS NOTRE VILLE (PORT-LOUIS)

L'histoire des chemins de fer d'intérêt local du Morbihan n'a représenté qu'un court épisode, à peine 15 ans de l'histoire locale. Ils ont pourtant marqué la vie de notre région par les vestiges qui en subsistent encore dans notre environnement, comme en témoigne à Port-Louis la gare du Driasquer, et les souvenirs qu'ils ont laissés dans les mémoires.

Les réseaux départementaux vont s'édifier dans toute la France après la publication de la loi du 11 juin 1880.

Le 12 juillet 1884, le maire d'alors, M. Paubert, fait connaître pour la première fois au conseil le projet d'une ligne Port-Louis-Hennebont-Baud, et donne lecture d'une lettre du Conseil Général datée du 5 juillet 1884, qui fixe le contour de la ligne, et fait appel aux fonds nécessaires à l'étude et à la rédaction d'un avant-projet.

Durant les années 1884-1885 de nombreux échanges de courrier s'établiront entre le Maire et le Préfet. Le Conseil Municipal votera tous les appels de fonds nécessaires.

Le 24 décembre 1886, le maire donne lecture d'une lettre de l'agent commercial de la compagnie de chemin de fer d'Orléans proposant de comprendre Port-Louis au nombre des villes du littoral qui jouissent de la faveur du billet dit "bains de mer" avec réduction de 20 à 40 % suivant les distances. Tous les espoirs étaient permis et tout le monde pouvait espérer que le projet aboutirait rapidement.

"Le véhicule du progrès" "était attendu avec ses incidences favorables sur la vie de la population et surtout sur le commerce local. Pourtant, il fallut déchanter. Les espoirs et les déceptions se succéderont.

Le 2 septembre 1904, le maire, M. Paubert, est heureux de faire connaître que le Conseil Général a approuvé définitivement la construction d'une voie ferrée entre Port-Louis-Hennebont-Baud, et ordonné la mise à l'enquête.

En avril 1907, le maire se dit heureux de pouvoir compter que la ligne pour laquelle il a lutté depuis tant d'années devrait trouver aboutissement et que la loi déclarative d'utilité publique devrait aboutir dans un avenir proche.

Ce ne sera que le 1er mai 1911 que cette ligne sera déclarée d'utilité publique. Différentes difficultés techniques, notamment concernant le tracé, n'ont pas permis de l'ouvrir avant 1914, et ce n'est qu'à la fin des hostilités qu'elle put être mise en service : le 5 septembre 1921.

Le parcours

Partant d'Hennebont, la ligne de Port-Louis suivait le Blavet, en accotement de la route avec laquelle elle passait sous la ligne Paris-Quimper (sous le viaduc) ; un kilomètre plus loin, la ligne quittait l'accotement de la route directe Hennebont-Port-Louis pour rejoindre la route Hennebont-Carnac qu'elle suivait en accotement jusqu'à la gare de Kervignac ; puis la ligne desservait Merlevenez, et après avoir décrit une courbe, Plouhinec. Après cette gare, la ligne revenait vers l'ouest après avoir tourné à 90°, desservant Riantec avant d'aboutir à Port-Louis au fond de l'anse du Driasquer. De cette gare comptant trois voies et une remise à machine avec fosse, un embranchement prolongeait la ligne au pied des fortifications pour finir sur la jetée (station maritime) ; ceci devait permettre la correspondance avec les bateaux venant de Lorient et le transport des poteaux de mine pour l'expédition vers l'Angleterre par goëlettes.

Machine utilisée : Pinguely, du type 030 T, de 15 Tonnes à vide, diamètre des roues 0,95, distribution Walschaerts.

Ces machines, moins robustes que les machines Corpet et Louvet, assurèrent cependant un excellent service.

Son déclin et sa fin

Atteint d'abord par la crise économique générale, les progrès irresistibles d'un moyen de transport plus rapide et plus souple, l'automobile, l'autocar, font ressortir cruellement l'archaïsme des petits chemins de fer de département. Celui qui avait fait l'objet de tant de désir va vite devenir impopulaire. "Le tortillard" avait vécu. Des travaux routiers importants modifient les conditions d'exploitation, comme la construction d'un nouveau pont sur la rivière d'Etel qui, facilitant les relations routières, va condamner la ligne Hennebont-Port-Louis.

Conclusion

Elle fut la dernière ligne construite par les chemins de fer du Morbihan. Elle fut malheureusement la première à être fermée entre le 1er juillet 1933 et le 23 mars 1934, il y a 50 ans.

Article reproduit avec l'aimable autorisation de M. Le Falher, Président de l'Office du Tourisme de Port-Louis.



Je me souviens très bien de ce "Tortillard", sensiblement du même gabarit que celui de Lorient-Plouay. Il ne faisait le plein de voyageurs que pour la fête du Voeu à Hennebont. Il y avait alors onze wagons accrochés à la locomotive. On pouvait voir des wagons en tôle réservés aux marchandises, pleins de pommes acides, expédiées semble-t-il en Allemagne.

Par temps très froid, le chauffeur, avant le départ, remplissait de vapeur d'eau chaude des sortes de bidons plats et il en déposait un sur le plancher, à l'intérieur de chaque wagon pour en réchauffer l'atmosphère.

René Royant
Membre de la S.A.H.P.L.



ETUDE TOPONYMIQUE DE LA COMMUNE DE LANDEVANT (MORBIHAN)

Tous les villages, tous les lieux-dits ont une histoire. La toponymie est la science qui cherche à répondre à ces questions. En tant que résidant de la commune de Landévant, connaissant son environnement, je me suis intéressé à l'origine des divers noms de villages, en essayant de deviner quels ont été les prémices de l'organisation du territoire.

Cette étude toponymique ne se veut pas formelle. Elle n'a pas la prétention de donner un sens définitif aux explications qui seront proposées.

Par exemple, si le *Cosquer* (Goh-Quer) a sans aucun doute le sens de "vieux village", la toponymie de *Kerandizerh* se révèle plus ambiguë. Il peut avoir le sens de Ker-an-di-sech : village inauguré par un jour de sécheresse, ou village où le nouveau propriétaire avait refusé d'inviter ses voisins (village du jour où la gorge était sèche - cf. B. Tanguy). Il peut aussi avoir le sens de Ker-an-di-erh : village du jour de neige.

Cette étude ne se veut être que le trait d'union entre des chemins "creux" dépourvus de signalisation, seules voies de communication du premier millénaire, et les routes bitumées d'aujourd'hui, jalonnées de panneaux indicateurs dont les "Ker" (village), les "Coët" : bois, et les "Mané" : colline, autorisent le sourire de la part des touristes étrangers, mais c'est le reflet d'une identité propre qu'il faut préserver.

Concernant la formation du bocage, il faut attendre en effet le premier millénaire avant que ne se fasse réellement la mise en valeur de la région. A partir du XI^e siècle et jusqu'au XVII^e, l'espace rural va se peupler de nombreux noms en *Ker*. Pour marquer sa différence, on va choisir *Coët*, *Loc*, *Mané*, *Bod*. Plus que nulle part en France, la Bretagne sera la région de l'individualisme agraire. Des paysans laboureurs vont commencer à modeler le paysage tel que nous le connaissons aujourd'hui. Ainsi vont naître de petits villages (souvent une seule maison, parfois deux), séparés les uns des autres et indépendants. Ils sont autonomes, le four à pain est proche, le moulin peu éloigné. Les habitants vivent en autarcie.

A cette dispersion de maisons paysannes, va répondre une dispersion de manoirs ; Landévant en comptera trois : le Val, Lannouan et la Demi-Ville.

Pour choisir un nom, le propriétaire ne s'embarrasse pas, il ne triche pas non plus ; si la terre est inculte, elle doit en porter le nom. Elle portera aussi le nom des arbres, des plantes que l'on y trouve, parfois celui des animaux ou le patronyme de l'habitant du lieu (qui quelquefois n'hésitera pas à le changer).

Noms de villages (ou maisons) ayant un rapport avec la végétation, le relief, l'hydrographie

<i>Bot er Bolor</i>	Bosquet de lauriers
<i>Kerdrein</i>	Village des ronces
<i>Bothalec</i>	Village des saules
<i>Bot Pero</i>	Bosquet de poiriers
<i>Bellerit</i>	La cressonnière
<i>Kerguistenen</i>	Village des châtaignes
<i>Botlidat</i>	Sans doute issu de <i>Linat</i> : bosquet d'orties
<i>Botquélen</i>	Bosquet de houx (en français, la houssaie)
<i>Park-Lann</i>	Le champ d'ajoncs
<i>Kervilio</i>	Propriété des Spinefort en 1607, doit vouloir signifier village du lierre (en breton <i>ilio</i> = lierre)
<i>Coët Drévec</i>	Orthographié <i>Coët Dervec</i> en 1400, occupé à cette époque par les seigneurs du Talhouët, doit signifier le bois de chênes (en breton <i>derv</i> = chêne). Equivalent français : la chesnaie
<i>Tallann</i>	A côté de la lande
<i>Talvern</i>	Indique la proximité d'aulnes ou de marécages (<i>vern</i> = aulne ; <i>gwern</i> = marécage) Equivalent français : verneuil
<i>Mané-Lann-Vras</i>	Colline de la grande lande
<i>Leign-er-Lann</i>	Haut de la lande
<i>Mané Lanigo</i>	Colline de la petite lande

<i>Coetel</i>	Peut être issu de <i>Coët "ihuel"</i> : le bois d'en haut
<i>Ty Dong</i>	La maison d'en bas
<i>Mané Craping</i>	La colline qu'il faut monter
<i>Brangolo</i>	La colline de la lumière. Equivalent français : clermont
<i>Coët Cranne</i>	<i>Coët</i> : bois, <i>crann</i> signifiant taillis, terre à fougères, garenne
<i>Toul er Roz</i>	Ici, il s'agit d'un passage, d'une entrée (<i>tou</i>) au travers d'un monticule (<i>roz</i>) souvent recouvert de bruyère
<i>Le Brenneg</i>	Terre à joncs
<i>Lann er Scasse</i>	Il doit s'agir d'une mutation orthographique de <i>lann</i> et <i>scaff</i> , les deux "f" étant devenus "ss", ce qui donnerait la signification de lande (<i>lann</i>) et sureau (<i>scaf</i> , <i>scao</i> en breton selon les régions)
<i>Seludiern</i>	Porte le même nom que le ruisseau qui y soule (<i>Suliern</i>), <i>sul</i> signifie dimanche mais ici on retiendra <i>an ihuern</i> qui veut dire "en bas", enfer
<i>Le Lennic</i>	Le petit étang
<i>Le Gohlenn</i>	Le vieil étang ou étang desséché
<i>Le Gouah</i>	Le ruisseau ainsi que <i>Prad er Houah</i> : le champ près du ruisseau
<i>Poul Can Hir</i>	<i>Poul</i> signifie mare, <i>can</i> un petit ruisseau (souvent un petit canal artificiel de dérivation) et <i>hir</i> : long. En termes plus clairs, il s'agit d'un long lavoir
<i>Pouldu</i>	La mare noire
<i>Poul-Porheu</i>	La mare aux pourceaux (pourceaux désignant porcs en vieux français)
<i>Poul Godroh</i>	Il doit s'agir de <i>Poul-goh-roh</i> , ou le lavoir de la vieille roche
<i>Roh Chignan</i>	Le rocher aux grenouilles
<i>Lann er Valé</i>	Lande de la promenade
<i>Kerfétan</i>	Village de la fontaine jaillissante
<i>Fétan er Rest</i>	Fontaine du repos
<i>Kerallé</i>	Sans doute issu de <i>Ker-an-alé</i> , " <i>an alé</i> " était autrefois le chemin bordé d'arbres qui menait aux demeures
<i>Le Distro</i>	Le détour

Noms de villages ayant un rapport avec un nom de personne, un patronyme ou un métier

<i>Lannouan</i>	Le château porte le nom de son propriétaire Hervé de Lannouan (1664). La seigneurie est aussi orthographiée <i>Lanuan</i> et peut avoir une origine dans <i>Lannion</i> (<i>Lanuon</i>) ou <i>La Noué</i> , <i>noë</i> désignant souvent une zone humine, parfois aussi lande suivant les régions
<i>Porh-Val</i>	<i>Porh</i> signifie cour close ; quant à <i>val</i> il s'agit de la maison noble Duval propriétaire en 1453
<i>Kerlois</i>	Village de Louis
<i>Kerfloc'h</i>	Village de Le Floc'h (le page, l'écuyer)
<i>Kerfraval</i>	Village de Fraval (pluriel Fravallo)
<i>Moulin de Keraudran</i>	Audran était un prénom très courant au Moyen-Age
<i>Moulin de Plusquen</i>	Propriété de la famille Plousquen
<i>Kersauze</i>	Village du saxon (anglais) sans doute habité par une famille Le Saux ayant une lointaine origine outre-Manche ou ayant pris parti pour les Anglais lors des guerres médiévales
<i>Bodavel</i>	Peut être un lieu exposé au vent, mais sans doute la maison d'Abel
<i>Kerbernes</i>	En breton Bernard se traduit par Bernès, mais il peut aussi s'agir du village de Pernès, un nom de famille issu de <i>Perinis</i>
<i>Mané Gagn</i>	Colline de la femme frivole, mais l'autre écriture <i>Mané Gav</i> : colline de la chèvre, est aussi vraisemblable
<i>Mané Bellec</i>	Colline de <i>bellec</i> (du latin <i>baculus</i> : homme au bâton de pasteur)
<i>Moulin de Guillemmin</i>	Sans doute un rapport avec la famille Guillemmin hôte du château de Kerambartz au XVII ^e siècle
<i>Bot Guéganno</i>	Maison de Guéganno (issu de <i>guégan</i> : personne de bonne vue)
<i>Le Penher</i>	Peut-être, comme c'est souvent le cas, la maison du fils aîné, mais ici il peut aussi s'agir du <i>Pen-Ker</i> (bout, extrémité du village)

<i>Kerhello</i>	Village de Hello, issu de <i>Haël</i> : généreux, franc
<i>Coët Evennec</i>	Bois d'Even : un patronyme très répandu à la fin du Moyen-Age
<i>Bois d'Allan</i>	<i>Bodallan</i> en 1536 : il s'agit de la résidence d'Alan
<i>Bot Courio Brunet</i>	<i>Courio</i> est issu de <i>gouriet</i> , <i>gouri</i> : mâle ; <i>brunet</i> signifie brun ; il s'agit du nom de deux familles associées lors de mariages ou d'héritages
<i>Kerveno</i>	Il y en a trois sur le territoire de la commune. Est-ce issu de la grande famille du marquis de Kerveno originaire de Pluméliau qui sous la pression des Rohan dût s'exiler dans notre région, ou y a-t-il un rapport avec la seigneurie Kermeno propriétaire du château de Lannouan au XVII ^e siècle. Une quasi certitude, le patronyme Kerveno trouve son origine dans <i>Kergueno</i> où se trouve la racine <i>guen</i> qui lui confère un sens de "pureté, blanc, sacré"
<i>Bodamour</i>	Bois d'Amour sur le cadastre de 1840, est fréquent sous ces deux formes. Porte vraisemblablement le nom du propriétaire Lamour, issu du nom de famille gallois Amor
<i>Keratorner</i>	Village du batteur de blé (ou aire à battre), en breton vannetais <i>dornereh</i> signifie battage
<i>Kerbotez</i>	Sans doute village du sabotier
<i>Kergaud</i>	De <i>ar gov</i> : forgeron. Le goff est le forgeron très respecté qui au Moyen-Age traite directement le minerai dans son bas fourneau
<i>Coët Drian</i>	Bois de Drian, lui-même issu de Derien (<i>derv</i> : chêne + <i>g. en</i> : race) de la race des chênes désignant une personne vigoureuse
<i>Kerzard</i>	<i>Gard</i> signifie parfois haie, et en vieux breton <i>ard</i> signifie situé sur une hauteur. Ces deux hypothèses sont permises mais si l'on considère l'écriture Kerzart au XVII ^e siècle, il doit s'agir du village d'Arthur, Art étant le diminutif
<i>Kerbodo</i>	Village de Bodo (personne ayant un gros ventre, exerçant la profession de tripier ou un métier similaire)
<i>Coët Rival</i>	Anciennement Rivallon, bois de Rival - Riwal : <i>Ri</i> (roi) et <i>Wal</i> (valeurux)
<i>Kerhaut</i>	Anciennement Keroaud, appartenant à la seigneurie Kerrouaud de la Haye

Noms de villages ayant un rapport avec les animaux

<i>Kermoro</i>	Village des porcs
<i>Keraët</i>	Village des rats

Autres toponymes

<i>Kervir</i>	Sans doute issu de <i>Ker-hir</i> : le village long (en français longueville)
<i>Kerverh</i>	Peut-être <i>Ker-berr</i> : village court. L'ancienne orthographe <i>Kerverch</i> peut signifier un lieu enneigé (<i>erch</i> : neige). Cependant, <i>kerh</i> , du gallois <i>ceirch</i> signifie avoine. C'est une hypothèse tout aussi vraisemblable
<i>Listoir</i>	Sa proximité immédiate de la rivière d'Etel pourrait indiquer une variante du français "L'estuaire". <i>Lis</i> signifie en général cour de justice, <i>ster</i> désigne une rivière mais beaucoup de toponymiste y verraient une origine dans le vieux français <i>Lostoër</i> qui a la même origine que <i>Moustoir</i> : monastère. Rien de ce type n'est signalé dans la région si ce n'est la chapelle privée du manoir de la Demi-Ville situé à moins d'1 km. Il me paraît donc difficile de formuler une conclusion
<i>La Petite Demi-Ville</i>	
<i>La Grande Demi-Ville</i>	
<i>Le Moulin de la Demi-Ville</i>	Un manoir et ses dépendances ; siège d'une seigneurie appartenant en 1200 à Tristan du Bahuno. Ville provient du latin <i>villa</i> . Cependant, il doit s'agir d'une propriété foncière établie au début de la féodalité. Quant aux qualificatifs attribués (petite, grande), il peut s'agir de parts d'héritage ou d'importances différentes données aux redevances de l'époque. Signalons sur la commune de Brandivy une autre seigneurie, La Granville

<i>Kergante</i>	<i>Kergant</i> en 1680. C'est un toponyme peu fréquent. Pierre Madec donne à <i>cant</i> la définition de cercle parfait. Certains toponymistes donnent à Kergante la signification d'un village proche d'un monument mégalithique. A ce sujet, un tumulus mentionné non loin de là a été détruit en 1821 pour y construire une route (cf. Jean Le Méné)
<i>Le Dolmen</i>	Une maison construite (cf Z. Le Rouzic) avec les pierres d'un dolmen situé à proximité (dolmen de Keraët)
<i>Kerlehevam</i>	Interprétation un peu simpliste peut-être qui pourrait signifier le nom de l'occupant Lay et sa mère (<i>vam</i>)
<i>Bodez</i>	Un ancien moulin. Sans doute <i>bod</i> : maison et <i>esk</i> une sorte de jonc avec lequel on faisait les toits autrefois
<i>Locmaria</i>	Porte le nom de la chapelle, lieu consacré à Maria
<i>Place Saint-Michel</i>	Il existait là une chapelle qui a été détruite pendant la Révolution



LANDEVANT

L'occupation de cette région est très ancienne. Comme le cite Cayart Delanoë, (Le Morbihan et son histoire), "La position de Landévant dut avoir de l'importance sous les romains et les briques nombreuses qu'on y rencontre prouvent qu'ils y eurent un établissement". Cependant, les toponymes d'origine romaine paraissent inexistantes sur le territoire de la commune.

Hypothèse I

Il existe dans le département de la Saône et Loire deux lieux-dits répondant au nom de "Le Devant". Si l'on se réfère à la théorie du Chanoine Falc'hun (Nouvelle recherche en toponymie celtique), leur origine semble avoir été empruntée au latin *défensum* (zone réservée, voire interdite) qui pour la suite aurait donné Deffand, Defaix, Devez et Devant. Cette hypothèse, sans l'écarter totalement, ne me paraît pas très crédible.

Hypothèse II

Lue parfois dans la presse. Il s'agirait d'un culte voué à Saint Degan. Saint Degan (en latin *Decannus*) fut l'un des disciples de Saint Pol Aurélien. Cette hypothèse, à mon avis, doit être écartée.

Hypothèse III

Signalée dans "L'histoire des paroisses" de Le Méné, "Landévant paraît selon quelques étymologistes tirer son nom de Land et Evan, territoire d'Even ou d'Yves". Dans le dictionnaire des saints bretons (Tchou 1986), on annonce Even venant de Ewen que l'on invoque à Scrignac (22) en l'église Saint Germain de Kerlaz ou à Plounevez Porzay. Ce saint Ewen s'écrit sous les formes Euuen (vieux breton), Evennus, Eventius (latin), Even, Event, Ewan, Evan, mais en aucun cas ne peut être confondu avec Yves.

Hypothèse IV

- ☐ Pierre Madec y voit un Saint Devan qui correspondrait à Dyfan, "un envoyé du pape Eleuthère, qui fut martyrisé". Il écrit par ailleurs "Il y a un Llandefand en Monmouth et chose curieuse on honore tant là-bas qu'ici un même Saint Martin. Mais il y a aussi un Llandegfan en Anglesey" (Pays de Galles).
- ☐ Quant à L'Institut Culturel de Bretagne (Rennes), "on entend localement [Lăivă ~]. Comme forme ancienne on a Landecvan en 1330, Lendevant en 1437, Landevan en 1481".
- ☐ Pour Smith (De la toponymie bretonne, dictionnaire étymologique 1940), le nom signifie chapelle de Tecvan.
- ☐ Pierre Robino de la Société d'Archéologie et d'Histoire du Pays d'Auray rejoint un peu l'hypothèse de Madec "Mongnon donne Landecvant ; Pouillé de 1330 p. 313. C'est sans doute la forme primitive. Si Lan-Degvan est la vraie forme, il faut identifier le saint breton avec un saint gallois bien connu".
- ☐ Alan J. Raude, linguiste bretonnant, voit un saint Avant dans le nom. Le nom de ce dernier saint est mentionné au lieu-dit Lan Avan en Mahalon (29). Le Cartulaire de Quimper fait également état du nom propre Avan en 1330.
- ☐ Dans le Dictionnaire des Saints Bretons, Evan, Devan, Devant, Decvant, Tegvan, Evence, correspondraient à un seul et même saint : saint Evans. Deux lieux-dits portent le nom de ce saint, l'un à Grand-Champ (56), l'autre à Bégard (22). Saint Evans est le patron de l'église paroissiale, placée sous le vocable de Evence à Lannebert (22), où l'on peut d'ailleurs voir une statue de ce saint"
- ☐ Pierre Jakez Hélias dans la préface de cet ouvrage définit le saint breton comme un être "dont la vertu la plus marquante est l'humilité". Il disposait de certains pouvoirs, notamment d'agir sur la pluie ou sur le beau temps. Mais on avait surtout recours à lui quand il s'agissait de guérir une maladie. Un élément important dans le culte de ces saints est "la présence d'une fontaine dont l'action est jugée souveraine, et bienfaisante quand il s'agit de guérir certains maux".

□□□

Alors ? L'origine toponymique de Landévant : un saint gallois venu après le VI^e siècle ou quelque saint guérisseur du cru (chevalier, moine, ermite ...), qui avait entrepris d'adoucir le sort des humbles laboureurs de l'époque. Un personnage sans doute suffisamment anonyme pour qu'on lui ait substitué Saint Martin. Les fontaines éparées autour du bourg devaient aussi certainement en leur temps posséder le pouvoir d'adoucir les souffrances de bon nombre de braves gens.

Alors Dyfan, Ewen, Avan, Evans, Tecvan, etc... ? Il ne faudra pas s'étonner si leurs noms se sont déformés dans la bouche des fidèles. Ils n'étaient que rarement écrits. Quand on les prononçait, on ne faisait pas le même sort aux voyelles et aux consonnes, on accentuait différemment. Plusieurs saints pouvaient même se retrouver sous une même dénomination.

En tout cas, aucun sculpteur local n'a immortalisé dans la pierre ou dans le bois la silhouette du protecteur de l'époque. Si cela avait été le cas, cela aurait simplifié les choses.



Je n'ai pas eu la prétention de mettre un sens définitif à tous les lieux-dits de la commune. Même si une certaine connaissance de l'environnement géographique local et une connaissance de la langue bretonne locale m'ont guidé. Je considère qu'il s'agit plutôt d'hypothèses de travail qu'entre autres une étude de microtoponymie ou un travail d'archives plus approfondie (cartulaires) pourraient conforter ou annihiler.

C'est une étude qui, à ma connaissance, n'avait jamais été élaborée et j'ai pris beaucoup de plaisir à la rédiger.

Claude Le Colleter
Membre de la S.A.H.P.L.

Bibliographie

- Toponymie celtique - J.M. Ploneis - 1983
- Noms bretons d'origine toponymique - F. Gourvil - 1993
- Noms de famille les plus portés en Bretagne - Gwendé Le Menn
- Les noms de lieux bretons - Bernard Tanguy
- Dictionnaire de la Bretagne - Ogée - 1840
- Histoire des paroisses du diocèse de Vannes - Le Méné - 1891
- Nouvelle méthode de recherche en toponymie celtique - F. Falc'hun
- Dictionnaire des saints bretons (Tchou - 1986)
- Carte I.G.N. 0820 (pour l'orthographe des noms de lieux utilisée)



N° ISSN : 0249 - 9320

Dépôt légal : 4ème trimestre 1994

Société d'Archéologie et d'Histoire
du Pays de Lorient
Maison des Associations
Cité Allendé
56100 LORIENT



